

Etopia – Revue d'écologie politique

étopia
centre d'animation et de recherche en écologie politique
Espace kegeljan, av. de Marlagne 52 à 5000 Namur
t. : 00 32 81 22 58 48 - f. : 00 32 81 23 18 47
www.etopia.be
info@etopia.be

Direction de la publication :

Benoît Lechat, Christophe Derenne,
Isabelle Durant et Philippe Lamberts.

Comité de rédaction : Groupe prospective d'Étopia

Corrections : Alain Adriaens

Ont également participé : Stéphane Godefroid
(coordination dossier «philosophie de la nature»)

Mise en page : Métadesign
www.metadesign.be
info@metadesign.be

©Editions namuroises : 34, avenue de la Lavande
5100 Namur (Belgique)
tél. : 00 32 81 72 48 84 – fax : 00 32 81 72 49 12
rene.robaye@fundp.ac.be

Avec le soutien du Groupe des Verts au Parlement européen

Editeur responsable : René Robaye

Mai 2010, N° 07
ISBN 978-2-930378-89-3
Dépôt légal
D/2010/9725/12

Table des matières

Avant-propos 5

DOSSIER 1 : WALLONIE ET GOUVERNANCE

Wallonie : de la gouvernance à la citoyenneté, BENOIT LECHAT 11

Les partis et la prospective : un débat à relancer.
BENOIT LECHAT ET CHRISTOPHE DERENNE 47

Le concept de gouvernance. JOHN PITSEYS 53

DOSSIER 2 : PHILOSOPHIE DE LA NATURE

Quelle philosophie de la nature pour une écologie politique ?
NICOLAS DE RAUGLAUDRE 79

L'homme, la nature et la ville. KARIM LAPP 123

« Nature » et Moyen Âge. Quelques remarques pour l'histoire
de l'environnement et l'écologie en politique. NICOLAS SCHROEDER 137

Oubli de l'être, perte de la nature à propos de Heidegger.
BERNARD STEVENS 149

Retour sur les trois écologies de Félix Guattari. NICOLAS PRIGNOT 157

Homme et Nature : surmonter les peurs, dépasser le respect,
retrouver l'appartenance. THÉRÈSE SNOY 185

Polémiques et relations homme/nature autour du blockbuster
«Avatar». ALAIN ADRIAENS 193

La Nature à l'épreuve de l'anthropologie.
Une lecture de Philippe Descola. BERNARD DE BACKER 203

VARIA

L'exil de Meriem ou le voyage dans le temps. TAMIMOUNT ESSAIDI 219

Des politiques cohérentes pour soutenir les jardins scolaires.
CAROLINE LHOIR 251

Le féminisme, combat d'aujourd'hui. IRÈNE KAUFER 259

Green New Deal et réponse européenne à la crise : vers une gouver-
nance macroéconomique ambitieuse de l'UE. FRANCISCO PADILLA 269

Voici le numéro 7 de la Revue Etopia. Cette livraison est consacrée à deux thèmes cruciaux pour les écologistes : le rapport à la nature et l'enjeu de la gouvernance et partant, celui de la démocratie. Depuis les origines des partis verts, c'est la mission historique des écologistes de vouloir les connecter parce qu'ils sont convaincus que la résolution de la crise écologique passe par un approfondissement de la participation de chacun aux choix collectifs. Un tel projet n'est pas évident, tant les fonctionnements politiques hérités de l'ère industrielle semblent peu à la hauteur des défis planétaires que posent notre économie et nos modes de vie.

C'est particulièrement vrai en Belgique, en Wallonie et à Bruxelles où les problèmes de mal-gouvernance montrent comment l'emprise des partis sur l'Etat génère inefficacité et défiance massive de la part des citoyens. Le premier dossier de ce numéro souligne que si les réformes en matière de gouvernance forment une condition nécessaire d'une mobilisation des citoyens wallons dans le redressement de leur région, elles n'ont une chance d'aboutir que si elles sont comprises à partir de l'histoire de la société dans laquelle elles doivent intervenir. Autrement dit, les appels à une mobilisation de la société wallonne tombent complètement à plat si en même temps, on ne comprend pas le type de rela-

tion qu'y entretiennent les citoyens avec la politique et plus largement les dynamiques sociales qui y sont historiquement à l'œuvre. Au mois de décembre 2010, on célébrera les cinquante ans des grèves de l'hiver '60-61 qui vit les travailleurs wallons se mobiliser non seulement contre un plan gouvernemental d'économies mais aussi pour la mise en place d'un fédéralisme permettant la reconversion de leur industrie (les « réformes de structure »). Aujourd'hui, que reste-t-il de ces mobilisations ? Quels ont été leurs résultats ? Le temps n'est-il pas venu de donner à la Wallonie et à Bruxelles l'occasion de redéfinir collectivement leurs projets dans une Belgique et dans une Europe qui vont devoir « réinventer » complètement leur prospérité, singulièrement si nous voulons ne pas explorer complètement les limites écologiques de notre économie ?

L'autre dossier se propose d'approfondir une question que les écologistes se posent depuis leurs origines. Dès le début des années '70, le mouvement Démocratie Nouvelle – l'ancêtre d'Ecolo – revendiquait pour chacun l'exercice d'un « droit à la nature » menacé par l'industrialisation galopante. Entretemps, la prise de conscience environnementale a sans doute fait des bonds de géant. L'éducation à l'environnement, l'émergence du concept de biodiversité, le développement durable, la mise en place d'une législation de plus en plus contraignante ont cependant très loin suffit à inverser la tendance... Nous sommes de plus en plus nombreux à comprendre qu'en amont des choix et des actions politiques, se pose aussi l'enjeu d'un rapport différent à développer avec ce qu'il faut bien appeler par convention, la « nature ». Le volumineux dossier que nous consacrons à la philosophie de la nature nous invite donc à faire « retour sur » la nature, sans pour autant revenir à « La » Nature. Celle-ci n'est pas une donnée figée une fois pour toutes, qui nous dicterait notre conduite, mais bien un ensemble complexe et mouvant, dont nous faisons directement partie, comme nous le rappelle quotidiennement notre corps. Et notre « rapport à la nature » lui-même est également complexe et diversifié. Le parcours que nous proposons à travers la philosophie et d'autres disciplines est parfois ardu et dense, mais il a pour ambition de développer un maximum de facettes de ce « lien » à cultiver avec la

chaîne des écosystèmes. Nous espérons que le lecteur y trouvera des pistes d'expérimentation et de compréhension renouvelées.

Enfin, nous proposons comme de coutume un certain nombre d'articles qui non seulement nous semblent représentatifs de la production des chercheurs-associés d'etopia, mais qui renvoient à des pans cruciaux de l'actualité de notre société qu'il s'agisse de la crise économique et financière, de l'immigration ou du féminisme.

Nous voudrions enfin et surtout en profiter pour remercier tous les chercheurs-associés qui s'investissent de manière importante dans le travail de prospective d'etopia et qui nous aident à progresser dans notre projet de conciliation de la politique et du long terme.

Bonne lecture !

Isabelle Durant, Christophe Derenne et Benoît Lechat

DOSSIER 1
WALLONIE
ET GOUVERNANCE

WALLONIE : DE LA GOUVERNANCE À LA CITOYENNETÉ

→BENOIT LECHAT

Responsable des publications, Etopia

« *Le présent isolé du passé est inintelligible* »¹

Pour l'avenir de la Wallonie, les réformes en matière de gouvernance sont tout aussi importantes que tout ce qui doit être entrepris par ailleurs pour changer et réguler l'économie. Le décumal des fonctions de parlementaire et de bourgmestre ou d'échevin, la création d'une circonscription unique pour l'ensemble de la Wallonie, la réduction drastique du poids des provinces et la réforme des intercommunales, la dépolitisation des nominations publiques, la lutte contre le clientélisme sous toutes ses formes, la mise en place d'une administration wallonne impartiale et performante constituent autant de réformes essentielles. Elles doivent aider les Wallons à réaliser « le projet d'une société capable d'apprendre et d'agir sur elle-même, par le biais de la volonté et de la conscience politiques »², selon la formule d'Habermas. Sans ces réformes, les appels plus ou moins pressants à une mobilisation des Wallons dans la relance de leur économie, risquent de tomber complètement à plat. Mais ces réformes, à leur tour, n'ont de chance d'aboutir sans une lecture au moins partiellement partagée des origines historiques des

1 François PERIN, *La démocratie enrayée, Essai sur le régime parlementaire belge de 1918 à 1958*, Institut Belge de Science Politique, Bruxelles, 1960, p. 12.

2 Jürgen HABERMAS, *L'intégration républicaine*, Fayard, 1998, p. 116.

problèmes de gouvernance. Dans ce but, le présent texte se propose de poser quelques jalons pour une critique de l'économisme impensé qui continue de dominer le discours politique en Wallonie. En 2010 comme en 1960, il s'agit de ne pas seulement penser la société à partir de l'économie, mais de ré-encastrier celle-ci dans une culture, des institutions et une citoyenneté. Si en 1960 la classe ouvrière wallonne se mobilisait pour le fédéralisme et la reconversion de son économie, en 2010, les institutions que cette lutte a produites ne peuvent se contenter d'appeler les Wallons à saisir les opportunités du capitalisme cognitif et à mettre « un peu d'identité » dans le moteur du dynamisme wallon. L'heure est à la redéfinition d'un projet collectif qui fait le lien entre l'économie, l'écologie, le social, la culture et le politique et qui ne se contente plus de rejeter à l'extérieur de la Wallonie, toute la responsabilité des difficultés.

Avertissement

Ce texte n'a été discuté par aucune instance politique de quelque nature que ce soit. Selon la formule consacrée, il s'agit d'une contribution au débat. J'espère que le lecteur critique pardonnera tant le caractère sommaire des synthèses qui l'émaillent, que la prétention assurément excessive dont je fais preuve en m'aventurant sur des thèmes aussi larges.

L'idée m'en est venue durant la campagne pour les élections régionales du 7 juin 2009, lorsqu'à plusieurs reprises a été exprimée l'opinion selon laquelle les questions de gouvernance ne constituaient pas une priorité politique aussi importante que la lutte contre un libéralisme accusé d'être le seul responsable de la crise économique. L'enjeu de ce débat n'était évidemment pas que théorique. Pour les tenants de

cette thèse, il s'agissait généralement de se prémunir contre le risque de voir naître au lendemain des élections une alliance excluant un Parti socialiste alors perçu comme très fragilisé par l'emballement médiatique autour d'un certain nombre d'affaires impliquant plusieurs de ces mandataires.

Entre-temps, on sait ce qu'il en est advenu. Les électeurs wallons et bruxellois ont fait leur choix. Sur cette base, les partis qui composent l'actuelle coalition wallonne ont fait le leur, même si, comme souvent dans un régime de coalitions, certains électeurs n'ont pas manqué de faire savoir qu'ils se sentaient trahis. L'Olivier a rédigé un programme très ambitieux pour « faire face avec rigueur et vigueur à la crise et, parallèlement, (...) faire émerger, en Wallonie et à Bruxelles, une société fondée sur un nouveau modèle dynamique et mobilisateur de développement durable, humain et solidaire ». Dans ce but, le gouvernement wallon a dit vouloir lancer « une dynamique forte de mobilisation collective qui rassemble les énergies de l'ensemble des citoyens et des acteurs socio-économiques, éducatifs et associatifs ».

Cela veut-il dire que le débat sur l'importance relative des enjeux de gouvernance et des facteurs de nature socio-économiques ait été définitivement tranché ? Non, que du contraire. La question reste totalement ouverte, même si dans une certaine mesure l'accord de gouvernement wallon y a au moins en partie répondu, en consacrant un important chapitre aux réformes en matière de gouvernance. Leur nécessité semble donc faire désormais l'objet d'un large consensus. Reste à voir si les intentions partagées seront traduites par des actes et, ensuite, si les comportements politiques en général en seront modifiés.

Ce que je voudrais essayer d'étayer ici, c'est ma conviction que ces réformes n'ont une chance de réellement aboutir que si elles sont remises en perspective ; qu'elles n'ont de sens que par rapport à une société et des institutions déterminées ; que loin d'être secondaires, les enjeux de gouvernance renvoient à une histoire aussi riche que

complexe, qui est à la fois celle de la démocratie, de la Belgique, de la société industrielle, de la Wallonie, de ses acteurs sociaux ; qu'elles sont donc essentielles pour reconstruire un projet de gauche capable de s'intégrer dans le cadre changé d'une société qui doit redéfinir sa prospérité³, si elle veut à la fois respecter les limites écologiques et permettre à chacun de s'épanouir.

Faire l'impasse sur cette histoire nous condamne à ne rien comprendre au présent, à ne pas réunir les conditions de possibilité de la « dynamique sociale » préconisée par le gouvernement wallon. Autrement dit, ignorer les origines historiques, sociales et institutionnelles des problèmes de gouvernance, nous forcerait à vivre sous la dictature de la répétition, sans espoir de voir émerger la dynamique collective dont nous avons besoin comme de pain, du moins autant que des milliards d'euros qu'il faudra investir dans la reconversion complète (c'est-à-dire écologique) de l'économie wallonne.

Et quand je dis « nous », je me situe comme un habitant de Bruxelles né à Eupen en Communauté germanophone, travaillant à Namur et à Bruxelles et « viscéralement attaché » au développement de la Wallonie. Je dis « développement » mais je pourrais tout aussi bien employer le mot « émancipation », voire « autonomie », au sens où l'*autonomie*, d'un point de vue écologiste, est le contraire de l'isolement et se définit par la reconnaissance et l'amplification de ses liens de réciprocité avec ses voisins.

A l'inverse, minimiser l'importance des enjeux de gouvernance et des institutions qui les produisent, au motif qu'elles seraient coupées de la « vraie » vie et des « vrais » enjeux des « vrais » gens, c'est succomber à une forme d'hétéronomie (voire d'aliénation, au sens quasiment clinique du terme) qui incline à débattre de la politique en ignorant tout ou à peu près du cadre réel dans lequel elle se déploie.

³ Voir Tim JACKSON, *Prospérité sans croissance, La Transition vers une économie durable*, Etopia/De Boeck, Bruxelles, 2010.

A titre d'exemples de cette « hétéronomie » ou de cette « aliénation », je prendrais les discussions sur les positions à adopter en matière de sécurité sociale ou de fiscalité qui font plus ou moins carrément abstraction de tout ce que pense, débat, décide à ce sujet quelque 60 % de la population d'un pays à laquelle on se dit par ailleurs « tellement attaché » - avec l'emphase de mise - et dont on commence en général par ignorer la langue.

Au moment où la Belgique est confrontée à une des crises institutionnelles les plus importantes de son histoire, je continue, comme nombre de mes amis flamands, de trouver tout à fait fascinant que la persistance d'un taux de chômage autour de 20% dans la plupart des villes wallonnes comme à Bruxelles suscite moins d'émotion dans les médias francophones que la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Halle-Vilvorde. Car du côté francophone, il faudra aussi finir par se rendre compte que la configuration institutionnelle actuelle n'a pas encore permis de répondre à cette urgence sociale et démocratique de manière réellement crédible.

Il est vrai que le fédéralisme belge a évolué dans le sens d'un cloisonnement des espaces publics. Il a d'ailleurs importé cette méthode du cloisonnement dans les régions, ce qui a pour résultat d'occulter les interdépendances qui continuent de le déterminer tandis que les derniers conflits hérités de l'ancien cadre institutionnel n'en finissent pas d'occuper l'avant-scène.

Tant que nos débats politiques seront marqués du sceau de cette hétéronomie et qu'ils seront dominés par l'ignorance des rapports de forces (notamment démographiques et économiques entre régions), par l'oubli des interdépendances positives et de leurs origines historiques, nous risquons, tout en vivant effectivement en Wallonie et à Bruxelles, de continuer de faire de la politique à « Coucouvilleles-Nuées », comme aurait dit Aristophane.

Gouvernance, lien social et citoyenneté : une perspective historique

La Déclaration de Politique Régionale wallonne conclue en juillet 2009⁴ justifie les réformes en matière de gouvernance par deux grands types de raisons : une raison d'efficacité de l'action publique (une bonne gouvernance est censée garantir une réelle effectivité des politiques publiques, c'est-à-dire d'accomplissement des objectifs fixés) et par ailleurs, une raison de légitimité. La bonne gouvernance doit notamment renforcer la confiance des citoyens envers leurs représentants politiques à un moment où une mobilisation collective est indispensable pour assurer la dynamique dont la Wallonie a besoin. Bonne gouvernance, confiance des citoyens et mobilisation sociale paraissent ainsi indissolublement liées : il ne faut pas attendre que les Wallons s'engagent dans la réalisation d'un projet collectif de développement régional si l'utilisation des deniers publics n'est pas irréprochable. Ou encore, les représentants politiques ne peuvent simultanément se montrer égoïstes et inviter les citoyens à s'engager pour le collectif, surtout en période de crise.

Mais de quel « collectif » s'agit-il ? Qui doit se mobiliser ? Quels exemples illustrent les Wallons sont-ils appelés à imiter pour être de bons acteurs économiques ? Curieusement, les appels à l'histoire semblent amnésiques par rapport à l'histoire récente de la Wallonie. Or depuis au moins cinquante ans celle-ci a été marquée par des luttes et des mobilisations sociales autour de la reconversion de l'économie. Quels ont été leurs résultats et quels liens entretiennent-elles avec les actuels problèmes de mal-gouvernance que veut combattre la Déclaration de Politique Régionale ?

.....
4 « Une nouvelle phase de réformes, visant à renforcer tant l'éthique que l'efficacité des outils publics et de renforcer la confiance entre l'Etat, ses mandataires et les citoyens », Déclaration de politique régionale wallonne 2009-2014

Gouvernance, confiance et participation

L'insistance sur le thème de la gouvernance illustre, comme le dit Moreau-Defarges⁵, l'émergence d'une conception plus « horizontale » du pouvoir et de son exercice, couplée à un renforcement des exigences d'honnêteté posées aux responsables politiques. « Dans un monde pauvre, le politique (l'empereur, le roi) tient et distribue la richesse. Dans des sociétés d'abondance, la richesse étant produite par de multiples sources, le politique est le garant de valeurs, de règles : transparence, honnêteté, équité... ». Autrement dit, dans une société pré-moderne, les gens n'attendent pas de ceux qui détiennent le pouvoir une utilisation honnête des deniers publics (ne fut-ce que parce que la définition du public n'a rien de commun avec celle que nous connaissons aujourd'hui). En revanche, dans les sociétés modernes, il devient de plus en plus intolérable pour le citoyen-contribuable que les politiques confondent leurs propres comptes en banques avec ceux de la collectivité.

La volonté d'améliorer la gouvernance caractériserait dès lors une société où la relation entre les politiques et les citoyens est de moins en moins verticale. Mais cet égalitarisme formel aurait aussi pour corollaire une attente d'implication plus forte des citoyens dans la vie collective et en particulier dans la vie économique. Comme l'explique John Pitseys⁶, « la gouvernance désigne donc une technique de gestion sociale reposant sur la création d'une relation de confiance entre les différents partenaires du processus de décision politique. Cette relation de confiance doit faciliter la coopération entre les acteurs, simplifier leurs transactions, et rendre plus disponibles l'accès aux connaissances et expériences des autres acteurs. Elle permet dès lors de produire une norme plus efficace, mais aussi plus effective puisque les acteurs y consentiraient plus facilement ».

.....
5 Philippe MOREAU-DEFARGES, *La Gouvernance*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, Paris, 2008.

6 John PITSEYS, voir p. 53

Appels à la mobilisation collective et recours à l'histoire

Ce consentement et cette implication des Wallons seraient donc essentiels pour garantir la mobilisation des Wallons dans le redressement de leur économie. Or l'histoire nous apprend que de tels appels ont été nombreux dans l'histoire récente de la Wallonie. Depuis la mise en place des institutions régionales dans les années '70⁷, plusieurs gouvernements en ont lancé. En 2010, ceux-ci apparaissent à la fois aussi pressants que coupés du passé historico-social sur fond duquel ils viennent résonner. Certes, on doit se féliciter de voir que se multiplient les invocations du génie entrepreneurial (à la fois inventif et créatif) wallon pour inspirer la création d'entreprises capables de « saisir les opportunités » qu'offre l'économie actuelle⁸. Mais on ne peut se défaire de l'impression d'une démarche qui s'arrête aux portes de la mémoire des conflits qui ont marqué l'histoire de la Wallonie, au moins depuis la révolution industrielle. La Commission Zénobe créée sous la législature précédente à l'initiative de Jean-Claude Marcourt a ainsi identifié des pistes plus qu'intéressantes « pour une dynamisation durable de la Wallonie ». En prônant une culture de l'ouverture au monde, du développement durable et du changement de valeurs et de mode de vie qu'il implique, la commission invite les Wallons à se réappropriier leur histoire. Celle-ci, dit la Commission Zénobe, se caractérise « par les échanges et le métissage, par une capacité démontrée à l'adaptation et au changement ainsi que par l'inventivité » mais aussi « par de grands traumatismes qui expliquent pour partie nos difficultés récentes ». Visiblement inspirée par les travaux de cette commission, la Déclaration de Politique Régionale (DPR) a proposé de permettre aux Wallons « la réappropriation de leur identité commune, ouverte sur le monde ». Car, dit encore la DPR, « ce n'est pas la taille du pays ou de la région qui détermine sa

7 Marnix BEYEN & Philippe DESTATTE, *Nouvelle Histoire de Belgique, 1970-2000, Un autre pays*, Le Cri Histoire, Bruxelles, 2009.

8 Pour télécharger le rapport de la Commission Zénobe, voir le site de Jean-Claude Marcourt, http://marcourt.wallonie.be/apps/spip2_wolwin/spip.php?article981. Voir aussi la référence à l'histoire industrielle telle qu'elle évoquée par Jean-Yves HUWART, *Wallonie 2.0. Nous étions une puissance économique. Nous pouvons le redevenir !* Le Cri, Bruxelles, 2009.

capacité à jouer un rôle dans un monde globalisé mais la cohérence du projet qui réunit les citoyens sur un socle de valeurs communes et de convictions partagées ». Concrètement, le gouvernement annonce qu'il « soutiendra la production d'outils pédagogiques permettant aux jeunes et moins jeunes de mieux comprendre la Wallonie, leur Région, tant à travers son passé que son projet, ses valeurs et ses atouts ».

Une histoire lisse ou vivante ?

Le nouveau gouvernement régional manifeste donc une volonté de soutenir la mobilisation de la société wallonne en contournant d'une certaine manière la compétence de la Communauté française en matière de programmes scolaires. Mais quel sera le contenu des « outils pédagogiques » et quelle vision de l'histoire wallonne y sera proposée. Une histoire « monumentale » faisant le récit des « grandes réalisations wallonnes », mais évacuant les conflits, les tensions, les échecs ? Une histoire « antiquaire » assurant une forme de respect sacré du passé et refusant toute « utilisation » politique ou encore une histoire « critique », proposant une compréhension du passé, à la fois lucide et engagée, ancrée dans un collectif en construction ? Le débat sur le type d'histoire que nous voulons mobiliser est essentiel, mais aujourd'hui, il faut d'abord commencer par combattre l'organisation de l'amnésie collective à propos de l'histoire wallonne⁹. Invité en août 2009, aux Rencontres Ecologiques d'Été, le président du Mouvement pour le Manifeste Wallon, le dramaturge Jean Louvet, a raconté qu'ayant été invité à prendre la parole devant une assemblée d'étudiants de l'Université de Liège, il avait constaté qu'aucun d'entre eux n'avait jamais entendu parler d'André Renard et encore moins du rôle qu'il avait pu jouer dans l'histoire contemporaine...¹⁰

9 Cette organisation quasiment volontaire de l'ignorance de l'histoire de la Wallonie peut être rapportée à ce que l'écrivain Marc Quaghebeur a désigné sous le terme de « déshistoire » à savoir la construction dans la littérature francophone belge d'une identité en creux, sans lien quelconque avec un passé concret, historiquement et géographiquement situé. Voir Marc QUAGHEBEUR, *Balises pour l'histoire des lettres belges* Bruxelles, Labor (Espace Nord), 2008.

10 Le même résultat est invariablement atteint dans les formations historiques données par Etopia. Du reste, la même méconnaissance se retrouve au niveau de l'histoire de Belgique, si on fait abstraction de la généalogie de la famille royale. Très rares sont les participants qui connaissent par exemple le sens originel de la devise nationale belge « l'Union fait la force ».

Le même constat aurait-il été fait à propos de Théo Lefèvre ou de Paul-Henri Spaak ? C'est possible mais pas certain. Il faut certes interroger la place et les contenus de l'histoire contemporaine de la Belgique dans les programmes de cours d'histoire donnés aujourd'hui dans les écoles francophones. Mais il faut surtout se demander quel rapport « vivant » les Wallons entretiennent aujourd'hui avec leur propre histoire politique et sociale. A lire les appels aux consensus et à la mobilisation lancés depuis tant d'années, on ne sent pas vraiment de désir franc d'affronter les « traumatismes » évoqués par la Commission Zénobe, ne fût-ce que pour tenter de les surmonter. Comme si une société, et en tout cas ses dirigeants politiques, avaient peur de la mémoire conflictuelle que peut encore mobiliser aujourd'hui certaines parties de l'histoire wallonne. Ou alors, de manière certes moins exaltante, comme si les Wallons (et leurs représentants) s'en moquaient éperdument et préféreraient s'endormir dans l'utopie lisse d'une société réconciliée avec elle-même, sans conflits, sans acteurs sociaux organisés collectivement, où les individus, en bons agents économiques capables de « saisir des opportunités » cherchent tout au plus à maximiser leurs profits et éventuellement, par le biais d'une main invisible – par ailleurs de plus en plus fantomatique –, les profits collectifs.

Pour une histoire écologique de la société industrielle en Wallonie

Car, insistons-y, les appels à la mobilisation générale, tout comme les réformes de la gouvernance wallonne ne pourront être éventuellement efficaces que si nous comprenons qu'ils s'inscrivent dans une société qui a été produite par une histoire déterminée, sans la connaissance minimale de laquelle, le présent, comme l'a écrit François Perin, est proprement incompréhensible. D'un point de vue écologiste, on ne peut en l'occurrence comprendre la situation de la Wallonie en faisant abstraction de l'empreinte durable que la société industrielle y a laissée. Une telle histoire « écologique » de la société industrielle en Wallonie reste sans doute

encore à produire¹¹, même si certains de ses pans en ont déjà été écrits¹². Elle pourrait raconter l'évolution de l'interaction entre une société, ses groupes sociaux, ses techniques et son environnement (compris au sens large de son environnement naturel et spatial). Sans prétendre aucunement vouloir écrire l'histoire à la place de ceux dont c'est la profession, le récit pourrait décrire comment en deux siècles a émergé une société marquée par la surexploitation de sa classe ouvrière comme de ses ressources naturelles (de sa forêt, de son charbon¹³) et par la destruction systématique de ses paysages, tout en développant un type spécifique de technique, de culture, d'institutions et de socialité venant à la fois reprendre et transformer celles héritées de la période pré-industrielle. On y verrait se succéder une démocratie libérale très en avance sur son temps, mais excluant les vrais producteurs de sa richesse, l'organisation de ces mêmes producteurs pour leur émancipation par la conquête du suffrage universel et par la mise en œuvre pratique de leur solidarité quotidienne, la bureaucratisation et l'enlisement d'une partie des mouvements ouvriers dans des pratiques bureaucratiques et clientélistes, le refus d'une variante particulièrement rapace de capitalisme d'assumer la plupart de ses responsabilités, la désorientation, le conservatisme

11 Selon Alain Lipietz, appliquée aux sociétés humaines, l'écologie devient politique (de manière comparable à l'économie politique). Elle étudie alors les interactions entre les sociétés, les individus et leur environnement pris au sens large et elle doit être distinguée de l'écologisme qui est en quelque sorte l'« idéologie verte », à savoir l'ensemble des valeurs et des mouvements sociaux pour lesquels les écologistes s'engagent. Voir Alain LIPIETZ, *Qu'est-ce que l'écologie politique ?*, La Découverte, 2003.

12 Voir notamment HASQUIN Hervé, dir., *La Wallonie, el pays et les hommes, Histoire – économies – sociétés*, t.2, De 1830 à nos jours, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1980.

13 Voir par exemple l'étude de Paul-Marie BOULANGER, « Chronique d'une mort économique annoncée : l'évolution des activités et des structures industrielles du Borinage, A.D.R.A.S.S., Mars 1999. L'auteur y réunit des matériaux pour tenter de comprendre pourquoi l'exploitation du charbon dans cette région n'a donné lieu à aucune diversification, pas même sidérurgique. Entre 1829 et 1961, entre 480 et 500 millions de tonnes de charbon en ont été extraites dans des conditions socialement épouvantables. E, 1954, il y restait des réserves exploitables estimées à quelque 800 millions de tonnes. Si le mouvement ouvrier y a joué un rôle central dans la conquête du suffrage universel et dans le développement d'un monde coopératif d'une richesse exceptionnelle, en revanche aucune activité industrielle de rechange n'a été développée. Paul-Marie Boulanger conclut son analyse en citant ce que Mumford écrivait en 1950 à propos du capitalisme carbonifère dans son « Technique et civilisation » (Editions du Seuil, Paris, 1950). « L'humanité se conduisit comme un héritier pris de boisson. Et les dommages pour la civilisation engendrés par la supériorité des nouvelles habitudes d'exploitation destructrice et désordonnée subsistèrent, que la source d'énergie disparût ou non. Les résultats du « capitalisme carbonifère » : morale diminuée – désir d'obtenir quelque chose pour rien – mépris de l'équilibre entre la consommation et la production – habitude de saccager, comme si les débris faisaient partie d'un environnement humain normal – ces résultats sont de toute évidence funestes ». Par ailleurs, dans le même ordre d'idées, il faudrait aussi sans doute relire le fameux texte d'Ivan ILLICH, « Energie et équité » qui fait le lien entre l'exploitation des hommes et l'exploitation des ressources non-renouvelables : « Plus que la soif de carburant, c'est l'abondance d'énergie qui mené à l'exploitation ».

voire l'aveuglement des élites, les multiples cloisonnements internes d'une société, les traces de la technique sur les hommes comme sur la nature... Ce pourrait être aussi et surtout le récit d'une course-poursuite en apparence interminable entre le passé et l'avenir, où ce qui paraissait porter l'avenir devient parfois trop vite dépassé, comme la reconversion toujours à commencer et à recommencer d'une économie tardant à se réconcilier avec ses générations futures. Ce serait aussi le récit d'un processus d'autonomisation, de recherche de cohérence et de cohésion autour d'une culture à laquelle on ne reconnaîtrait que trop lentement la place centrale qui lui revient dans le projet collectif...

L'hiver 60 et la critique d'une politique de très court terme

Mais pour ce qui concerne le présent exposé, on se contentera de revenir sur des événements dont ce sera le cinquantième anniversaire à la fin de 2010. Ceux-ci, bien qu'ayant marqué une inflexion majeure dans l'histoire de la Wallonie et, au-delà, dans celle de la Belgique, semblent être largement tombés dans l'oubli, tout comme la figure d'André Renard, qui y joua un rôle central¹⁴. Ce qu'on a appelé « les événements de l'hiver '60 », leur signification dans le contexte de l'Etat belge de l'époque, leurs conséquences et leurs prolongements politiques à long terme, permettent pourtant de saisir aujourd'hui un pan central de l'histoire de la Wallonie et de problématiser le lien entre les thématiques de la gouvernance et du lien social. Il ne s'agit évidemment pas de dire que les problèmes actuels de gouvernance sont le résultat des grandes grèves, mais, au contraire, de suggérer – au risque de l'anachronisme – que le mouvement social qui s'y est manifesté a tenté de s'opposer en quelque sorte à la « mauvaise gouvernance » de l'époque, qu'elle soit le fait des responsables politiques ou économiques. Il s'agit aussi de voir que la réponse proposée par le

¹⁴ Tout comme le nom d'André Renard est largement étranger aux générations nées à partir des années '60, on constate auprès des mêmes publics évoqués plus haut que cette dernière année est généralement associée au seul souvenir de l'indépendance du Congo, qui semble avoir davantage retenu l'attention des enseignants en histoire que le mouvement social de l'hiver '60-61.

mouvement ouvrier wallon à cette « mal-gouvernance » a connu une histoire qu'il importe de connaître un minimum pour comprendre que la reconversion de l'économie wallonne n'est pas seulement affaire de volontarisme ou d'opportunisme.

Le 20 décembre 2010, cela fera en effet tout juste cinquante ans que, de Verviers à Mons, les travailleurs du vieux sillon industriel wallon auront mené l'une des plus longues grèves de l'histoire sociale belge¹⁵. Le motif du mouvement fut le lancement par le gouvernement social-chrétien-libéral d'un plan d'économies dans les dépenses des services publics et de la sécurité sociale. Aujourd'hui, on ne manque pas d'être encore frappé, non seulement par la dureté du conflit, son caractère quasiment insurrectionnel, la brutalité de la réaction de l'Etat belge marquée par l'usage de la force armée, l'arrestation de syndicalistes, mais aussi par la division du mouvement syndical, entre chrétiens (dont seulement une partie rejoindra le mouvement) et socialistes, entre travailleurs flamands et wallons d'autre part... Tentant d'expliquer à chaud la force et la soudaineté du mouvement, le sociologue Maurice Chaumont écrira en février 1961 dans la Revue Nouvelle que « l'état de malaise qui s'est ainsi amplement donné cours tient, (...), à deux phénomènes qui ont révélé, dans les domaines politique et économique, les effets d'une politique de très court terme centrée sur le maintien de ce qui est¹⁶: la crise charbonnière¹⁷ d'une part, la crise congolaise d'autre part ».

Le fédéralisme et les réformes de structures

Autrement dit, si les travailleurs wallons se sont mobilisés en masse pendant l'hiver '60, cela aurait d'abord été parce qu'ils s'inquiétaient de l'incapacité apparemment totale de leurs responsables à leur ouvrir

¹⁵ Jean NEUVILLE-Jacques YERNA, Le choc de l'hiver '60-61, Les grèves contre la loi unique, POL-HIS, Bruxelles, 1990.

¹⁶ Nous soulignons ce passage de l'article de Maurice CHAUMONT, « Eléments d'une analyse sociologique des grèves », La Revue Nouvelle, Mars 1961.

¹⁷ Du point de vue écologiste, cette crise est une étape importante dans la mesure où elle a pour fond le lancement d'une politique européenne de l'énergie marquée notamment par le lancement du programme nucléaire, tout imprégné de l'utopie productiviste d'une source d'énergie aussi inépuisable que domesticable.

des perspectives d'avenir. Quelques mois plus tôt, l'indépendance du Congo avait été accordée dans une impréparation générale. De la même manière, la crise charbonnière avait « mis à jour les effets d'attitudes politiques conservatrices (empêchant) la reconversion des structures industrielles et de la main-d'œuvre dans ces secteurs ». Mais le mouvement ne fut bien sûr pas seulement marqué par une sorte de volonté d'avoir de « meilleurs patrons » et de meilleurs gouvernants, plus efficaces, plus soucieux de leur responsabilité à l'égard des travailleurs de leurs entreprises et au-delà, de leurs régions. En Wallonie, une partie de la FGTB, emmenée par la Centrale des Métallurgistes, elle-même animée par la figure aussi emblématique que charismatique d'André Renard, vit une occasion unique de réaliser ce qu'en 1954, le Congrès de la FGTB avait appelé les « réformes des structures »¹⁸. Sans entrer dans le détail d'une discussion idéologique qui passionnera la gauche belge pendant plusieurs décennies, ce projet alliait une forte dimension anti-capitalistique (de critique de la propriété privée des moyens de production) à un souci de réformer l'économie de manière à la rendre plus efficace pour toute la société. Au cours de l'hiver '60, il s'agissait en l'occurrence de trouver une réponse publique (étatique) au lâchage en cours de la grande industrie wallonne par les holdings privés belges qui en contrôlaient encore de larges pans et en particulier dans la sidérurgie¹⁹. André Renard associait indissolublement la dimension socialiste et la dimension régionale. « On nous a fait croire à la percée socialiste en Flandre. Il suffit de voir les chiffres. Pour moi, le combat reste entier mais je choisis le meilleur terrain et les meilleures armes. Pour le moment, le meilleur terrain et les meilleures armes sont en Wallonie, la meilleure route passe par la défense des intérêts wallons. Je suis en même temps socialiste et wallon et j'épouse les thèses wallonnes parce qu'elles sont socialistes »²⁰.

18 BASTIN-YERNA, op. cit. pp. 45-62.

19 Le projet de lancement d'une sidérurgie maritime en Flandre est alors perçu en Wallonie comme une véritable trahison.

20 R. MOREAU, 1984, *Combat syndical et conscience wallonne, du syndicalisme clandestin au Mouvement populaire wallon (1953-1963)*, Bruxelles-Charleroi-Liège, Institut J. Destrée-Vie Ouvrière-Fondation A. Renard, p.119.

Convergence et dissociation des logiques du « renardisme »

Dans un ouvrage malheureusement quasiment introuvable²¹, les sociologues Bernard Francq et Didier Lapeyronnie ont expliqué comment à l'époque, une partie du syndicalisme wallon s'engage dans la construction d'un projet global, alliant une logique de classe, une logique de modernisation de l'Etat et une logique de défense régionale. A partir des grèves de 60, la dimension populaire (de défense du « peuple wallon » par rapport à ses oppresseurs présumés de l'époque : le capitalisme et l'Etat belge) se substitue de plus en plus à la logique de classe²². Ce projet, le « renardisme » sera porté par le « Mouvement Populaire Wallon » (MPW) créé au lendemain de l'hiver '60 et qui survivra quelque temps au décès prématuré de Renard en 1962. D'abord marginalisé à l'intérieur de la famille socialiste encore unitaire, le MPW sera présent dans les mobilisations wallonnes des années '60 et notamment contre le rattachement des Fournons à la province du Limbourg, suite à la fixation de la frontière linguistique en 1962.

Rédigé dans les années '80 sur la base d'une enquête sociologique de longue durée menée parallèlement à Flémalle et à Seraing, « Les deux morts de la Wallonie sidérurgique » permet de voir comment ce mouvement social a imprégné en profondeur son environnement social, marqué par ce qu'on appelé « les forteresses ouvrières » (la ville de Seraing par exemple) avant de se déliter dans les années '80 sous les coups de la crise de la sidérurgie wallonne qui passe de 1975 à 1985 de 65.000 travailleurs à 35.000 travailleurs.

Une fois encore, comme en 1960, la crise a complètement surpris les responsables économiques et politiques. En 1974, alors que l'embargo décrété par les pays exportateurs de pétrole fait flamber le

21 Bernard FRANCO et Didier LAPEYRONNIE, *Les deux morts de la Wallonie sidérurgique*, Ed. Ciaco, 1990.

22 En mai 1985, Jean-Maurice Dehousse illustre bien le paroxysme de cette évolution avec sa formule célèbre : « je me sens plus proche d'un entrepreneur wallon que d'un syndicaliste flamand ». Cité par BEYEN et DESTATTE, op.cit. p. 243.

prix de l'énergie, les patrons sidérurgistes belges²³ en sont encore à croire que la croissance des exportations d'acier suffira à compenser la hausse des cours de l'or noir. Mais ils doivent très vite déchanter. Les handicaps concurrentiels dont souffre la sidérurgie wallonne sont énormes. Ses pertes prenant des proportions de plus en plus insupportables, l'Etat est appelé à la rescousse. En 1978, le ministre socialiste de l'Economie, Willy Claes, lance un plan de sauvetage qui réalise de facto une partie du programme des réformes de structures, en faisant entrer l'Etat belge dans le capital de Cockerill. Mais l'euphorie est de courte durée. Les années '80 sont en effet marquées par l'approfondissement de la crise sidérurgique et par sa restructuration drastique opérée par Jean Gandois. Celui-ci parvient à la redresser au prix de fortes restructurations et notamment de la fermeture de la toute nouvelle usine VALFIL. En 1986, le manager français dira avoir fait gagner 25 ans à la Wallonie, pour lui permettre une reconversion compensant la réduction inéluctable de sa taille²⁴. Mais même si son poids reste très important, tant en termes de chiffres d'affaires que d'emplois, la sidérurgie perd sa place symbolique dans l'économie wallonne. Comme le décrivent encore Francq et Lapeyronnie, on assiste à l'accélération de la dissociation des logiques d'action que le Renardisme avait un moment prétendu unifier.

23 Bernard FRANCO et Didier LAPEYRONNIE, op. cit. p. 124.

24 Interrogé au terme d'une conférence qu'il avait donnée le 17 novembre 1983 à Anvers sur ce qui resterait de la sidérurgie wallonne dans 25 ans, il répondit « A mon avis, pas grand-chose. Mais si nous gagnons ces 25 ans, nous avons le temps de réaliser un vrai projet industriel pour la Wallonie et de créer une situation économique nouvelle qui permettra à la Belgique d'éviter des affrontements dramatiques dans son évolution historique. Sauver COCKERILL SAMBRE, ça ne veut pas dire maintenir pendant 50 ans une sidérurgie wallonne glorieuse, ça veut dire, tenir sans pertes importantes le plus longtemps possible, en continuant à moderniser puis, arriver, d'ici 25 ou 30 ans, à une sidérurgie beaucoup plus petite mais sans drame économique, sans drame social, et avec une véritable reconversion régionale ». Cette déclaration déclencha à l'époque une tempête de protestations, le journaliste Paul Goossens, le traitant de « militant de l'économie libérale » dans les colonnes du quotidien De Morgen. Voir Jean GANDOIS, Mission acier, mon aventure belge, Duculot, Paris-Gembloux, 1986, p. 86. Près de 30 ans plus tard, ce livre donne une idée assez cruelle de l'état de la sidérurgie wallonne à la fin du XXème siècle et des responsabilités collectives qui y conduisirent.

Crise de l'état régulateur dans une économie extravertie

A la même époque, la région wallonne se voit enfin progressivement dotée d'instruments économiques autonomes, même si les moyens qui doivent venir de l'Etat belge ne suivent pas toujours²⁵. En 1986, l'ancêtre d'Etopia, le CEFE (Centre d'Education et de Formation en Ecologie) publie une étude²⁶ consacrée à la crise et aux politiques industrielles en Wallonie, dans laquelle il constate que l'initiative économique publique, « voyant pleinement le jour après plusieurs dizaines d'années de débats acharnés, il aura suffi de quatre ou cinq années pour la retrouver dans l'impasse ». A l'époque, la raison de cette désillusion est double. La première est internationale et tient à la nature de la crise qui – dans la foulée de l'explosion des prix du pétrole en 1974 – s'abat sur l'ensemble des économies industrialisées. Le compromis fordiste (qui proposait de nourrir la croissance par la hausse parallèle des salaires et de la productivité) s'enraye. Les mesures keynésiennes de relance par les dépenses publiques échouent à restaurer la croissance et creusent les déficits publics. Le CEFE décrit comment cet échec permet ce qu'il appelle « la fuite en avant libérale » marquée par la montée de l'insistance sur la compétitivité dans une économie de plus en plus internationalisée. Selon les écologistes de l'époque, le problème du tissu industriel wallon est qu'il est effectivement très vieux et qu'il résiste mal à la compétition, alors que la région est très dépendante de ses exportations. En réponse, le CEFE prône la mise en œuvre d'une politique de développement rejetant cette extraversion. Il plaide en faveur du développement de « filières » notamment dans le domaine de l'énergie, de l'eau, du bois, en vertu d'une philosophie de développement autocentré qui est encore aujourd'hui totalement d'actualité... Mais pour y parvenir, encore faudrait-il que l'initiative économique publique qui se met alors en place soit orientée en fonction de priorités claires, et non plus seulement vers ce que

25 Marnix BEYEN et Philippe DESTATTE, op. cit. pp. 233-236.

26 De la croissance au développement, Approche écologiste de la crise et des politiques industrielles en Wallonie, CEFE, 1986.

Maurice Chaumont appelait en 1961 « la défense de ce qui est ». Et c'est à ce niveau que se situe la seconde raison de la désillusion des années '80, en l'occurrence dans l'incapacité à penser une stratégie globale de reconversion qui ne se concentre plus sur le sauvetage ou le développement de l'industrie lourde mais qui cherche à ré-encadrer un projet économique dans une société wallonne qui est de moins en moins une société industrielle, du moins au sens du XIX^{ème} et de la première moitié du XX^{ème} siècles.

L'occasion manquée d'une politique économique autocentrée

La SDRW (Société de Développement Régional Wallon) composée de manière paritaire de représentants syndicaux et patronaux recevra bien la mission d'élaborer une stratégie économique globale au niveau wallon. Mais, rapporte encore le CEFÉ, son autonomie totale à l'égard du gouvernement ne lui vaudra que des ennuis. Quelques années plus tard, son directeur, René Schoonbrodt (par ailleurs fondateur de l'ARAU) écrira que « dès 1975, la volonté de contrôler étroitement la SDRW est un leitmotiv qui hante surtout les milieux socialistes »²⁷. A partir de 1979, la SRIW (Société Régionale d'Investissement de Wallonie) prendra son relais. Le poids du politique y sera encore plus important, constateront alors les écologistes : « non seulement la volonté d'autonomie des responsables de la SRIW fut vaine, mais en plus, les portefeuilles qu'elle est amenée à gérer sont majoritairement dirigés vers des secteurs en déclin ». Autrement dit, l'initiative économique publique s'enlise dans la partitocratie et « la défense de ce qui est ». « L'absence de projet politique en matière économique est compensée par une politisation aiguë dans les nominations au sein des structures de l'initiative économique publique, ainsi que par une concurrence absurde entre ces structures. Le manque de rigueur dans la gestion, la bureaucratie à outrance, la politisation à courte vue permanente dans les décisions, tout cela a hypothéqué lourdement la capacité d'agir », écrit encore le CEFÉ. Cet échec dans

.....
²⁷ René SCHOONBRODT, Faut-il vraiment supprimer la SDRW, Revue Nouvelle, février 1983, pp. 163-170.

la gestion publique (étatique) de l'économie ouvre dès lors la voie au discours néo-libéral sur la compétitivité à tout crin, très éloigné de l'idée d'un développement endogène. Des occasions historiques sont aussi manquées, comme celle de la création à Charleroi d'une Société pour l'Isolation Thermique. Lancée à l'initiative du secrétaire d'Etat à la région wallonne, Philippe Maystadt, pour organiser le marché de l'isolation en Wallonie, le projet doit être abandonné en raison de l'opposition de la chambre patronale de la construction et parce que le PS lui préfère une relance sélective de la construction par des avantages et subsides au secteur privé. Il est vrai qu'à cette époque, le Parti socialiste commence à changer d'attitude par rapport à l'initiative économique privée²⁸ en effectuant son tournant de la « rigueur » comme la plupart des autres partis socialistes européens. En Wallonie comme en France, la crise de l'Etat régulateur débouche sur un rapprochement entre socialisme et libéralisme économique.

Les deux « Wallonie »

La dissociation des logiques d'action du renardisme se manifeste notamment par le fait que des mobilisations qui ont échoué à un niveau global ou régional, se poursuivent plus prosaïquement au plan communal dans la compétition pour les subsides et les investissements étrangers. La fin du XX^{ème} et le début du XXI^{ème} sont ainsi marqués par ce que les auteurs du dernier tome de la Nouvelle Histoire de Belgique appellent la coexistence de « deux Wallonies »²⁹, l'une qui n'en finit pas de sortir du XIX^{ème} et de la révolution industrielle et l'autre qui s'efforce de prendre pied dans le XXI^{ème} siècle. C'est à la fois l'époque de ce que Jean-Yves Huwart a appelé « le second déclin de la Wallonie » et celle d'une société qui veut se mobiliser pour son entrée dans la société de la connaissance. Malgré les nouvelles compétences que les réformes institutionnelles leur ont octroyées, les gouvernements wallons des années '90 ne parviennent pas à empêcher un approfondissement de la dégradation de la situation

.....
²⁸ Claude DEMELENNE, Guy SPITAELS, Le socialisme du possible, changer la gauche, Labor, 1985.

²⁹ BEYEN & DESTATTE, op. cit. page 276

économique wallonne³⁰. En novembre 1997, le gouvernement wallon adopte – à mi-législature – une Déclaration de Politique Régionale Complémentaire (DPRC) qui entend délaissier « une gestion insulaire et au jour le jour »³¹. Les constats d'une action publique wallonne encore trop cloisonnée, engluée dans le sous-localisme sont de plus en plus partagés. De 1997 à 2009, de la DPRC au Plan Marshall 2. Vert en passant par le Contrat d'Avenir et le Contrat d'Avenir Actualisé, les appels aux mobilisations transversales vont se multiplier, montrant que les responsables wallons commencent de plus en plus à concentrer leurs priorités et à tenter de sortir de la seule défense de « ce qui est »³².

La coupure culture/économie en débat

Les années '90 seront également marquées par la mobilisation des enseignants et des étudiants qui veulent obtenir davantage de moyens pour un enseignement qu'ils jugent insuffisamment financé et donc injustement victime de mesures d'économies. Ces mobilisations – qui adressent des demandes de refinancement au niveau fédéral – attestent à la fois de la difficulté des Wallons et des Bruxellois à se rendre compte de la réalité des rapports de forces au niveau belge (notamment au niveau des ressources financières des entités fédérées), de la difficulté de prendre à bras le corps ce qu'il faut également appeler les problèmes de gouvernance dans l'enseignement francophone³³ et surtout de la coupure persistante entre les politiques culturelles et les politiques

30 Cette prise de conscience ne vient pas d'abord des gouvernements wallons qui ont tendance, au moins jusqu'à la fin des années 2000 à refuser la réalité d'une poursuite du recul de la part relative de l'économie wallonne dans l'économie belge. Il est probable que par ailleurs, la pression des partis flamands dans le sens d'un renforcement de la réforme de l'Etat et singulièrement de l'autonomie fiscale, ait contribué à cette mobilisation. A cet égard, voir Benoît LECHAT, La généalogie fantomatique du Plan Marshall, La Revue Nouvelle, Novembre 2005. Cette approche a cependant été contestée par la revue Toudi et par Yves De Wasseige, selon lesquels la Wallonie est sortie de son déclin depuis 1986. Yves DE WASSEIGE, Reconnaître le développement économique de la Wallonie, dans TOUDI, Janvier-Février 2001, p.9

31 Michel LEBRUN cité par DESTATTE & BEYEN, op. cit. p. 274.

32 Avec BEYEN et DESTATTE (p. 218), il faudrait bien sûr nuancer et affiner en montrant notamment que, dès la mise en place du Conseil Economique régional, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Terwagne sur l'expansion économique, il y a une préoccupation de création de quelques secteurs de pointe. Le 25 juin 1970, Fernand Delmotte, le secrétaire d'Etat à l'économie régionale, cite l'énergie, la pétrochimie, l'automobile, l'aéronautique... Mais de la préoccupation à la réalisation, le passage semble avoir eu quelque peine à se produire...

33 Voir VANDENBERGHE, Décrochage francophone en termes de capital humain, La question de la gouvernance, Econ-UCL, septembre 2007.

économiques, matérialisée par la répartition des compétences entre les régions et la Communauté française de Belgique. On décrira sans doute un jour comment ce découpage institutionnel a simultanément entretenu et illustré une coupure de nature « culturelle » (avant d'être institutionnelle) sur la place de l'éducation et plus largement de la culture dans la société, entre les tenants de la priorité à l'économique (alors encore très marqué par l'ancien imaginaire industriel et peu ouvert à l'émergence d'une économie de la connaissance) et les tenants de l'investissement dans l'éducation. On y reviendrait notamment sur les tensions apparues au sein du monde syndical entre d'une part les organisations interprofessionnelles, les centrales industrielles et les centrales enseignantes, les premières reprochant aux secondes de soutenir un « enseignement qui coûte trop cher », les secondes reprochant aux premières de ne pas vouloir investir dans la priorité des priorités d'une société³⁴. Cette description pourrait aussi montrer comment la prise en compte de plus en plus large des enjeux de la société de la connaissance et notamment des nécessaires investissements en matière de recherche et d'innovation font aujourd'hui peut-être partiellement fausse route, en amenant parfois à confondre les universités avec des écoles professionnelles³⁵ chargées de former à un métier, alors que leur vocation première est de développer et de transmettre le savoir en dehors de toute finalité instrumentale déterminée à l'avance.

Au milieu des années 90, ce débat eut bien lieu dans le cadre des Assises de l'enseignement arrachés par le mouvement étudiant. A posteriori, on peut sans doute regretter que celui-ci n'ait finalement qu'en partie réussi son ancrage régional, de sorte que la discussion sur l'avenir de l'école est restée coupée des autres compétences politiques. Pourtant, dès le 15 septembre 1983³⁶, dans le « Manifeste pour la Culture wallonne », une série de créateurs et d'intellectuels wallons

34 Pierre BOUILLON et Benoît LECHAT, « Enseignement, de la grève à la négociation », EPO, Bruxelles, 1991.

35 Il faudrait en l'occurrence mettre en parallèle la manière dont les universités wallonnes et bruxelloises ont été de plus en plus mobilisées dans la mise en œuvre d'un savoir « instrumental » au service de l'économie et de la croissance économique et le désintérêt relativement persistant dont souffrent les filières techniques et des sciences dites « dures ».

36 BEYEN et DESTATTE, op.cit. p. 310., voir aussi <http://www.toudi.org/toudi/manif.html>

avaient insisté sur l'importance de la culture dans la mobilisation de la société wallonne, tout en affirmant ne pas se reconnaître dans la Communauté française, l'institution qui en avait la compétence. La peur de la division entre Wallons et Bruxellois face à une Communauté flamande de plus en plus revendicatrice explique au moins partiellement la difficulté à mener ce débat fondamental de manière sereine, sans commencer d'emblée par les affrontements sur les questions institutionnelles et singulièrement sur la question de la régionalisation des compétences culturelles au sens large.

Inversion de tendance et survivance de vieux fantômes

Dès la fin des années '90, les responsables politiques wallons ont donc commencé à afficher de plus en plus clairement une volonté de changer la gouvernance de la politique wallonne, en sortant progressivement d'une politique du saupoudrage – intrinsèquement conservatrice – pour tenter de réduire la dispersion des priorités politiques et lancer des processus plus ouverts à la participation des acteurs de la société wallonne. Mais parallèlement, l'actualité médiatico-judiciaire a donné un retentissement croissant à une série d'infractions commises par des mandataires publics, notamment dans la gestion des sociétés de logement social. Ce qui a été ainsi mis en lumière à partir de 2005, ce ne sont plus tant des pratiques de corruption (comme dans le cadre des affaires Agusta et Dassault qui ont émaillé les années '90 et débouché sur des réformes du financement des partis), mais des pratiques que la législation française désigne bien par la qualification d'« abus de biens sociaux ». Si le système médiatique, de plus en plus dominé par une tendance à traiter l'information politique sous l'angle du fait divers, s'est surtout concentré sur un traitement « individuel » de ces comportements (évoquant dans le meilleur des cas, un manque d'éthique de la part des représentants politiques), il y a eu en définitive peu d'éclairage sur les logiques sociales et institutionnelles qui les expliquaient, notamment pour faire le lien entre

le sous-localisme, le clientélisme et toutes les dérives politiques qui mènent à la domination de l'intérêt général par des intérêts limités, qu'ils soient privés ou partisans.

De la gouvernance à la prospective

Cette esquisse historique largement fragmentaire et incomplète permet de dégager en négatif quelques composantes de ce que pourrait être une « bonne gouvernance » wallonne, en prise sur les attentes collectives pas nécessairement homogènes de sa société. Au-delà de l'éthique individuelle des représentants politiques, de leur respect des législations et de leur engagement au service de l'intérêt général qui doivent garantir la confiance entre les citoyens et leurs représentants, la courte histoire de la région wallonne est marquée par une tentative d'arrachement à ses spécificités locales et partisans. Cette persistance de modèles d'action archaïques a souvent été de pair avec une forme de conservatisme (« la défense de ce qui est »), empêchant l'émergence d'un projet global pourtant réclamé par les mouvements sociaux – et en l'occurrence par le mouvement ouvrier – pour permettre la reconversion et tout simplement l'ouverture de perspectives d'avenir. En définitive, la qualité politique qui semble le plus avoir fait défaut en Wallonie, c'est la capacité à projeter une société dans son avenir. La bonne gouvernance n'apparaît alors plus seulement comme l'art de la bonne gestion, à assurer au jour le jour, mais plus fondamentalement comme l'art de l'organisation sociale de la prospective. Celle-ci ne peut être seulement l'affaire de quelques technocrates planificateurs plus ou moins éclairés, voire d'entrepreneurs privés capables de « sentir » les opportunités économiques à saisir dans la compétition mondiale, mais elle doit être la tâche d'une société démocratique capable de « travailler » ses divisions, pour reprendre le vocabulaire psychanalytique. En ce sens, cinquante ans après l'hiver '60, la première réforme de structure à faire en Wallonie pourrait bien être de développer la mobilisation de la capacité prospective de son parlement, au sens où la prospective

n'est pas un exercice de « prévision » mais bien de « construction » et de « négociation » collective de l'avenir³⁷.

Redéfinir la prospérité en Wallonie et au-delà

Il en effet est plus que probable que les prochaines années nous démontrent à quel point la prospective est à la fois une activité sociale (et politique) et une activité qui doit porter sur le développement du lien social. Depuis l'éclatement de la crise financière en Europe à l'automne 2008, l'interconnexion des crises économique, sociale et écologique, montre à quel point, c'est notre modèle global de société et de développement qui est en cause. Il ne s'agit plus seulement de concilier l'écologie et l'économie (de reconvertir l'économie dans un sens écologique, c'est-à-dire de parvenir à une économie sans carbone d'ici le milieu du siècle), mais aussi plus profondément de redéfinir la notion de prospérité³⁸. Plus ou moins consciemment, nous nous rendons compte qu'elle reste aujourd'hui structurée par le besoin d'une croissance illimitée de la consommation de biens matériels qui nous conduit droit dans le mur, socialement, humainement et écologiquement. Il ne s'agit donc plus seulement de « produire autre chose, autrement », mais de construire une tout autre économie, qui donne la priorité à la production de « liens » sur celles de biens et qui définit la richesse notamment par le développement d'une participation sociale, basée davantage sur l'échange égalitaire que sur la dépendance, la soumission ou l'exploitation. Autrement dit, entre la gouvernance, la prospective et l'utopie, il y a un lien qui est probablement appelé à se développer, sans doute beaucoup plus vite qu'on ne le croit. La production d'une telle mobilisation ne pourra se faire indépendamment des nombreuses dynamiques sociales qui ont émaillé la courte histoire de la Wallonie, ni au-delà, en faisant abstraction du contexte plus large, qu'il soit belge ou européen. Cette

.....
³⁷ Cela reviendrait en quelque sorte à valoriser, à prolonger et à amplifier tout le travail mené à bien par l'Institut Jules Destrée depuis 1987 dans le cadre de ses congrès « La Wallonie au futur ». Voir http://www.wallonie-en-ligne.net/wallonie-publications/Wallonie-Futur-1_Index.htm

³⁸ Tim JACKSON, op cit.

discussion devra commencer par une critique qui ne se limite pas à dénoncer la responsabilité du capitalisme mais qui porte aussi sur l'échec des réponses politiques (publiques) qui ont été apportées à la crise de l'industrie wallonne.

Gouvernance et lien social : dimensions institutionnelles et sociales

Les enjeux de gouvernance ne peuvent donc se comprendre en dehors du contexte historique dans lequel ils émergent. A son tour, ce contexte est déterminé par les institutions, leur structure comme leur mode de fonctionnement et celles-ci sont également marquées par la société qui les a produites. Une traversée historique très sommaire de l'histoire récente de la Wallonie a donné en négatif quelques traits de ce que devrait être une « bonne gouvernance ». On l'a vu, ce dont la Wallonie a besoin pour assurer sa reconversion (outre de moyens financiers), c'est à la fois d'assurer la confiance entre les citoyens et la politique (pour créer la mobilisation collective qu'invoquent constamment les gouvernements wallons quasiment depuis la création de la région), c'est aussi de mettre efficacement en œuvre les objectifs que la politique se donne. Cette exigence d'efficacité (et non « accessoirement » de justice...) s'étend d'ailleurs à la capacité du politique à aider la société à anticiper les évolutions auxquelles elle est soumise. La bonne gouvernance doit donc au moins mobiliser ces deux dimensions de la confiance et de l'efficacité de l'action publique, chacune étant prise dans un sens très large³⁹.

Le programme d'Ecolo en matière de gouvernance évoque trois grands types de phénomènes de nature à saper ces objectifs de confiance (d'une légitimité qui ne se réduit pas à celle découlant du suffrage

.....
³⁹ En septembre 2008, lorsqu'Ecolo réclamait un « plan Marshall des pratiques politiques et de la gouvernance », le parti vert soulignait qu'« à chaque fois qu'un dossier est traité indûment avant un autre, qu'une entreprise obtient un marché sans le mériter, que des dépenses somptuaires sont réalisées, que des agents et agents du service public ne sont pas respectés, c'est l'efficacité de nos institutions qui est remise en cause, et par-delà la faisabilité de tout projet politique quel qu'il soit qui s'en voit compromise ».

universel) et d'efficacité : « le clientélisme et le règne des passe-droits (qui) dominant encore trop souvent le fonctionnement des institutions publiques ; la dispersion du pouvoir entre une multiplicité d'acteurs publics entraîne, dans une série de secteurs, une concurrence stérile et une déperdition des ressources; les conflits d'intérêt et les concentrations d'influence ont été érigés en mode habituel de conquête et d'exercice du pouvoir à un trop grand nombre d'endroits ». En substance, les problèmes de gouvernance seraient le résultat (notamment en Wallonie) de l'action croisée du clientélisme et du sous-localisme, ces deux maux se renforçant l'un l'autre et se retrouvant à la base d'autres comportements préjudiciables comme le lotissement partisan des administrations, les confusions d'intérêts particuliers (partisans) et publics. Mais avant cela, il faut aussi se poser la question de savoir, si le système démocratique belge ne rend pas par lui-même difficile un exercice du gouvernement qui réponde à ces objectifs de légitimité et d'efficacité. Autrement dit, il faut se demander si la cause de la mal-gouvernance belge et wallonne ne réside pas originellement dans la configuration de nos institutions démocratiques. Contrairement à une idée communément défendue par ceux qui ont un intérêt structurel au statu quo les enjeux institutionnels (et donc démocratiques) renvoient à des problèmes réels et ne peuvent en aucun cas être disjoints des enjeux économiques et sociaux.

La démocratie enrayée

En 1960, à quelques encablures du grand mouvement social de l'hiver '60, le constitutionnaliste François Perin publiait un essai sur le régime parlementaire belge baptisé « La démocratie enrayée »⁴⁰. Il y faisait le constat prémonitoire que la période de stabilité que la Belgique venait de traverser pendant les quatre ans et un mois (de 1954 à 1958) qu'avait duré la coalition libérale-socialiste gouvernant la Belgique, avait été également marquée

.....
⁴⁰ François PERIN, op. cit., pp. 9-10.

social ». Son constat anticipait la critique d'une politique exclusivement orientée « vers la défense de ce qui est » effectuée par Maurice Chaumont en février 1961 pour expliquer la mobilisation des travailleurs au cours des grèves de décembre 60 et de janvier 61. « A l'aube du marché commun, la Belgique est surprise par une crise structurale de l'industrie charbonnière prévisible depuis longtemps sans qu'aucune réforme énergique ait pu être envisagée. Le vieillissement de l'appareil industriel du pays fait l'objet actuellement de jugements sévères dont les éléments ne sont pourtant pas neufs. Il serait injuste de dire que nos gouvernements furent insouciant : la vérité est qu'ils sont paralysés », écrivait-il alors. Pour expliquer cette paralysie, le futur président du Rassemblement Wallon ne mettait pas en avant ce qu'on appelait à l'époque les « problèmes linguistiques ». En revanche, il soulignait que la règle de l'unanimité paralysait les gouvernements de coalition à laquelle la Belgique était condamnée depuis l'introduction du suffrage universel en 1918. Perin ne remettait pas en question cette conquête du mouvement ouvrier, mais il estimait que la Belgique aurait dû adapter ses pratiques politiques à cette introduction⁴¹. A l'époque, Perin ne défendait pas l'instauration du suffrage majoritaire, mais suggérait de rendre plus de liberté au parlement, notamment en supprimant les déclarations gouvernementales et en renforçant l'indépendance des gouvernements à l'égard des partis. Ce n'est pas le lieu ici de développer les réponses proposées par l'éminent constitutionnaliste, il y a tout juste cinquante ans. Mais il s'agit simplement de retenir que les questions de gouvernance ne peuvent être dissociées des modes de gouvernement, de fonctionnement parlementaire, de leur formation et des types de partages du pouvoir entre partis et des pratiques politiques qui en découlent.

.....
⁴¹ « La Belgique a gardé son régime du XIXème siècle calqué sur l'Angleterre. Elle ne s'est pas aperçue qu'il était, chez elle, incompatible avec la pratique du suffrage universel. Les hommes politiques et les juristes ont méconnu les lois de la sociologie. Le régime belge a mal fonctionné depuis 1918. C'est la sanction de notre manque d'imagination. C'est peut-être aussi l'indice d'un manque de courage et de loyauté. Il n'est pas certain que personne ne soit conscient de l'existence du veto, car au fond, tour à tour, chacun s'en sert pour paralyser l'action de ses adversaires. Les forces ainsi s'annulent et le régime est caractérisé plus encore par son immobilisme que par son instabilité ». PERIN, op. cit. p. 141.

L'hypothèse néo-corporatiste

Les phénomènes de mal-gouvernance – qu'ils se rencontrent en Wallonie à Bruxelles ou en Flandre sont marqués à l'encre – indélébile – du caractère « consociatif », voire « néo-corporatiste » de la démocratie belge. Celui-ci est défini par le fait que les gouvernements belges – qu'ils soient fédéraux ou régionaux – sont toujours des gouvernements de coalition et surtout que les appareils de partis s'y partagent la représentation politique de catégories socioprofessionnelles déterminées⁴² en se présentant comme les prolongements, dans la sphère politique, de mondes associatifs, syndicaux et culturels soigneusement cloisonnés. Dans la logique des « piliers », l'intérêt général est censé émerger de manière quasiment magique de la somme des intérêts particuliers qui ne sont en réalité que des visions à chaque fois particulières et différentes de l'intérêt général. Dans l'histoire de la Belgique, celui-ci a donc été le plus souvent confondu avec la coexistence plus ou moins régulée d'intérêts partisans. Leur séparation étanche par les piliers a permis une pacification des tensions sociales via les arbitrages réalisés entre les partis qui les représentent. Certes, ce système de pilarisation – et le consociativisme qui lui est associé – ont progressivement perdu de leur prégnance à partir des années '80. Mais il a conservé une emprise réelle, empêchant notamment l'émergence de politiques cohérentes et efficaces en matière d'enseignement, ce qui explique en grande partie, les mauvaises performances pédagogiques du système francophone⁴³. Le système d'enseignement continue en l'occurrence d'illustrer la logique de résolution des conflits par la séparation qui marque la démocratie

42 Le néo-corporatisme n'est pas à entendre au sens d'une défense limitée aux intérêts de catégories sociales déterminées, mais bien « comme la capacité à créer un monopole de représentation de la part des partis politiques ». Voir Bernard FRANCO, « Un socialisme populaire et régional », Revue Nouvelle, janvier-février 1995.

43 Voir à ce sujet encore VANDENBERGHE. Sa thèse est que la contribution des réseaux à l'inefficacité de notre enseignement « tient surtout à l'opposition caractérisant leurs leaders quant au modèle de gouvernance devant s'appliquer aux écoles ». « L'hybridation actuelle relève au mieux du compromis entre conceptions relativement antagonistes de la gouvernance : l'une étatiste et l'autre libérale (de tradition sociale), ou encore l'une centralisatrice et l'autre fondée sur le principe de la délégation (soit vers les établissements/PO privés, soit vers les pouvoirs publics locaux). ... Le « coût » d'avoir des réseaux de taille ou forces égales est d'avoir à faire de la politique scolaire en présence de décideurs aux visions divergentes. D'où le compromis perpétuel et l'avènement d'une gouvernance hybride, criblée de contradictions ».

belge depuis sa création⁴⁴, d'où l'enjeu crucial de continuer tous les efforts pour y creuser de plus en plus de brèches, notamment via la politique des « bassins scolaires ».

Sous-localismes et entonnoirs à subsides

Le même mode de production de la décision par addition sans synthèse ou aussi par séparation et cloisonnement se retrouve à la fois dans la survivance des provinces et dans l'emprise que peuvent exercer les intérêts locaux sur les politiques régionales. L'attachement des écologistes à la fin des cumuls de fonctions exécutives communales et d'un mandat de parlementaire, notamment régional, n'a pas tant pour but de réduire les revenus des parlementaires ou des édiles communaux, que de renforcer la capacité des parlements régionaux à formuler des positions qui transcendent les points de vue locaux. La construction d'une vision globale au niveau régional, la fixation de priorités générales qui peuvent évidemment heurter – fût-ce provisoirement – certains intérêts ou droits acquis locaux requièrent que les parlementaires soient en mesure de s'abstraire un tant soit peu de leur ancrage local. Dans ce but, la création d'une circonscription électorale wallonne globale dans laquelle un nombre limité de parlementaires seraient élus s'avère indispensable. De telles réformes semblent cependant difficiles à concrétiser, tant elles heurtent des traditions politiques solidement ancrées. On songe notamment à l'attachement historique aux communes ainsi qu'aux provinces, deux institutions qui disposent d'une « ancienneté » infiniment plus grande que l'institution régionale. La Wallonie a besoin d'un espace public et politique qui ne se réduise pas à une somme d'entonnoirs (locaux) à subsides qui sont octroyés d'avantage en fonction du poids politique de tel ou tel responsable que des besoins réels ou du moins des priorités que l'on peut établir d'un

44 Sur le caractère « fondateur » de ce mode de résolution des conflits par la séparation qui contrairement à la devise nationale (ou alors de manière ironique) caractérise la démocratie belge depuis sa fondation en 1830, voir Jean-Marie LACROSSE, La Belgique telle qu'elle s'ignore, Le Débat, numéro 94, mars-avril 1997, pp. 12-40, p. 17.

point de vue global. Combien de tout « grands formats » régionaux (et ce d'ailleurs tant au niveau bruxellois que wallon) ne font-ils pas ainsi usage des campagnes électorales pour insister auprès de leurs électeurs sur les bienfaits qu'ils peuvent apporter à leur commune de par leur présence au sein des exécutifs régionaux ? Si des règles existent bien pour l'octroi des subsides, pourquoi croient-ils devoir continuer à invoquer ce genre d'arguments ?

Universalité du clientélisme

La difficulté de la position des écologistes sur ces questions, c'est qu'ils critiquent le localisme tout en appelant par ailleurs à une relocalisation des activités économiques. Même s'il s'agit évidemment de deux choses bien différentes, elles ne sont pas dépourvues de liens. La critique écologiste du sous-localisme est double. D'une part, elle porte sur le fait qu'il empêche l'émergence d'un point de vue global valable pour l'ensemble d'un territoire. D'autre part, elle vise ce qui en constitue le fondement social, à savoir la relation clientéliste. Tout l'enjeu pour les Verts, où qu'ils soient, c'est de développer une politique qui mette l'accent sur le local, la proximité, la convivialité, la réciprocité, sans tomber dans le piège de la relation clientéliste. Ce n'est pas une mince affaire et les professions de foi vertueuse (du genre « nous jamais ») sont condamnées à être tôt ou tard transgressées si elles ne s'ancrent pas dans une perception fine et non-condescendante de ce qui se joue dans le phénomène clientélaire. Dans ce cadre, il importe à la fois de saisir son caractère quasiment universel et la manière dont cet universel se décline en Wallonie, notamment dans les spécificités historiques produites par la société industrielle.

Dans un numéro de la revue du MAUSS consacré au malaise dans la démocratie⁴⁵, le sociologue Pierre Tafani raconte comment Jacques Chirac s'est brillamment illustré dans l'art de l'usage de l'entonnoir à subsides dans sa région française d'origine, la Corrèze,

.....
⁴⁵ MAUSS n° 25 : Malaise dans la démocratie. Le spectre du totalitarisme (1er sem. 2005)

en parvenant à y faire s'implanter une série d'entreprises et de services publics et en créant dans les bureaux mêmes de la mairie de Paris, une « cellule Corrèze », qui a réussi à porter à près de 2.000 le nombre d'employés municipaux parisiens originaires de ce département en 1995. La ville de Lille est un autre modèle du genre. Le clientélisme y est évoqué depuis le 19^{ème} siècle comme l'une des composantes de l'implantation du succès socialiste, même s'il y prévaut « un double discours consistant à le nier et à l'euphémiser en même temps ». D'abord de type clairement ouvrieriste et légitimé par l'action sociale, il a ensuite permis à une personnalité comme Pierre Mauroy de se maintenir en place, alors que la composition sociologique de la ville avait complètement changé, grâce à « la constitution 'artificielle' d'un nouveau type d'électorat dont le noyau dur est composé d' « associés » et d' « obligés » dont le suivi serré a suffi à conserver le contrôle de la ville.

Le clientélisme, le « couteau suisse » du politique

Pour Pierre Tafani, le clientélisme est le 'couteau suisse' du politique : « il a tant d'emplois ou d'usage qu'on peine à les recenser ». Il permet de cibler et de conquérir des électorats qui n'étaient pas acquis a priori ; il aide à organiser les fréquentations des politiques en cercles concentriques répartissant citoyens actifs et passifs, « les premiers, par l'étendue de leurs fréquentations, font l'opinion et contribuent à la décision ; les seconds, par l'indigence de leurs relations, se voient réduits à participer à une sélection déjà largement préétablie, quand ils ne se réfugient pas dans l'abstention ou le populisme » ; il permet d'informer le politicien des besoins de ses clients en échange de la rétribution électorale à laquelle le client est « obligé » ; il permet d'attribuer au « patron » une « puissance incarnative » en parvenant à faire confondre sa fonction et ses bienfaits qui deviennent des qualités personnelles attribuées à son génie alors qu'elles sont d'origines institutionnelles (parti, service public,...). Sur cette base, Tafani propose la définition sui-

vante de la clientèle : « elle est en même temps une solidarité, une hiérarchie et un instrument de pouvoir à buts diversifiés ». Il s'agit en l'occurrence de voir que dans la relation clientéliste, le client, tout comme le patron, sont pris dans la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre, qui est constitutive de l'économie du don que le sociologue Marcel Mauss et ses disciples ont identifiée comme un invariant anthropologique universel, dans les sociétés modernes comme dans les sociétés pré-modernes.

Coopération, solidarités de classe et crise économique

Si le clientélisme s'inscrit bien dans le paradigme du don et du contre-don, est-ce à dire qu'il faille ne plus s'offusquer de ce qui nous semble constituer autant d'infractions à l'un des principes fondateurs de la modernité démocratique, à savoir l'égalité de tous devant la loi ? Peut-on accepter par exemple que des représentants politiques tendent à faire croire qu'ils sont responsables des « services » qu'ils rendent aux « gens » alors que ces services sont universels de par leur nature de services publics ou de prestation de sécurité sociale ? Non évidemment, et cela d'autant plus que ces pratiques prolifèrent souvent sur les dysfonctionnements du système (lenteur, complexité, inefficacité...) qu'elles ont elles-mêmes alimentés. En outre, s'il y a bien « restitution » de la part du client, sous la forme du vote, s'il produit ainsi de l'obligation pour le politique, si chacun devient l'obligé de chacun, il n'en reste pas moins que la relation clientéliste reste profondément asymétrique et inégalitaire.

Dans sa monumentale étude sur l'histoire du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage⁴⁶, l'historien Jean Puissant a bien montré comment les retards dans la réalisation de la revendication centrale du mouvement ouvrier, à savoir la conquête du suffrage universel, ont favorisé l'incroyable bourgeonnement du mouvement coopératif socialiste au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle. A défaut de pouvoir

⁴⁶ Jean PUISSANT, L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage, Académie Royale de Belgique, Réimpression 1993.

réaliser le socialisme par la voie électorale permettant la réalisation de réformes sociales (le suffrage universel pour les hommes ne sera octroyé qu'en 1918), le mouvement ouvrier a donné lieu à ce que Jean Puissant a appelé le « socialisme dans un seul village ». A plus d'un siècle d'intervalle, on ne peut que sourire de lire chez Puissant le récit des tentatives de la presse catholique de l'époque pour jeter la suspicion sur un mouvement coopératif et syndical qui suscitait la jalousie et l'inquiétude de la bourgeoisie et de l'Eglise parce qu'il était en mesure de fournir à ses membres une myriade de services, de la fourniture de pains à celle de chaussures, en passant par les fanfares, l'éducation populaire, la protection contre la maladie et bien sûr, la perte de revenus en cas de grève. Comme à Seraing – et sans doute comme à Lille et dans bien d'autres anciennes forteresses ouvrières – ce modèle d'action organisé de la classe ouvrière a été très largement entamé par la crise industrielle pour se transformer en une logique « populaire » de protection des victimes de l'économie capitaliste. La logique de réciprocité, de solidarité et d'égalité présente aux origines s'est de plus en plus souvent confondue avec une logique hiérarchique et instrumentale, échappant à presque toute forme de participation active de ses bénéficiaires, du moins en dehors de l'exercice électoral.

Produire de la réciprocité dans une société post-industrielle ?

Même si ces évolutions sont le résultat de la société industrielle et de sa crise, les écologistes seraient bien inspirés de prendre au sérieux la question de savoir comment permettre une croissance de la production de réciprocité qui ne soit pas asymétrique mais qui débouche sur ce qu'Alain Caillé et Jacques Godbout⁴⁷ appellent de l'« endettement mutuel global positif » et qui ne renforce pas la rancœur ou le mépris de soi chez les personnes qui ne sont pas en mesure de « rendre »⁴⁸. Il n'est pas sûr que ce soit uniquement

⁴⁷ Alain CAILLE, Anthropologie du don, La Découverte, Paris, 2007, p. 131.

⁴⁸ « Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour », Marcel MAUSS, Essai sur le don, p. 258.

en vitupérant contre les féodalités du clientélisme et le système des « baronnies » qu'on y parviendra. En revanche, il s'agira d'abord de s'interroger sur la manière de re-produire (de se mettre à nouveau à produire) du lien social, dans et en dehors de la sphère professionnelle, afin que les personnes sans travail ne soient plus exclues de la participation à la vie sociale. Cette question qui hante le monde syndical et associatif, au moins depuis les années '80, n'a pas fini de nous occuper, du moins si nous ne voulons pas nous contenter de réprobations morales contre le clientélisme et si nous n'imaginons pas que seules des mesures de nature législatives ou déontologiques suffisent à réformer la gouvernance, en Wallonie comme à Bruxelles. La difficulté supplémentaire à laquelle nous sommes confrontés (à moins que ce soit une chance, voire carrément... une opportunité), c'est qu'il nous faut aussi mener à bien cette tâche au moment où nous devons non seulement passer de la vicinalité (des liens de solidarité proches) à la solidarité plus large de l'association (que l'on retrouve du reste au fondement de notre système de sécurité sociale) et ensuite à une socialité « tertiaire » qui est en train de voir le jour dans « la société virtuelle mondialisée »⁴⁹.

Conclusion provisoire

Ce double passage – trop rapide - par l'histoire, d'une part, par les institutions et le social, d'autre part, devrait évidemment être approfondi et affiné collectivement – en commençant pour ce qui me concerne par la famille écologiste - si on veut que la mobilisation de la société wallonne soit le fruit d'un vrai travail démocratique.

C'est tout l'enjeu de la transition d'une vision hétéronome à une vision autonome, où les difficultés de la reconversion ne sont pas exclusivement mises sur le compte de ce qui est extérieur à la Wallonie,

⁴⁹ Il faut évoquer à cet égard les liens entre ces nouveaux types de socialisation permis par l'internet et l'émergence de nouvelles formes particulièrement innovantes d'activités économiques. Voir à cet égard HUWART, op. cit.

sans pour autant se transformer dans un auto-dénigrement aussi injuste que ravageur. La critique de la responsabilité écrasante du capitalisme et de l'Etat belges dans la crise de la société industrielle n'a, il est vrai, pas toujours été accompagnée d'un travail sur les responsabilités internes à la Wallonie. Mais, heureusement, depuis plusieurs années, celui-ci a commencé – hélas pas encore suffisamment du fait de la gauche - parallèlement au travail d'identification des priorités politiques pour le redéploiement de la Wallonie.

Ce que j'ai voulu tenter de souligner, c'est que la discussion sur la reconversion écologique de l'économie ne peut se mener de manière « désincarnée » sans se référer très concrètement au cadre économique et culturel ainsi qu'à la société dans laquelle nous vivons et/ou avec laquelle nous entretenons des liens de dépendance et de complémentarité, par exemple quand on habite la région bruxelloise.

Dans cette même logique, on ne pourra sérieusement envisager cette reconversion pour ce qui concerne la Wallonie (et Bruxelles), si on fait abstraction des leviers essentiels que forment les compétences en matière de sécurité sociale et de fiscalité qui doivent rester fédérales.

Sur ce plan, il faudra notamment rappeler que les réformes fiscales menées depuis le début de ce siècle ont bien plus contribué à creuser la dette publique et les inégalités que le refinancement des communautés et des régions, sans faire croître le bien-être des Flamands, des Wallons comme des Bruxellois. Que l'exercice des compétences régionales et communautaires ne soit pour autant pas exempt de tout reproche, est attesté par l'ampleur légitime qu'a prise le débat sur la gouvernance.

Celui-ci devra se poursuivre en lien avec le débat que nous allons devoir organiser encore plus rapidement et qui doit porter sur la redéfinition complète du contenu de notre activité économique et de notre prospérité. Dans ce cadre, il nous faudra notamment redéfinir

l'équilibre entre les activités marchandes, non-marchandes et les services publics et réintroduire dans chacune de ces composantes de la vie économique, un maximum de réciprocité et d'autonomie, bref de lien social.

Cela ne pourra être mené à bien que si nous continuons à construire de la manière la plus collective possible une image partagée de l'avenir, en faisant le lien entre les institutions et le social, l'économie et l'écologie. Nous n'y parviendrons pas sans refaire (au moins) un peu d'histoire.

LES PARTIS ET LA PROSPECTIVE : UN DÉBAT À RELANCER

→CHRISTOPHE DERENNE

Directeur d'Etopia

→BENOIT LECHAT

Responsable des publications Etopia

En janvier 2009, la présidente du CDH, Joëlle Milquet, agitait dans la presse l'idée de la création d'une cellule de prospective destinée à aider les autorités à surmonter les crises. Plus d'un an plus tard, elle semble être tombée dans l'oubli, comme tant d'autres pistes d'un jour jetées au vent de la communication politique. Dommage, serait-on tenté de dire, car l'enjeu n'est vraiment pas secondaire.

« Les politiques n'ont pas les outils pour être des visionnaires. On n'a pas le temps. Il faut que les intellectuels et les universitaires s'impliquent dans la gestion de la société », déclarait Mme Milquet dans Le Soir du 31 janvier 2009. Que ce soit volontaire... ou non, elle parlait d'or. Car le problème des politiques traditionnels est bien qu'en règle générale, ils se sont eux-mêmes structurellement privés des moyens d'être visionnaires. Le philosophe Daniel Innerarity y voit d'ailleurs la cause de la désaffection dont ils sont victimes de la part des électeurs « *qui expriment ainsi par leur désintérêt le fait que la politique a perdu toute signification par rapport au cours de l'histoire* ». Selon lui, l'abstentionnisme se nourrit du constat « qu'il n'y a rien à décider, que les dynamiques sociales se sont émancipées face aux possibilités de configuration intentionnelle, en rejetant la politique du côté de l'insignifiant ». Pour l'intellectuel espagnol, rapprocher le politique du citoyen impliquerait donc que les élus retrouvent la capacité de concevoir et de proposer des alternatives réelles

à la gestion à court terme et à la poursuite indéfinie des mêmes vieilles recettes qui ont clairement montré leurs limites, que ce soit sur le plan économique, social ou écologique. En lançant dès janvier 1996, avec les Etats généraux de l'écologie politique, un premier processus participatif à grande échelle, souvent imité par la suite, mais jamais vraiment égalé, Ecolo a fait l'expérience concrète de l'apport démocratique colossal que peuvent livrer les mouvements sociaux, les associations, les citoyens quand on leur donne réellement la parole. Aux yeux des Verts, loin de remettre en question la légitimité de la représentation, les processus participatifs apparaissent comme des moyens privilégiés d'alimenter la réflexion des politiques, singulièrement en dehors des périodes électorales. Cette ouverture permet également d'accorder une oreille attentive aux interpellations et aux analyses produites par les universitaires et plus largement par tous ceux qui ont une pratique de la recherche.

La politique belge et les intellectuels, un désamour déjà ancien

Ce n'est pas d'hier que les partis traditionnels belges ont entretenu des rapports, disons complexes, avec le monde intellectuel. Sortant lentement d'une tradition de quadrillage idéologique de la société, les grandes familles politiques ont également cautionné voire explicitement soutenu le financement croissant de la recherche scientifique par le secteur privé, mettant ainsi à mal son indispensable indépendance. Parallèlement, ils ont trop souvent mis l'accent sur la recherche appliquée et sur son apport à la compétitivité de l'économie, en sous-estimant la contribution de la recherche fondamentale à la compréhension de l'évolution de nos sociétés. Or sans ce travail de fond, nos démocraties ressemblent à des trains fous lancés dans le brouillard. Elles manquent non seulement de leadership, mais aussi de direction, parce qu'elles sont incapables de comprendre en profondeur les mutations auxquelles elles doivent contribuer.

Avant de lancer des appels à l'engagement des intellectuels, les politiques seraient donc bien inspirés de comprendre les raisons profondes de la défiance réelle de nombre de chercheurs à leur égard. Plus largement, ils devraient s'interroger sur la place qu'ils accordent au savoir dans leur action. A cet égard, il serait intéressant de disposer d'une étude décrivant les sources exactes du « savoir » mis en œuvre par les gouvernants – et en particulier par les cabinets ministériels – belges dans la préparation de leurs décisions. On verrait sans doute que, par rapport à d'autres Etats européens, les autorités publiques belges ont encore beaucoup de chemin à accomplir, que ce soit au niveau de la mise en place de cellules de perspectives dignes de ce nom au sein même des administrations, ou que ce soit dans l'utilisation de la recherche, notamment en sciences sociales.

Le débat produit le changement

Rendre au politique sa dimension visionnaire n'implique pas tellement de faire appel aux bons experts au bon moment que de créer les conditions d'un débat public de qualité. Une presse réellement indépendante, dotée de moyens d'investigation lui permettant d'assumer pleinement son rôle de contre-pouvoir en est une condition nécessaire. Mais l'espace public doit également être nourri de débats engageant des visions différentes de la société, portées par des acteurs collectifs. Sans cet affrontement, sans la participation des citoyens et des mouvements sociaux au processus de changement, les réformes « radicales » souvent réclamées avec emphase par les politiques risquent bien de ne pas dépasser le stade des déclarations d'intention, l'emphase ne suffisant pas à mobiliser la société.

A leur décharge, on reconnaîtra qu'il n'est effectivement pas facile d'articuler gestion publique et participation sociale à la vie publique. En effet, elles ont chacune des temporalités différentes : le court terme de l'actualité politique et le long terme de la vie sociale.

Et elles fonctionnent selon des principes différents : les objectifs de gestion ont tendance à définir l'agenda politique en fonction de leur actualité et de leurs seules contraintes, ce qui est fort peu mobilisateur. Si les partis traditionnels « de masse » y sont parvenus jusqu'à une certaine époque, c'était au prix exorbitant de la polarisation et du clientélisme. Heureusement, ce ressort s'affaiblit progressivement ce dont témoigne au fond, la multiplication des « affaires » - mais dans nos démocraties d'opinion, il est remplacé par une organisation en machines électorales permanentes - le marketing mobilisant l'électorat sur un mode acclamatif - ce qui finalement élargit encore le fossé entre le citoyen et le politique.

Le rôle des partis : articuler gestion et participation, urgence et prospective

Une autre voie est possible pour articuler gestion et participation, urgence et prospective : la création par les partis d'outils spécialement dédiés à ce travail. Nous en faisons l'expérience depuis bientôt six ans. En effet, en décidant en 2004 de créer Etopia - en plus de son propre service d'études plus directement articulé à l'actualité et aux nécessités de l'action politique - Ecolo a fait le pari de lier ces objectifs autrement, en l'occurrence sans imposer ses besoins immédiats aux activités et aux personnes qu'Etopia cherche à mobiliser². Ce centre d'animation et de recherche en écologie politique est conçu comme une structure semi-autonome (ici, une asbl d'éducation permanente), articulée au parti et développant en même temps des activités propres. D'une part, il vise à introduire de la prospective écologique dans le travail politique d'Ecolo en lui fournissant une série de services d'appui intellectuel (conseils, contacts, animations, formations de cadres, documentation, archivage). D'autre part, il publie, organise des formations et surtout développe des lieux de discussion libre avec des citoyens, des interlocuteurs de la société civile et des chercheurs-associés - c'est là un des concepts-clé, dont il est clair qu'ils ne sont

pour autant ni encartés ni redevables ni en attente d'un quelconque retour d'ascenseur. Les objectifs d'éducation permanente qui lui sont assignés garantissent en outre que les processus de réflexion en cours sont fort peu sensibles aux échéances électorales. En retour, le parti Ecolo garde toute son autonomie pour traduire en propositions et décisions ce qu'il entend dans le travail d'Etopia.

Complétant l'indispensable renforcement de la recherche (qu'elle soit universitaire ou menée par des centres privés indépendants) et le développement d'une réelle capacité de prospective au sein même des services publics, nous sommes persuadés qu'il y a là une piste à suivre pour l'ensemble des familles politiques, afin d'enrichir la réflexion de toute la société sur le futur qu'elle souhaite se donner. A ce propos, Groen! vient de lancer Oikos, Denktank voor sociaal-ecologische verandering³. Utopique, cette généralisation à tous les partis ? Non. On peut même s'inspirer du système allemand des fondations politiques, structurellement en place depuis l'immédiat après-guerre.

Le système des fondations-sœurs des partis allemands

Ces fondations, toutes liées à leur parti politique respectif et qui portent généralement les noms de grandes figures de l'histoire culturelle et politique (Adenauer, Ebert, Böll...) ont pour but premier d'encourager les citoyens à la participation publique. En ce sens, elles ont été conçues comme antidote au retour du nazisme. Mais elles assument aussi un rôle très important de soutien à la prospective et au débat intellectuel, chacune à partir de leur point de vue idéologique spécifique, par le biais de formations, de recherches ou de publications. Leur diversité doit en effet refléter le pluralisme des idées démocratiques cohabitant au sein de la société allemande, représentées par les partis politiques du Bundestag. C'est d'ailleurs celui-ci qui est chargé de financer au prorata de l'importance de

leur partis-frères au Bundestag et de contrôler strictement le bon usage des deniers publics par ces fondations. Leur indépendance est légalement garantie afin d'éviter tout risque de financement indirect des partis ou d'autres organisations qui ne sont pas reconnues d'utilité publique. Ce contrôle parlementaire est en outre doublé par un contrôle de la Cour des Comptes et du Ministère fédéral des Finances. L'Allemagne fonctionne donc sous un régime de double financement des courants politiques : les partis et leurs fondations.

Ceci dit, la manière dont s'articule Etopia et Ecolo est plus étroite, plus intime, que dans le système allemand, qui risque la déconnexion entre les fondations et le débat intellectuel, d'un côté, les partis et le débat politique, de l'autre. C'est ce qui nous fait préférer l'équilibre auquel nous sommes arrivés.

Bref, voici des pistes concrètes que les partis politiques traditionnels feraient bien d'examiner s'ils veulent sérieusement réconcilier la politique et l'avenir. Car, comme l'écrivait Victor Hugo « *Savoir au juste la quantité d'avenir qu'on peut introduire dans le présent, c'est là tout le secret d'un grand gouvernement. Mettez toujours de l'avenir dans ce que vous faites ; seulement, mesurez la dose* »⁴.

1 Le futur et ses ennemis, De la confiscation de l'avenir à l'espérance politique, Climats, Paris, 2008

2 Etopia est en partie la traduction institutionnelle, dans une organisation permanente donc, des « états généraux de l'écologie politique », organisés par Ecolo entre 1996 et 1998.

3 www.oikos.be

4 V. Hugo, *Choses vues*, in Histoire, *Œuvres complètes de Victor Hugo*, J. Seebacher et G. Rosa éd., coll. Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1987

LE CONCEPT DE GOUVERNANCE

→ JOHN PITSEYS,

conseiller politique Ecolo
et chercheur-associé à Etopia

john.pitseys@ecolo.be

Le terme de la gouvernance est mis à toutes les sauces. Certains s'en offusquent, d'autres s'en réjouissent. La présente analyse vise à expliquer les conditions d'émergence du concept et ses caractéristiques générales. Il s'agira d'abord de décrire les raisons pour lesquelles la gouvernance est apparue comme une idée nécessaire pour répondre aux insuffisances de la théorie moderne de l'Etat. La seconde partie de cette analyse définira la gouvernance comme une technique de gestion sociale visant à produire des règles collectives basées sur des contrats passés entre les acteurs plutôt que sur des normes commandant et sanctionnant directement leurs comportements.

La gouvernance est à la mode. Et pourquoi s'en étonner ? Elle désigne un concept commode, une idée descriptive de la réalité mais aussi un idéal normatif associé à la transparence, à l'éthique, à l'efficacité de l'action publique. La gouvernance devient dès lors un mot-talisman, paré de tous les fantasmes associés à l'action publique, tout en revêtant le vocabulaire rassurant de l'objectivité technique. Le mot « gouvernance » fait sérieux tout en promettant des lendemains qui chantent aux théoriciens de l'action publique. Ce faisant, le discours de la gouvernance fait l'objet d'une double confusion. La première tient aux vertus qui lui sont associées, la seconde aux défauts qui lui sont imputés.

Les transformations de l'Etat moderne

D'une part, la gouvernance est associée à tout et n'importe quoi. La gouvernance recouvre à la fois l'éthique en politique, le contrôle des représentants politiques, la réforme des institutions internationales, les accords public-privé, la réforme du management des entreprises publiques, etc. Le terme de « bonne gouvernance » - ou, ailleurs, de « *goed bestuur* » - désigne une pierre philosophale miraculeusement plastique sur laquelle peuvent se plaquer les idéaux les plus contradictoires.

D'autre part, les critiques du discours de la gouvernance souffrent également de l'inflation du concept. La gouvernance devient une sorte de bibendum sur lequel se projettent toutes les critiques possibles du « système », quelle que soit la nature du système en question. Elle est le symbole de l'anti-étatisme néo-libéral : « plus de gouvernement, mais de la gouvernance », une pensée managériale insidieuse du capitalisme techniciste.

Certaines de ces critiques ne sont pas sans fondement et il est vrai que la gouvernance représente davantage une manière de penser l'action publique qu'un dispositif précis. Nous voulons néanmoins consacrer ces quelques pages à approcher les conditions d'émergence du concept et ses caractéristiques générales. La première partie de cette courte analyse décrira les raisons pour lesquelles la gouvernance est apparue comme une idée nécessaire pour répondre aux insuffisances de la théorie moderne de l'Etat. La seconde partie de cette analyse définira quant à elle la gouvernance comme une technique de gestion sociale visant à produire des règles collectives basées sur des contrats passés entre les acteurs plutôt que par des normes commandant et sanctionnant directement leurs comportements. Nous terminerons cette note en suggérant le rapport qu'entretiennent les concepts de gouvernance et de transparence, dont un examen plus approfondi pourra faire l'objet d'un prochain texte. Les pages qui suivent se donnent donc une fonction bien modeste. Elles visent seulement, avant tout commentaire normatif ou politique, à clarifier le concept de gouvernance.

La légitimité de l'Etat moderne repose sur la théorie de la volonté générale et l'idée qu'il est possible d'atteindre rationnellement le bien commun. L'Etat tire d'une part son titre à gouverner de l'expression de la souveraineté du peuple. De l'autre, il agit pour le compte du peuple lorsque ses décisions reflètent l'intérêt général qui est rationnel.

Il ne s'agit pas ici de retracer l'ensemble du débat complexe portant sur les rapports entre démocratie et Etat de droit¹. Soulignons néanmoins que si c'est l'octroi de droits fondamentaux qui permet aux citoyens de se concevoir comme étant à la fois égaux et autonomes politiquement, ce sont bien la représentation parlementaire ainsi que la primauté du législatif sur les autres pouvoirs qui permettent d'allier conceptuellement les principes de rationalité et de volonté générale. Malgré la dimension aristocratique de sélection des élites qu'il revêt historiquement², le parlement est en effet le lieu où la souveraineté du peuple s'exerce de manière déléguée.

Dans ce cadre, l'Etat parlementaire est aussi un Etat « législateur parlementaire », c'est-à-dire un espace de discussion et de décision politique dont la caractéristique réside en ce qu'une instance, le « Parlement » ou le corps législatif, élabore des normes « *impersonnelles, générales, déterminées d'avance, et pensées pour la durée* »³. Pour la modernité politique, le droit permet d'articuler le lien politique sur la reconnaissance des subjectivités individuelles plutôt que sur un principe extérieur transcendant. La loi confirme par sa forme conventionnelle que les individus acceptent de constituer une communauté politique spécifique⁴. Cette forme est supposée assurer que les règles de vie en commun résultent d'un accord collectif. La loi, par son caractère général et abstrait, maintient les

1 Voy. J. HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, trad. C. BOUCHINDHOMME, R. ROCHLITZ, Paris, Gallimard, 1997 (1992), chapitres III et IV, pp. 97-213.

2 B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996, pp. 191-200.

3 C. SCHMITT, *Du politique. « Légalité et légitimité » et autres essais*, Puisseaux, Pardès, 1990 (1932), p.46.

4 S. GOYARD-FABRE, *L'éternelle querelle du contrat social*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1984, pp. 193-201.

citoyens égaux devant le pouvoir. Enfin, l'obligation collective de se soumettre à la loi repose sur un principe moral et méthodologique de rationalité du législateur.

Comme le souligne la fameuse maxime positiviste, le droit, c'est l'Etat ; et la norme juridique s'assimile à la loi⁵. La rationalité du droit s'exprime prioritairement dans la structure de la loi et les sources dont elle procède. En retour, la modernité libérale assoit le caractère juridique de ses outils de contrainte sur les instruments de la puissance d'Etat. La rationalité de la norme est étroitement liée à l'existence d'un corps administratif qui en assure l'application effective. L'évaluation de sa légitimité repose, dans les régimes démocratiques, sur les organes représentatifs de l'Etat. Il y a donc continuité conceptuelle et pratique entre la suprématie de l'Etat et le rôle central qui est dévolu à la loi. Conforme à la fois aux prescriptions de la Nature et de la volonté générale, le droit se définit par son formalisme et prend pour modèle la rationalité du discours mathématique⁶ ou l'objectivité du discours moral⁷.

L'émergence de l'Etat social rompt apparemment avec la modernité libérale. L'Etat social cesse de considérer l'espace public comme un ensemble unifié de subjectivités individuelles, éventuellement médiatisé par l'expression de la société civile. Il se structure autour d'une perception à la fois plus collective et matérialisée du social. Le sujet n'est plus roi mais la part constituante de différents groupes et classes sociaux. En retour, le peuple n'est plus perçu comme une entité naturellement homogène, mais comme un ensemble parcouru par de tensions et conflits sociaux. Dès lors que les sciences sociales

5 « Le législateur (...) est dans l'Etat législateur toujours le seul et l'unique législateur (...) Dans un état législateur conséquent, le législateur doit conserver entre ses mains le monopole de la légalité », in C.SCHMITT, *Du politique*, op.cit., p.53.

6 Voy. J. DE MUNCK, J. LENOBLE, « Les mutations de l'art de gouverner. Approche généalogique et historique des transformations de la gouvernance dans les sociétés démocratiques », in O. DE SCHUTTER, N. LEBESSIS, J. PATERSON (eds.), *La gouvernance dans l'Union européenne*, Les Cahiers de la Cellule de Prospective, Commission européenne, 2001, p.34.

7 La règle de droit civil se définissant aux Etats-Unis comme "a rule of civil conduct prescribed by a state commanding what is right and prohibiting what is wrong", in G.S. TUCKER, *Blackstone's Commentaries with notes of reference to the Constitution and Laws of the Federal Government of the United States of America and the Commonwealth*, W. Y. Birch and A. Small, Philadelphia, 1803, p. 2.

découvrent l'objet « société » comme un ensemble dynamique parcouru de tensions collectives, il devient difficile de définir ce que recouvre la volonté « générale », en quoi la norme représente le peuple dans son intégralité, et ce qui différencie au juste une décision rationnelle de l'agrégat d'intérêts bien compris. Dans ce cadre, le droit devient l'outil des forces sociales travaillant la communauté: un instrument travaillé et utilisé du dehors par les différents groupes et acteurs de l'espace social, et la main qui pétrit ce même espace social⁸.

Toutefois, l'esprit des lois de l'Etat social conserve l'essentiel des traits de l'Etat libéral moderne, en ce compris sa quête de rationalité. Premièrement, la raison de l'expert maintient intact le crédit de la raison juridique: la rationalité de la loi se justifie désormais par sa dimension technique, la connaissance scientifique qu'elle mobilise, la foi qu'elle entretient sur sa capacité à ordonner le monde social.

Deuxièmement, l'émergence des mouvements sociaux et d'appareils massifs de mobilisation coexiste plutôt harmonieusement avec le vote individuel et le mandat formel⁹. En effet, la prise de conscience de la dimension collective du social sert une conception organique du rapport entre espace social et espace politique. La société est un corps aux pulsations duquel le gouvernement doit s'identifier. Dans ce cadre, il revient aux partis et aux mouvements d'assurer une représentation enfin réelle, concrète, presque charnelle du social. A défaut de relation personnelle entre l'électeur et le représentant, le parti doit servir de courroie de transmission entre l'état des opinions publiques et l'espace politique: les représentants affichent leur proximité et leur similarité avec les classes qu'ils prétendent représenter¹⁰. Or, cette relation de similarité s'exprime particulièrement bien dans

8 J. DE MUNCK, J. LENOBLE, « Les mutations de l'art de gouverner », op.cit., in O. DE SCHUTTER, N. LEBESSIS, J. PATERSON, *La gouvernance dans l'Union européenne*, op.cit., p.37.

9 L'exercice politique est pris en charge par le parti lui-même, à travers la discipline de vote qu'il impose aux représentants. Bernard Manin montre par ailleurs que l'émergence de partis de masse n'est pas contradictoire avec le maintien d'une conception élitaire de la représentation, qu'il s'agisse de la domination des grands partis sociaux-démocrates par une élite « déprolétarisée », ou la mise en avant des figures du militant et du technocrate d'appareil. Voy. B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, op.cit., p. 266-267.

10 Ibidem, p. 264-277.

le cadre du système parlementaire qui y trouve une deuxième source de légitimation: l'élection n'est plus un système de sélection des élites mais une manière d'offrir un miroir à la société.

Troisièmement, le schéma linéaire de la loi se maintient: les règles restent générales et abstraites, bien qu'elles se définissent autant à travers leurs objectifs matériels – à savoir l'organisation des systèmes de production et de redistribution de richesses – qu'à travers la consistance interne du système juridique. L'Etat social poursuit en ce sens l'idéal politique de la modernité dans la manière dont il articule rationalité et prise en compte des préférences des citoyens autour de la figure de la règle juridique.

Et pourtant : l'idéal-type du régime rationnel légal a progressivement été remis en cause au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. La figure de l'Etat semble en crise. Les partis de masse et les mouvements sociaux ne parviennent plus à fédérer. Le fondement épistémologique de la double délégation du pouvoir aux représentants et aux scientifiques – aux « professionnels » donc – se trouve affaibli par l'avènement de nouveaux types de risques économiques, écologiques et sociaux¹¹. La complexité actuelle des problèmes collectifs crée chez le citoyen un sentiment d'impuissance. Par ailleurs, elle oblige l'Etat à intervenir de manière de plus en plus ponctuelle, dans des domaines de plus en plus diversifiés, en faisant intervenir un nombre toujours plus grand de parties et d'intérêts. Comme l'écrit Pierre Rosanvallon, « *le temps de la démocratie apparaît ainsi susceptible d'un double déphasage: trop immédiat pour le souci du long terme, trop long pour la question de l'urgence. Dans les deux cas, la pertinence de la volonté générale se trouve interrogée* »¹². Or, l'Etat éprouve d'autant plus de difficultés à prendre en charge ces contraintes que sa suprématie est contestée sous la double pression de la mon-

dialisation et du localisme¹³. Devant exercer des missions de plus en plus larges, l'Etat n'apparaît plus que comme un producteur de droit parmi d'autres et ne peut plus imposer par lui-même son caractère indivisible et irrésistible¹⁴.

Derrière la remise en question du rôle de l'Etat, c'est par ailleurs l'affaiblissement du modèle moderne du droit qu'il s'agit de souligner, et plus particulièrement les outils qu'il mobilise traditionnellement, la loi, le décret. Pour l'Etat moderne, le pouvoir doit être exercé sous la forme du droit par des dirigeants juridiquement désignés sur des dirigés juridiquement définis. Qu'il s'agisse de la première modernité formaliste ou qu'il s'agisse de l'Etat social, une conviction semblait jusqu'alors inébranlable (si on excepte dans une certaine mesure la tradition contractualiste): l'idée que la raison est apte a priori à découvrir les lois du réels présentes dans la nature, les rapports sociaux ou dans la subjectivité. Or, à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, on assiste à une double déconstruction conceptuelle et pratique de ce présupposé.

Conceptuellement, le principe d'un cadre cognitif commun apte à organiser stratégiquement la connaissance du social ne parvient plus à s'imposer¹⁵. L'espace social ne se présente plus comme un bloc compréhensible a priori, dont les battements du cœur puissent être anticipés et identifiés à l'aide de principes transcendants. Un contrôle direct de l'espace social n'est désormais ni possible ni désiré. Pratiquement, l'espace politique doit faire face à la montée de problèmes pour lesquels il n'existe pas de perception commune, et ce même si la société devait partager un fonds commun de valeurs et

11 U. BECK, *Risk Society. Towards a New Modernity*, London, Sage, 1992.

12 P. ROSANVALLON, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, p.35.

13 Sur la déterritorialisation des pouvoirs de l'Etat, A.A. AMAN, « *Globalization, Democracy and the Need for a New Administrative Law* », *Indiana Journal of Global Studies*, vol. 10, 125, pp. 125-155; R.A.W. RHODES, « *The hollowing out of the state: the changing nature of the public service in Britain* », *Political Quarterly review*, n°65, p.137-151, in A. CRAWFORD, « *vers une reconfiguration des pouvoirs? Le niveau local et les perspectives de la gouvernance* », *Déviance et Société*, 2001, vol.25, n°1, p.4.

14 J. COMMAILLE, *L'esprit sociologique des lois. Essai de sociologie politique du droit*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p.14.

15 Voir par exemple F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, *De la pyramide au réseau? Pour une théorie dialectique du droit*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2002, p. 18.

de perceptions¹⁶. L'environnement dans lequel les règles collectives prennent place est perçu comme de plus en plus imprévisible. Les niveaux d'application et de réception de la norme se multiplient et représentent des réalités à la fois plus mouvantes et fragmentées. Caractérisé par la séparation des pouvoirs, la règle de la majorité et le règne des droits, le constitutionnalisme moderne représente par conséquent une manière de gouverner trop détachée des circonstances d'application de la décision publique. L'action de l'Etat doit s'assouplir, tout en devant paradoxalement s'investir de plus en plus précisément, ponctuellement mais en profondeur, dans l'espace social. L'Etat est obligé de se muer en animateur et en médiateur, substituant « une action publique co-construite » avec d'autres partenaires¹⁷ à l'exercice du pouvoir suprême de commande. L'Etat transformant ses missions, il doit aussi repenser les techniques de gouvernement qu'il utilise. La direction des affaires humaines requiert davantage de flexibilité et de compréhension pour les mécanismes d'interaction entre les acteurs¹⁸.

De l'art de gouverner au thème de la « gouvernance »

L'émergence du concept

Petit à petit, le terme de « gouvernance » a commencé à réunir les différents horizons de réflexion sur les transformations de la régulation publique. La gouvernance évoque le plus souvent une définition plus flexible de l'exercice du pouvoir, reposant sur une plus grande ouverture du processus de décision, sa décentralisation, la mise en présence simultanée de plusieurs statuts d'acteurs. Touchant à la fois à la direction d'entreprise, au contrôle de l'administration, à la

¹⁶ K.H. LADEUR, « La procéduralisation et son utilisation dans une théorie juridique post-moderne », in O. DE SCHUTTER, N. LEBESSIS, J. PATERSON (eds.), op.cit., p.57.

¹⁷ J. COMMAILLE, « De la « sociologie juridique » à une sociologie politique du droit », in J. COMMAILLE, L. DUMOULIN, C. ROBERT, *La juridicisation du politique. Leçons scientifiques*, Librairie générale de jurisprudence, 2000, p. 38.

¹⁸ F. HERZBERG, *Work and the Nature of Man*, New York, World Publishing Times Mirror, 1966; D. Mc GREGOR, *The Human Side of Enterprise*, New York, McGraw- Hill, 1960.

mise sur pied de budgets participatifs ou à la consultation publique urbaine, la gouvernance recouvre aujourd'hui les types d'organisation et les intuitions politiques les plus divers, superposés aux formes plus traditionnelles d'action publique. Définir la gouvernance revient la plupart du temps à s'engager dans un inventaire à la Prévert désignant par exemple « toutes les activités des agents ou de groupes sociaux, politiques, économiques, administratifs qui contribuent par des efforts ciblés à orienter, guider ou contrôler certains aspects ou certaines dimensions particulières d'un système ou d'une socio-économie »¹⁹. La gouvernance semble ne traduire aucune sorte de paradigme unifié, sinon une technique de guidance caractérisée par la grande diversité de ses techniques et de ses acteurs²⁰.

En réalité, le mot gouvernance fut d'abord utilisé en France, entre le XIII^{ème} siècle et le XIV^{ème} siècle, et renvoyait à l'idée de « gouvernement » entendu au sens d'art de gouverner. La gouvernance désignait l'ensemble des techniques permettant de disposer et d'entretenir le bien public. La langue française identifia progressivement cet art de gouverner à l'action administrative de l'Etat, jusqu'à ce que le mot refasse surface à partir des années 70 dans la littérature managériale.

La *good corporate governance* permet dans un premier temps de refaçonner la gestion humaine des entreprises. A partir des années 70, le langage du *management* s'inspire des sciences humaines et considère l'entreprise comme une institution sociale davantage qu'un organisme mécanique. Pour ce nouveau langage du *management*, les structures tayloriennes centralisées représentent un handicap stratégique²¹: elles négligent à la fois la nécessité d'investir les travailleurs dans un projet collectif assumé comme tel, et l'utilité de se saisir des ressources créatives de chacun pour gérer les problèmes de terrain.

¹⁹ G. PAQUET, « La gouvernance en tant que manière de voir: le paradigme de l'apprentissage collectif », in L. CARDINAL, C. ANDREW (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, p. 9.

²⁰ L. JUILLET, « Pouvoir, démocratie et gouvernance en réseau: commentaires sur « gouvernance en tant que manière de voir » de Gilles Paquet », in L. CARDINAL, C. ANDREW (dir.), op.cit., p. 107.

²¹ J.B. STEWART, « Whales and Sharks », *The New Yorker*, 15 février 1993, p. 37-43, in G. PAQUET, op.cit., p. 21; P. CALAME, A. TALMANT, *L'Etat au cœur. Le mecano de la gouvernance*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.

L'entreprise doit se concevoir sous un modèle biologique: sa condition de survie est le développement permanent ; ce développement exige à la fois une grande cohérence interne dans l'action et « une mobilité, une fluidité, une flexibilité maximale aux conditions de l'environnement extérieur »²². Dans ce but, l'entreprise doit offrir une instance de reconnaissance individuelle et collective au travailleur. Afin de combiner les exigences de cohérence interne et de réactivité décentralisée, elle doit favoriser l'autonomie de ses unités de production sans renoncer à une certaine guidance. Le surcroît de flexibilité doit par ailleurs être encadré par une véritable adhésion de fond aux objectifs et à la culture de l'entreprise qui repose elle-même sur l'établissement d'une relation de confiance entre les différents membres et cellules de l'entreprise.

C'est dans un second temps seulement, mais dans le cadre d'un curieux retour aux sources du concept, que les institutions publiques s'inspireront du modèle entrepreneurial. Il s'agit, pour les institutions publiques et politiques, de répondre aux exigences du consommateur et à la méfiance du citoyen vis-à-vis de l'administration. Une littérature abondante tente de rendre compte – mais aussi de mettre en place et de valoriser - d'un mode de direction « *moins lourd et plus souple, moins directif et plus participatif, plus diffus et moins technocratique* »²³. Dans ce cadre, la gouvernance vise d'abord à améliorer la gestion des administrations plutôt que de proposer un nouveau mode de gestion démocratique. Cependant, le vocabulaire des institutions monétaires internationales et des agences de développement nord-américaines va progressivement charger la gouvernance d'une mission collective dont elle était dépourvue depuis le XIV^{ème} siècle²⁴. La gouvernance porte non seulement sur le bon fonctionnement de l'institution mais aussi sur la qualité de l'action de ces institutions dans l'espace social. Elle fait l'objet d'une réflexion spécifique sur la

22 J. B. STEWART, Ibidem.

23 G. PAQUET, op.cit., p.24.

24 Voir J. NORTON, « *International Financial Institutions and the Movement Toward Greater Accountability and Transparency: The Case of Legal Reform Programmes and the Problem of Evaluation* », International Lawyer, 2001, pp. 1443-1474.

manière de mieux associer les acteurs au processus de décision. Elle se charge en outre de poser les critères du bon fonctionnement de la société, « *a predictable, open, and enlightened policymaking (that is, transparent process); a bureaucracy imbued with a professional ethos; an executive arm of government accountable for its actions; and a strong civil society participating in public affairs; and all behaving under the rule of law* »²⁵.

Dans un troisième temps, les partisans de la « bonne gouvernance » associent le terme à l'élaboration de nouvelles techniques de gouvernement et à la substitution de l'action unilatérale de l'Etat par un mode plus consensuel et pluraliste de formulation de la norme. Ces dernières années ont vu l'émergence d'une large littérature consacrée à la gouvernance urbaine, environnementale ou informatique²⁶. S'appuyant sur les théories délibératives ou participatives de la démocratie, la théorie de la gouvernance s'érige aussi à l'occasion comme contre-discours adressé au manque de démocratie et de soutien des droits de l'homme des institutions internationales. A cet égard, la gouvernance n'est pas seulement un terme descriptif dont le contenu vise à examiner les transformations contemporaines des modes de gouvernement et qui varie en fonction des acteurs et des contextes institutionnels mais elle propose également un discours normatif entendant soutenir et faire advenir des transformations perçues comme positives parce qu'elles produisent des décisions à la fois plus fonctionnelles et plus démocratiques.

La contrainte par la confiance: la confiance par le contexte

La gouvernance se définit avant tout comme une technique de gestion. Les normes sociales tirent leur valeur des représentations collectives qu'elles reflètent et dont elles sont issues. La loi tire son rôle de sa fonction médiatrice. La gouvernance, elle, se définit par

25 World Bank, Development in practice: Governance – the World's Bank experience, Report n°13134, 1994, p.vii.

26 C. LAFAYE, « *Gouvernance et démocratie: quelles reconfigurations?* », in L. CARDINAL, C. ANDREW, *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, p. 57-87.

ses missions. L'usage de la gouvernance ne dépend pas de la position qu'elle occupe dans la hiérarchie des normes mais du résultat ponctuel qu'elle est susceptible d'obtenir. Elle ne bénéficie « d'aucune rente de position »²⁷ ni d'aucune autorité symbolique qui parvienne à la faire s'imposer d'elle-même. La règle n'accorde au passé que l'attention que réclame une bonne stratégie. La gouvernance ne se définit pas à partir du type de procédure qu'elle mobilise mais par sa capacité à former une décision. Par exemple, « *que la sécurité des citoyens soit assurée et le respect de la loi garanti (Etat de droit) ; que les organismes publics gèrent de façon correcte et équitable les deniers publics (bonne administration) ; que les dirigeants rendent compte de leurs actions (responsabilité et imputabilité) ; que l'information soit disponible et accessible à tous* »²⁸. Dans ce cadre, le droit est un moyen parmi d'autres d'organiser la complexité sociale autour d'un certain nombre d'objectifs, qui trouve moins sa justification dans la légitimité de ses formes que « *dans la justice, l'efficacité ou dans quelque autre vertu actuelle que possède la décision coercitive* »²⁹. La sphère juridique perd la capacité d'autodéfinition qu'elle estimait classiquement détenir. L'efficacité de la norme n'institue plus seulement une réalité sociale: l'impact qu'elle exerce baptise aussi, de l'extérieur, sa propre juridicité³⁰.

La gouvernance désigne alors, de manière plus spécifique, une technique de *gestion sociale*. Le thème de la gouvernance évoque un modèle d'entreprise s'inspirant du modèle biologique et dont le fonctionnement doit poursuivre la transparence et la fluidité des relations qui s'y nouent³¹. Il appelle plus généralement une direction par projets. Mais il s'inscrit surtout dans un vocabulaire proprement politique. Pour d'aucuns, le thème de la gouvernance s'insère dans

27 M. VOGLIOTTI, « La «rhapsodie»: fécondité d'une métaphore littéraire pour repenser l'écriture juridique contemporaine. Une hypothèse de travail pour le champ pénal », Revue interdisciplinaire d'études juridiques, n°46, 2001, p.176.

28 J. CHEVALLIER, « Mondialisation du droit ou droit de la mondialisation? », in C.A. MORAND (dir.), Le droit saisi par la mondialisation, Bruxelles, Bruylant, 2001, p.43.

29 R. DWORIN, *L'empire du droit*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994 (1986), p.169.

30 J. PITSEYS, « Le processus de Bologne », Revue interdisciplinaire d'études juridiques, n°52, 2004, p.163.

31 L. CAILLOT, « Le nouvel optium managérial: sur Jean-Pierre Le Goff, Le mythe de l'entreprise. Critique de l'idéologie managériale », Le Banquet, le semestre 1993, n°2.

le lexique administratif en inscrivant en son sein des langages qui lui étaient étrangers jusqu'ici. En réalité, c'est l'inverse; la gouvernance fait pénétrer la logique de l'administration au sein même des champs sociaux auxquels elle s'applique. Comme le montre Napoli, l'administration ne s'entend pas ici comme le pouvoir d'application des normes exercé par l'Etat mais par une forme de pouvoir originale, remontant au droit romain et au droit canon, par laquelle le pouvoir public, plutôt que d'imposer un ordre de l'extérieur, tente au contraire de tenir l'objet de la norme dans la plus grande proximité, de le « *faire venir à sa main* »³². La loi commande aux choses de l'extérieur; l'administration les tient à sa portée.

L'administration se présente comme un dispositif complet de pouvoir qui porte à la fois sur le public et le privé; la monnaie et la gestion des biens mais aussi l'orientation des âmes et des intentions. Le développement au XIX^{ème} siècle des sciences administratives favorise l'apparition de techniques comptables et scientifiques de gestion qui accrédièrent l'idée que l'administration représente une tentative de direction scientifique du social. La séparation progressive du pouvoir spirituel et de l'administration légale dissocie l'activité administrative du droit et de la morale et s'assimile au simple exercice du pouvoir public. Toutefois, l'administration ne renonce pas à constituer un « *instrument de connaissance, d'instruction, de contrôle, de correction* » des acteurs, dont les procédures constituent à la fois un fondement de légitimité et d'efficacité des conduites³³. La gouvernance réactive cette fonction de guidance, tout en la ré-arrimant à un discours sur la légitimité morale des décisions prises.

Comment les dispositifs de gouvernance procèdent-ils? Premièrement, la gouvernance intègre les dimensions symboliques et légales de la norme dans une perspective centrée autour de la question de la

32 P. NAPOLI, « *Administrare et curare. Les origines gestionnaires de la traçabilité* », in P. PEDROT, Traçabilité et responsabilité, Paris, Economica, 2003, pp. 46-47.

33 Ibidem, pp. 13-14.

confiance. S'inscrivant dans la ligne de Locke³⁴, Tocqueville estimait déjà que la notion de confiance était centrale pour le gouvernement représentatif. La critique tocquevilienne de la centralisation ne porte en effet pas tant sur l'éloignement excessif du pouvoir ou sur la nature abusive de l'Etat que sur l'incapacité de l'administration centralisée à susciter la coopération du citoyen³⁵. Une décision politique ne saurait être efficace sans s'appuyer sur l'approbation du citoyen. C'est ce qui permet à Tocqueville de penser, tout en restant fixé sur un idéal de « bonne administration », que la question de l'efficacité de la norme ne peut être séparée de sa légitimité. L'efficacité et la légitimité d'une action collective sont pour l'auteur d'autant plus liées que la participation des acteurs est un critère relevant pour l'un et l'autre séparément ; et que la démocratie s'affirme dans cette optique comme le régime le plus à même de réunir les conditions de cette légitimité et de cette confiance.

Ce que Tocqueville n'a toutefois pas directement perçu, c'est que la décentralisation ne suffit pas à susciter la participation des acteurs. La participation des acteurs présuppose leur confiance mais ne l'entraîne pas forcément. C'est précisément ce problème que le discours de la gouvernance entend résoudre. La question de la gouvernance émerge quand l'autorité publique éprouve des difficultés à imposer de soi la légitimité d'un espace de décision, et à en administrer d'elle-même la police. Le fonctionnement des différentes institutions de la société – l'Etat et l'administration bien sûr, l'expertise administrative – risque de ne plus reposer que sur une foi autistique en eux-mêmes. L'affaiblissement du crédit porté à la raison accompagnant la remise en question des institutions publiques issues de la modernité, il s'agit dès lors de reconnecter les systèmes de décision à la vie sociale³⁶. C'est dans ce cadre que la question de la confiance émerge parallèlement à celle de la gouvernance.

34 B. MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, op.cit., pp. 282-283.

35 « Il arrive parfois que la centralisation essaie (...) d'appeler les citoyens à son aide ; mais elle leur dit : vous agirez comme je le voudrai, autant que le voudrai, et précisément dans le sens que je voudrai. Vous vous chargerez de ces détails sans aspirer à diriger l'ensemble (...) Ce n'est point à des pareilles conditions qu'on obtient le concours de la volonté humaine », in A. DE TOCQUEVILLE, op.cit., p. 155.

36 A. GIDDENS, *Modernity and Self-Identity*, Stanford University Press, Stanford, 1991, p. 23.

Le droit classique impose une contrainte extérieure à l'individu. La gouvernance entend orienter de l'intérieur son comportement, susciter des réflexes souhaitables, obtenir les régularités attendues, inciter à l'adoption d'une conduite jugée « correcte ». Pour ce faire, le discours de la gouvernance glisse d'une dynamique de représentation à une dynamique d'inclusion politique. L'autorité publique tente d'une part de pénétrer la complexité du champ social via l'ajustement des intérêts des acteurs : son action s'exercera sous forme modulaire, à l'aide de structures plus légères et/ou plus informelles. De l'autre, elle donne place à des processus plus négociés, impliquant le plus largement possible les parties en cause. Les politiques publiques ne cessent certes pas de se définir à partir des textes officiels, des lois, des orientations identifiables institutionnellement. Toutefois, la gouvernance ne se contente pas d'associer les différentes parties prenantes à la décision. Elle modifie le rôle qu'ils jouent dans la décision publique. La gouvernance substitue à la coercition un cadre général de « *self-directed human interaction* »³⁷. L'acteur n'est plus seulement le destinataire de la norme ni sa docile cheville ouvrière. Il s'agit maintenant de l'associer d'une manière ou d'une autre à la formation de la norme, le convaincre de participer à l'élaboration de celle-ci parce qu'il peut contribuer à la rendre plus désirable et efficace.

Deuxièmement, la gouvernance n'opère plus comme un synonyme de gouvernement mais comme un terme alternatif qui situe le pouvoir dans un lieu d'échange à l'intersection de la sphère économique, la sphère publique et la sphère associative.

Il reste difficile de trancher si l'émergence du gouvernement à distance entérine le dégraissage de l'autorité publique face à ses nouvelles missions ou si elle lui permet au contraire d'investir de nouveaux domaines de la vie sociale. Pour d'aucuns, l'émergence du paradigme de la gouvernance représente, en l'appréciant ou en le critiquant, le

37 R. WOLFE, op.cit., p.633; voy. C. PLANÇON, « *La gouvernance et la diversité des cultures dans la régulation juridique. Illustration au Sénégal et en France* », in C. EBERHART, *Droit, gouvernance et développement durable*, Cahiers d'anthropologie du droit, 2005, pp. 223-240.

trionphe d'une rationalité anti-étatiste puisqu'elle puise son effectivité du côté des individus, des communautés locales et des marchés: la gouvernance disqualifie l'Etat tout en privatisant la délibération politique³⁸. Mais d'autres acteurs, suivant en cela les théoriciens du management Osborne et Gaebler, soutiennent que les tendances actuelles renforcent l'autorité publique en ce qu'elles l'amènent à affiner et restructurer ses fonctions³⁹. Le rétrécissement apparent de l'autorité publique, loin de l'affaiblir, lui permettrait d'infiltrer plus finement de nouveaux domaines d'action. La gouvernance ne renonce pas aux ambitions régulatrices de l'Etat social mais supporte au contraire une planification douce et profonde du social, alliant principes directeurs et normes extrêmement détaillées. L'Etat ne disparaît pas. Il n'est pas un acteur comme les autres mais devient le lieu de coordination et d'animation de la norme. De nombreux auteurs ont ainsi souligné, pour s'en réjouir ou pour le déplorer de nouveau, la contractualisation progressive de l'action administrative, l'efflorescence des partenariats public/privé, et l'irruption d'un nombre croissant d'entremetteurs non étatiques dans l'application de la norme collective⁴⁰. Parmi les expressions possibles de ce nouvel art de l'efficacité politique, deux perspectives méritent à ce titre une mention particulière. La première est une régulation d'inspiration *welfariste* – à savoir une conception de l'Etat-providence basée sur la négociation entre les différents intérêts sociaux – articulée d'une part autour de l'existence de conflits portant sur l'idéologie, les buts et les intérêts des acteurs, et de l'autre, autour de relations de pouvoir différenciées selon les partenaires. En somme, on mélange le modèle de la concertation sociale et civile avec un échelonnage de procédures de consultation plus ou moins intégrées au processus décisionnel et plus ou moins contraignantes pour l'autorité centralisatrice. La seconde développe s'inspire des idées du NPM (*New Public Management*) et développe plutôt une régulation

« par objectif » ou « par qualité »: le développement des techniques d'audit, d'inspections, de création d'agences administratives et d'établissement de performance trace alors les contours d'une nouvelle grille d'intelligibilité de la rationalité gestionnaire.

Dans ces différents cas – autorégulation, régulation corporatiste, *New Public Management* – la difficulté de situer la gouvernance par rapport aux espaces publics institutionnalisés tient aux instruments qu'elle mobilise, à savoir remplacer les mécanismes d'autorité par des processus visant à construire des relations de confiance et par conséquent des engagements communs à agir entre les acteurs. La gouvernance étend la palette de ses outils normatifs au dehors du champ juridique proprement dit et s'affirme comme une sorte de méta-droit qui fait interagir des logiques qui, autrement, seraient jugées irréconciliables. La gouvernance s'analyse ainsi comme une « *loi en contexte* »⁴¹, utilisant les théories et les modes d'analyse propres aux sciences sociales, parmi lesquelles la science politique, la statistique, l'économie ou la sociologie⁴². La spécificité de la norme juridique par rapport à d'autres dispositifs normatifs devient moins évidente ; les standards techniques se juridicisent tandis que l'efficacité de la norme juridique demande une technicisation croissante et un rapport plus étroit avec les différentes sphères du social⁴³. Par ailleurs, les sciences humaines et sociales investissent le champ du droit, et élaborent des « *rapports d'autorité et de force qui créent, modifient, appliquent les normes juridiques sans s'identifier à elles* »⁴⁴. Elles se mettent au service du législateur dans la mesure où elles offrent la possibilité d'une maîtrise dans la connaissance des faits sociaux⁴⁵. D'une part, le droit se sert du social pour assurer une certaine prescriptivité. De l'autre, le social

38 HEWITT DE ALCANDARA, « *Du bon usage du concept de gouvernance* », Revue internationale de sciences sociales, 1998, n°155, p. 109-118.

39 D. OSBORNE, T. GAEBLER, *Re-inventing Government: How the Entrepreneurial Spirit is Transforming the Public Sector*, Reading, Massachusetts, Addison-Wesley, 1992, p.32; J. COMMAILLE, « *De la « sociologie juridique » à une sociologie politique du droit* », in J. COMMAILLE, L. DUMOULIN, C. ROBERT, *La juridicisation du politique. Leçons scientifiques*, Librairie générale de jurisprudence, 2000, p. 40.

40 F. OST, M. VAN DE KERCHOVE, *De la pyramide au réseau?*, op.cit., p. 144.

41 Voir M. VAN HOECKE, *Law as Communication*, Oxford, Hart Publishing, 2002.

42 Voir F. SNYDER, « *The Effectiveness of European Community Law: Institutions, Processes, Tools and Techniques* », *Modern Law Review*, n°56, 1993, pp.19-54.

43 J. PITSEYS, « *Le processus de Bologne* », op.cit., p.158.

44 J. CHEVALLIER, « *L'ordre juridique* », in J. CHEVALLIER, D. LOSCHAK, R. DRAÏ, A. KREMER-MARIETTI, P. DUPIRE, D. BOURCIER, S. BRUXELLES, T. IVAINIER, A. FENET, C. THUAN, D. RASY (éds.), *Le droit en procès*, sous la direction de Presses Universitaires de France, 1983, p.38.

45 Et ce à la fois en amont, dans la phase de préparation, et en aval lors de la phase d'application et d'évaluation d'impact de la prise de décision.

pénètre au sein même du champ juridique, les sciences statistiques ou managériales proposant presque de nouvelles manières de rédiger et concevoir la loi.

Le discours de la gouvernance va, parmi d'autres facteurs, accompagner l'émergence d'une nouvelle définition, plus opérationnelle, de la société civile. Le libéralisme politique considère la société civile comme un ordre émergeant de l'association des individus et indépendant de l'Etat, chargé de faire contrepoids à l'autorité publique: la société libérale se concevrait ainsi à travers le face-à-face entre une société civile expurgée des strates intermédiaires, tels que les syndicats, les cultes ou les corporations par exemple, qui diviseraient les individus, et un Etat exerçant son mandat « à l'abri des puissances occultes qui font écran entre le peuple et les mandataires officiels »⁴⁶. Le discours de la gouvernance, lui, conçoit la société civile comme une instance médiatrice entre l'Etat, le marché et les citoyens. La littérature consacrée à la gouvernance porte soit une critique radicale de la société libérale, dans la mesure où la gouvernance est censée prendre à la fois distance avec le marché et avec les canons de la démocratie libérale représentative, soit une tentative de trouver une voie alternative entre conception étatiste et volonté de « moins d'Etat », limitant les intrusions du gouvernement sans laisser les biens publics se faire coloniser par la sphère privée⁴⁷. La différence entre ces deux approches est accentuée par le fait qu'elles sous-tendent des conceptions divergentes de la justice sociale et du rôle du marché. Néanmoins, elles tendent toutes deux à vouloir créer une espace-tampon se caractérisant par sa sensibilité à l'intérêt commun, autant que par son fonctionnement autonome par rapport à l'Etat. Cet espace, la société civile, ne constitue plus le refuge des activités privées, mais au contraire

46 J.G. BELLEY, « Gouvernance et démocratie dans la société neuronale », in L. CARDINAL, C. ANDREW, *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*, Presses de l'Université d'Ottawa, 2000, p. 153.

47 B.R. BARBER, « Three Challenges to reinvent Democracy », in P. HIRST, S. KHILNANI (eds.), *Reinventing Democracy*, Cambridge, Blackwell Publishers, 1996, p.153.

une place publique affranchie des systèmes productifs et administratifs. La société civile doit faire face à la pression exercée par l'Etat mais aussi également par le système économique. Elle dépasse les liens verticaux et hiérarchiques de l'Etat et les liens horizontaux du marché. Par ailleurs, elle joue un rôle actif dans le processus de décision politique⁴⁸. La société civile ne désigne plus un mode de contrôle public ou l'espace de formation de l'opinion. Elle devient partie intégrante de la représentation politique et du processus de décision.

Une telle redéfinition présente un triple avantage pour la réflexion normative. Elle permet de distinguer société civile et marché tout en rendant compte de leur interpénétration⁴⁹. Elle relégitime l'action publique là où elle se trouvait la plus décrédibilisée tout en remettant en question les frontières de l'activité étatique⁵⁰. Mais, surtout, elle permet de penser les conditions de création de cette confiance qui est au principe du discours de la gouvernance. Si la notion de décentralisation est aussi centrale pour la gouvernance, c'est précisément parce que celle-ci repose sur l'insertion de la société civile et la redéfinition de son rôle dans le processus de décision publique. Une telle redéfinition procède d'une réflexion sur la nécessité et les conditions d'émergence de l'assentiment des acteurs.

48 Voir B.R. BARBER, op.cit., p.151.

49 Ce faisant, nous nous distançons de la définition que Jean Cohen donne de la société civile comme étant « l'ensemble des associations et des réseaux auxquels les individus adhèrent librement dans le but de se consacrer à une activité qui a sa fin en soi: revendication de droits, culture, religion, famille ». Nous éprouvons quelques difficultés à voir en quoi des revendications de type religieux ont davantage une fin en soi que la revendication de droits ou d'avantages socio-économiques, à moins d'assimiler cette fin en soi à la dimension « existentielle » des premières et refuser simultanément cette dimension aux secondes. Nous éprouvons des réticences plus générales à tracer une frontière entre les revendications « pures » de la société civile et l'affirmation de simples intérêts par la société économique. Voir P. CONSTANTINEAU, « L'évolution de la société civile dans le contexte de la mondialisation », in P-Y. BONIN, *Mondialisation. Perspectives philosophiques*, Paris, L'Harmattan, Presses de l'Université Laval, pp. 59-72.

50 « Les Etats-nations souverains ont revendiqué comme leur trait distinctif le droit de déterminer le mode de direction s'appliquant sur leur territoire à chaque activité, que ce soit pour l'assumer eux-mêmes ou pour fixer les limites à l'intérieur desquelles d'autres instances l'exerceraient. Ils revendiquaient ainsi le monopole de la fonction de gouvernance (...) Mais la gouvernance ne se réduit pas à une province de l'Etat. C'est une fonction qui peut être exercée par toute une gamme d'institutions et de pratiques publiques ou privées, étatiques ou non, nationales ou internationales », P. HIRST, G. THOMPSON, « Globalisation and the future of the Nation State », *Economy and Society*, 1995, n°24, 3, p.422.

*Gestion sociale :
l'introduction des concepts de procédure et de transparence*

La gouvernance désigne donc une technique de gestion sociale reposant sur la création d'une relation de confiance entre les différents partenaires du processus de décision politique. Cette relation de confiance doit faciliter la coopération entre les acteurs, simplifier leurs transaction et rendre plus disponible l'accès aux connaissances et expériences des autres acteurs. Elle permet dès lors de produire une norme plus efficace mais aussi plus effective puisque les acteurs y consentiraient plus facilement.

Plus le droit est à la fois contesté et sollicité en tant que moyen de régulation politique et de structuration sociale, « *plus s'accroît aussi la charge de légitimation que doit supporter la genèse démocratique du droit* »⁵¹. Le discours de la gouvernance entend surmonter cette difficulté. Ce faisant, il doit affronter une tension « *entre deux pôles idéal-typiques que seraient le règne de l'expert manipulant l'opinion et l'auto-déploiement d'un espace public régi par la raison communicationnelle* »⁵². Cette tension est d'autant plus difficile à appréhender que la participation des acteurs représente elle-même une stratégie de connaissance et de contrôle continu de l'espace social. Comment produire une norme effective sans aliéner les acteurs du processus de décision? Comment articuler ensemble création de confiance et autonomie des acteurs? Dans ce cadre, le nouveau discours de la régulation publique opère un glissement dans la manière dont la norme se fonde, s'applique et se légitime, dans la mesure où la légitimation de celle-ci ne provient plus ni d'un principe substantiel (le droit naturel par exemple) ni d'une source formelle clairement identifiée (la loi, la coutume) mais d'une procédure.

L'introduction de la notion de procédure doit permettre de gérer la complexité sociale mieux que ne le ferait une source normative fixe. La conception procédurale du droit permet en effet d'intégrer plus facilement les attentes des acteurs puisque le contenu de la norme est supposé dériver de leurs interactions. Le droit crée des attentes sociales par rapport à la norme mais en retour son contenu et son effectivité sont également influencés par ces attentes⁵³. Dans ce cadre, la conception procédurale du droit est supposée contribuer plus finement à l'intégration de ces attentes au sein de la sphère juridique. A un premier niveau, elle agit comme une procédure légitimatrice permettant de fonder les systèmes normatifs sur une autre base que leur simple positivité. A un deuxième niveau, elle permet dès lors de stabiliser les attentes des acteurs. D'une part, les interactions entre acteurs finissent par être intégrées socialement sous la forme d'une norme juridique positive⁵⁴; d'autre part, la procédure est supposée maintenir la connexion entre la norme juridique et la manière dont celle-ci est vécue, interprétée, appliquée et appréciée par la communauté juridique⁵⁵. Dans ce cadre, le caractère discursif du processus de formation de la norme, loin de présenter une conception faible de la norme juridique, est censé l'ancrer plus profondément dans l'espace social et reposer sur un consensus social plus large, ou du moins aménager des conditions de réception de la norme plus finement adaptées au contexte d'application de celle-ci.

Le discours de la gouvernance s'inscrit précisément dans cette perspective procédurale. La gouvernance s'affirme comme un système articulant d'autres systèmes dans la formation de la norme. Mais elle se présente surtout comme un mode de gestion et de légitimation sociale de la norme puisque la confiance des acteurs dans le processus dépend du sentiment que celui-ci est justifié, ou du moins qu'il n'est pas contraire à leurs intérêts. Par conséquent,

51 J. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op.cit., p. 457.

52 J.M. FOURNIAUX, « *Les figures de concertation à la française* », in M. CARRIERE, M. MOUE (dir.), *Ces réseaux qui nous gouvernent*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 381.

53 L. FULLER, « *Law as an instrument of social control and law as a facilitation of human interaction* », in LEGAZ Y LACAMBRA (ed.), *Die Funktionen des Rechts*, ARSP Beiheft, Frans Steiner Verlag, Wiesbaden, 1974, pp. 99-105.

54 N. LUHMANN, *A sociological Theory of Law*, London & Boston, Routledge, 1985.

55 M. VAN HOECKE, *Law as Communication*, op.cit., pp. 64-66 et pp. 176-178.

le discours de la gouvernance publique se présente à la fois comme une conception alternative de la démocratie et de la délibération publique mais aussi comme une grille d'analyse globale permettant de combiner les principes de légitimité et d'efficacité. La mise en rapport, à travers l'idée générale d'une procéduralisation progressive du droit, de l'idée de délibération publique et de l'idée de gouvernance laisse donc espérer que les problèmes de légitimité puissent être considérés autrement que « *comme une variable aléatoire des problèmes de régulation* »⁵⁶. Elle permet à l'inverse d'imaginer la mise en place d'un « droit délibératif » comme un objectif raisonnable et compatible avec une action publique efficace. C'est le principe de transparence qui va permettre de coaguler ces différents impératifs. De manière générale, le principe de transparence désigne l'ensemble des circonstances qui doivent rendre la décision publique accessible à ceux qu'elle concerne, au niveau de son contenu et à celui de son processus de formation. Il recouvre ici pour la gouvernance deux types de champs lexicaux.

Entendue en son sens restreint, la transparence vise la transmission d'un certain nombre d'informations objectives destinées à éclairer le citoyen dans son choix politique. Elle est destinée à fournir un environnement d'information permettant à l'acteur de se déterminer en toute rationalité. Elle doit, à ces fins, rendre visible le fonctionnement des différentes organisations et parties en charge de l'action publique. Elle se traduit le plus couramment, mais pas uniquement, par le droit d'accéder aux documents issus de ces institutions. A cet égard, la transparence obéit d'une part à une logique de service. Le citoyen contrôle la gestion des organismes en charge de l'action publique: c'est par exemple la tâche que se fixe l'organisation *Transparency International*, pour laquelle le principe de transparence représente avant tout un outil pour améliorer les services publics et lutter contre la corruption. Elle correspond d'autre part à une logique de légitimation politique qui assimile la gouvernance à une forme de gouvernement parmi d'autres et la soumet à ce titre à un principe de publicité.

.....
⁵⁶ J. HABERMAS, *Droit et démocratie*, op.cit., p. 458.

Entendue néanmoins dans un sens plus large, la transparence désigne une logique de fonctionnement à laquelle les organisations devraient idéalement toujours se plier. D'un point de vue descriptif, la transparence recouvre ainsi la traçabilité interne du fonctionnement des organisations en charge de l'action publique. Elle permet aux différents niveaux et modules d'action de communiquer entre eux. Elle se confond, parfois au prix d'un abus de vocabulaire, avec les techniques de participation et de responsabilisation des acteurs. Et d'un point de vue normatif, la transparence implique de rendre le processus accessible à tous, disponible, immédiat, plein et entier au regard. Elle doit également, plus largement, faire coïncider la décision avec l'expression de l'ensemble des cellules d'action impliquées dans le processus normatif. Le principe de transparence occupe à ce titre une double place dans le discours de la gouvernance et son tournant procédural⁵⁷.

D'une part, la communication de l'information politique est nécessaire pour assurer les fonctions cognitives, légitimantes et instituant de la procédure. La transparence doit orienter le comportement des acteurs, et favoriser leur adhésion aux critères de ce qu'est jugée une procédure « correcte », c'est-à-dire produisant un résultat juste, effectif, ou efficace en fonction des objectifs qui lui sont assignés. La visibilité des institutions est une condition nécessaire à la création de la confiance qui joint par leurs bouts une défiance nécessaire et une confiance espérée. A défaut de visibilité directe, seule la confiance aveugle ou le regard direct créent l'adhésion du citoyen⁵⁸. L'organisation de la défiance permet alors, paradoxalement, aux institutions publiques d'acheter au citoyen un mandat assez large pour gérer les tâches complexes qui sont les leurs.

.....
⁵⁷ M. SENELLART, « Secret », in *Les arts de gouverner*, Paris, Seuil, 1995. Michel Senellart analyse la manière dont l'activité administrative se définit originellement en rapport avec la notion de raison d'Etat et se déclinait à ce titre sous le mode de la discrétion: l'action du souverain doit être spectaculaire mais ses ressorts doivent rester secrets.

⁵⁸ A. GIDDENS, *Modernity and Self-Identity*, op.cit., Stanford University Press, Stanford, 1991, p. 19.

D'autre part, la gouvernance se présente elle-même comme un facteur de transparence. En effet, les procédures de décision mises en place par la gouvernance représentent d'elles-mêmes un travail de sélection et d'interprétation de sens et organisent la manière dont les acteurs rentrent en interaction et organisent donc leur communication intersubjective. La procédure elle-même participe à la circulation de l'information politique dans la mesure où elle met en place des lieux d'interaction entre les acteurs et doit créer une situation de confiance suffisante pour qu'ils acceptent de mettre en commun et donc de communiquer leurs expériences, leurs attentes, leurs intérêts. Si le principe de transparence conserve donc une dimension de publicité politique comprise comme visibilisation de l'information, il recouvre donc aussi une dimension procédurale. L'échange, la compréhension, la comparaison, l'évaluation et, dans le meilleur des cas, la délibération entre les acteurs contribuent eux-mêmes au processus de visibilisation et de compréhension de l'information politique. Le principe moderne de publicité offrait au citoyen un siège de spectateur critique: le discours de la gouvernance l'inclut au sein même du processus de décision. La transparence n'est plus l'outil de la distinction Etat/société mais le moyen de les reconnecter l'un à l'autre.

DOSSIER 2
PHILOSOPHIE
DE LA NATURE

QUELLE PHILOSOPHIE DE LA NATURE POUR UNE ECOLOGIE POLITIQUE ?

→NICOLAS DE RAUGLAUDRE

Penseur indépendant en philosophie des sciences
et réflexions inter-disciplinaires, physicien,
théologien, pianiste et chercheur-associé à Etopia

www.nicolasderauglaudre.net

nderauglaudre@gmail.com

La nature n'est pas un tout fermé et figé, mais un ensemble ouvert d'écosystèmes eux-mêmes ouverts et interconnectés. Elle n'est pas quelque chose de fondamentalement étranger à l'homme comme son corps ne cesse de le lui rappeler. L'attention à cette dimension fondamentalement corporelle permet d'esquisser une philosophie de la nature qui surmonte le dualisme homme-nature et qui nous amène à penser qu'avant d'être un programme de réformes politiques aussi urgentes soient-elles, l'écologie politique doit être une éthique de soi et de son rapport au monde. S'appuyant sur Edgar Morin et Alfred North Whitehead, Nicolas de Rauglaudre esquisse ici une philosophie de la créativité, de la complexité et de l'interactivité de toutes choses.

Philosophie de la nature ?

Dans l'histoire de la pensée, le rapport de l'homme à la nature oscille entre deux préoccupations opposées. L'une consiste à vouloir définir et affirmer la spécificité de l'homme, voire sa différence radicale, par rapport à la nature, animale, végétale, cosmique et matérielle. Une philosophie de la nature apparaît dans ce contexte comme une simple curiosité de l'esprit, puisqu'elle ne ferait que mettre en relief les déterminismes naturels de la condition humaine. Le dernier grand courant qui se situe dans ce sens est l'existentialisme. L'homme est défini par la liberté et la singularité qu'il lui faut se construire face aux conditionnements naturels, culturels et cognitifs. L'autre préoccupation cherche au contraire à s'adapter à l'environnement physique, végétal, animal, voire s'y conformer, et considère que l'épanouissement de l'homme passe par une telle adaptation. Dans ce contexte, une philosophie de la nature est nécessaire, car elle apprend ce qu'est l'humain. Spinoza représente le summum virtuose de cette seconde préoccupation et parvient à bâtir une éthique sur une vision globale de l'homme et de la nature.

L'histoire réelle des idées navigue entre ces deux représentations. Chacun de ces courants, quand il devient force idéologique ou paradigmatique dominante, peut drainer des infrastructures sociales, économiques et politiques. Il finit par modeler l'esprit des individus eux-mêmes. Il est possible de lire l'urbanisation, le réseau des transports, l'organisation sociale qui gagnent toutes les nations comme l'affirmation d'une spécificité humaine qui veut s'imposer face à la nature hostile et sauvage. Le premier courant de pensée l'emporte alors. Mais réciproquement, on pourrait imaginer l'infrastructure urbaine comme un nouvel écosystème, humain celui-là. Ce cas de figure relèverait du second courant. La réalité contemporaine, on le comprendra, surtout dans un contexte de turbulences climatique et écologique, de pénurie de ressources minérales et énergétiques, hérite globalement d'une cristallisation de la première tendance. Il

est par conséquent essentiel de redonner de la consistance à une philosophie de la nature qui intègre l'homme. Mais en même temps, une telle philosophie ne peut faire fi des acquis d'une histoire qui a aidé l'homme à se libérer de ses multiples contraintes. L'exercice est difficile, mais le challenge en vaut la peine.

Mais de quoi parlons-nous sous le concept de « nature » ? Il existe tant de définitions que l'ambiguïté nous accompagnera tout au long de l'article. Souvent la nature est accompagnée d'un adjectif, la nature humaine, la nature animale, la nature vivante, la nature sociale, ou est elle-même un adjectif, les sciences naturelles, les besoins naturels, l'histoire naturelle, la loi naturelle. La notion de nature sera définie ici sous la forme basique qu'on entend habituellement dans un contexte écologique : la « nature » est notre environnement de vie, indépendamment de toute culture et de tout artifice, et par-delà cet environnement immédiat, elle est le monde matériel, cosmique, physique, biologique... Mais une fois posé cela abstraitement, ajoutons que dans le concret, l'espèce humaine et son écosystème continuent le processus naturel, avec quelques ruptures de degré. J'opte par conséquent pour une pensée qui me rapproche de la seconde tendance exposée plus haut. En particulier, on ne posera pas ici la question de savoir ce qu'est la nature humaine, ni l'essence du vivant, de la matière, des sens ou de l'esprit, afin de ne pas brouiller le lecteur.

Cela dit, une philosophie de la nature qui désire ne pas basculer trop vite dans une métaphysique, reste dépendante de la position épistémologique, existentielle et socioculturelle dans laquelle elle s'exprime. Je proposerai donc que la philosophie de la nature soit une « cosmologie », au sens du philosophe anglais Whitehead, sans doute le meilleur penseur du XX^{ème} siècle sur ce plan. Il ne s'agit pas de séparer une nature en soi, du tout complexe dans lequel les perceptions sensibles et leurs structurations par la pensée l'ont trouvée. Cependant dans ces perceptions, il y a des lignes générales et des potentialités qui présentent une cohérence suffisante que White-

head nomme « cosmologie ». « Dans cette perception sensible nous avons conscience de quelque chose qui n'est pas la pensée et qui est autonome par rapport à la pensée ».¹ Le travail d'une « philosophie de la nature » qui soit « cosmologie » demande qu'on ne perde pas de temps à s'interroger sur le fait que la nature est objet de pensée et donc habitée de présupposés de toutes sortes.

Réciproquement, la représentation inférée par les sciences et par une philosophie inductive pourrait s'enfermer dans un idéalisme caché sous le « bon sens ». Puisque seuls les phénomènes sont accessibles par les sens et l'esprit, une philosophie de la nature en soi est invraisemblable. Toutefois par un étonnant retournement de l'histoire, les sciences naturelles ont révélé que l'humanité est un produit de l'évolution naturelle. S'il en est ainsi, il est légitime de penser que des traces profondes de cette évolution naturelle marquent les présupposés de la pensée et de la culture. Oh bien sûr, de nombreux sédiments culturels se sont déposés depuis la bifurcation de l'humanité par rapport à l'animalité. Mais des paradigmes profonds existent, sont inscrits dans le corps, corps physique et corps social, et dans la structure même du cerveau. Les pages qui suivent joueront, avec certainement un peu d'imprudence, sur l'aller-retour rétroactif entre un idéalisme phénoménologique et un naturalisme marqué par les sciences. Mais le défi en vaut la peine, s'il sait se garder de tout excès et de toute interprétation pétrifiée.

Être positif

Réfléchir à une philosophie de la nature pour une écologie politique, dans un contexte de crise, exige une disposition d'esprit première. Situons-nous, non comme Brassens qui, bien à l'abri, de sa lucarne de Brive-la-Gaillarde, observe les mégères se battre avec les gendarmes, mais au cœur même d'une réalité physique dont nous sommes partie

¹ WHITEHEAD : « Le concept de nature », J. Vrin, Paris 1998, p.32. Traduction Jean Douchemont, Édition originale : Cambridge University Press, 1920.

prenante. Cette disposition d'esprit est une « disposition positive ». Être posé dans le réel demande de ne pas prendre hâtivement une attitude critique. Être critique dans la crise, dans la fluidité des énergies, alimente les forces d'entropie, c'est-à-dire celles qui désintègrent le système. Il est nécessaire, dans la situation actuelle, de structurer des îlots de stabilité autour desquels l'agitation ambiante apportera son amas de limons et les renforcera. Être critique pour fluidifier un système figé est nécessaire. Dans le cas présent, une attitude positive est un îlot de regard et de reconstruction au milieu des flots agités, avec l'espoir que l'îlot atténuera les turbulences.

Beaucoup interprètent les signes du temps, depuis la mondialisation capitaliste envahissante jusqu'aux dérèglements climatiques, en passant par l'extinction des espèces et la raréfaction de nombre de ressources naturelles, dans un sens apocalyptique². Cette attitude est défendable si elle n'est pas désespérée et si elle pousse à l'action. Il n'y a pas de fatalité. Malheureusement, elle alimente aussi l'esprit des sceptiques, voire des opposants à toute volonté de bifurquer et de s'orienter vers d'autres modes de vie et de développement. Face au catastrophisme d'une part, au scepticisme de l'autre, aux jérémiades critiques enfin, le choix humain le plus pertinent est celui du regard positif et assagi.

Être positif ne signifie pas être optimiste. Ce choix est nécessaire pour ne pas être aveuglé par les réelles et non imaginaires convulsions de la Planète. L'étonnement coloré d'admiration est le premier mouvement du philosophe. Ce n'est ni dans un au-delà du réel, naturel ou culturel, ni dans une vision négative du présent que l'on trouve la consistance mais dans la contemplation, l'observation et l'expérimentation de la réalité elle-même. Celles du réel tel qu'il apparaît, tel qu'il s'éprouve et se vit. En l'occurrence, celles de la puissance du monde vivant et naturel qui nous a enfantés ; de la capacité de la vie à surmonter ses épreuves et ses crises, et à l'homme de créer de

² René Girard, Jean-Pierre Dupuy et bien d'autres.

nouveaux espaces ; de l'ingéniosité des sciences, des techniques et des pratiques inventives qui se jouent des pièges d'une raison trop pressée et du découragement face à l'ampleur de la tâche.

Interlude théologique

Un premier interlude s'impose ici. Même si dans un paragraphe précédent, j'invite à ne pas s'attarder sur les présupposés de pensée, je dois toutefois me positionner personnellement. Quatre perspectives vont s'entrecroiser, même si elles ne sont pas explicites par la suite. Je ne me situe pas comme « spécialiste » d'une discipline particulière, et ce choix est volontaire. La philosophie, et a fortiori une philosophie qui désire penser la nature et l'écologie, est un croisement, un tissu. La réflexion qui suit n'a pas la prétention d'être une synthèse mais un ensemble de portes d'entrées et de propositions accrochées à des fils et en équilibre sur des interfaces. Les promontoires où je suis assis sont celui du théologien soucieux de la responsabilité historique des religions dans le contexte des représentations actuelles de la nature, celui du physicien qui croit à l'efficacité des sciences mais aussi aux périls qui émergent lorsque la connaissance croît, celui du philosophe bien sûr en quête de sens et d'intelligibilité mais aussi celui d'un musicien praticien de sa discipline car la musique et l'art en général permettent de goûter et de retraduire en un langage universel la singularité du concret sans médiation conceptuelle.

La responsabilité du judéo-christianisme dans la crise écologique a été souvent, non sans raison, mise en cause. Ce n'est pas un hasard. Géographiquement, la civilisation industrielle et la culture scientifique sont nées dans l'aire judéo-chrétienne. Le discours biblique, la Genèse notamment, semble placer l'homme au-dessus des animaux et des plantes dans un statut à part. À partir du moment où il est confié à l'homme la responsabilité de dominer l'univers et de nommer les espèces et éléments de l'entourage, l'homme acquiert

une autonomie et un pouvoir à l'égard de tout ce qui est à sa portée. D'où la démythification de la nature, de la société, de l'ordre politique, de Dieu lui-même. Le judaïsme et le christianisme ferraillent avec le « paganisme » (la religion des paysans), le polythéisme, les croyances selon lesquelles des divinités sont cachées dans les gués, les montagnes, les arbres, la terre, le ciel étoilé, le soleil, etc. Les textes initiaux de la Bible racontent, par réaction, la séparation entre le divin et l'univers, entre la magie et la connaissance religieuse authentique, entre la vie et l'éthique, en termes poétiques ou concrets et parfois énergiques, voire brutaux. Une vague dominante de la théologie traditionnelle dans les églises et dans divers courants périphériques s'est montrée assez unanimement méfiante, parfois violente, à l'égard du « naturalisme ». Le « naturalisme » est la position religieuse, philosophique ou scientifique qui énonce que l'homme n'est qu'un être naturel de plus, que l'espèce humaine est une espèce parmi les autres, qu'il n'y a pas de différence ontologique entre la nature humaine et l'animalité.

Selon cette perspective, le « naturalisme » prend mille formes : l'ancien polythéisme bien sûr, mais aussi le « panthéisme » (qui divinise toute la nature), le « matérialisme scientifique » qui réduit l'homme à n'être qu'une mécanique de plus dans l'ensemble des machines de l'univers et même un certain romantisme qui projette sur la nature les émois sentimentaux du promeneur solitaire. Face à cela, les traditions théologiques et religieuses occidentales vont défendre becs et ongles, à la fois la spécificité de l'homme par rapport au reste de la nature et la séparation entre le divin et la nature, qui elle-même est création. Il y a par conséquent une méfiance d'un grand nombre d'intellectuels, religieux, théologiens, prêtres, rabbins, institutions, à l'égard de l'écologie qu'ils voient comme une nouvelle forme de naturalisme, voire un néo-paganisme. Alimenté par l'imaginaire social, médiatique et ludique (penser au phénomène *heroïc fantasy*, au cinéma et à la BD, aux mangas, au *New Age*), tout un romantisme

écologique paraît suspect aux yeux de la tradition héritière de la Bible, pour ne parler que de celle-là³.

Cela dit, ce radicalisme est loin d'être partagé par tous. L'histoire de la pensée, d'une part, l'exégèse des textes d'autre part, montrent des situations beaucoup plus complexes que la caricature présentée ci-dessus. Une des meilleures analyses du rapport compliqué entre représentations de la nature et religions issues du terreau biblique est décrite dans divers ouvrages, comme par exemple les écrits du théologien allemand Jürgen Moltmann⁴. Moltmann soulève avec pertinence et une certaine sévérité la dérive vers une conception de l'homme dominateur et exploiteur de la nature, à partir du XVI^{ème} Siècle, non sans poser la question de la responsabilité du christianisme dans ce procès. Le théologien protestant propose une approche écologiste plus sensible au contexte biblique originel. Hans Jonas, mieux connu semble-t-il du public écologiste, décrit également l'interface homme-nature du point de vue de la tradition judaïque et du point de vue du spécialiste de la gnose antique⁵. On pensera aussi à Teilhard de Chardin qui, bien avant d'autres et oublié aujourd'hui, a articulé une vision de la nature en évolution dont l'homme est issu et partie prenante, avec une spiritualité inspirée de la Bible.

Et pourtant elle tourne !

Le regard du physicien, indépendamment des applications techniques de son savoir, rééquilibre celui du théologien en respectant l'être propre de la nature telle qu'elle se manifeste sous les dispositifs expérimentaux. Les sciences ne se préoccupent pas (théoriquement) de sens et de finalité. Elles analysent les phénomènes naturels en fonction de méthodes formelles et expérimentales qui collent au plus

³ On peut réfléchir sur le fait qu'en France par exemple, aux dernières élections européennes, 7% seulement des catholiques pratiquants ont voté pour la liste d'Europe Écologie qui a pourtant rassemblé 16% des électeurs. Le hiatus existe et remonte plus loin que la simple résistance conventionnelle à la nouveauté.

⁴ MOLTSMANN : « Dieu dans la Création. Traité écologique de la création », Paris, Cerf, 1988

⁵ Dans « le phénomène de la vie », Bruxelles, De Boeck, 2005

près à la réalité apparente. Selon l'expression du biologiste Jacques Monod, le scientifique n'a pas le goût des grandes synthèses.

Et pourtant, elle tourne ! Depuis quatre siècles que la machine scientifique au sens moderne fonctionne, l'accroissement des connaissances et par la même occasion de notre confort de vie s'est prodigieusement accéléré. Il suffit de se promener dans des encyclopédies, des revues scientifiques, sur internet, dans des bibliothèques universitaires, pour s'étonner et s'émerveiller. S'étonner de l'inventivité de la nature, s'étonner aussi de la capacité de l'homme de décrypter nombre de ses structures et de ses informations. Pour un scientifique, que ce soit dans le vaste domaine étendu de la physique ou de la chimie, dans les subtilités du grouillement de la vie et de son buissonnement, dans les jeux des autonomies et du hasard, dans les excentricités des formes, la réalité finit toujours par dépasser les fictions. Le regard sur ce que les sciences découvrent du monde de la matière et de la vie est une des meilleures thérapies pour apprendre à goûter la réalité, l'être du monde, le présent, l'ici et maintenant.

Cela dit, ne soyons pas candides. J'ai bien dit « positif » et non « optimiste » et encore moins « optimiste naïf ». Le regard de l'étonnement et de l'émerveillement qui a conduit à la curiosité savante se double et s'articule sur une pratique, et est soutenue par un ensemble de présupposés intellectuels et culturels (ou « paradigmes ») qui posent question. La dimension pratique de la science s'appelle la technologie. Elle transforme les présupposés métaphysiques, politiques et économiques qui soutiennent l'anthropologie philosophique, c'est-à-dire l'idée que le monde contemporain se fait de l'homme. Le grand « paradigme » d'Occident, selon l'expression d'Edgar Morin, repose sur une rupture dualiste entre esprit et matière, sujet et objet, culture et nature, concret et abstrait. Le dualisme a fait des petits dans tous les domaines de la connaissance, et il a engendré un éclatement du savoir en multiples disciplines qui, à leur tour, font

éclater l'éthique et la responsabilité en secteurs disjoints⁶. Chacun est responsable dans son petit domaine et irresponsable dans tout le reste, notamment en ce qui concerne la Planète. Non sans humour, Edgar Morin remarque, par exemple, que « *l'économie qui est la science sociale mathématiquement la plus avancée, est la science socialement et humainement la plus arriérée car elle s'est abstraite des conditions sociales, historiques, politiques, psychologiques, écologiques inséparables des activités économiques* »⁷

Quant à la machinerie technologique, devenue présumé fondamental de toute la dynamique marchande, industrielle, agricole ou administrative, elle se transforme, avec l'aide des sciences, en une sorte de moissonneuse-batteuse qui envoie au loin les fétus de paille que sont les individus et les cultures locales. Ivan Illich a dénoncé de son temps la méga-machine qui allie science, technique, industrie, économie et bureaucratie. Le système capitaliste est le seul système économique qui est parvenu à la fois à rationaliser l'économie, à améliorer globalement le confort de vie et la santé des populations. Mais aujourd'hui, il devient dément. En plus des inégalités sociales et économiques qu'il engendre, des marchés fictifs aberrants qu'il bâtit, il tente de s'appropriier le monde naturel lui-même. Penser à contre-courant est difficile, d'une part en raison de la réussite passée, d'autre part en raison du gigantisme de son inertie dans son mouvement.

Le mot d'un poète

Pourquoi ne pas réfléchir sur l'écologie et une philosophie de la nature d'un point de vue artistique et, en ce qui me concerne, du point de vue du musicien. Le concept d'harmonie est un concept qui a parlé, qui parle, qui parle beaucoup, qui parle parfois un peu trop. La relation de l'homme à la nature peut être entendue comme la recherche d'un accord (musical ?) entre les symétries, formes

6 Edgar MORIN : « *Les sept savoirs pour l'éducation du futur* », Paris, Seuil, 2000, p.41-44.

7 Edgar MORIN, op.cit. p.43

mathématiques et constantes physiques, apparemment naturelles que les scientifiques appellent « lois de la nature », et le besoin d'harmonie, d'équilibre et de paix, auxquels aspire l'humanité en général et chaque communauté ou chaque individu en particulier. Certains physiciens, un peu imprudemment, s'amusent à jongler avec les constantes physiques et les rapports numériques, y perçoivent une harmonie, longtemps après Pythagore, et tentent d'en extraire de belles cosmologies, plus proches des mythes et des légendes que de la réalité, surtout de la réalité fluide, vivante, et a fortiori de la réalité existentielle humaine⁸.

Malheureusement en effet, ce n'est pas si simple. De même que la musique, d'avant-garde notamment, s'avance sur des terrains où elle découvre que l'harmonie « naturelle » à l'oreille peut se décomposer et se ramifier en multiples paramètres sonores et en jeux touffus entre aléatoire et structures complexes, qu'une ouïe naïve peut avoir du mal à identifier et à supporter, de même la réalité n'obéit pas aussi facilement aux équations simples des prétendues « lois de la nature ». On sait qu'Einstein, par exemple, très soucieux de l'harmonie géométrique de l'univers, a eu du mal à reconnaître que ses équations aient des solutions instables, voire chaotiques... et que peut-être ce « cosmos » était plus imprévisible qu'il ne le pensait. Par conséquent, restons prudent à l'égard du concept d'harmonie. S'il existe en effet des constantes et de belles relations numériques dans l'univers, leurs modélisations ne sont analogiquement que les premiers termes de séries, au sens analytique, qui parfois convergent (systèmes stables ou proches de l'équilibre), parfois divergent vers des systèmes turbulents, chaotiques, imprévisibles et qui, malgré le discours scientiste ambiant, auront de grandes difficultés à rendre compte du vivant, de l'autonomie et de la culture. Rendre compte d'un point de vue mathématique et harmonique, entendons-nous.

8 Penser par exemple à CAPRA, le « *Tao de la physique* », TRIN XUAN THUAN, « *La mélodie secrète* », Fayard, 1988, le Colloque de Cordoue ou la Gnose de Princeton.

Deux portes d'entrée

La présente esquisse de philosophie de la nature propose deux portes d'entrée complémentaires et sous un angle superficiel, opposées. Contrairement à diverses philosophies contemporaines qui prennent appui sur la spécificité et la liberté du sujet, du cogito cartésien au pour soi existentiel de Sartre, la première porte d'accès est celle d'une philosophie du corps. L'expérience corporelle est antérieure à toute représentation par la pensée et le langage, qui détermine le reste de nos relations. L'autre accès est celui, en revanche, très élaboré, de l'image que les sciences présentent de la nature, de la nature comme organisation complexe et comme tissu, notamment des sciences qui sont, au regard du temps, les plus anciennes. Le risque est grand d'une interprétation que certains trouveront orientée et simpliste mais l'objectif est d'essayer de s'arracher aux paradigmes qui ont conduit au désastre écologique, et de proposer un îlot stable au milieu des flots agités. L'exposé s'achèvera sur quelques conséquences du point de vue de l'écologie politique et sur quelques réflexions anthropologiques.

Le corps comme expérience première et comme référentiel

La psychologie et la phénoménologie nous ont appris qu'avant d'avoir un corps, nous sommes un corps. La psychanalyse et toute sa constellation ont ancré ce constat dans des modèles et des pratiques expérimentaux et rationnels. Dire « nous avons un corps » est déjà une élaboration intellectuelle et culturelle. Placer le corps et non le sujet en premier est à contre-courant de la pensée moderne, de toutes ses formes sociologiques et des infra- ou superstructures qu'elle a induites. Je vis et j'existe au monde d'abord comme corps et non seulement comme sujet. Ce conditionnement nous pose en amont de la pensée cartésienne et de l'idéalisme subjectiviste qui plante le moi, l'ego comme fondement de l'être. Il nous situe aussi en amont

du matérialisme qui définit le corps comme un pur mécanisme, en oubliant que cette représentation est une construction historique. Cette position exige un travail sur soi qui demande, à l'instar du début des *Méditations* de Descartes (qui fondent la modernité) de se découvrir comme corps autonome, vivant, dansant, s'animant ou souffrant, échangeant avec le milieu, tissé aussi de sa relation aux autres.

Le corps et non le moi est l'expérience première. L'enfant expérimente le corps, les sens, l'espace et le temps concret, avant d'utiliser un langage abstrait et de découvrir son « moi ». Et quand les individus vieillissent, même quand ils perdent le sens et la mémoire, ils expérimentent leur corps..., la plupart du temps dans la souffrance et la fatigue de l'être. Le malade ou le handicapé greffent leur expérience de l'espace sur leur perception du corps. Avant toute objectivation scientifique, anatomique, biologique, génétique, le corps est saisi au travers de sensations, d'émotions, de perceptions qui surgissent parfois consciemment, souvent à notre insu. Il apparaît. Il se présente à notre conscience dans le prolongement visuel de notre tête, qui en fait partie, mais qu'on ne voit pas, sauf par réflexion, aux deux sens du terme. Il surgit dans une configuration spatiale où verticalité, orientation, capacité de mouvement, influent sur les images et idées que la conscience se fait de lui et se fait de l'environnement, des autres et de la nature. Il émerge aussi dans une temporalité où il se voit grandir, s'épanouir, puis diminuer et mourir. Il se découvre tantôt replié, tel le dépressif prostré dans sa chambre, tantôt irradiant comme Usain Bolt courant dans le stade et élargissant son aura corporelle à des millions d'admirateurs. Il se découvre surtout, avant d'être objectivé par les sciences, par les déterminismes sociaux, économiques et culturels, comme présence au monde, comme symbole, comme parole, comme langage. Comment l'esprit exprimerait-il la liberté de ses vagabondages et de ses tissus de fils entremêlés, sans la médiation du corps qui l'expose, finie, dans l'arène du monde ?

Malgré les progrès de la médecine et de l'hygiène, en abordant le corps sous un angle strictement objectif, dans un paradigme mécanique et industriel, on a oublié que le corps est l'inscription de la conscience personnelle et spirituelle dans l'espace et le temps. Le corps est à la fois objectivé comme présence au monde et subjectif comme expression du sujet et de l'esprit. Le corps objectif est analysé sous tous les angles des sciences anatomiques, génétiques, médicales, biologiques et mille autres outils méthodologiques, ou de la systémique, ou de bien d'autres horizons. Il est aussi le corps apparent idéalisé dans les images et soumis à des codes esthétiques et sociaux... Images et formes sociales qui apparaissent depuis les sculptures grecques et romaines jusqu'aux images de nos magazines ou de nos publicités. Mais le corps propre, celui que je suis et que je vis, à la fois concret et à la fois le mien, est habité par le sujet actif que je suis, et il l'exprime. Le corps est par conséquent un pont, un point d'ancrage de deux pôles qui apparaissent finalement sous cet angle comme deux abstractions : à savoir la matière et l'esprit.

D'un point de vue anthropologique, on a tort de considérer que l'idéal humain est un corps parfait, sain, jeune et beau. Non, l'homme est lui-même être inachevé, incomplet... et la maladie, le handicap, la non conformité aux canons sociaux, médiatiques et esthétiques, font partie de sa condition, de son ontologie. Cela demande un retournement de notre fonctionnement mental et cela fait apparaître que le corps a besoin de l'autre et d'une existence en lien avec son environnement social et naturel. Or ce corps est le produit d'une nature en évolution et il est étroitement lié à cet environnement naturel. Par conséquent, le regard sur le corps et les manipulations dont il est l'objet en disent long sur le regard porté sur la nature.

Microcosme-macrocosme

Une des thèses proposées ici reprend la vieille dualité microcosme-macrocosme des anciens. Le corps est le microcosme de la nature macrocosme. En lui, ce sont à la fois les formes et les potentialités de la nature, cosmique et biologique, qui se concentrent et se polarisent. Edgar Morin a repris ce thème sous un autre concept, celui de l'holographie. Le corps est comme le point d'un hologramme qui condense en lui la totalité de l'information de l'ensemble de l'image. Le corps humain, non seulement dans son extension spatiale et temporelle, mais aussi dans son identité spirituelle, subjective, autonome, contient en lui la totalité, les lignes essentielles ou le résumé entier de l'univers et du mouvement de la vie. Ce rapport est plus qu'une simple analogie, puisque le corps humain, l'homme dans sa réalité concrète, est un produit de l'évolution naturelle. Si donc le corps est ce centre et cet axe réel, actif, qui lie l'esprit et la matière, a fortiori, la nature comme macrocosme du microcosme corporel, ou comme image globale holographique du point local corporel, est elle aussi à considérer comme lieu de rencontre d'une présence spirituelle ou « pré-spirituelle » (pour ne pas vexer les susceptibilités) et d'une actualisation étendue, temporelle, matérielle.

La manière dont la culture traite le corps est curieusement parallèle à la manière dont la nature traite le corps. Prenons quelques exemples : la relation au religieux, à l'éducation, à la médecine.

Dès la naissance du monachisme influencé par la gnose et le néoplatonisme, une des formes spiritualistes dominantes du christianisme tel qu'il a pris visage en Occident, a ordonné l'être humain, la sensibilité et donc le corps, sur l'esprit, sur l'âme, puis sur le sujet raisonnable. La philosophie essentialiste ou substantialiste a défini l'homme comme substance rationnelle et volontaire. Le corps est un espace et un organe soumis à la corruption et aux passions et il est nécessaire de le maîtriser... ou de l'appivoiser dans le meilleur

des cas. Le corps est classé dans le domaine de l'avoir, d'un avoir passager puisqu'il meurt. L'essence et l'identité humaines sont du domaine de l'esprit et des valeurs éternelles. Au passage, signalons qu'une telle vision sur le corps est tout sauf authentiquement biblique et chrétienne, puisque le christianisme est une religion de la sanctification et de la résurrection du corps dans ce monde recréé et renouvelé par l'Esprit de Dieu et non une religion de la survie d'une âme dans un vague autre monde imaginaire par delà la mort.

Avec la révolution humaniste et scientifique, la tendance gnostique et manichéenne s'est accentuée. Le corps est devenu objet. Objet de sciences, objet de manipulation technologique, objet d'imagerie, objet ordonné à la volonté morale... ou inversement objet de plaisir. Tout n'est pas mauvais en soi, loin de là. Mais une approche du corps comme objet doit rester méthodologique et non ontologique. Le problème survient quand il n'est plus considéré que comme objet. Réciproquement, l'esprit, avec sa face rationnelle et sa face active et volontariste, devient seul sujet. Il possède le corps, et en possédant le corps, il devient aussi maître et possesseur de la nature.

En effet, qu'en est-il de la nature ? Une évolution parallèle au rapport au corps se fait sentir. À partir du VI^{ème} siècle, Les moines défrichent les forêts, la société médiévale s'organise autour de centres religieux, des seigneuries, des villages, des églises, et elle sculpte le paysage à travers l'extension organique de l'agriculture et de l'élevage. Progressivement, ce que l'on voit encore dans des cultures traditionnelles où la Terre est perçue comme matrice divine, nourricière, où l'univers du vivant semble habité par diverses forces magiques et spirituelles, s'estompe. L'université médiévale, à travers la scolastique et le nominalisme, ancre dans les mentalités la différence entre la nature, passive, soumise à des causes secondes, et Dieu, seul acteur, créateur, cause première de tout être. L'homme, à l'image du Dieu, être raisonnable, volontaire et libre, joue le rôle de lieutenant, de tenant-lieu du divin, et obtient le pouvoir sur la nature. Quand la

philosophie et les sciences modernes vont s'affranchir de toute référence théologique, elles ne font que continuer un mouvement amorcé avant elles. Le combat contre la sorcellerie qui commence à la fin de l'époque médiévale et qui trouve son paroxysme au XVII^{ème} siècle, quand la science naissante prend son essor, conclut l'arrachement des campagnes à l'ancien pouvoir paysan et à ses rites magiques. La nature devient matière, tandis que la spécificité du vivant est rapatriée elle aussi du côté des représentations rationalisantes, du côté de l'étendue géométrique, mesurable, quantitative. La nature est désormais un puits, une réserve de richesses minérales, biologiques, énergétiques. La société bourgeoise peut utiliser les acquis des sciences et des techniques pour transformer les pôles de production artisanale en pôles industriels. Les voyages à dos d'animal deviennent des voyages dans le ventre de mécaniques. La matière recouvre la vie de sédiments. La richesse des rythmes et contrepoints de la vie devient celle, pauvre, d'une mélodie simple sur une harmonique fondamentale, celle des horloges et des métronomes.

Enseignement, éducation, sciences

Observons quelques conséquences d'infrastructure. Par exemple, l'éducation et l'instruction. À l'école, on cultive l'intelligence, les sciences, la culture, la littérature surtout sous l'angle de la grammaire et de la décortication sémantique, l'histoire, la vie de l'esprit..., au détriment de la vie propre du corps, de ses exigences. Le cul de l'élève est posé sur des chaises inconfortables pendant des heures. Il écoute un prof qui expose de belles théories. L'apprenant est aliéné de son rythme biologique, de ses cycles... de sa médiation pour l'apprentissage. On ne lui laisse pratiquement pas la parole. Cette parole tellement importante pour que l'esprit qui s'éveille soit approprié par le corps propre, par la culture et l'environnement où il s'incorpore. Quelle place réelle pour la danse, pour la parole et le théâtre qui déterminent et animent le corps dans l'espace et le mouvement, dans

la relation aux autres corps ? Quelle place pour l'art en général et la sensibilité créative ? Quelle place pour la sexualité, pour l'expérience et le vécu, aussi faibles soient-ils ? Une portion congrue, et assez méprisée (dans les coefficients et les horaires). Et n'évoquons pas la tyrannie des horloges, l'état des lieux d'aisance, la piètre qualité des nourritures industrielles dans les universités et nombre d'écoles, malgré les progrès de ces dernières années.

De même que le corps a une existence première qui est celle de l'intériorité, de même que l'être humain est une corporéité vivante, il serait bien de penser et d'ordonner la nature sous la même perspective. La nature n'est pas un ensemble d'objets disposés dans un espace extérieur à notre esprit, soumis à des lois que nous avons le pouvoir de révéler. Les sciences, disait Aristote, et plus largement le discours objectif, n'atteignent que l'étendu et le général. La nature existe en soi, et nous existons en elle. D'où nous sommes placés, la nature n'est pas un espace qui m'entoure et au sein duquel nous scellons des grilles mais elle est à la fois continuité de nos sens et de notre perspective et source de vie. Je ne la vois qu'à travers mes sens et mon corps propre, je ne peux vivre que si je me nourris d'elle, que je la respire et que je l'habite. En corrompant la nature, je me brutalise moi-même.

Le travail scientifique qui a permis la description et la compréhension extérieures de nombre de structures et de fonctions de la nature ressemble sous certains aspects à la manière d'aborder le savoir dans les écoles. La nature est posée indépendamment du sujet qui la pense, comme si l'observateur concret que nous sommes n'en faisait pas partie. Mais plus grave, la technologie dérivée des progrès scientifiques est pensée extérieurement au sujet et donc à l'éthique et à la culture. Ilya Prigogine et Isabelle Stengers ont montré dans leurs différents ouvrages comment on a considéré les sciences et les techniques comme un fantôme extérieur à la culture humaine. Tout un courant philosophique s'est même opposé aux sciences et aux

techniques, les considérant comme un corps étranger au processus d'humanisation. La nature est donc d'un côté, ressentie de l'intérieur par la littérature, les arts, la poésie, et de l'autre analysée et décortiquée par les sciences et les techniques et, entre les deux, un gouffre spirituel s'est développé... Gouffre qui est paradoxalement celui du vécu, du concret, du vivant et de nos expériences quotidiennes. Y aurait-il une schizophrénie dans la culture ?

Mécanisation médicale

Un des effets négatifs des dualismes esprit-matière, idéalisme-matérialisme, est la mécanisation et la géométrisation des corps et donc plus largement de la vie. La médecine, en tant que théorie, symbolise cette option. Je distingue les paradigmes qui fondent la médecine, du quotidien des praticiens. Je sais de quoi je parle, ayant été gravement malade pendant plusieurs années et connaissant de près le monde médical et les soignants.

La médecine a progressé de manière considérable, grâce aux acquis et outils de l'anatomie, de la biologie, de la chirurgie et ces dernières décennies, de la génétique. La santé s'est améliorée également grâce aux progrès de l'hygiène, de l'assainissement des villes et des habitations, grâce aux programmes globaux de prévention. La durée de la vie a augmenté, il y a beaucoup moins de mortalité infantile, d'épidémies ou de pandémies catastrophiques (le SIDA à part). La population mondiale s'est accrue à une vitesse sans précédent depuis trois siècles. Quelque chose de nouveau est né.

Cette réussite doit toutefois être nuancée. Tout d'abord, il s'est développé une appropriation du corps par la technologie et par le système marchand. Technologie médicale bien sûr, mais aussi technologie industrielle et commerciale. On pourrait parler d'une sorte d'aliénation du corps propre au profit d'une mécanisation,

d'une socialisation administrative et, derrière elles, au profit de la rationalité capitaliste. Le corps, au sens objectif, est devenu instrument économique et objet social, fondé sur des présupposés qui s'auto-justifient par la science.

De plus, il apparaît aujourd'hui des maladies que j'appellerais de « second ordre », maladies de civilisation, maladies chroniques, psychosomatiques ou d'étiologie complexe, maladies « idiopathiques » comme on dit pudiquement, c'est-à-dire sans cause connue. On sait aussi que les microbes et virus s'adaptent aux traitements. On peut y ajouter l'augmentation des pathologies dépressives, psychologiques, dans lesquelles la dualité corps-esprit et la coupure des corps avec un authentique environnement naturel joue sans doute un rôle. Une dérive vers une aggravation économique due à la complexification du rapport de la société à la maladie et aux pathologies est loin d'être à exclure. La santé est un nœud écologique et politique. Plus la médecine moderne, fondée sur des présupposés mécanistes, guérira de maladies et de pathologies directement représentables ou formalisables dans des cadres matérialistes, celles qui sont dues à des germes ou à une absence d'hygiène par exemple, plus apparaîtront de nouvelles maladies de « second ordre », dues à des causes lointaines ou complexes. La dérive mécaniste exigera des efforts économiques et politiques hors de proportion avec les progrès de la médecine et leur logistique technologique. Une fuite en avant va se poursuivre vers une technicisation de plus en plus grande, de plus en plus chère, de plus en plus dévoreuse d'énergie et d'information..., tandis que ce qui fait l'essence ou plutôt la réalité ontologique première du corps, à savoir le corps propre, le corps comme lieu d'habitation (j'insiste sur le mot) de la pensée et de l'esprit, sera oublié ou minimisé.

Les conséquences sont plus redoutables qu'on ne l'imagine. Il n'y a qu'à voir l'agitation actuelle en France autour de la réforme des hôpitaux, de celle de la sécurité sociale, du statut des médecins et des soignants. Les revendications sont légitimes, à l'intérieur des

présupposés matérialistes et dualistes. Mais elles sont périlleuses, voire absurdes, dans le cadre de la finitude spatiale et énergétique de la planète. Or on sait que la ressource la plus importante de la planète est la vie elle-même. Une philosophie de la nature équilibrée pense la nature comme partenaire de l'humanité mais la pense aussi dans sa dimension autonome, de *natura naturans* (Spinoza), d'auto-génération et régénération. Le corps sera d'autant plus en meilleure santé qu'il s'éveillera, grandira, s'épanouira, fructifiera, puis diminuera et s'éteindra dans des conditions de vie et d'environnement unifiés. La médecine progressera à pas de géants quand elle considérera le corps comme sujet, comme « être au monde » (phénoménologie), lorsque la dimension psychosomatique sera première par rapport à la médecine objective, lorsqu'on considérera le corps comme « psycho-écologico-somatique ».

Nature, corps et temporalité

Le corps est également mémoire du passé et de l'histoire. Il l'est directement à travers les traces laissées par l'ontogenèse de chacun (génétique ou culturelle) ou à travers l'histoire de la nature qui s'actualise en lui. Il l'est aussi médiatiquement parlant, puisqu'il est à travers la parole, l'image, le sens et les systèmes de représentation, le centre qui relie au passé, à la culture. Je ne vais pas développer ce point qui mériterait de nombreuses pages supplémentaires. Une bibliothèque ou internet sont des mémoires mortes. C'est leur rencontre avec un corps et des sens humains, qui leur redonne vie.

Ainsi en est-il de la nature. La biosphère est le fruit d'une immense évolution de la vie où les branches, les lignes, les codes et programmes, les jeux du hasard et de l'invention, se sont noués, tissés même en une organisation aux potentialités et figures infinies. Chaque réalisation de la biosphère porte en elle la mémoire de l'histoire de toute la nature. Dans une perspective holographique, l'appauvrissement

de l'image et de la mémoire de l'ensemble naturel se conjugue avec l'appauvrissement du corps. Il n'est pas étonnant de découvrir dans les romans, films, BD, jeux multimédias de science-fiction, des images du corps de l'homme du futur physiquement dégénéré ou, inversement, couturé de prothèses censées l'améliorer.

Énergie, information et créativité

Une des dimensions essentielles du corps est l'échange permanent d'information, d'énergie et de matière avec son environnement. Penser le corps comme une entité en soi coupée de l'extérieur n'a pas de sens. Il échange nourriture, air, eau et mille autres choses encore. Il rejette transpiration, selles et urines, gaz carbonique. Il sait filtrer ce qui est bon pour lui et ce qui est fade, inutile ou ce qui est poison. Les sens captent des sensations diverses qui permettent au corps d'apprécier son horizon, l'espace qu'il habite, les lieux hostiles et les lieux amis, ses capacités de mouvement et ses limites. Et bien sûr, en ce qui concerne l'homme, c'est par le corps que l'esprit connaît le monde et c'est à travers lui qu'il peut se construire des représentations. Toute cette activité d'acquisition de matière et d'information, selon les principes de la thermodynamique, dépense de l'énergie. Cette dépense d'énergie, par l'immense expérience de l'évolution naturelle, a su être proportionnée aux capacités de l'environnement à produire cette énergie. Le corps ne peut vivre que dans une plage déterminée d'agitation énergétique. Un espace de température : l'homme ne peut vivre ni dans un froid glacial, ni par des températures au-delà d'un certain seuil. La respiration dépend d'un taux précis d'oxygène dans l'air. La nutrition, quoiqu'extrêmement riche, n'est possible que dans des plages de structures chimiques et biologiques finalement assez limitées. Et que dire des exigences posées par les champs de gravitation et électromagnétiques, par l'inscription dans un écosystème déterminé. La longue épopée de l'humanisation continuant celle de l'animalité et de l'histoire

végétale a permis un discernement à l'échelle de cette complexité. Les équilibres et les innombrables subtilités acquises au cours du temps sont inscrits dans la mémoire de cette complexité où corps et nature se sont mutuellement transformés. Une transformation globalement non brutale, parfois chaotique, très subtile au point que les micro-évolutions sont la plupart du temps imperceptibles.

Ce qui est vrai du côté du corps l'est a fortiori au sein de la nature. La nature vivante est ouverte vers l'extérieur, reçoit et échange de l'énergie de l'univers et de la Terre, énergie solaire, énergie cosmique, chaleur, minéraux, éléments chimiques des volcans, de l'énergie souterraine et des ressources naturelles non vivantes. Elle est ouverte vers l'intérieur d'elle-même, dans sa capacité à se régénérer et à créer de nouvelles figures vivantes. Ici l'analogie avec le corps holographique trouve des limites. Il n'y a pas une nature, il y a une multitude d'écosystèmes en interaction les uns avec les autres, parfois en symbiose, en parasitages réciproques ou en concurrence. Ils rejettent des déchets qui sont à leur tour absorbés et intégrés par d'autres systèmes. Mais comme pour le corps qui ne peut exister que dans des plages déterminées d'agitation énergétique et de champs interactifs, la nature, surtout la nature vivante, est elle aussi dépendante de son espace et de ses possibilités. Par exemple, un milieu riche permet une absorption de déchets bien plus grande qu'un milieu hostile. Ainsi les conditions climatiques du désert ne permettent qu'une végétation capable de produire peu de déchets. Les échanges sont adaptés au milieu.

L'arrivée de la culture industrielle n'a pas su tenir compte de ces subtilités. Les échanges énergétiques et chimiques n'ont pas respecté la capacité du milieu écologique à gérer les déchets. Toute transformation de matière, tout échange d'énergie et d'information se paie de ce qu'on appelle en énergétique l'entropie⁹. L'entropie est une grandeur thermodynamique qui mesure la variation de qualité

.....
⁹ Voir Jacques NEYRINCK : « Le huitième jour de la création. Essai sur l'entropologie », Lausanne, 1990.

de l'énergie. Une entropie qui augmente signifie la dégradation de l'énergie globale d'un système, un accroissement du désordre. Il existe en effet une hiérarchie dans les formes de l'énergie : l'information par exemple, la matière cristallisée ou l'énergie portée par des champs magnétiques sont des formes d'énergie plus nobles que la chaleur et l'agitation désordonnée de gaz. Les déchets produits par la société de production et de consommation, dans la mesure où ils ne sont pas recyclés, représentent une augmentation d'entropie. Les déchets produits par le corps humain, les selles et l'urine, sont recyclables par la nature. Pas les déchets industriels et domestiques. Cette question des déchets qui est aujourd'hui au premier plan de toutes les préoccupations de l'écologie et de l'économie responsable n'a pas été pensée à l'origine. L'activité humaine industrielle était conçue comme un prolongement des capacités mathématiques et calculatoires de l'esprit, d'un esprit sans corporéité, sinon au travers des sens géométrisés, puisque le corps n'existait que comme étendue matérielle. Le phénomène du réchauffement climatique est tout aussi significatif. Il est remarquable que la forme d'énergie la plus dégradée soit la chaleur et que ce soit justement cette augmentation de chaleur qui caractérise l'ère industrielle. L'incapacité des hommes à gérer les échanges énergétiques du milieu est comme un cancer qui détruit les cellules. Un cancer qui fait disparaître la subtilité du fonctionnement des cellules et leur singularité au profit d'une uniformisation grossière et destructrice. Les anciennes philosophies gnostiques et manichéennes considéraient le corps comme un tombeau, à partir du jeu de mot *sôma-sêma* en grec, qui signifie « corps-tombeau ». L'extension de cette gnose dans le dualisme contemporain matière-esprit, corps-âme, objet-sujet, passif-actif, est en train de faire de la nature notre tombeau !

Et si la nature avait ses propres singularités ?

Revenons à des perspectives plus positives et plus poétiques. Pourquoi ne pas prendre en compte la singularité corporelle, voire la sexualité humaine, et la projeter, toujours à travers la projection, plus analogique cette fois, du microcosme-macrocosme dans la nature ? On pourra toujours analyser tous les processus physico-biologico-écologico-chimiques des multiples formes d'attrait ou de répulsion des corps les uns par rapport aux autres, ils ne remplaceront jamais la révélation - l'aura, la gloire, le rayonnement - de l'être singulier dans le corps propre. La reconnaissance de la singularité du corps, comme sujet, comme présence de l'esprit, engendre immédiatement celui de la complexité des rapports humains, sociaux, écologiques et sexuels. Complexité signifie à la fois tissage infiniment coloré, et prudence à l'égard de tout raccourci réducteur, de toute conceptualisation hâtive. Pour bâtir une relation durable, soutenable, il faut du temps. Mais réciproquement, pour gagner du temps dans une situation critique ou urgente, il faut faire passer l'écoute avant la représentation, le dialogue vrai avant les slogans ou les schémas, la rencontre des différences avant l'aplatissement conceptuel. Par delà la singularité des corps, le tissage des singularités entre elles, crée amitiés, amours, apprivoisements, répulsions aussi, respect mutuel des espaces de vie. Ce tissage est la véritable source de l'organisation socio-politique, et on aurait tort de penser l'inverse. La sphère humaine ne s'est pas formée dans le temps à partir de grands ensembles organisés qui se divisent en petits groupes différenciés mais dans l'autre sens. Elle a commencé avec des petites entités qui se sont regroupées progressivement par les nécessités du destin mais aussi par complémentarité ou par affinités, et par choix. Il a fallu du temps. A-t-on vraiment intégré dans la pensée contemporaine le fait qu'il a fallu plusieurs millions d'années d'hominisation pour que surgisse la société néolithique, puis les sociétés historiques ? Le rapport en temporalité est de plus de un pour mille. Un pour les sociétés historiques, mille pour le processus d'hominisation. Or c'est

ce processus d'homínisation qui est la source de la différenciation des visages et des figures humaines¹⁰, signe corporel de la singularité.

La biosphère est elle aussi une fécondation de multiples systèmes et d'écosystèmes singuliers. L'histoire de l'évolution est une histoire de différenciations, de qualifications, de buissonnement des espèces, des milieux vivants, des capacités individuelles et génériques. Une des dynamiques essentielles du vivant a été exprimée par Teilhard de Chardin dans une proposition synthétique : « *l'union différenciée* ». Les systèmes se croisent, s'enrichissent réciproquement, se heurtent, s'entremêlent. Chaque milieu se singularise et crée un réseau des relations singulières avec les autres systèmes, extrêmement difficiles à formaliser rationnellement. Les scientifiques naturalistes, zoologistes ou spécialistes du monde végétal cherchent des constantes au milieu des variables mais doivent le plus souvent se contenter de descriptions passionnées, amusées même. Aujourd'hui, on écrit des romans sur le fonctionnement d'une fourmilière, d'une ruche ou d'une forêt et ces romans ont quelque chose de plus vrai, de plus proche de la réalité que les traités de biologie ou de sciences naturelles. Pourquoi ? Parce que sous la forme de récits, de métaphores ou de projection subjective, ils mettent mieux en évidence la part de jeu, d'inattendu, d'irruption événementielle et d'irréductibilité dans l'organisation des écosystèmes. La nature a ses propres singularités. On aura beaucoup plus de mal à écrire des récits semblables en prenant pour héros des formes géométriques ou des concepts abstraits de la métaphysique.

J'avoue que cela interroge une écologie politique pressée. Il y a urgence, c'est certain : la catastrophe climatique, l'épuisement des ressources naturelles et la disparition des espèces pressent les consciences politiques et économiques. Toutefois toucher les esprits, les mentalités, les sens, les corps, est aussi fondamental, plus peut-être, que d'appliquer trop vite des décrets et des lois... que les individus,

¹⁰ L'éthique du philosophe Emmanuel Lévinas, ou la pensée du théologien orthodoxe Olivier Clément reposent sur cette différenciation des visages.

dans leur singularité personnelle, ou les communautés locales, ne se seront pas d'abord appropriés, voire incorporés. Une éthique écologique individuelle tournée vers les personnes est sans aucun doute encore plus fondamentale que les vastes programmes. Peut-être les exigences climatiques, énergétiques, biotopiques vont-elles accélérer les transformations des mentalités. Mais la transformation politique ne se fera pas sans la transformation des mentalités et donc, du corps et des corps en tant que « corps propres ». Donc respect, écoute, subtilité. Le slogan « *penser global, agir local* » devrait être étendu à tout ce qui est communication. Réfléchir global, informer et communiquer individuellement, de bouche à oreille, convivialement. Une proposition : expérimenter localement avant de trop vite légaliser. Il y aura une catastrophe écologique ? Ok. Pensons déjà à l'après, en espérant qu'il y aura un après. La vie a des ressources non encore perçues.

Conjugalité naturelle

J'irai même un peu plus loin. Cette intériorité, ce « dedans des choses » au sein même de la nature, qui s'exprime par le surgissement d'autonomies et de singularités locales inattendues, signifie une dimension cachée de la nature. Reprenons la métaphore, ici légèrement tordue, entre le macrocosme et le microcosme. Considérons la conjugalité sexuelle. Le corps est sexué. L'histoire de l'évolution a différencié les individus à travers la sexualité, de telle sorte qu'ils soient complémentaires pour la continuation de la vie. Peut-être même que cette « différenciation-complémentarité » sexuelle est un moteur non seulement de l'évolution naturelle des espèces mais une nécessité ontologique elle-même.

Une parenthèse. Que l'on soit clair : je m'adresse ici à la fois à certains courants féministes et aux machismes. Je ne me situe pas dans un contexte juridique, socioculturel ou religieux qui justifierait des

injustices et des inégalités au nom de la différence sexuelle. Je parle bien en termes de complémentarité subtile, de singularité vivante et non de complémentarité géométrique. D'une certaine manière, penser la différence sexuelle indépendamment de sa complémentarité et de la subtilité infinie et singulière de chaque relation, relève d'un paradigme de disjonction semblable à ceux qui ont été indiqués plus haut. Certaines féministes partagent avec les machistes une logique comparable, les uns désirant l'abolition de toute différence (ce qui est légitime par rapport à toutes les injustices historiques et culturelles), les autres exagérant la différence (par peur sans doute du jeu fécond de l'altérité, alimentant ainsi les forces de mort). On oublie alors complémentarité et fécondation réciproque. De plus, nous expérimentons tous le fait qu'il y a des hommes qui ont une âme féminine et des femmes qui ont un esprit masculin. Féminin et masculin sont des abstractions¹¹. La réalité est dans leur fécondation. Ce n'est pas la différence qui est essentielle, c'est la relation à la fois différentiatrice et complémentaire. Fermons la parenthèse.

La nature vivante n'est pas seulement un ensemble de systèmes étendus et moulés dans des déterminismes préétablis que la raison dévoilera. Elle est aussi une agitation permanente d'événements imprévisibles et génératifs, comme si elle était le produit d'une fécondation subtile entre deux principes conjugaux. Une tradition mécaniste qui traite le vivant s'oppose violemment à toute idée de vitalisme, refusant toute idée d'une énergie silencieuse cachée sous les apparences¹². Malheureusement elle se heurte à des impasses. De grandes traditions philosophiques, comme la philosophie taoïste chinoise par exemple, semblent bien mieux préparées à rendre compte philosophiquement de cette prodigalité inventive de la nature. Yin et Yang, principes non abstraits et non séparés, mais actifs et conjugués du réel, s'entrecroisent et se fécondent mutuellement.

11 Whitehead parle des idées comme des « objets éternels », sans réalité. Féminin et masculin, en ce sens, sont des objets éternels. Ils ne s'actualisent que dans les « occasions actuelles », les événements créatifs et synthétiques du monde réel.

12 Penser à Jacques MONOD dans « *le hasard et la nécessité* », Paris, 1970. Pourtant dans le titre même et dans le contenu de son livre, il substantifie à son insu l'idée de hasard.

À la différence de la philosophie occidentale qui aime abstraire et donc séparer les réalités les unes des autres, le taoïsme s'intéresse aux espaces intermédiaires, au tissage des interactions, les seuls réels. La philosophie de l'Empire du Milieu. N'ayons pas peur de prolonger la métaphore jusque dans sa concrétude. Il existe une conjugalité extériorité-intériorité productrice au sein même de la biosphère qui a des parentés entre l'intériorité féminine et l'extériorité masculine. Avec ses mots à lui, Edgar Morin parle de la complémentarité entre structure et événement, sorte d'actualisation dans l'espace et le temps de la conjugalité Yang et Yin. La nature vivante que nous voyons, que nous expérimentons, dont nous nous nourrissons, est le produit, le fruit d'une procréation entre une puissance extérieure et une puissance intérieure de la vie. L'approche scientifique mécaniste ne voit et ne peut voir que les continuités, donc des abstractions et des extériorités. Cette capacité de la nature de produire du nouveau, qu'elle attribue au « hasard », relève d'un autre principe. Pour ne pas vexer la tradition mécaniste, évitons de substantialiser ces puissances.

Cette intériorité de la nature ne peut être accessible par une démarche de maîtrise objective comme l'est celle de la techno-science. Elle est silencieuse et fait appel à un autre type de connaissance expérimentale. Elle a déjà été évoquée. Il ne s'agit plus de saisir la réalité naturelle dans un rapport de vision et de représentation, mais dans un rapport d'écoute et de silence. De plus en plus de personnes dans la société moderne se retirent soit temporairement, soit définitivement de l'agitation économique et urbaine. Elles cherchent à contourner la moissonneuse-batteuse évoquée précédemment. Ce mouvement n'est pas seulement du romantisme régressif. Il le serait s'il s'agissait seulement de fuir une modernité agressive. Il est aussi une réelle recherche des ressources de la vie et de la nature, par delà son exploitation possible. Il y a glissement du regard accapareur vers l'écoute. Cette attitude est plus responsable qu'elle n'y paraît. Qui dit responsabilité dit « réponse » à une sollicitation, à un appel. Objectivée, sans âme, la nature n'appelle pas. Elle est passive. C'est

La science au service de la nature

ainsi qu'elle est traitée depuis plusieurs siècles. En ce sens, la techno-science est irresponsable. Elle ne répond à rien du tout, sinon aux sollicitations d'un esprit curieux, réduit à ses capacités de spatialisations géométriques et désireux de tout maîtriser. Mais respectée dans son intériorité, on peut estimer que la nature parle. L'attrait vers l'écoute de son intériorité, de son *anima*¹³ et donc de sa capacité à créer, à enfanter du nouveau, est une attitude responsable et politique plus fine qu'elle n'apparaît. Une autre forme de connaissance. Les scientifiques originels se sont moqués de la capacité des femmes à produire de la science¹⁴, il est temps que celles-ci retrouvent la complicité connaissante qu'elles ont avec la vie et ainsi participent à la nécessaire métamorphose de la techno-science. Là aussi, il faudra sans doute du temps.

Les analogies de la nature et du corps, sous l'angle de l'hologramme, du rapport d'échelle macrocosme-microcosme, des comparaisons métaphoriques, ont leurs limites. Il ne faudrait pas les pousser excessivement au point d'oublier aussi le rapport de négativité. Sous d'autres angles, la nature n'est pas du tout homomorphe à un corps, même si le corps est une production de la nature. Il s'agissait en franchissant cette porte d'entrée de sortir des représentations mécanistes de la nature, lesquelles relèvent des vieux paradigmes dualistes matière-esprit, sujet-objet, *res extensa* et *res cogitans*. Le corps, comme lieu intermédiaire entre intériorité et extériorité, entre espace propre et forme visible, comme présence au monde et présence à soi, est sous cet angle adapté à la connaissance de la nature et de la vie. La réflexion précédente n'a pas la prétention d'être exhaustive, loin de là. Elle propose des pistes, pistes qui ont déjà été empruntées en d'autres temps et dans d'autres cultures et qui pourraient être réactualisées. Toutefois, pour éviter l'excès des analogies et parallèles précédents, je propose une autre porte d'entrée, diamétralement opposée, à partir du tableau que l'on peut inférer des sciences de la nature, aujourd'hui.

Le tableau scientifique est parasité par le fait qu'il n'existe pas une science mais des sciences, chacune avec leur objet apparent et leur méthode. L'éclatement des disciplines donne par conséquent l'impression que le tableau du savoir ressemble à des îlots au milieu d'un océan agité, selon l'expression d'Edgar Morin. Les ruptures épistémologiques qui séparent les disciplines devraient donc interdire à tout penseur audacieux, mais imprudent et inconscient, de se lancer dans un exercice de synthèse qui ferait se gausser tout universitaire averti. Cependant, le même Edgar Morin se désole de cet état de fait et demande à ce que toutes les forces intellectuelles soient mises au service d'une réunification du savoir. Lui-même, dans sa vaste *Méthode*, la propose en posant un certain nombre de présupposés : reconnaître la complexité du réel, qui ne signifie pas d'abord complication mais tissage infiniment varié des fils qui brodent le réel ; intégrer systématiquement la relation dialogique qui associe les principes contraires de telle sorte qu'ils apparaissent comme complémentaires ; penser en termes d'holographie que nous avons évoqué précédemment, pour percevoir les isomorphismes ou les analogies entre les échelles d'observation ; allier une rétroaction, dans une « écologie généralisée », des effets sur les causes, dès qu'on s'intéresse à une causalité physique, psychique ou socioculturelle. Morin pose des postulats dans un but méthodologique et éthique. Il s'agit de s'arracher au désastre d'un savoir éclaté et d'une humanité décomposée, experte dans les détails et les spécialisations et ignare dans la perception du tout. Mais Morin ne s'est pas risqué dans une véritable philosophie de la nature articulée sur les sciences.

Cette aventure a été tentée par le mathématicien et philosophe Whitehead entre les années 1920 et 1950 et reconnue comme la plus grande tentative du XX^{ème} siècle de bâtir une philosophie de la nature, par les penseurs de l'époque et de la suivante, comme Bergson, Merleau-Ponty ou Prigogine, par exemple. Whitehead présente

.....
¹³ La dualité animus-anima, esprit-âme, parole-silence, a été au cœur de plusieurs méditations poétiques de Claudel, bien avant le réveil écologique.

¹⁴ Voir Pierre THUILLIER : « *les savoirs ventriologiques* », Paris, Seuil, 1983

l'avantage non négligeable d'avoir été lui-même un grand scientifique, mathématicien, puis acteur des révolutions scientifiques du début du XX^{ème} siècle, débattant avec Einstein par exemple des enjeux de la théorie de la relativité ou de la nouvelle physique nucléaire. La pensée de Whitehead mérite d'être reprise et continuée aujourd'hui dans la mesure où elle n'a pas pris une ride, que ses intuitions dynamiques sont liées à la fois aux évolutions scientifiques et à l'intuition des grandes traditions métaphysiques avec lesquelles il discute pied à pied. Mais il faut reconnaître qu'elle est difficile à aborder, car elle a nécessité une conceptualisation nouvelle que les limites imposées par la longueur de cet article empêchent de développer.

La vision de la nature de Whitehead est essentiellement dynamique. Toutes choses fluent, disait le vieil Héraclite. Elle est aussi fondamentalement organique, c'est-à-dire que toute la réalité naturelle est en interaction, soit sous des formes actualisées, soit sous des formes potentielles. Mais elle n'est pas pour autant déterministe au sens grossier des pensées mécanistes classiques. Bien au contraire. Les formes actualisées, donc réalisées dans l'espace et le temps et perceptibles ou expérimentables, il les appelle des « entités actuelles » qui sont une sorte de croisement subtil entre interactions avec le milieu, avec les événements du passé, avec l'imprévisible, voire le hasard (concept qu'il n'utilise toutefois pas, puisqu'il est intégré dans des concepts plus vastes). Ces « entités actuelles », ou « occasions actuelles », selon les écrits, il les appelle également dans ses premières œuvres des « événements », reprenant une intuition d'Einstein. Arrêtons-nous pour commencer sur ce dernier concept.

Dans les modèles relativistes, Einstein propose de dépasser le concept d'« élément » par celui d'« événement ». Dans le cadre des représentations classiques, la nature est composée d'éléments matériels situés dans un espace et un temps extérieurs et absolus qui les enveloppent. Comme cette mouche qui tourne dans mon bureau. À ces éléments, sont attribués des qualités diverses. Galilée, Descartes,

puis Locke, ont distingué les qualités premières, en soi, comme l'étendue, la dureté, et des qualités secondes, c'est-à-dire sensibles, comme la couleur, le son, le parfum et toutes sortes de subtilités... qui n'existent pas vraiment matériellement puisqu'elles sont liées à l'interaction de notre sensibilité et de notre esprit avec ce qui est perçu. Étant donné que les objets courants, la mouche, le fauteuil sur lequel je suis assis, les arbres que je vois dehors et même la Chaîne de Belledonne couverte de neige que je contemple derrière la fenêtre, sont des entités décomposables et finies dans le temps, chacune à leur échelle, on cherche les entités fondamentales universelles et éternelles, briques de tout cet ensemble. Ce seront les atomes, seules entités matérielles réellement existantes. La nature devient matière sur laquelle fleurissent quelques subtilités éphémères qui s'appellent vie, sensations, qualités secondes et conscience. Whitehead se moque : « *cela semble une affaire extrêmement malheureuse que nous percevions quantité de choses qui ne sont pas là.* »¹⁵ Il estime que cette représentation chosifie la notion de « matière » qui auparavant n'était qu'une abstraction. Il l'appellera le « concret mal placé ».

Dans une telle représentation matérialiste, le concept d'« événement » exprime l'intrusion du hasard dans un système ordonné. Il est subordonné à l'existence première des éléments matériels et de leur mouvement dans l'espace et le temps. L'idée d'événement au sens historique signifie un fait qui émerge et perturbe le mouvement d'ensemble. Or, la notion d'élément avec ses qualités premières et secondes vole en éclats avec la physique subatomique et avec la relativité¹⁶. D'une part, la matière élémentaire s'évanouit et se dissipe en énergie et en dualité à la fois ondulatoire (qui a une parenté avec les qualités secondes) et corpusculaire (plutôt du côté des qualités premières). D'autre part, l'entité fondamentale devient une déformation locale du continuum de l'espace-temps. Ce qui se passe à la fois à l'échelle microscopique et à l'échelle de l'espace et du temps

.....
¹⁵ WHITEHEAD : *Le concept de nature*, Paris, Vrin, 1998, p.52

¹⁶ Les détails de ce bouleversement peuvent être lus dans tout bon ouvrage d'épistémologie physique, comme par exemple « *La matière-espace-temps* » de COHEN-TANNOUJJI et Michel SPIRO, Paris, Fayard, 1987.

se renforce au fur et à mesure de la complexification des systèmes. La physique quantique traite les systèmes en fonction d'opérateurs mathématiques qui sélectionnent l'un ou l'autre de ces aspects contradictoires. La réalité fondamentale devient floue, énergétique, décrite par des ondes de probabilité et toute connaissance de cette réalité impose des choix (une réduction d'onde) et une intrusion opératoire. Les grands physiciens comme Schrödinger ou Bohr iront même jusqu'à nier l'existence d'un monde physique indépendant de l'expérience, voire de la conscience qui l'observe. Whitehead ne suit pas cette voie.

Une grande partie de la pensée contemporaine est mue par la conviction que les éléments stables ou en mouvement dans l'espace et le temps sont plus réels que les événements, malgré les bouleversements apportés par la physique moderne. Whitehead prend le contrepied et retourne la priorité. Le concept d'événement est premier et ce qu'on imagine être des éléments sont des abstractions. Cela invite à placer la relation et non les choses au premier plan. Si quelqu'un a du mal à s'imaginer comment c'est possible, un petit raisonnement par la négative pourra l'aider. Si on considère un objet, une chaise par exemple, et que par négations successives, on ôte toutes les relations qui le lient à son environnement, notamment les relations spatiales et temporelles, on parvient à une abstraction. Ce sont donc la relation à l'espace et au temps, puis au milieu et à l'ensemble des perspectives et perceptions que la font exister comme réalité concrète. Du point de vue cognitif, Whitehead va au delà des physiciens idéalistes qui affirmaient que le monde existe réellement seulement quand il est observé par une conscience. Ce monde existe aussi indépendamment de la conscience mais il est composé d'événements, d'« entités actuelles », c'est-à-dire des centres d'énergie en interaction avec le milieu et le continuum spatio-temporel. Les interactions font exister chaque réalité abstraite, font exister le monde. Un des avantages de cette représentation, cohérente avec la physique contemporaine, est qu'elle recouvre la dualité esprit-matière.

Ce ne sont pas les éléments qui sont premiers mais les événements (ou « entités, occasions actuelles »). Toute réalité physique, mais aussi psychique, est d'abord événementielle. Dans une « relativité généralisée », Whitehead étend la notion d'événement bien au-delà de ce qui se passe à l'échelle naturelle. Il y intègre trois niveaux : les événements au plan naturel, c'est-à-dire indépendamment de toute interaction avec une conscience ; les événements entre la nature et la conscience qu'il analyse dans le rapport sujet-objet. La relation sujet-objet n'est donc pas première mais inscrite dans l'occasion actuelle. Les notions de sujet et d'objet basculent elles aussi dans l'abstraction¹⁷. Enfin l'événement sujet-sujet, celui qui survient entre deux consciences subjectives, et pourquoi pas, à l'intérieur même d'une conscience subjective. Il est possible de faire un pont avec les récentes théories de l'information qui montrent que tout échange d'information s'accompagne d'un échange d'énergie. Il n'y a pas de conscience pure, d'esprit pur, d'échange d'idées pur. Toute la réalité, physique, vivante, psychique, est un ensemble d'occasions actuelles qui la tissent en une unité dynamique et énergétique.

Dynamique organique universelle

Whitehead va encore plus loin. Il intègre dans son système les acquis de l'évolution naturelle biologique et cosmique. Chaque entité actuelle, que ce soit une réalité physique, un organisme vivant, pourquoi pas un écosystème, ou une réalité spirituelle, culturelle, humaine, est en lien événementiel et constitutif avec son passé¹⁸. L'articulation avec ce passé et avec ce qui constitue cette entité se situe autour de la relation sujet-objet. Un sujet, dit-il, peut être interprété sous deux rapports contradictoires. On parle d'une personne qui est sujette à des passions, ou d'un serf qui est le sujet d'un roi. Dans ce

¹⁷ Il ne s'agit pas du sujet psychologique ou phénoménologique, mais du sujet en soi dans son rapport à un objet en soi.

¹⁸ La physique quantique démontre que deux entités ayant interagi à un moment ou un autre sont désormais liées entre elles. Leur séparation n'est apparente que dans le cadre d'une science classique. Ceci fonde certaines recherches concernant le déplacement quasi instantané d'informations et de matière.

cas, il s'agit d'une relation active de dépendance. On parle aussi du sujet en tant qu'agent agissant sur un objet. Là, la relation est une relation de constitution de l'objet. Whitehead unifie les deux idées du sujet en montrant que toute réalité est à la fois sujet et objet. Un organisme, un chaton par exemple, est un sujet dans la mesure où il est autonome, agit, réagit, s'organise en fonction de son environnement, miaule, communique, souffre. Mais il est le résultat objectif d'une constitution d'occasions qui l'ont produit, que ce soit le jeu des molécules, de la chimie, de la vie organique, que ce soit l'événement de la rencontre d'un chat et d'une chatte, et à plus grande échelle, celui de la chaîne évolutive. À son tour, le chaton est sujet de sa continuation dans l'espèce, mais également sujet producteur d'une entité objective plus vaste qui peut être par exemple l'écosystème dans lequel il vit, ou l'équilibre affectif de la famille qui l'a adopté. En d'autres termes, les objets actuels sont la production active de sujets passés, mais deviennent les sujets d'objets futurs constitués et plus complexes. Objets et sujets ne sont pas des substances en soi l'une face à l'autre mais des modes de constitution du réel depuis les entités simples aux entités complexes.

Ce qui est vrai au plan naturel, l'est également dans le domaine culturel, social, intellectuel, artistique, spirituel. Whitehead consacre un ouvrage entier aux « aventures d'idées » où il analyse la constitution par exemple du concept de liberté ou celui de paix. La réalité est par conséquent l'épanouissement de multiples processus évolutifs de complexification au sein desquels les entités actuelles croissent ensemble, se lient par affinités, par *feeling*, et génèrent des entités plus riches d'information et de potentialités. Cet ensemble de processus est un processus de créativité permanente, voire de création, qui interdit tout réductionnisme, c'est-à-dire toute explication du complexe par le simple. Entre le monde physique et le monde psychique, pour reprendre des catégories traditionnelles, il n'y a pas différence de nature (conception essentialiste étrangère à la cohérence de la pensée de Whitehead) mais une différence de degré.

Retour au monisme ?

À ceux qui craignent le retour d'un monisme qui nierait la différence entre la cohérence naturelle et la cohérence culturelle, avec quelques relents de sociobiologie douteux ou, inversement, de naturalisme spirituel, il est important de rappeler inlassablement les fondements de la pensée de Whitehead. Il ne s'agit aucunement d'induire par exemple une organisation sociale, administrative, politique ou juridique d'une organisation biologique. Chaque degré de complexification est irréductible à ceux dont il est le produit objectif. La créativité d'un monde d'événements actuels est plus fondamentale que la créativité de ceux qui l'ont précédé ou constitué. Le social-darwinisme racial ou inversement le monarchisme de droit divin fondé sur l'ordre de la nature sont complètement étrangers à la philosophie organique de Whitehead. Bien au contraire, les évolutions sont, dans la majorité des cas, de l'ordre de la subtilité, de l'intériorité, de l'affinité (concept très présent dans la pensée du mathématicien), du *feeling*, de l'imperceptible, voire de l'amour et de la tendresse. Il y a bien sûr des brutalités au sein de l'évolution et de la vie des espèces mais elles relèvent d'une organisation plus vaste. La plus grande brutalité est celle que l'humanité a imposée, et que dans son délire parfois, elle infère dans son imagination. Les processus de complexification et de qualification des occasions actuelles sont à l'échelle du temps de l'évolution ou des foisonnements de créativité du monde. Il s'agit d'une vision qu'on pourrait presque qualifier de silence créatif ou de créativité silencieuse¹⁹.

De plus, nous l'avons dit, et ce n'est pas la moindre des forces de la philosophie de Whitehead, elle est totalement cohérente avec la vision des sciences contemporaines, elle intègre continuités et discontinuités, organisations et chaos, nécessités et hasards, probabilités et improbabilités, événements et structures, échange d'énergie,

¹⁹ Le philosophe François JULLIEN, dans le Journal « Le Monde » du 22 Juillet 2009 pense que les grandes transformations dans l'histoire de l'humanité sont silencieuses... « Le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien », dit un dicton.

d'information et matière (la matière n'est qu'une forme particulière d'énergie, en physique contemporaine). Elle se construit également dans un dialogue serré avec toute l'histoire de la philosophie, avec Aristote, la scolastique et la théologie médiévales, avec Descartes, Hume, Kant, Schopenhauer et bien d'autres. Extrêmement sympathique et affable d'après son entourage, il ne fait preuve de sévérité qu'à l'égard de ceux qui renoncent aux capacités de l'homme à se dépasser. Je dois reconnaître que l'exposé présenté est caricatural à l'extrême, la philosophie de Whitehead étant une philosophie nuancée, complexe, difficile à pénétrer dans tous ses arcanes, peut-être à l'image ce qu'est la nature sous l'angle de l'écologie. Un univers qui ressemble à une multitude de fugues, de contrepoints, de rythmes et d'harmoniques qui se déroulent et s'entrecroisent à l'infini et qui enrichirait un musicien attentif, tandis qu'il se développe.

Par ailleurs, Whitehead se veut croyant, même si son œuvre est essentiellement philosophique. Sa pensée, qui pourrait être perçue comme naturaliste, au sens défini au début de cet article, ne craint pas d'affronter la question de Dieu et au minimum d'une Raison primordiale qui rend compte de la dynamique de la nature. Sa pensée a donné lieu à des courants divers aux États-Unis, sous les noms de *Process Philosophy* et *Process Theology*. Il est remarquable que ces courants qui intègrent croyants de diverses confessions et agnostiques, ne se désintègrent pas sous l'effet de forces centrifuges. La puissance de la philosophie organique de Whitehead est telle que les débats ont une parenté avec les anciennes disputes philosophiques et théologiques de l'époque scolastique et médiévale. Whitehead, loin d'être naïf, s'est même parfois revendiqué dans une certaine continuité de cette époque, avec des réserves toutefois... Une époque où on croyait dans les capacités de la raison à sonder jusque dans l'infini et la totalité. Mais la *Process Philosophy* s'éloigne aussi considérablement de ces temps médiévaux en adoptant résolument une vision dynamique, bien loin du cosmos statique, et en épousant les représentations et les acquis des sciences contemporaines. La critique d'un éventuel

naturalisme dans la *Process Philosophy* et dans la *Process Theology*, nous l'avons dit, doit d'abord s'interroger sur elle-même par un processus d'autocritique afin d'éviter de réveiller de vieilles querelles qui n'ont aucun sens, ni aucune effectivité, dans le contexte actuel.

Quelle écologie politique ?

Peut-on déduire des pages précédentes quelques outils pour une écologie politique ? Le saut conceptuel est tel qu'il est délicat de se lancer dans une telle inférence sans exposer de quoi on parle. John Cobb²⁰, disciple de Whitehead, estime que nous sommes à l'aube d'une nouvelle manière de penser qui est du même ordre que le passage de l'époque médiévale à l'époque moderne. En conjuguant une philosophie du corps qui fait la part belle à la singularité et à l'interaction entre intériorité et extériorité, et une philosophie de la nature qui s'arrache au matérialisme des éléments, héritière d'une science dépassée, pour une philosophie de la créativité, de la complexité et de l'interactivité de toutes choses, cette nouvelle manière de penser s'ouvrira des boulevards. Boulevards politiques et économiques compris... non sans de nombreux défrichages.

L'écologie politique est tiraillée dans diverses directions. On en distinguera trois. La première est celle qui, dans une acceptation globale de l'état de choses présentes, se conçoit comme une correction des erreurs passées et une réorientation de dynamiques économiques, politiques, sociales. C'est ainsi qu'on envisage une économie verte alternative aux économies industrielles et postindustrielles destinée à offrir du travail à tous et une qualité de vie retrouvée. Une gouvernance mondiale permettrait de réguler les excès d'une économie capitaliste trop gourmande. Dans la même direction, on trouve l'idée du développement d'une économie de la connaissance s'appuyant sur les formidables progrès des techniques d'information

²⁰ John COBB donne un excellent concentré de la pensée de Whitehead dans l'ouvrage collectif : « *l'effet Whitehead* », Paris, Vrin, 1994, p.27-60.

et de communication. Une économie immatérielle qui échapperait à l'économie productiviste industrielle antérieure, source de tant de dégâts naturels. Cette tendance évacue plusieurs réalités concrètes : d'une part, elle fonctionne avec des catégories rationnelles encore marquées par le mécanisme et la représentation géométrique et arithmétique de l'économie ; d'autre part, elle omet le fait que tout acquisition et échange d'information (même intellectuelle) se paie d'une dépense d'énergie libre lâchée dans l'environnement supérieure à l'énergie d'information. Cette vision écologique reste à la merci d'une rationalisation économique capitaliste prométhéenne qui sait s'adapter aux nouveautés.

Une seconde direction est celle de la décroissance. On ne peut nier qu'une décroissance devrait contenir l'effroyable gâchis engendré par une société de gaspillage, de pillage des richesses naturelles et d'appauvrissement des écosystèmes. La crainte partagée par de nombreux citoyens serait l'émergence d'un système politique aux tendances totalitaires. Mais plus fondamentalement, cette direction, si elle devient systématique, serait un recul et pourrait engendrer une perte de créativité, au sens Whiteheadien. Les victimes en seraient les artistes, les créateurs et les entrepreneurs, ceux qui se nourrissent de la rencontre des autres personnes et des autres cultures. Dans ce cas, il pourrait en résulter une perte d'humanité qui rejaillirait inévitablement sur la culture, les rapports sociaux et symboliques. Une écologie de la décroissance trop polarisée par le catastrophisme ambiant doit elle aussi s'arracher aux paradigmes anciens, rationalisme, dualismes divers, afin de laisser une place pour la capacité de la vie à se renouveler. Plutôt que penser en termes de « décroissance » au singulier, il serait préférable, pour respecter le mouvement de la vie, de parler de « décroissances » au pluriel, et d'investissements créatifs puisés là où des ouvertures sont possibles. Penser complexité organique et non simplicité conceptuelle.

La troisième direction est celle du fatalisme naturaliste qui a déjà été évoqué. Retournons à la nature, non pour la construction d'une nouvelle société mais pour fuir la communauté des hommes. Dans certaines attitudes de l'écologie profonde, on entend ce discours qui parfois dérive vers la misanthropie. Le paradoxe, c'est que le « retour à la nature » est une illusion post-romantique. Si l'histoire de l'humanité a consisté à vouloir s'affranchir du conditionnement naturel, mouvement qui est très sensible et se continue dans les pays en voie de développement, c'est qu'il correspond à une aspiration et une structure profonde de l'être humain. Et quelle est cette nature à laquelle on voudrait revenir ? Une nature idéalisée, fantasmée, facilement déchiffrable par la psychanalyse ? Cette direction ne quitte pas vraiment les présupposés statiques préindustriels, ni la rationalisation mécaniste. On les rejette, mais on en reste dépendant. Cela dit, ce radicalisme pose question, nous attire bien aussi tout au fond de soi (à quoi aspirons-nous, au moment des vacances ?) et il est nécessaire de l'intégrer, comme cela a été dit précédemment, dans une posture positive et constructive.

Ces trois directions sont complémentaires les unes des autres. Mais elles ne peuvent être surmontées par une synthèse dialectique que dans une quatrième direction (comme les trois mousquetaires) qui se repère autour de plusieurs axes. Le premier axe est la pensée de la Terre comme système ouvert. L'augmentation d'entropie industrielle est due à une activité qui repose sur une vision fermée de la Terre, celle qui a été induite par une rationalisation séparatrice. Tout système fermé se dégrade, dit le second principe de la thermodynamique. Où est l'ouverture ? Elle est à la fois visible et invisible. La Terre existe dans un univers quasi infini, elle est balayée par des flux multiples dont le plus voyant est l'énergie solaire. L'énergie solaire n'est pas seulement directe à travers son rayonnement mais aussi indirecte à travers les multiples formes des synthèses du vivant, leur variabilité, leur buissonnement, leur expansion. Dans la nature vivante, à condition d'être respectée dans son rythme et arrachée

aux représentations mécanistes, existent les ressources de l'avenir. Cette capacité de la biosphère à se régénérer, à inventer et à jouer avec le hasard est l'invisible créativité du Soleil qui ouvre le système Terre. Dans cette régénération, la créativité humaine peut s'allier avec celle de la nature. Une alliance est un contrat où chaque partenaire doit être respecté et non violé. La recherche et l'économie doivent investir dans cette direction, en renouvelant leurs paradigmes. La nature est inventive.

Second axe, il est nécessaire de réfléchir et d'agir en pensant à long terme. Un des principes du développement durable consiste à apprendre à penser globalement dans l'agir local et réciproquement pour ceux qui ont la capacité d'agir globalement (politiques et entreprises par exemple), de penser local. À ce principe, il faudrait ajouter deux lemmes. Le premier est le fait que le penser global n'est pas seulement spatial mais qu'il doit être spatio-temporel. Il faut penser l'avenir, la planète et les générations futures dans l'action locale, même si cet avenir est entaché d'indétermination. L'incertitude n'est pas mauvaise si on accepte que la réalité est infiniment plus créative que nous ne l'imaginons et qu'elle agit en silence si on lui laisse les moyens. L'autre lemme est la conscience que l'agir local peut, par capillarité, atteindre des espaces inconnus ou lointains, parce que tout est lié. Il serait dangereux, dans une cohérence écologique, d'omettre ou de refouler l'espace nécessaire à l'imprévisible. La réalité est incertaine, et c'est dans ces zones d'incertitude que peuvent apparaître les clés pour ouvrir des portes fermées. J'insiste sur le « peuvent apparaître ». On n'est jamais certain. Seule la confiance dans les potentialités de la vie garantit la réussite probable. Les politiques, les économistes, ne réfléchissent qu'à court terme, pour des raisons d'intérêt immédiat. Dans des analyses linéaires classiques et analytiques, la prolongation des lignes dans un environnement fluctuant conduit à des espaces de probabilité de plus en plus larges. Les méthodes analytiques et les techniques analytiques ne sont donc pas suffisantes pour imaginer le futur. Les sciences modernes tendent vers des modèles probabilistes.

Les esprits chagrins confondent probabilité avec inconnaissance. Cela est faux. L'avenir se dessine à l'intérieur des espaces dessinés par les probabilités et offre donc des perspectives de créativité aussi vastes que ces espaces. Et dans ces espaces, créés avec des outils de synthèse et de globalité, la capacité de la nature à nous surprendre doit être paramétrisée. De même la capacité de l'intelligence à s'étonner et à inventer, et de l'ingéniosité humaine à prendre des risques et imaginer de nouvelles technologies ouvertes. Après tout, Colbert au XVII^{ème} siècle avait planté la Forêt de Tronçais, au centre de la France, « pour la marine royale du XX^{ème} siècle » !

La nature n'est pas composée d'objets passifs ou d'éléments étendus dans l'espace et isolables dans leur mouvement. Elle est composée d'événements singuliers, créateurs, ayant leur propre autonomie, et en lien actif avec d'autres entités, parfois plus vastes qu'eux. Il est important de la laisser aussi agir par elle-même pour résoudre quelques-uns des problèmes posés par la méga-machine industrielle. Par exemple, il est complètement absurde de vouloir lancer dans la stratosphère ou au delà encore je ne sais quel composé chimique pour lutter contre le rétrécissement de la couche d'ozone ou contre l'effet de serre. Cela est contraire à la subtilité des équilibres naturels. De même, s'il est nécessaire de reconstituer des forêts ou des écosystèmes à la suite de destructions massives, il n'est pas suffisant de confier cela à la seule sagacité d'ingénieurs, même les mieux formés au monde, ou d'économistes qui ne pensent qu'à court terme. Les écosystèmes peuvent être d'excellents ingénieurs par eux-mêmes. Pour anecdote, j'ai vu comment un écosystème perturbé durant plusieurs décennies par l'introduction d'une espèce étrangère s'est progressivement rééquilibré, au point que l'espèce étrangère elle-même s'y est intégrée aujourd'hui, pour le plus grand bonheur de ceux qui en profitent. Cela ne marchera pas partout, ni toujours, mais cela vaut la peine d'être tenté. Le temps peut être le meilleur allié, à condition qu'on s'arrache des horloges et des calendriers.

Nous ne redirons jamais assez le nécessaire ressourcement cosmique et « biosphérique » pour toute éthique écologique, personnelle, sociale et politique. Le droit hérité des Lumières repose sur des relations contractuelles. Une éthique et un droit fondés sur une sorte de contrat avec la nature ne sont pas à exclure a priori, sous prétexte que l'homme est irréductible à la nature. Cette position d'irréductibilité, mal comprise, c'est-à-dire exprimée en termes d'opposition à la nature, transforme l'homme en abstraction. L'acceptation que la nature a une dimension subjective, au sens de Whitehead bien sûr, peut aider à la mise au point de tel droit contractuel²¹. Elle fortifiera aussi, mentalement et moralement, les divers responsables à toutes les échelles. Transformer l'éthique, les mentalités, rectifier le droit, n'aura pas l'impact immédiat nécessaire pour résoudre les urgents périls de la Planète. Aujourd'hui, nous travaillons pour l'après-demain, pour l'au-delà des quelques nuits agitées qui se préparent, en souhaitant qu'il y ait un réveil. Il aidera à changer les modes de vie de manière civilisée, moins barbare, changement que tôt ou tard les contraintes du climat, de l'appauvrissement actuel de l'écosystème apparent, de la raréfaction des ressources énergétiques non recyclables, de la gestion des déchets, des injustices et des nouvelles maladies, imposeront. La vie, dit Teilhard de Chardin, a toujours su se jouer de tous les périls et de tous les hasards.

.....
21 Michel SERRES dans « *Le contrat naturel* », Paris, François Bourin, 1987, l'a tenté. Les violentes critiques qui lui ont été adressées (par Luc Ferry, par exemple), toutes fondées soient-elles, doivent être relues en s'arrachant des fantasmes de la deep ecology ou du fascisme écologique possibles, à l'intérieur d'une philosophie de la nature renouvelée.

L'HOMME, LA NATURE ET LA VILLE

→KARIM LAPP

biologiste, ingénieur écologue, secrétaire général de
Biomimicry Europa et chercheur-associé à Etopia

www.biomimicryeuropa.org

karim.lapp@biomimicry.eu

Les concepts de biodiversité et de développement durable peinent pas à faire reconnaître à la nature une place suffisante dans notre société.

A partir de quelques leçons tirées de l'expérience de conseiller d'un adjoint au maire de la Ville de Paris en charge de l'environnement, cet article suggère de rechercher du côté de la reconnaissance du caractère « vivant » des êtres humains un paradigme capable de mieux concilier l'humanité et la nature.

Ce qui ne nous dispense évidemment pas de nos débats sur les normes sociales.

L'article que je vous propose ici est le résultat de réflexions alimentées par plusieurs expériences simultanées, celle que me donne mon statut d'être vivant conscient, celle de l'altérité, celle de père, celle d'ingénieur écologue qui s'appuie sur les sciences du vivant pour aborder l'aménagement du territoire, celle du praticien ingénieur territorial confronté à la gestion des grands enjeux environnementaux en zone métropolitaine, celle du citoyen engagé à travers dix ans d'expérience politique. Cet article n'est donc pas une analyse académique des philosophies de la Nature mais un éclairage sur une manière de réinterroger cette relation.

Presque tout a été écrit à propos de la Nature, d'une conception fusionnelle au séparatisme le plus abrupt, la Nature a presque disparu derrière l'arbre du progrès qui cache les crises écologiques. La Nature, après avoir été idéalisée puis fantasmée, revient dans nos débats avec force et menaces. La nouveauté est que cette menace ne nous est plus étrangère. Dans la vision occidentale, la Nature hostile, dont la maîtrise par le progrès devait nous émanciper, nous a longtemps permis de désigner un ennemi à combattre. Ainsi, que ce soit dans l'agriculture ou dans la médecine, le progrès s'est traduit par une guerre ouverte contre ces agents naturels considérés comme des adversaires responsables de la dureté de la condition humaine. Ainsi la guerre a commencé contre la sauvagerie de la nature en asséchant les marais, en éliminant les grands prédateurs. Puis, plus l'ennemi devenait petit, jusqu'à devenir invisible, plus la prophylaxie s'est transformée en industrie de la mort. Antibiotiques et biocides sont les oxymores de l'industrie des sciences du vivant. Qu'il s'agisse de nourrir ou de soigner, la réponse progressiste consiste en quelque sorte à refuser d'entendre ce que le *mal-a-die*. Cette surdité est en grande partie liée au rapport que nos sociétés occidentales entretiennent avec la mort. La Nature est ainsi détestable parce qu'elle nous

renvoie à notre condition d'être mortel. Ainsi nous industrialisons la mort parce que nous pensons qu'en tuant nous vivrons mieux, en mangeant une nourriture dévitalisée nous éviterons les maladies. Au cours du XX^{ème} siècle, cette manière de penser a connu des développements à l'intérieur même de notre propre espèce et imprègne de nombreux pans de l'organisation de notre société de performance. Cette recherche effrénée de l'émancipation humaine de la Nature toute puissante, qui nous impose de l'extérieur une privation de liberté, revient pourtant dans le débat sous un jour nouveau. Si l'humanité ne réussira probablement pas à tuer la Nature, il semble toutefois qu'elle soit en capacité d'en modifier le fonctionnement.

Il semble que nous soyons la première espèce de l'histoire à avoir été en capacité de modifier les équilibres spécifiques et écologiques à l'échelle planétaire dans un laps de temps très réduit. C'est ce qui conduit Paul J. Crutzen à proposer une nouvelle ère géologique l'anthropocène¹ caractérisée par l'empreinte de l'Humanité sur le cours de l'évolution de notre planète.

Et alors ? N'est-ce pas là une manifestation de la toute puissance du génie humain ? Si l'on considère la parabole biblique de l'Homme créé à l'image de Dieu, on pourrait se laisser tenter par la proposition de certain courant protestant anglo-saxon de prolonger la création en incluant l'Homme dans un huitième jour et ainsi justifier l'arrogance du système technoscientifique. Mais nous préférons anticiper sur des propos ultérieurs dans cet article, en proposant une interprétation qui pourrait réconcilier la bible et les Lumières, en passant par Jonas. On peut considérer cette parabole comme la définition de la liberté de l'Homme. Cette liberté n'étant pas une rupture avec la nature mais un degré de conscience supplémentaire dans une nature qui est elle-même déjà le gage de notre capacité à être au monde. La Nature nous offre ainsi les conditions mêmes de notre propre existence et de notre propre liberté de pensée. Cette

¹ Paul CRUTZEN et Eugene F. STOERMER, "The Anthropocene", Global Change. IGBP Newsletter, 2000, 41, p.17-18. Pauvre, Stoermer, comme souvent l'histoire ne retient que le premier de la liste.

liberté consciente nous conduits à prendre conscience de notre propre valeur d'être. Ces deux paramètres réunis nous obligent à considérer la responsabilité de nos actes. La question de l'émancipation n'est donc plus ni contre la nature ou contre Dieu, mais contre une organisation sociale technoscientifique qui a fait du progrès un instrument d'asservissement.²

La Nature est donc revenue dans le débat, menaçante, mais plus comme dans les cauchemars d'enfance peuplés de monstres mais davantage comme à l'adolescence, où l'on se sent mal à l'aise avec soi, où l'on prend conscience de soi, de son pouvoir et de son impuissance. La Nature est menaçante car elle nous renvoie notre propre image, celle d'une espèce qui n'a aucune gratitude envers les aménités de la nature et qui ne prend pas soin d'elle-même. Nous apparaissions comme notre propre menace.

La situation est complexe et de nombreux travaux philosophiques, sociologiques, anthropologiques, scientifiques et institutionnels ont déjà fait la démonstration des causes profondes de ces impasses³. Il y a la finitude des ressources naturelles, le mode d'organisation du pouvoir et la répartition inéquitable des produits du dit progrès. Il y a également la quête de sens, la recherche d'une métaphysique apaisante dans ce monde en changement perpétuel ou d'une réalisation spirituelle dans un monde où la matérialité consumériste est portée au rang d'ontologie. Quel que soit l'angle pris, chacune de ces problématiques renvoie à la mondialisation de l'approche technico-économique occidentale moderne.

2 A ce sujet on pourra notamment consulter l'ouvrage d'Alain GRAS « *Le choix du feu* » Fayard, Paris, 2007 qui montre avec un regard anthropologique de quelle manière la réponse à des problèmes de production s'est sou-vent traduite dans l'histoire par des choix gouvernés non par la nécessité mais par un rapport au pouvoir que ces choix pouvaient procurer à ceux qui en détiennent les clés.

3 A ce sujet on pourra consulter les travaux de philosophe tel que H. JONAS, JP DUPUY, V. HOESLE, de l'anthropologue Alain GRAS. On peut également citer Bruno LATOUR, les livres d'Yves COCHET, le rapport du Millenium, le 4ème rapport du GIEC, le rapport de la FAO

Après cette affirmation que je ne prendrai pas la peine d'argumen-ter, je dois avouer que la genèse de mon questionnement à ce sujet est plus prosaïque. Elle s'est forgée au contact des acteurs économiques et politiques dans les rues des villes. Outre le fait que ce soit mon activité principale, s'interroger sur la ville à propos de philosophie de la Nature présente deux intérêts. Le premier est que ce mode d'habi-ter concerne aujourd'hui 50% de l'humanité et plus dans un avenir proche. Le second est que l'on peut considérer, dans une première approche, que la ville est une tentative d'extraction hors des conditions imposées par la Nature, voire une tentative d'extraction de la Nature elle-même. En travaillant sur les questions de développement durable et de biodiversité urbaine en tant que conseiller technique de l'adjoint au Maire de Paris en charge de l'environnement et des espaces verts, je me suis alors retrouvé confronté à deux difficultés. Biodiversité et développement durable se sont révélé deux impasses technicistes. La biodiversité urbaine, bien qu'inscrite au panthéon du politiquement correct⁴, est insuffisante pour répondre au questionnement sur notre rapport à la Nature. Le développement durable⁵, qui tente d'apporter une réponse plus globale en interrogeant la portée de notre dévelop-pement laisse cependant croire qu'il suffit d'aménager notre système de production et d'organisation sociale pour sortir des ornières de ce dit développement responsable des crises actuelles.

De la Nature au vivant en passant par la biodiversité

Inspiré par la philosophie pragmatique américaine, j'ai tenté de mettre à l'épreuve du réel ma conception d'une ville réconciliée avec la nature. Ma vision d'écologue consiste, en effet, à considérer la ville comme un anthropo-éco-système hétérotrophe, donc très dépendante

4 Karim LAPP « *La ville, un avenir pour la biodiversité ?* », 2005, p. 41-54.

5 Voir par exemple le blog de Dominique Bidou consacré au développement durable (www.db-dd.org) qui proposait comme objectif 2009 de démorraliser le développement durable. En pleine crise financière et sur fond de suicides à France Telecom on peut s'interroger sur le sens donné à cette proposition. Tout bon mot mis à part, cette vision exprime bien une approche techniciste d'une démarche qui se voudrait neutre politiquement et moralement. Comme si tenir compte de l'intérêt des générations futures n'était pas une position morale.

à la fois des flux économiques et des aménités de la Nature (air, eau, climat...). L'objet de mes travaux concernait à la fois la nature comme élément urbain, dans la planification urbaine, la gestion de l'espace public et des espaces dédiés à la nature, la gestion des bâtiments et de la réintégration de la ville comme éléments de systèmes naturels. Ces travaux se sont prolongés jusqu'à la création de l'Agence régionale d'Ile-de-France de la Nature et de la Biodiversité, Natureparif⁶.

L'entrée était la biodiversité, concept politico-scientifique qui devait permettre d'aborder les non-humains de manière plus neutre, plus objective. A l'occasion de travaux ordinaires sur la gestion des façades des immeubles, la place des animaux en ville, les études de vulnérabilité urbaines ou la place du végétal, les débats pourtant placés dans des contextes techniques ont fait immanquablement ressortir des considérations teintées de cartésianisme judéo-chrétien pour proclamer la singularité de la ville comme objet de la création humaine, conçu pour échapper à la Nature. Des vieilles peurs sur la Nature hostile en passant par les conceptions utilitaristes techno-économiques marxistes ou libérales, la Nature n'avait pas sa place en ville. Bruno Latour parle d'acteur absent pour désigner cette Nature qui est invitée au débat politique et social et de ses avocats autoproclamés qui défendent un client qui n'en est pas un. Je pensais encore naïvement que la science m'éviterait l'écueil du port de la robe. La biodiversité ne serait-elle qu'un concept technocratique qui tenterait de cacher le débat politico-philosophique ?

Le concept de biodiversité est un compromis entre une vision scientifique de conservation de la Nature et celle plus tiers-mondiste de l'enjeu de l'accès aux ressources naturelles qu'elle représente⁷.

⁶ J'ai conçu l'architecture de cette agence dans le cadre de la stratégie régionale de la biodiversité adoptée par le Conseil régional d'Ile-de-France en 2006: <http://www.natureparif.fr>

⁷ La convention sur la diversité biologique signée à Rio en 1992 reconnaît d'une part la valeur intrinsèque de la diversité biologique, sans en préciser la portée et, d'autre part, de la valeur de la diversité et de ses éléments constitutifs sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique, ainsi que la valeur d'usage pour les communautés indigènes. La définition plus formelle de la diversité biologique propose trois niveaux : la diversité génétique définie par la variabilité des gènes au sein d'une même espèce, la diversité spécifique ou nombre des espèces, la diversité écosystémique. Les connaissances actuelles rendent très difficile l'application de cette définition parce qu'il est très difficile voire impos-

Cette double définition pourrait laisser penser qu'il y a eu une intention de répondre négativement à ma question en donnant une définition multidimensionnelle. En réalité, il s'agit d'avantage d'une juxtaposition de pensées que d'une pensée complexe.

Cette ambivalence est l'une des racines du problème. L'approche scientifique mobilise la notion de biodiversité en tant que tentative d'objectivation de la Nature à la fois pour la sortir des représentations symboliques et culturelles et pour orienter le débat dans une logique de mesurabilité. Cette approche ne fonctionne que très partiellement. La tentative de quantification et le retrait de toute valeur subjective rencontre également une difficulté pratique, celle de l'absence de véritable unité de mesure de la biodiversité. Il devient alors très difficile pour le gestionnaire de justifier la moindre action qui génère un coût pour la collectivité. D'autre part, elle maintient l'idée qu'elle est un paramètre extérieur à notre propre condition et confirme de la sorte une rupture. C'est au nom de cette rupture que l'on peut la gérer, l'exploiter. La tentative d'affecter une valeur numérique à la biodiversité est un exercice assez vain et très provisoire. Seule subsiste alors la distance respectueuse du discours scientifique péremptoire. Ainsi, plutôt que d'éclaircir le débat, cette approche rend encore plus absconse l'intégration de ces processus. Globalement, le concept de biodiversité ne permet donc pas de s'y retrouver.

Des tentatives plus récentes tentent de faire la démonstration de son utilité en proposant une lecture des services rendus par les écosystèmes.⁸ Le compte à rebours 2010⁹, lancé pour stopper l'érosion de la biodiversité, est arrivé à échéance. Le résultat de cette grande mobilisation est de repousser à 2020, voire 2050, une stabilisation

sible de déterminer ce qu'est une bonne biodiversité en fonction des paramètres de temps et d'échelle de territoire considéré. Par ailleurs, il n'y a pas d'unité permettant la mesure objective du niveau de biodiversité. On peut toutefois en tirer des informations globales et tendancielle qui permettent de considérer que la situation des écosystèmes est très dégradée.

⁸ « Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes - Contribution à la décision publique » Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS avril 2009 voir également TEEB, « The economics of ecosystems and biodiversity ».

⁹ www.countdown2010.net est une opération de l'UICN.

de son érosion. Cela ne fonctionne pas parce que la biodiversité est une approche technique qui ne remplace pas un système de valeurs et des choix politiques.

La valorisation économique des services rendus est-elle une bonne manière de procéder pour changer les comportements? N'est-on pas en train d'appliquer la formule du Docteur Knock : « *Ah, le remède de l'économie comme forme universelle de réponse aux problèmes de société de fonctionne pas. Hmm, laissez moi réfléchir, bon, alors, il faut augmenter la dose !* ».

Cela peut-être un chemin de transition, mais faut-il encore savoir vers où ? La biodiversité et les connaissances associées sont essentielles à notre compréhension du monde vivant mais, cela ne suffit pas à nous rendre sages.

Puisque le mot Nature ne permet pas d'échapper aux scories de la pensée dominante techno-économique du XX^{ème} siècle, et que le concept de biodiversité a échoué dans sa tentative d'objectivation de la Nature, il est nécessaire de proposer une approche qui tente de poser une vision qui permet d'associer l'ensemble des dimensions de notre pensée et de nos perceptions : les sciences expérimentales et sociales pour formaliser la connaissance des processus naturels et anthropiques, l'éthique, la reconnaissance de la dimension expérientielle qui peut s'exprimer par une dimension métaphysique et artistique, l'altérité ou la biophile, et enfin une dimension politique complétée par un système économique qui nous sortent de la barbarie¹⁰. En d'autres termes, quel contenu donner à une vision de la soutenabilité?

Notons que dans les courants d'écologie politique subsiste une approche environmentaliste de l'exploitation de la Nature, se traduisant par une vision se réduisant à des dynamiques de flux

¹⁰ Voir à ce propos STENGER, Isabelle, « *Au temps des catastrophes, résister à la barbarie qui vient* », Les empêcheurs de tourner en rond, La Découverte, Paris, 2009.

principalement autour de la question de l'énergie et du climat. Les processus du vivant semblent parfois perçus comme accessoires, attributs d'une vision romantique hors des réalités immédiates de ce monde. Cette approche conserve certains éléments de l'édifice de pensée qui s'écroule sous nos yeux mais qui crée un trouble quant à la place de l'espèce humaine dans une approche holistique.

Ni la biodiversité, ni le développement durable ne sont suffisants pour nous ramener à notre condition d'être vivant qui détermine la possibilité même de notre liberté. Peut-être est-il judicieux de revenir à cette simple considération ? Ce que nous avons en commun avec les autres êtres vivants est d'être vivants.

Mais ce n'est pas si évident. Lorsque j'ai basculé de la biodiversité en ville à la question du vivant en ville, j'ai découvert une annotation sur un document de travail présentant la feuille de route de cette nouvelle démarche : « *Paris est une ville vivante grâce aux Parisiennes et Parisiens* ». Décidément, j'avais atteint un objectif, rappelé que les Parisiennes et Parisiens sont encore des êtres vivants, mais je n'étais pas sorti de l'auberge.

Les principes du vivant, nouvelle subversion?

La Nature est en crise et il n'est plus possible de penser notre rapport à elle sans intégrer cette dimension. Vittorio Hösle¹¹, dans le prolongement de Hans Jonas, nous propose de penser une philosophie de la crise écologique en reprenant une approche métaphysique de la Nature et en redéfinissant les enjeux éthiques qui en découlent. Cette approche conclut à une obligation morale d'agir pour éviter le risque d'une dictature écologique imposée par l'aggravation des crises.

¹¹ HOESLE, Vittorio, « *Philosophie de la crise écologique* », Ed Wildproject 2009, texte original de 1991.

Une écologie volontaire est alors le seul gage du maintien des institutions démocratiques. Bien qu'il soit difficile de ne pas partager cet impératif moral, la question de la mise en œuvre par nos sociétés démocratiques d'un tel impératif semble assez hypothétique, comme en témoigne l'échec des négociations de Copenhague sur le climat. Les démocraties ne négocient pas leur mode de vie et les dictatures se maintiennent par la promesse de la prospérité consumériste. Tocqueville le pressentait dans la *Démocratie en Amérique*, où il soulignait déjà le piège démocratique que constitue la demande continue d'amélioration des conditions matérielles individuelles de l'existence.

La globalisation et la complexité des enjeux rendent encore plus difficile l'émergence de ce nouveau paradigme qui réconcilierait l'humanité avec la Nature. Pour surmonter ces écueils une voie de réconciliation me semble passer par la seule dimension accessible à tout un chacun, celle de l'expérience, de la capacité de chaque être vivant à éprouver pour élever son niveau de conscience. Comment comprendre de manière intégrale que l'être humain pensant que je suis est à la fois unique et partie d'un tout ? Il n'y a certainement pas de réponse unique. Mais il semble que dans le monde occidental la question du rapport à la santé peut être une voie de compréhension du fait que nous sommes un élément des cycles naturels. La pollution n'est plus ainsi un élément extérieur à soi qui peut bien tuer l'autre du moment que cela procure une satisfaction immédiate de besoins souvent suggérés. Cette compréhension que ne pas accepter la pollution est un gage de ma propre intégrité donne à l'action écologique une dimension sociale forte.

C'est également une voie pour comprendre certains principes du vivant. Que l'on peut résumer ainsi. La Nature n'est ni bonne, ni gentille. Dans les modes de production ou les stratégies qu'elle développe tout est permis: poisons, répulsifs, leurres chimiques. Mais aucune espèce ne produit de déchets ultimes en quantité industrielle. Les poisons sont biodégradables après usage, il n'y a donc

pas de rémanence. Seuls les flux existants d'énergie sont utilisés et lorsque celle-ci est stockée, elle l'est sous une forme chimique produite par les individus ou les sociétés pour leur usage propre. La chimie naturelle utilise l'eau comme solvant universel, mobilise les éléments disponibles en grande quantité ou même à l'état de traces et agit à température ambiante. La loi de la jungle est la coopération sous toutes ses formes jusqu'à la coexistence. La compétition n'est envisagée que lorsque la fuite n'est pas possible. Les organisations pyramidales n'existent qu'à petite échelle et sont très minoritaires.

Nous pouvons donc traduire cela comme une économie basée sur l'énergie solaire qui soit en totale compatibilité avec la biosphère et ses principes de fonctionnement. Ces principes sont une source d'inspiration précieuse pour changer fondamentalement notre industrie chimique qui fonctionne aujourd'hui à base de produits toxiques rémanents et souvent à très haute température.

On peut certes rétorquer que la Nature procède par essai-erreur et que les règles ne sont pas intangibles. N'est-elle pas le plus grand et le plus ancien laboratoire de recherche et développement de la planète ? Faisant partie de la biosphère en tant qu'êtres vivants, nous avons aussi droit à l'expérimentation. C'est juste et c'est bien en cela que l'approche *conservationniste* trouve ses limites. Dans un système planétaire en changement permanent, les réponses aux conditions d'une émancipation de l'ensemble de l'espèce humaine ne peuvent se limiter à une vision malthusienne de notre réintégration à la biosphère. Nous avons besoin de science, d'innovation pour relever certains défis. Nous avons également besoins de solutions *low-tech* et de partage. Ontologiquement l'humanité a un droit à l'expérimentation et à l'erreur, à condition d'accepter l'apprentissage et l'humilité. Il y a une forme de sagesse du vivant qui n'est pas une limite à l'expression de notre liberté ou de notre créativité mais qui en est la condition. C'est la possibilité pour chacun de s'épanouir

dans une société de la satisfaction et non de l'entretien du manque et du contrôle de nos organismes et de nos pensées.

Le vivant est toujours une question qui dérange les ordres sociaux. Le vivant est subversif car il conteste la liberté de chaque individu en l'inscrivant dans un réseau d'intersubjectivité et de dépendance. La liberté de chaque individu passe donc par la contrainte pour chacun de devoir évoluer dans un environnement qui permette son autonomie biologique.

A cet égard, la ville établit un ordre que le vivant vient souvent perturber. Cet ordre pensé maximise l'efficacité du système urbain mais concourt également à rendre ces espaces proprement « invivables ». Ces lieux faits pour nous rassurer, nous extraire des dangers de la Nature, nous échappent. Nous n'avons pas d'influence sur eux, ils nous dictent nos rythmes souvent en contradiction avec nos rythmes biologiques, ils nous interdisent d'agir. Tout est organisé pour que nous n'ayons plus à nous soucier de rien, et cela fonctionne.

Pousser ce modèle de réconciliation avec la Nature jusqu'à aller l'imiter, s'en inspirer ne conduit-il pas aux impasses historiques de la bio-sociologie et de la tyrannie écologique ?

C'est en partie la thèse défendue par Elisabeth Badinter¹² dans son dernier livre qui tente de faire la démonstration de l'alliance objective entre l'écologisation de la maternité et l'oppression masculine. L'allaitement et les couches lavables sont pour elle le signe d'un naturalisme dangereux qui fait régresser la liberté des femmes d'être autre chose qu'une mère.

Il y a dans cette proposition au moins trois paradoxes. Le premier est de considérer la maternité uniquement sur le plan du droit de la mère sans considérer celui de l'enfant. Le second est de considérer

qu'un être peut disposer de son corps comme d'une chose déconnectée des réalités biologiques. La troisième me fait penser aux campagnes des cigarettiers américains qui ont réussi à faire passer un message publicitaire extrêmement subtil qui consistait à expliquer aux femmes que leur émancipation contre la gent masculine passait par l'asservissement à l'industrie du tabac. Si l'égalité des droits entre femmes et hommes reste encore largement à conquérir, assurer l'autonomie de la femme par une approche consumériste semble une démarche assez curieuse. Mais sans doute cela n'a-t-il rien à voir avec la fonction de Mme Badinter comme présidente du conseil de surveillance d'une des plus grandes sociétés de publicité.

Se réconcilier avec la Nature ne signifie donc pas se soumettre à un naturalisme béat qui tendrait à considérer que ce qui vient de la Nature est toujours bon, par définition. Cela ne nous dispense pas de penser des normes sociales et de développer un système économique compatible avec les principes du vivant. En ville, notamment, cette dimension prend un caractère particulièrement aigu. Comment réconcilier l'homo urbanicus avec une Nature qu'il ne peut plus éprouver mais qui lui manque ?

De nombreuses réponses existent. Du retour de la production alimentaire, en passant par des conceptions architecturales, la co-construction d'un mode d'habiter renouvelé, plus solidaire, plus collaboratif, le développement de nouvelles relations aux zones périurbaines, émergent à travers le développement d'activités mixtes alliant des fonctions de production, des fonctions écologiques et récréatives. Il y a là de très nombreuses pistes pour améliorer le cadre de vie des citadins, tout en élevant leur niveau de conscience. Nous devons bâtir des systèmes résilients capables de générer l'innovation nécessaire aux adaptations technologiques et sociales nécessaires pour surmonter les crises en cours.

.....
¹² E. BADINTER, « *Le conflit, la femme et la mère* », Paris, Flammarion, 2010.

C'est le projet auquel tente de contribuer de nombreux mouvements autour de la permaculture, des *resilient cities*, des *transition towns*, des groupements de producteurs locaux en association avec des citoyens, les courants de bio-inspiration. C'est une forme de contractualisation à un seul signataire avec la Nature, une acceptation de notre position d'être vivant biologique et social. C'est aussi une forme de reconnaissance de la naturalité de l'artifice. En tant qu'être naturel utilisant des artifices se pose alors la question des frontières. Limites de plus en plus floues à mesure que les technologies s'inspirent elles mêmes du vivant, jusqu'à peut être un jour reposer la question même du vivant.

Voici donc quelques pistes ouvertes pour alimenter le changement de paradigme que l'écologie appelle de ses vœux sans toujours complètement oser le formuler.

« NATURE » ET MOYEN ÂGE

QUELQUES REMARQUES POUR L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE EN POLITIQUE...

→NICOLAS SCHROEDER

Aspirant du FRS-FNRS
Université Libre de Bruxelles et
chercheur-associé à Etopia

nschroed@ulb.ac.be

Le rapport à la nature est un phénomène éminemment historique. Un détour par le Moyen Âge occidental permet de l'illustrer. Une analyse des rapports de la société médiévale avec son environnement, du double point de vue matériel (économie, exploitation des ressources, aménagement de l'espace) et idéal (« philosophie de la nature », représentations) donne une place aussi surprenante que centrale au concept de durabilité. Sous ce nouvel éclairage, le Moyen Âge cesse d'être un repoussoir ou un paradis perdu. Il nous permet de mettre en question notre façon de « penser la nature » en insistant sur les liens entre les représentations de l'environnement et le système social.

Etudier les liens entre les sociétés anciennes et leur l'environnement peut contribuer à comprendre et même à repenser ces rapports dans notre propre civilisation. Dans cette perspective, le Moyen Âge occidental est une période particulièrement intéressante. Non seulement cette époque a préparé l'approche occidentale contemporaine de la « nature ». En outre, notre passé médiéval est fréquemment évoqué dans les débats contemporains portant sur l'environnement. Dans ce contexte, comme souvent¹, cette période est fantasmée et nos contemporains s'en font généralement une image fautive et instrumentalisée. D'un côté, on accuse les mouvements écologistes de souhaiter un « retour au Moyen Âge », une période perçue comme sombre et caractérisée par son incapacité à satisfaire les besoins sanitaires, alimentaires et « démocratiques » de l'essentiel de la population². Or des auteurs compétents ont montré ce que cette lecture avait d'excessif³ et il n'est pas nécessaire de revenir sur la critique de cette représentation de la période. D'autre part, les mouvements écologistes *New Age* font souvent référence avec regret au passé préindustriel de l'Occident et au respect supposé de la société rurale traditionnelle pour son environnement. C'est l'idée d'un Moyen Âge où l'homme était encore proche de la nature, capable de la sentir et de la respecter, d'une connivence parfaite et d'un équilibre des campagnes que vint troubler la modernité avec ses destructions et l'effrénée quête du profit⁴. Si ces deux lectures reposent évidemment sur des fondements historiques certains, elles sont tout aussi mythiques l'une que l'autre. Elles forcent le trait de manière abusive pour servir un discours militant. Dès lors, une analyse plus objective permet de montrer que le débat doit se situer à un autre niveau.

1 Voir le livre de Joseph MORSEL, *L'histoire (du Moyen Âge) est un sport de combat... Réflexions sur les finalités de l'Histoire du Moyen Âge destinées à une société dans laquelle même les étudiants d'histoire s'interrogent*, s.l., 2007, pp. 35-62, uniquement disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://lamop.univ-paris1.fr/W3/JosephMorsel/Sportdecombat.pdf>.

2 Voir par exemple la bande-annonce du film-documentaire *Not Evil Just Wrong* diffusée récemment sur Internet. Ses auteurs entendent démontrer, en réaction au *An Inconvenient Truth* d'Albert Arnold Gore, que le réchauffement climatique n'est pas démontrable scientifiquement et que par ailleurs le réchauffement ne serait pas une chose néfaste pour l'homme et l'environnement. Une phrase clef de cette bande-annonce est à retenir pour notre propos : « veulent-ils [les mouvements écologistes] retourner au Moyen Âge [Dark Ages] et à la peste noire ? ».

3 On ne peut que recommander l'excellent ouvrage de Régine PERNOUD, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, 1977 et Jacques HEERS, *Le Moyen Âge, une imposture*, Paris, 1992.

4 Laure VERDON, *La terre et les hommes au Moyen Âge*, Paris, 2006, pp. 5-7.

Ecarter ces approches trop tranchées pour privilégier une analyse basée sur les faits des rapports à l'environnement, du double point de vue matériel (économie, exploitation des ressources, aménagement de l'espace) et idéal (« philosophie de la nature », représentations) ne peut qu'être bénéfique parce qu'une telle analyse permet de dégager des observations intéressantes sur l'articulation entre société et environnement dans l'Occident préindustriel. Dans cette approche, le concept de durabilité gagne une place aussi surprenante que centrale. Placé sous ce nouvel éclairage, le Moyen Âge cesse d'être un repoussoir ou un paradis perdu et il nous permet de mettre en question notre façon de « penser la nature » en insistant sur les liens entre les représentations de l'environnement et le système social.

Le présent article est divisé en trois parties. La première présente la place qu'occupe le Moyen Âge dans l'histoire de la perception de la « nature » en Occident. La seconde est consacrée aux liens entre les représentations et l'appropriation matérielle de l'environnement. Enfin, la troisième partie conclut en présentant quelques réflexions sur l'intérêt de ces observations dans le cadre de l'élaboration de nouvelles pensées et pratiques de la « nature ».

Penser la « nature » au Moyen Âge ?

Les travaux de Philippe Descola mettent en évidence l'originalité des perceptions de l'environnement dans la culture occidentale moderne⁵. Ce qu'il a appelé le « naturalisme » définit de manière prégnante notre façon d'être au monde et nos interactions avec l'environnement. La nature, en tant que concept, connaît sa première expression dans les systèmes de valeurs antiques et chrétiens hérités du Moyen Âge. Le christianisme est une composante centrale de la pensée médiévale. Or, sous de nombreux aspects, il suggère que l'homme est supérieur aux animaux et aux végétaux. Ces derniers

5 Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, 2005 (voir l'article de Bernard de Backer dans ce volume).

n'ont-ils pas été créés par Dieu pour servir l'homme ? L'homme n'est-il en effet pas pourvu d'une âme qui lui assure une singularité et une supériorité évidente sur les autres créatures ?

Cette pensée est répandue au Moyen Âge et de nombreuses sources montrent à quel point ces approches antiques et chrétiennes étaient encore d'actualité durant le millénaire médiéval. Mais cette période a également connu des approches théoriques de la création qui n'impliquaient pas une opposition claire entre nature et culture⁶. Ainsi, de nombreux systèmes cosmogoniques font appel au concept de « chaîne de l'Être »⁷. Le Divin - bon, immatériel et lumineux - se situe à l'origine de la Création. Il se propage et crée des êtres de moins en moins proches de lui : aux anges (esprits sans matière) succèdent les hommes (pourvus de raison, de la perception sensible, de vie et d'un corps), les animaux (pourvus de la perception sensible, de vie et d'un corps), les végétaux (un corps vivant) et enfin les minéraux (corps sans vie). Tous ces êtres font partie de la création. Toutefois, plus on s'éloigne du divin, plus on s'approche du mal, de la matière et de l'ombre. Potentiellement, le concept de « chaîne de l'être » est extrêmement souple dans ses catégorisations. En effet, si chaque être se caractérise par une part plus ou moins grande d'âme et de matière, la part exacte de l'un et de l'autre peut se déterminer seulement au plan individuel. Une conception philosophique telle que celle de la « chaîne de l'être » permettait de ne pas classer les êtres dans une catégorisation dualiste mais de les situer plutôt en une succession de catégories aux frontières floues, d'états critiques compris entre deux pôles qui ne sont pas clairement désignés comme « nature » et « culture ». Une telle approche autorise des analyses qui, de notre point de vue « moderne », apparaissent comme extrêmement surprenantes. La question de l'interfécondité (de l'hybridation) entre l'homme et l'animal a ainsi trouvé des réponses théoriques saisiss-

santes, par exemple chez Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris de 1228 à 1249, qui a soutenu dans le *De universo creaturarum* que l'homme et l'ours se ressemblaient physiquement (station debout, usage des antérieurs pour la préhension...) et que leurs spermatozoïdes étaient assez similaires dans leur composition pour que ces deux espèces puissent s'accoupler avec fruit. Les individus issus d'un tel couple ne seraient pas des monstres mais de vrais hommes (*veri homines*)⁸. Un tel exemple montre évidemment toute la proximité entre l'animal et l'humain que pouvaient accepter les cultures occidentales pré-modernes.

Nous l'avons vu, les civilisations grecques et romaines pouvaient poser un regard relativement tranché sur l'environnement. Les Romains distinguaient l'*ager* (le champ cultivé) du *saltus* (les « incultes » : marais, bois, landes). Il semble clair qu'entre cette période et les évolutions essentielles des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, sous certains aspects, la période médiévale apparaît comme un passage à vide dans l'évolution de l'Occident vers une séparation entre nature et culture⁹. L'historien Fabrice Guizard-Duchamp a insisté récemment sur le fait que le Moyen Âge n'a pas conceptualisé le sauvage comme catégorie directement opposée au domestique¹⁰. Cette apparente rupture doit être expliquée sans recourir au thème du « recul de la civilisation » suite aux « invasions barbares » et à la « destruction » du monde romain. Une telle lecture est en effet à considérer avec circonspection en ce qu'elle est fondamentalement occidentale et moderne. Elle est elle-même « naturaliste » dans la mesure où elle postule le caractère nécessaire de l'évolution historique menant aux systèmes opérant une rupture entre nature et culture ainsi que la supériorité de ces derniers. A l'inverse, l'historien italien Vito Fumagalli¹¹ a montré que le retour en force de la nature survenu avec la fin du monde romain a été vécu positivement par les populations paysannes. Les espaces

6 Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, 2004, p. 30-33.

7 Voir Philippe DESCOLA, *Op. cit.*, p. 282-285. Le Moyen Âge a hérité ce concept des penseurs néoplatoniciens tel Plotin (†270). On le retrouve chez de nombreux penseurs médiévaux dont Thomas d'Aquin († 1274) est sans doute le plus illustre.

8 Michel PASTOUREAU, *L'ours. Histoire d'un roi déchu*, Paris, 2007, pp. 108-111.

9 Philippe DESCOLA, *Op. cit.*, p. 88.

10 Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage dans le monde franc (IV^e-IX^e siècle)*, Rennes, 2009, pp. 13-21.

11 Vito FUMAGALLI, *Paysages de la peur. L'homme et la nature au Moyen Âge*, Jean-Pierre Devroey (éd.), Paul-Louis van Berg (trad.), Bruxelles, 2009.

« sauvages », bois, marais, landes regorgeaient de richesses directement accessibles pour les humbles. Si certaines sources dépeignent en traits sinistres la fin du monde romain et de ses infrastructures, Fumagalli montre clairement que l'économie médiévale a aussi tiré profit des nouveaux équilibres, en exploitant d'avantage l'inculte. Cette attention accrue portée à la « nature » dans la vie économique s'est traduite dans les mentalités qui intégrèrent plus nettement les aspects positifs des espaces sauvages, tout en amenuisant la division entre nature et culture. A l'inverse, la fin du Moyen Âge aurait été marquée par un certain recul de cette connivence et une division plus nette entre la nature et l'humain.

Il est aussi important de souligner que - nous l'avons vu avec Guillaume d'Auvergne - certaines pensées « non-naturalistes » émanaient de clercs. Or, l'historiographie a assimilé de manière trop systématique la pensée chrétienne médiévale à l'hostilité à la nature et au renforcement de la séparation humain/nature. Des recherches plus approfondies montrent clairement que cette approche est caricaturale¹². De nombreux clercs, tels saint François d'Assise, pouvaient également insister sur la proximité avec l'animal¹³.

Si l'on voit clairement que le Moyen Âge n'a pas opposé « nature » et culture comme nous le faisons, il n'est malheureusement pas encore possible de présenter de manière synthétique les différentes façons de penser l'environnement à cette époque. En mille ans et sur un territoire aussi vaste que la chrétienté médiévale, la diversité prime et même en se limitant au haut Moyen Âge, le catalogue fourmille d'exemples que l'on réduirait difficilement à quelques types. Notre propos dans ce premier paragraphe était donc simplement de présenter un exemple de ce que pouvaient être les modes de pensée non-naturalistes dans l'Occident pré-moderne. Il s'agit maintenant de montrer comment de telles représentations ont pu influencer les interactions avec l'environnement.

Les « vrais hommes » et la truie de Falaise. De la pensée aux pratiques

Les historiens n'ont pas toujours saisi le sens des faits qu'ils étudiaient. Il en va ainsi des procès d'animaux¹⁴. Longtemps rejetés du côté des événements pittoresques, pour la plupart des auteurs, ils démontraient avant tout l'irrationalité profonde des hommes du Moyen Âge. On ne cherchait pas à expliquer un phénomène qui perdura pourtant dans l'Europe moderne. On se contentait d'en présenter, de manière spectaculaire, l'étrangeté. Toutefois, des recherches récentes plus attentives amènent à y consacrer une attention plus grande. Les études de Michel Pastoureau, par exemple, sont particulièrement riches en enseignements. Prenons le cas de Falaise en Normandie en 1386¹⁵. Une truie, coupable d'avoir tué un nourrisson, fut exécutée sur la place publique devant une grande foule composée d'humains et de cochons conviés par le vicomte de Falaise afin que l'exécution « *leur fasse enseignement* ». Une telle posture ne peut que nous surprendre, nous qui sommes habitués à voir dans la rationalité et l'âme humaines des particularités qui nous distinguent des animaux et des végétaux. Le « naturalisme » était déjà en germe dans la société médiévale et, dans une certaine mesure, ces procès étaient probablement exemplaires. Cependant, il y a fort à penser que les habitants de Falaise reconnaissaient à leurs porcs une certaine capacité à discerner le bien du mal, à comprendre la justice des hommes et à diriger leurs actions par la volonté¹⁶.

On pourrait également citer des groupes d'animaux - tels que sauterelles ou sangsues - qui étaient parfois excommuniés parce qu'ils causaient des ravages dans une région. Ici encore, comme nous l'avons remarqué précédemment, l'Eglise admettait une conception de l'animal reconnaissant à ce dernier une proximité plus grande

¹² Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, *Les espaces du sauvage dans le monde franc : réalités et représentations, dans Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations*, Paris, 2007, pp. 119-121.

¹³ Michel PASTOUREAU, *Une histoire symbolique...*, p. 31.

¹⁴ Ibid., p. 36-39.

¹⁵ Ibid., pp. 33-36.

¹⁶ Cette question de l'âme et de la responsabilité animale était sujette de débats et n'était pas toujours tranchée de la même façon. Toutefois, il est clair qu'« au Moyen Âge, pour un certain nombre d'auteurs, l'animal est en partie responsable de ses actes » (Ibid., p. 45).

avec l'humain que celle que nous lui accordons. L'exemple des procès d'animaux est évidemment particulièrement frappant. Il permet de montrer comment durant le Moyen Âge des institutions qui nous paraissent fondamentalement humaines - la justice laïque ou religieuse - pouvaient également concerner les animaux. On le voit aisément, au-delà du débat philosophique ou théologique, les relations de l'homme avec ceux qui l'entourent sont directement influencées par nos représentations. Il nous faut donc renoncer à penser systématiquement les rapports entre homme et animal à travers cette catégorisation binaire. Pour assurer l'intelligibilité des faits observés, il faudrait plutôt privilégier - au moins dans un premier temps - une approche plus souple et plus neutre, cherchant à observer et caractériser les relations entre des êtres.

Dans cette perspective, l'histoire de l'environnement des sociétés occidentales pré-modernes devra intégrer notamment la question du pouvoir et de la domination sociale¹⁷. La chasse permet d'illustrer cette affirmation. Elle a été, dès le VII^{ème} siècle, une activité nécessitant, impliquant, signifiant et justifiant la domination aristocratique¹⁸. Dès l'époque mérovingienne, la chasse du grand gibier (cervidés...) a en effet été réservée à la royauté et aux élites alors que dans le monde romain chacun y avait accès. La limitation de l'accès aux ressources et la déambulation à travers champs, bois et landes de grands cortèges aristocratiques symbolisent bien la domination sur les hommes et sur l'espace. De plus, les sources médiévales rapprochent fréquemment le droit seigneurial de chasser et la capacité de poursuivre des malfrats et de rendre la justice. François Dieppe-Lamarre a montré qu'il ne s'agissait pas simplement d'une métaphore. En temps de guerre, ou lorsqu'on poursuivait un malfaiteur, « *l'homme deven[ai]t un prédateur et une proie pour l'homme* »¹⁹. Une fois encore, il faut

17 C'est une des idées centrales exprimées dans les récents actes d'un colloque consacré à l'environnement et au pouvoir : François DUCEPPE-LAMARRE, Jens Ivo ENGELS (éd.), *Umwelt und Herrschaft in der Geschichte*, Munich, 2008.

18 La bibliographie est énorme. On retiendra principalement l'article *sub verbo* « chasse » de Joseph MORSEL dans Claude Gauvard, Alain de Libera, Michel Zink (dir.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, pp. 271-272.

19 F. DUCEPPE-LAMARRE, *Chasser ou être chassé au Moyen Âge*, dans François Duceppe-Lamarre, Jens Ivo Engels (éd.), op. cit., p. 53.

veiller à ne pas y voir un signe de la soi-disant barbarie médiévale, d'une époque où des « seigneurs féodaux » tout-puissants traitaient hommes et animaux avec un même dédain sanguinaire. L'exemple de la truie de Falaise montre que les proximités entre homme et animal étaient largement acceptées et incorporées socialement, y compris dans le domaine de la justice. La domination sociale la plus efficace est de loin celle qui est légitimée par des représentations incorporées par les dominés eux-mêmes²⁰. S'il ne s'agit pas de nier la violence des sociétés médiévales (du reste partagée par toutes les sociétés pré-modernes), il ne faut pas pour autant expliquer tout son équilibre social par la brutalité des dominants. Les sociétés médiévales ont été bien plus complexes que cela. Si le recours à la violence a toujours fait partie des solutions possibles et socialement acceptées, de nombreuses institutions complexes régissaient la vie entre humains sans verser de sang. Céder à une lecture fantasmagorique d'un Moyen Âge légendaire, fait de seigneurs cruels et injustes, c'est s'empêcher d'observer le système social médiéval avec ses mécanismes de domination basés sur l'adhésion du paysan et l'incorporation de l'idéologie par les dominés²¹.

La chasse est également un thème intéressant pour aborder la question de l'accès aux ressources dans les sociétés médiévales. Non seulement les communautés rurales voulaient accéder aux forêts réservées au seigneur pour la chasse mais, plus largement, l'usage des terres non cultivées provoquait une tension sociale énorme. Dans cette perspective, on peut, à la suite de Joakim Radkau, faire appel à l'idée de durabilité²². Dans un article consacré à l'histoire du concept de développement durable et à sa place en histoire de l'environnement, cet historien allemand a souligné que la tension vers une utilisation durable des ressources naturelles a été formu-

20 Sur l'articulation entre violence et consentement dans les rapports de domination sociale : Maurice GODELIER, *L'idéal et le matériel : pensée, économies, sociétés*, Paris, 1989, pp. 205-215.

21 Voir les réflexions formulées par Joseph MORSEL en introduction à son ouvrage *L'aristocratie médiévale. La domination sociale en Occident (V^e-XV^e siècle)*, Paris, 2005, pp. 3-7.

22 Joakim RADKAU, « *Nachhaltigkeit* » als Wort der Macht. Reflexionen zum methodischen Wert eines umweltpolitischen Schlüsselbegriffs, dans François DUCEPPE-LAMARRE, Jens Ivo ENGELS (éd.), Op. cit., pp. 131-136.

lée bien avant la naissance des mouvements écologistes du XX^{ème} siècle. Les discours sur la nécessité d'exploiter l'espace forestier tout en assurant sa reproduction peuvent remonter au XVIII^{ème} siècle. Mais l'idée même d'assurer la reproduction des ressources est plus ancienne encore²³. Certaines sources médiévales montrent que les rapports entre communautés rurales et acteurs seigneuriaux étaient organisés par un droit coutumier visant à la fois à clarifier la part de chacun mais aussi à assurer la reproduction des ressources naturelles malgré leur exploitation.

Ces observations appellent une remarque critique. On se gardera ici aussi de la tentation de la nostalgie en regrettant la fin de ce monde où un « sain équilibre » aurait existé entre l'homme et la nature. Les pollutions médiévales sont une réalité et, comme l'a indiqué Joachim Radkau, l'idéal de la « durabilité » pré-moderne, bien qu'inspiré par un certain « pragmatisme » économique, était toujours lié directement à des formes de domination sociale (l'accès aux ressources était toujours exclusif). La recherche de la durabilité et de l'éternité est le propre des pouvoirs d'ancien régime et seule la nécessité de s'assurer les ressources assurant la reproduction de sa situation explique les politiques visant à réguler l'accès aux ressources naturelles. Dans certains cas, il s'agissait simplement de veiller à perpétuer un patrimoine forestier pour assurer des revenus futurs. Dans d'autres cas, le ressort fondamental était symbolique. Nous l'avons vu, on peut observer très tôt dans le Moyen Âge que l'aristocratie a réglementé l'accès aux espaces boisés afin de limiter la pression sur le grand gibier. Alors que l'obtention de nouveaux revenus était possible lors de campagnes de défrichement, le pouvoir seigneurial a parfois interrompu l'effort paysan afin de sauvegarder ses espaces cynégétiques. Ce ne sont pas des préoccupations écologiques qui sont à l'origine de cette démarche et il est clair que leur première motivation était de perpétuer le mode de vie des élites et, indirectement, leur domination.

²³ Voir notamment Robert HARRISON, *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, Florence Naugrette (trad.), Manhecourt, 1992, pp. 111-127.

Ces tensions traversant la société médiévale peuvent se lire dans de nombreuses sources littéraires dans lesquelles l'espace boisé est tantôt présenté comme une jungle primitive où seuls des animaux sauvages et dangereux résident et tantôt comme un univers familier et riche accueillant de nombreux individus. Ces sources témoignent de cette tension entre la forêt comme ressource économique essentielle, tant pour l'aristocratie que pour les humbles et la forêt « réservée » et « préservée » comme espace d'aventures pour les élites²⁴. On voit par cet exemple que les représentations de l'environnement sont également influencées par la question du pouvoir et de la domination sociale.

Conclusions

Que retenir de ces quelques observations ? On se défiera d'abord de deux mythes apparaissant fréquemment dans le débat autour des mouvements écologiques : celui d'une connivence parfaite entre homme et nature au Moyen Âge et celui des *Dark Ages*. Ni l'un ni l'autre ne permettent de rendre compte de ce qu'ont été les rapports de nos ancêtres à leur environnement. Lorsque l'on se détache de ces instrumentalisation du passé médiéval, on s'aperçoit qu'il convient de sonder à la fois les aspects idéels et matériels des interactions entre hommes et « nature » tant ceux-ci sont imbriqués dans le système social. Les brèves évocations que nous avons faites d'institutions réglant la vie rurale en ce qui concerne l'accès aux ressources ou l'exercice de la justice nous montrent deux choses. Premièrement, la distanciation nette que nous opérons entre homme et nature n'était pas toujours assise fermement à l'époque médiévale. Ce constat auquel les anthropologues sont arrivés en observant d'autres groupes humains éloignés de nous dans l'espace et le temps nous invite évidemment à repenser fondamentalement nos rapports à notre

²⁴ « Ce double schéma évoque sans doute l'opposition des systèmes de valeurs et des modes d'utilisation du *salvus*, des paysans qui fréquentent la sylve pour y trouver la nourriture et y couper du bois, et des élites qui y trouvent un terrain privilégié d'aventures. Le guerrier y pénètre pour s'ensauvager et assimiler les vertus des bêtes sauvages, et le saint, pour éprouver sa foi. » Jean-Pierre DEVROEY, *Economie rurale et société dans l'Europe franque (VI-IX^e siècles)*, t. I, Paris, 2003, p. 85.

environnement. Deuxièmement, les représentations et les discours sur l'environnement sont fréquemment en relation directe avec les situations de domination sociale et d'exercice du pouvoir de l'homme sur l'homme, sur l'animal ou l'espace. Ce point doit également retenir toute notre attention dans l'élaboration de politiques soucieuses de réserver une place à l'écologie. Certes, il serait absurde de prétendre transposer les observations de l'exemple médiéval aux sociétés occidentales contemporaines. Toutefois, on est en droit de se demander si les questions politiques essentielles que sont la gestion de l'accès aux ressources ou la stratification sociale ne sont pas également liées à nos représentations de l'environnement. Dans cette perspective, élaborer de nouvelles façons de penser la « nature » pourrait alors être un enjeu de changement social.*

* Je tiens à remercier chaleureusement Jonathan Piron pour sa relecture attentive du présent article et ses remarques.

OUBLI DE L'ÊTRE, PERTE DE LA NATURE

À PROPOS DE HEIDEGGER

→BERNARD STEVENS

Chercheur FNRS, professeur de philosophie
à l'UCL et chercheur-associé à Etopia

La pensée de Martin Heidegger est une traversée de l'histoire de la métaphysique occidentale depuis l'émergence de la philosophie grecque jusqu'à l'ère de la Technique. A partir du tournant où la pensée grecque réduit l'être à une substance persistante et oublie sa dimension de spontanéité naturelle, le philosophe allemand a retracé les origines profondes d'une époque contemporaine dominée par la technique où l'homme, jusque là fondement de l'étant, est décentré au profit d'un processus de mise au pas de tout étant, y compris de l'homme lui-même. Le dialogue avec le poète Hölderlin et l'évocation de la pensée taoïste représentent deux tentatives de renouer avec une pensée de la nature comme création perpétuelle.

Dans son *Dialogue avec un Japonais*, parlant de la question du rapport entre la lettre des Écritures Saintes et la pensée spéculative de la théologie comme source de son questionnement, Heidegger avait dit: « *Sans cette provenance théologique, je ne serais jamais arrivé sur le chemin de la pensée. Provenance est toujours avenir* ». Si la question du rapport entre les Écritures et la spéculation théologique constitue la provenance de son itinéraire et qu'elle en détermine toujours l'avenir, il semble bien y avoir là - malgré l'a-religiosité affichée de la pensée heideggérienne - une inspiration décisive de celle-ci.

Or - d'après le cours des années 1920, *Phénoménologie de la vie religieuse*, principal témoin de cette provenance théologique - ce qui retient l'attention de Heidegger à ce sujet c'est, au plan de la vie effective, une certaine expérience du temps, dans la foi chrétienne primitive, avant la dogmatique d'Eglise et la théologie scolastique. Il s'agit d'une expérience du temps et de l'histoire, orientée vers un événement déterminant de l'avenir: espoir du «retour du Christ» ou Jugement dernier, pour les premiers Chrétiens mais qui, dans *Sein und Zeit*, deviendra - en une sorte de neutralité religieuse - le moment décisif de la mort. Ce moment n'est pas un moment précis dans le futur mais, dans sa soudaineté imprévisible, la source inconnue d'une orientation de vie en fonction de l'à-venir, mettant l'homme devant la nécessité d'une décision, celle du choix en faveur d'une vie soit authentique, soit inauthentique. De l'avenir imprévisible, indisponible, sans contenu maîtrisable et lourd de menaces provient le sens que l'homme, résolument, doit donner à sa vie présente. Cette temporalité «kairologique» et non «chronologique» et l'expérience effective de la vie qu'elle accompagne sera foncièrement oblitérée par la conceptualité métaphysique (ontothéologique) à travers le Moyen Âge et la Modernité, laquelle sera héritière d'une pensée de l'être comme substance, à la fois «présence constante» (*ousia*) et «vision» théoriquement objectivable (*thêôria*), imperméable de ce fait à la temporalité kairologique de la vie effective précédemment évoquée. Cette oblitération est un des premiers épisodes de la longue histoire

occidentale de l'oubli de l'être dont Heidegger fera l'un des thèmes majeurs de sa pensée.

La notion de l'être comme *ousia*, présence constante, et objet de *thêôria*, sera elle-même radicalisée au fil du Moyen Age par sa réinterprétation comme *substantia*: « *l'être subsistant là dessous l'étant dans la constance stable de son étantité* ». Or cette notion de l'*ousia* provient de la compréhension grecque de l'être dont la problématique aristotélicienne de la plurivocité de l'étant garde la trace. La compréhension grecque de l'être comme *ousia*, met en relief un seul des sens lexicaux de l'être - le sens qui remonte au *wasami* indo-européen (demeurer, rester dans la constance du présent) et, tout en s'associant au sens nodal du «vivre» (*es-*, *esti*), dissimule par contre le sens, tout aussi essentiel, du croître (*bhû-*, *phu-*) que par contre l'on retrouve dans le mot *phusis*. Ce vocable, à l'époque présocratique, et en particulier chez les Ioniens, désigne l'ensemble de l'étant dans son être. Or le privilège de l'*ousia* au détriment de la *phusis* est le résultat de ce que Platon avait nommé la *gigantomachia peri tês ousias*: «le combat de géants à propos de l'étantité». C'était, schématiquement, le combat entre les Ioniens et les Eléates: ceux pour qui l'être de l'étant en totalité se caractérise comme devenir, mouvement, croître, bref comme *phusis*; et ceux pour qui l'être de l'étant en totalité se caractérise comme *ousia*, identité à soi dans la stabilité de la présence constante. L'être de l'étant compris comme *ousia*, c'est chez Parménide qu'il s'affirme le plus éminemment et cette affirmation de la présence constante de l'être de l'étant, aux dépens du croître insaisissable de la *phusis*, se fonde sur une véritable interdiction à l'égard du néant, le *mè on*.

Un tel geste est clairement le moment symbolique où se précise la divergence des voies orientales et occidentales dans l'ontologie. En effet la *phusis*, qui est ici progressivement perdue de vue dans la pensée grecque post-parménidienne, est la notion grecque la plus proche de la notion extrême-orientale de 自然 (en japonais, *shizen*),

qui indique le mode d'être de ce qui est par soi-même, croît par soi-même, en une dynamique incessante qui se soustrait à toute objectivation stabilisante, toute domination par un regard théorique et qui requiert donc une autre approche. Par ailleurs cette notion de *shizen*, qui dit en somme le mode d'être de l'ensemble de l'étant dont l'homme n'est qu'un élément, se déploie dans la proximité avec une autre notion, le néant (無 *mu*), qui désigne, peut-on dire en première approximation, le mode d'être de l'homme qui permet à celui-ci d'entrer en consonance avec l'ensemble plus vaste du *shizen*. C'est pourtant précisément ce néant que vise l'interdiction parménidienne à la source de la métaphysique occidentale.

Néant ontologique, dimension dynamique de l'étant en totalité, temporalité kairologique - voilà donc ce qui est oblitéré par la prédominance de la compréhension de l'être comme *ousia*. Or la suite de l'histoire de la métaphysique occidentale ne fera qu'accentuer progressivement une telle oblitération, conduisant à terme à ce que Heidegger et le philosophe japonais Nishitani nommeront le «nihilisme».

Platon dans le *Sophiste*, évoquera certes la notion de *mè on*, non-étant. Cependant il ne fera ainsi que rappeler la problématique de la notion d'étant et des notions apparentées. Il permettra de mettre en relief la diversification interne de l'étant à l'aide de l'altérité dont le non-étant est l'occasion. Mais il n'envisage à aucun moment une exploration du non-étant en tant que tel.

Avec la plurivocité de l'être selon Aristote, la diversification interne de l'être est explicitée à l'aide de la pluralité des attributs dans la proposition prédicative (S est P). On peut prédiquer une série de catégories (dont l'*ousia* reste toujours la première); on peut prédiquer la vérité ou la fausseté; on peut prédiquer l'essentiel et l'accessoire; et on peut prédiquer la puissance et l'acte. Dès lors demande Heidegger: «Si l'étant est dit dans une signification multiple, quelle est alors la signification directrice et fondamentale? Que veut

dire être?» Dans ces divers types de prédications selon Aristote, l'interprétation traditionnelle a toujours favorisé l'*ousia*, nommée *substantia*, prédisposant ainsi à l'interprétation substantialiste de l'être dans la tradition métaphysique occidentale. C'est ici que Heidegger proposera une autre lecture. Dans son cours de 1931 sur la métaphysique d'Aristote, il propose de voir dans la *dynamis* (puissance) le sens directeur de l'être. Cette «dynamisation» de l'être pourra alors infléchir l'interprétation de l'être de l'étant vers une réappropriation de la *phusis* présocratique, par-delà son oblitération par l'*ousia*. Mais entre temps s'est déployée toute l'histoire de la métaphysique occidentale en un obscurcissement toujours plus accentué de ce que la pensée grecque de l'être comme *ousia* a dès l'abord toujours oublié.

L'*ousia* désigne l'être de l'étant au sens de la présence constante de ce qui est là sous le regard. Ce qui se montre de l'étant ainsi exposé c'est son «aspect» (*eidos, idea*) tourné vers le regard de l'intellect. C'est, en d'autres mots, son «essence». L'ontologie grecque est une ontologie essentialiste qui ne se préoccupe guère de thématiser la dimension existentielle de l'être. Ainsi lorsqu'au Moyen Age, à la lumière de la tradition judéo-chrétienne, on s'interrogera sur la dimension existentielle de l'être, on l'interprétera à travers le fondement déjà établi de l'essentialité: Dieu sera l'étant suprême dont l'essence est d'exister. La priorité de l'essence ne sera donc pas remise en question dans la pensée de l'être et le mystère de l'existence elle-même ne sera pas médité en tant que tel. L'essence sera en outre encore davantage opacifiée en direction de la *substantia*: substance perdurante.

En outre le rapport de Dieu, étant suprême, à la nature, ensemble de l'étant créé, est compris à l'image de la fabrication instrumentale, la *poièsis*, (à mille lieux de la spontanéité libre de la *phusis*). Dieu - étant suprême et substance suprême - est fondement de l'étant au sens où il est fabricant de l'étant selon un lien de maîtrise qui établit un rapport à la fois de subordination et de séparation infranchissable

entre ces deux modalités de l'être. La nature, la réalité en général (*Wirklichkeit*), seront comprises comme une «œuvre» (*Werk*), résultat de l'efficace divine, de son travail (*werken*).

Lorsqu'à partir de la modernité la *substantia* passera de Dieu à l'homme, compris comme Cogito, ce dernier deviendra le fondement. L'étant sera désormais divisé en deux domaines étrangers l'un à l'autre: la *res cogitans* et la *res extensa*. La seconde sera objet de représentation puis de manipulation et d'exploitation pour la première qui, dans la certitude stable, constamment présente à soi de son auto-fondation, déterminera, à l'aide de l'aprioricité conceptuelle de l'entendement, la totalité des potentialités de sens de l'étant.

Le Cogito, opposé au monde qu'il se représente à travers le prisme de l'objectivation rationnelle, capitalise tous les modes de l'oblitération et de l'oubli: la présence constante de l'ousia, le rôle fondateur inamovible de la *substantia*, l'instrumentalisation du monde propre à l'image artisanale du fabricant et, finalement, la subjectivation du processus en plaçant le tout dans le transcendantalisme potentiellement idéalisant d'un Cogito «maître et possesseur de la nature».

Cette «capitalisation du pire», en somme, dans l'accentuation croissante de l'oubli, au fil des tranches successives de l'histoire éphémère de l'être, est ce qui constitue à terme le nihilisme. Le nihilisme, dira Heidegger, signifie «*qu'il n'en est plus rien quant à l'être*». C'est l'âge où, devenu étranger à l'étant qui l'environne, l'homme entreprendra la dévastation. Or l'aliénation de l'homme, n'est pas seulement celle qui le rend étranger à son environnement naturel mais aussi et avant tout celle qui le rend étranger à sa propre essentialité. L'aliénation atteindra son apex (sommet) lorsque, au terme de la modernité, dans ce que Heidegger appelle l'âge technique, se produit l'obscurcissement le plus prononcé de la clarté de l'être, exposant l'homme au plus extrême péril - celui d'oublier qui il est lui-même. C'est alors le règne du *Ge-stell* (montage, dispositif, arraisonnement),

où la technique n'est plus un moyen en vue de fins que se serait fixées l'homme, mais un phénomène d'envergure métaphysique où l'homme, jusque là fondement de l'étant, est à nouveau décentré au profit d'un processus de mise au pas et de mise à disposition de tout étant, y compris l'humanité elle-même, au profit d'un dispositif qui englobe désormais l'étant en totalité et dont la finalité échappe, semble-t-il, à toute prise humaine. L'homme, destiné à être le berger de l'être, n'est plus que l'otage «dispositif», le *Gestell*. L'homme, destiné à simplement dire l'accordement à l'être, n'est plus qu'une parcelle monadique dans un désaccordement généralisé. Le rapport de l'homme à l'être existe encore mais en mode négatif en quelque sorte. Il ne lui reste plus alors, au sein de cet obscurcissement total, qu'à être attentif à la réalité de l'oblitération de l'être, présente dans ce rapport négatif à l'être, pour y percevoir peut-être l'écho d'un nouvel accordement possible. Scruter au sein de cette nuit du monde, l'annonce d'une aube nouvelle...

Tel est du moins le ton mi-poétique, mi-mystique auquel nous conduit la lecture du dernier Heidegger. Et c'est ici - dans le cadre de l'auto-surmontement du nihilisme et dans la recherche de «ce qui sauve» au sein du «péril» qui règne dans l'essence du *Gestell* - que le philosophe entreprend un dialogue avec le poète Hölderlin. Au sein du dialogue pensant qu'il entreprend avec Hölderlin, Heidegger comprend ce dernier comme le poète de l'époque indigente qu'est la nôtre, entre le «ne plus» des dieux enfuis et le «pas encore» du dieu attendu. La parole de Hölderlin, dans l'écoute des paroles originaires, est elle-même fondatrice d'avenir, d'histoire, d'un monde humain, capable - peut-être - de rendre à nouveau habitable la terre dévastée. Il s'agit, pour le poète, d'énoncer une parole apte à invoquer à nouveau la sacralité de la nature et, pour l'homme à l'écoute de la parole prophétique de Hölderlin, de redécouvrir le pays natal, sa propre patrie, son identité la plus propre: la terre. Ce retour à la patrie originelle nécessite le dépaysement salutaire en terre étrangère, auprès de l'étranger, à l'écoute de la parole étrangère - ainsi que le

suggèrent les hymnes fluviaux de Hölderlin. L'étranger c'est l'Orient, grec et asiatique. C'est alors dans la double écoute du commencement grec et des autres grands commencements que sera possible l'énonciation d'une parole apte à remonter jusqu'à l'originaire, devenant ainsi à nouveau créatrice. Ce cheminement, qui cherche à mener jusqu'à l'appropriation la plus intime du monde - rendant à nouveau possible l'union de Terre et Ciel - devient explicitement une évocation de la pensée taoïste où se déploie la notion de 自然 *shizen*, la spontanéité naturelle, obliérée de façon toujours plus radicale par les conséquences de l'oubli de l'être.

RETOUR SUR LES TROIS ÉCOLOGIES DE FÉLIX GUATTARI

→ NICOLAS PRIGNOT

Physicien et philosophe, chercheur-associé Etopia

nicolasprignot@gmail.com

En 1989 paraissait un ouvrage de philosophie un peu atypique dans la bibliothèque écologiste : les trois écologies de Félix Guattari. L'auteur est connu pour ses interventions politiques, son travail de philosophe, ainsi que pour ses travaux sur la psychanalyse. Dans cet avant-dernier ouvrage paru de son vivant, il prend acte de l'importance acquise par les problématiques environnementales et apporte sa contribution à la pensée écologiste. Vingt ans plus tard, retour sur ce texte pour explorer comment on peut encore entendre l'appel de Guattari à ne pas oublier que les problématiques environnementales, naturelles et sociales doivent toujours être traitées conjointement.

Introduction

Félix Guattari est surtout connu pour le travail qu'il a mené avec le philosophe Gilles Deleuze et, dans une moindre mesure, pour sa tentative de renouvellement de la psychanalyse, mise en pratique à la clinique de La Borde fondée par Jean Oury. Mais son engagement de militant de gauche fut également sans relâche, comme en atteste la publication récente¹ d'une partie de ses interventions publiques.

*Les trois écologies*², l'avant-dernier ouvrage qu'il signera seul de son vivant, s'ouvre de manière assez classique sur le constat de la situation écologique déplorable dans laquelle nous nous trouvons déjà il y a maintenant 20 ans. Le constat posé résonne comme une ritournelle paralysante : tout va mal, nous allons droit dans le mur, il faut faire autrement. Aujourd'hui encore, il y a tellement à faire pour sauver le Monde, posé comme un grand concept massif, que nous nous sentons incapables et insignifiants dans nos actions.

Guattari entend procéder différemment. Selon lui, la situation actuelle est le résultat d'une pensée qui ignore comment aborder les situations avec la puissance et la complexité qu'elles requièrent. Sa pensée « écosophique » n'est pas une solution massive mais bien un outil conceptuel permettant d'appréhender des situations grâce à l'usage de trois lentilles superposées : celles de l'écologie de la nature, de l'écologie sociale et de l'écologie mentale. Cette lunette d'un genre inédit est censée nous permettre de penser les conditions de la production de modes de vie humains au sein d'un monde fragile.

Après avoir exposé les principes de cette pensée, nous tenterons ici de montrer comment elle permet de faire ressurgir des territoires inexplorés, à partir de son application à « l'écodesign ».

.....
1 Principalement *Les années d'hiver : 1980-1985*, Bernard BARRAULT, 1985 (réédition Les Prairies ordinaires, 2009) et *Micropolitiques* (avec Suely Rolnik) Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2007 (édition originale brésilienne, 1986)

2 GUATTARI F., *Les trois écologies*, Galilée, 1989

Principe commun des trois écologies

Le premier geste de Guattari est de lier les menaces pesant sur la vie humaine sur terre à des détériorations d'un autre genre : destruction du social, de la vie en commun, de la capacité d'exister des groupes et des processus de subjectivation qui font de nous des sujets ou des groupes-sujets. Guattari dénonce le fait que les problématiques environnementales ne sont gérées que selon leur aspect le plus technocratique, à savoir selon l'angle de la nuisance industrielle. Nous manquons de manières d'appréhender ces problèmes qui nous permettent de prendre en compte leur richesse et leur complexité, estime-t-il. L'écosophie se veut une articulation éthico-politique entre trois registres écologiques : environnement, rapport sociaux et subjectivité.

Outre ces trois écologies, Guattari met en avant un problème transversal dans les analyses écologiques : la destruction des modes variés et divergents de valorisation des activités humaines. Guattari place au cœur du texte l'idée d'un problème fondamental dans le registre des modes de valorisation. Nous héritons d'un monde dominé par un mode unique de valorisation, produisant une équivalence généralisée : tout est transformable en tout, rien n'importe, rien n'attache. En réponse, la question des modes de valorisation devra faire l'objet d'un traitement propre à chaque écologie.

Commençons par le principe le plus général de l'écosophie, principe commun aux trois écologies, mais dont celles-ci ne découlent pas, qui consiste en ceci : « *Les Territoires existentiels auxquels elles nous confrontent ne se donnent pas comme en-soi, fermé sur lui-même, mais comme pour-soi précaire, fini, finitisé, singulier, singularisé, capable de bifurquer en réitérations stratifiées et mortifères ou en ouverture processuelle à partir de praxis permettant de le rendre "habitable" par un projet humain* »³.

.....
3 GUATTARI F., op. cit. p49.

Autrement dit, les trois écologies sont des lentilles qui donnent à voir des territoires à rendre habitables. Des pratiques s’y déploient. Elles peuvent devenir tout aussi bien mortifères que libératrices car il n’existe pas de position de surplomb permettant de régler les problèmes, chaque outil devant être utilisé de manière spécifique dans chaque situation. En effet, Guattari, qui fut lecteur de Sartre⁴, refuse de penser ces territoires comme des en-soi. Le monde vivable n’est pas indifférent à nos actions. Notre relation avec lui est un équilibre fragile, que nous mettons aujourd’hui en danger⁵. On peut également noter chez Guattari l’importance des processus qui rendent le monde fini et singulier : les territoires sont « finitisés » et « singularisés », ce qui dénote un devenir, une inscription dans une histoire.

De ce principe commun ne découlent pas les trois principes particuliers de l’écologie mentale, sociale et de la nature. Mais ils doivent être articulés selon ce principe général. Le rapport qui les lie est celui d’une hétérogénéité : elles sont de natures différentes mais leur existence ne peut être pensée que dans un rapport permanent.

L’écologie mentale

L’écologie mentale est sans doute le territoire le plus exploré par Guattari, de par son travail au quotidien à la clinique de La Borde. Les commentateurs se sont d’ailleurs surtout focalisés sur l’apport critique de Guattari à la psychanalyse, notamment en collaboration avec Gilles Deleuze⁶. Mais dans le texte ici étudié, il ne s’agit plus de parler de la cure à mettre en place avec des individus singuliers mais bien de l’articulation du « mental » avec des problématiques collectives. Chez Guattari, l’inconscient est directement connecté à la fois au social (et donc au politique, l’inconscient étant lui-même

4 DOSSE, F., *Gilles Deleuze Félix Guattari, Biographie croisée*, La Découverte, 2007.

5 STENGERS, I., *Au temps des catastrophes*, La Découverte, 2009.

6 Guattari est principalement connu pour son travail avec Deleuze, véritable œuvre collective. Voir à ce sujet l’introduction de ROSANVALLON J. et PRETESEILLE B., *Deleuze & Guattari à vitesse infinie*, Ollendorff & Desseins, 2009.

politique, politisé, et enjeu du politique) et à la nature. Son milieu importe dans sa fabrication, dans les processus de subjectivation qui lui donnent lieu d’être. Le principe spécifique de l’écologie mentale est que son « *abord des territoires existentiels relève d’un logique pré-objectale et pré-personnelle* »⁷ dont il s’agit de rendre compte. Ces territoires sont le résultat d’agencements et non des expressions essentielles de l’Humain. Le mode d’accès au psychique est avant tout pratique, il s’agit d’expérimenter et de continuellement remettre au travail des « paradigmes éthico-esthétiques ».

Il s’agit aussi de prendre en compte le fait que les processus de subjectivation font partie intégrante de l’écologie et ne forment pas un domaine « psy » coupé des problèmes environnementaux, politiques, sociaux, etc. Or pour pouvoir construire et faire tenir des modes de vie qui seront écologiques, il importe de saisir comment les subjectivités sont aujourd’hui produites, afin de les libérer. Mais il n’y a pas pour autant de mode de subjectivité « correct » qui serait en propre celui de l’écologie. La subjectivité est une chose qui doit être perpétuellement réappropriée dans l’expérimentation collective. Autrement dit, la psyché qui convient n’existe pas, elle n’est pas donnée, elle est à construire. Et cette construction est un enjeu collectif et non pas individuel. « *Le sujet ne va pas de soi* »⁸ : le sujet, ce sont des composantes de subjectivation qui ne passent pas forcément par les individus. L’individu est un terminal. Pour comprendre le subjectif, il faut laisser tomber les paradigmes pseudo-scientifiques et proposer de nouveaux paradigmes éthico-esthétiques.

Le type de référence ainsi mis en place pour parler de la subjectivité doit être construit de manière immanente, par rapport à cette question, et non se décréter en droit comme « enfin scientifique ». Le paradigme éthico-esthétique combine l’exigence que l’assemblage fonctionne, une continuité théorique possible (paradigme) et une référence à l’éthique (bon et mauvais et non pas bien et mal). L’esthé-

7 GUATTARI F., op. cit. p50.

8 GUATTARI F., op. cit. p23.

tique n'est pas une question de « faire joli », mais plutôt une exigence maniériste : c'est ce qui est produit et les modes de production qui comptent. Il s'agit de penser par les situations et les milieux dans une exigence d'immanence. Il est nécessaire de cesser de croire que seuls les mythes sont structurants et de prendre la production de sujets comme terme dernier. Devenir animaux, cosmique, végétaux, mécaniques. Faire de la psychanalyse un constructivisme.

Une des phrases clefs de Guattari concernant le statut du verbal est que « *l'appréhension d'un fait psychique est inséparable de l'agencement d'énonciation qui lui fait prendre corps* ». Par exemple, une vérité scientifique tire sa vérité des dispositifs et des types de preuves qui sont mis en œuvre : sans ces dispositifs soumis à rude épreuve, il n'y a pas de vérité. D'autres formes d'agencement, comme les mythes, les rituels, l'art, ont un pouvoir propre. À force de vouloir réduire les « dits » à du « ce qui est dit », à du pur contenu d'expression, on se rate, on raréfie l'expression, on la mutile. Il s'agit de régénérer nos existences incorporelles, de mettre en scène le dire, avec pour objectif de recomposer les subjectivités, de leur rendre leur richesse.

Une écologie qui ne se poserait et ne fabriquerait pas ce problème serait vouée à l'échec. Soit elle échouerait car elle laisserait la subjectivité aux mains des modes de productions actuels, c'est-à-dire à ce que Guattari appelle le « Capitalisme Mondial Intégré », ou CMI, soit elle ne pourrait pas changer les groupes sujets et échouerait par là même à devenir autre chose qu'un habillage technique « vert » du CMI (ce qui reviendrait en fait à la même chose). Le constat de Guattari est bien qu'il y a des processus de subjectivation qui sont mis en place : par exemple les jeunes se fabriquent des territoires existentiels qui leur permettent un minimum de santé (à l'aide de la « culture rock » écrit Guattari, mais aujourd'hui on pourrait en citer d'autres, toujours proliférant, parfois ouverts, parfois mortifères). Le problème vient de leur sérialisation, de leur caractère massif. Ceux-ci ne sont pas à blâmer, car ces « jeunes » trouvent ainsi la

force d'exister, malgré tout. Les amorces de subjectivités sont là : prières, stars mass-médiatiques, symptômes répétitifs, ritournelles... ne forment pas à eux seuls des individus mais sont des catalyseurs.

Et à nouveau, on pourrait dire que le CMI met déjà ceci en application. Que nos univers mentaux sont pétris de mythes, etc. et que c'est du côté des mouvements écologistes qu'on l'a oublié et qu'on se contente de laisser le pouvoir lié à ce savoir aux publicistes ou à Hollywood qui en font des séries, sans place pour une production nouvelle. Et qu'on se contente de rejeter tout ce qui pourrait venir comme proposition de l'extérieur, de l'étranger. Le problème des territoires produits par le CMI, c'est qu'ils neutralisent l'apparition de toute singularité. La folie, la grisaille générale sont leur résultat, même si en même temps tout peut devenir occasion de création, de nouveau territoire de subjectivation, que ce soit dans la pub ou dans les jeux-vidéo.

Tout l'enjeu est de mettre en place des logiques de subjectivation qui ne se soumettent pas à la logique du profit et de réapprécier collectivement la valeur des activités humaines à l'aide de valeurs propres. On retrouve ici la question transversale des modes de valorisation. Une « écologie » du fantasme doit être collectivement pensée et produite, fabriquée afin de permettre par exemple l'expression de fantasmes, éthiquement condamnables⁹ autrement que par la répression, et de permettre aux fantasmes créatifs de retrouver leur énergie créatrice et processuelle.

Guattari pousse très loin cette logique de la fabrication de l'individu. Il refuse de penser à partir d'un « fond » qui serait « vraiment humain ». La production de subjectivité est auto-référente, ne s'explique que par les coupures et autres bifurcations mentales expérimentées au cours de la vie. Et ce que ces événements importants produisent est impossible à appréhender de manière directe, il faut faire des

⁹ GUATTARI F., op. cit. p55 et 56. Et Guattari insiste : « La violence et la négativité résultent toujours d'agencements subjectifs complexes ; elles ne sont pas inscrites dans l'essence de l'espèce humaine. »

détours par ce qu'il nomme « écologie du fantasme ». Ainsi, il écrit que l'« *autoréférence créatrice est insoutenable à l'appréhension de l'existence ordinaire* »¹⁰. Elle doit donc avancer masquée, transiter par des mythes par exemple. Il s'agit bien de construction et d'auto-position du moi. Le fait que le moi soit auto-référent, qu'il n'y ait pas de référence extérieure générale permettant de l'expliquer (comme ce serait le cas dans la psychanalyse par l'Oedipe par exemple) est « insoutenable », source d'angoisse. Le résultat de ce constat pour notre propos est que toute la vie psychique doit être prise en compte, dans sa richesse et sa multiplicité, et ne peut se réduire à l'une ou l'autre expérience fondamentale. Pas d'Œdipe, mais des machines chez Guattari ! Ces machines que sont nos subjectivités connectent choses, êtres divers, prières, symboles, etc. La subjectivation ne se présente donc pas comme processus simple, elle se présente sous forme d'agencements machiniques complexes, difficiles à explorer, mais dont on ne peut pas faire l'économie. Mais il s'agit aussi de ne pas oublier que nos productions techniques, artistiques, publicitaires, participent de ces processus et, au titre d'une écologie mentale réussie, il importe de pouvoir s'en ré-emparer.

L'objectif de cette écologie mentale est la production (praxis) d'une zone viable pour l'existence humaine. Mais il ne faut pas ajouter une question pour les « psy ». Le laminage des subjectivités n'est pas un problème individuel. Il ne s'agit pas non plus d'ajouter une variable « psy » ou « bien-être » dans la construction de la réalité collective. Il s'agit, dans chaque problème écologique, de penser les résultats des solutions qu'on pourrait inventer par rapport à cette écologie mentale. Il ne s'agit pas de clore le débat en décidant une fois pour toute d'une grille de ce qui serait bien ou mal car la définition du bien et du mal ne cesse de fuir, de se redéfinir, d'être processuelle. Par exemple, la manière dont nous gérons aujourd'hui nos activités sociales à l'aide d'indicateurs tels que le PIB: faut-il d'ajouter une variable aux mesures qui nous permettent de gérer nos activités sociales ? Sans doute. Mais il

.....
¹⁰ GUATTARI F., op. cit. p54

faut également penser ce que produisent ces indicateurs comme réalité psychique dans nos modes de vie. Le PIB traverse ainsi l'imaginaire collectif de la société. Le transformer par d'autres indicateurs rendra sans doute justice à d'autres régimes de valeurs.

L'écologie sociale

Le principe spécifique de l'écologie sociale est la fabrication d'« éros de groupes »¹¹, qui sont à chaque fois des reconversions de l'écologie mentale. Guattari distingue deux modes suivant lesquels ces éros peuvent exister. Soit d'une part une triangulation classique du type père-mère-enfant, qui aboutit à se refermer sur soi. Non pas que toute famille se refermerait sur elle-même, loin de là. Mais le modèle de la cellule familiale appliquée à l'ordre social ou aux groupes revient à poser toujours un « maître » comme le « père » dans le modèle familial, donnant ainsi lieu à des rapports de « foule » à « star » par exemple, rapport toujours dissymétrique. A cela Guattari oppose une autre forme de production de groupe: il s'agit de pouvoir produire des groupes-sujets auto-référents, c'est-à-dire capables de produire eux-mêmes la justification de la formation du groupe mais s'ouvrant sur le reste de la société, en rapport constant avec elle (Guattari utilise le terme « socius »), et le cosmos, c'est-à-dire s'ouvrant sur la différence, entrant en relation avec un ailleurs auquel le groupe participe mais qu'ils ne sont pas seuls à explorer et à valoriser. Les familles peuvent bien entendu s'ouvrir de cette manière mais Guattari propose de penser les groupes sociaux à partir d'un modèle qui évite le piège de l'identification au « père », symbole trop pesant de la psychanalyse oedipienne qu'il tente de dépasser.

Ce passage du texte de Guattari est assez complexe car il sort des distinctions classiques effectuées lorsqu'il s'agit de penser les groupes. Il refuse par exemple de poser le débat avec des termes tels

.....
¹¹ GUATTARI F., op. cit. p59

que celui de « communautarisme ». Il s'agit bien de groupes qui se posent à l'aide de leur propre mode d'être, en affirmant par exemple être regroupés autour de valeurs mais pas uniquement. L'exemple donné par Guattari est celui des communautés de scientifiques. On n'y entre pas n'importe comment et il ne s'agit pas d'y faire n'importe quoi: les communautés sont tenues par des exigences qui fondent leur éthos, différent s'il s'agit d'un physicien ou d'un chercheur en sciences sociales. On peut ainsi comprendre « l'auto-référence » du groupe : il se fonde sur ce qui le fonde, et rien d'autre ! Le regroupement autour d'un mode propre n'empêche pas l'ouverture vers le reste du monde. Il ne la garantit pas non plus et on ne compte plus les exemples de groupes scientifiques entrant en guerre pour imposer leur mode d'accès comme étant le seul valable pour le reste du monde et pour tous les êtres.

Les deux modes d'existence des éros de groupes sont toujours en relation et rien n'est jamais acquis une fois pour toutes: Guattari met en garde contre les retombées vers des « lignes de mort », les fascismes qui naissent au sein même des groupes auto-référents ; ainsi que l'ouverture possible des groupes se fabricant sur le modèle de l'identification familiale. Les modes de vie des groupes sont ainsi eux-mêmes dépendant des praxis mises en œuvre en leur sein¹².

Par là, le CMI est qualifié par sa propension à déterritorialiser tous systèmes de valeurs pour les reterritorialiser sur un unique système (valeur marchande). Le capitalisme fait occasion de tout, il n'est équipé que pour cela. L'émancipation, c'est la recreation d'autres territoires et d'autres valeurs, ce que le CMI ne peut laisser exister. Pas qu'il ait « peur », « pas envie », ce n'est pas une personne, c'est également une machine terriblement efficace qui peut être qualifiée par cette nature de déterritorialisation¹³ absolue de

12 VERCAUTEREN D., *Micropolitiques des groupes : pour une écologie des pratiques collectives*. HB, 2007 est un bel ouvrage rendant force aux textes de Deleuze et Guattari, dans la vie des groupes, qu'ils soient en genèse ou en crise.

13 La « déterritorialisation » est un concept cher à Deleuze et Guattari. Il s'agit du mouvement de déplacement de quelque chose qui devient « abstrait » car sorti du milieu ou du territoire qui est le sien. C'est souvent suivi d'un

toutes valeurs. Face au CMI, pas de recette miracle. L'écophilosophie s'y oppose. Non pour s'y opposer mais pour simplement pouvoir exister. Elle propose une logique qui y est contraire, par la re-multiplication des possibilités de subjectivation. L'écophilosophie se doit de multiplier les « vecteurs potentiels de subjectivation » en leur donnant les possibilités d'exister conjointement et en leur donnant des possibilités collectives d'énonciation. Les déterritorialiser en douceur pour ne pas les détruire. Contrairement à la logique du CMI, il n'y a pas de logique unique de l'écophilosophie. Le but est de sortir d'une vision politique cherchant le consensus, ne comprenant le vivre-ensemble que comme n'étant possible que sous la condition du consensus. Guattari qualifie le consensus d'« *infantilisant et abêtissant* ».

Le CMI s'assure le pouvoir sur les foyers de subjectivation, au sein des groupes et parmi les individus. Des logiques d'économie prévalent: un nombre restreint d'agrégats subjectifs massifs et sérialisés : uniquement quelques modes de subjectivation, de préférence pas trop compliqués, et de préférence toujours les mêmes. Cette absence de diversité permet un meilleur contrôle, une plus grande rentabilité. Elle ne dissimule pas une volonté de destruction mais bien de rentabilité maximale à laquelle tout se subordonne. Le CMI produit des réponses simples, massives, en série, pour toutes les questions existentielles. En quoi y a-t-il incompatibilité entre la fabrication de territoires existentiels hétérogènes et multiples et la nature du CMI ? La logique du CMI, sa nature, est celle d'une valeur unique, valeur d'échange diront certains, logique du bénéfice maximal, du moindre coût. Le CMI ne comprend qu'une seule valeur, ne voit qu'une seule valeur, il n'est équipé que pour cela, et transforme tout le reste en opportunité. Il ne détruit pas pour détruire mais parce qu'il ne sait rien faire d'autre.

deuxième mouvement, la « reterritorialisation », qui fait revenir la chose abstraite sur un autre territoire mais change ainsi sa signification, sa fonction. Ainsi, le CMI abstrait toute chose et retraduit tout en terme de valeur marchande. Tout est sorti de son contexte, usage, etc., pour être re-territorialisé sur une valeur marchande.

L'écologie de la nature

Guattari insiste ainsi sur les opérateurs de régulation sociale, qui font aussi office de procédure de sauvetage possible. La production d'intelligence collective se fait par agencement. La production collective d'intelligence, la réflexion commune ne se créent pas simplement par la coprésence d'individus mais nécessitent de penser les structures de leur production. Les syndicats ont ainsi joué ce rôle au sein du monde du travail. Les dispositifs de « jury citoyens »¹⁴ ont également mis en œuvre cette pensée du dispositif producteur, opération d'énonciation collective.

Le couple conceptuel de territorialisation/déterritorialisation fabriqué par Deleuze et Guattari est souvent compris de manière ambiguë. Il est parfois associé par les commentateurs à un couple bon/mauvais en soi, comme si avoir un territoire était quelque chose de négatif et que seuls les nomades sans attaches, sans lien, pouvaient se prévaloir de la création, de l'intelligence, etc. Ce serait sans doute prendre les termes sans évoquer ce dont il faut se déterritorialiser pour se re-territorialiser ensuite. L'invention de nouveaux modes de vie, si elle passe par une déterritorialisation, ne se déterritorialise pas de tout et n'oublie pas de se re-territorialiser. Mais il s'agit de le faire de manière ouverte et processuelle, créatrice et libératrice. De « *s'ouvrir sur le socius* », écrira Guattari.

Il y a de mauvaises reterritorialisations, par exemple dans les luttes autour d'une identité territoriale crispée, fermée sur elle-même, qui refuse de s'ouvrir. Il ne s'agit pas de déterritorialiser les Basques, les Iraniens, etc. mais de permettre à ces identités localisées de ne plus craindre pour elles-mêmes, et de rentrer dans des processus d'invention d'un rapport à l'autre, dans des processus où il peut y avoir conservation de ce qui est propre, au sens de ce qui ne peut pas nous être enlevé sans nous tuer.

Guattari écrit finalement assez peu sur l'écologie de la nature. Son principe particulier est que « *tout y est possible, le pire comme le meilleur* ». À la première lecture, il peut sembler étrange de penser l'écologie à partir d'un « *tout y est possible* » alors qu'aujourd'hui on insisterait plutôt sur l'impossibilité de continuer sur la voie actuelle en matière de gestion humaine de la nature. Mais ce serait faire abstraction de la deuxième partie de la phrase qui indique que le meilleur pourrait succéder au pire en évitant les catastrophes. La nature est machinique : il ne faut pas la penser à partir d'un état neutre à retrouver mais comme une connexion d'éléments hétérogènes, en modification permanente, sans affinité particulière avec les humains qui la peuplent.

Savoir que le pire est possible demande une éthique, au sens du bon comme du mauvais. Il faut faire preuve de prudence, de pouvoir remettre en question les expérimentations en cours, comme celle de la consommation d'énergie actuelle par exemple.

Selon Guattari, il existe des solutions techniques aux crises écologiques. Le problème est alors de s'en emparer, de se les réapproprier et de refuser un régime où seuls les groupes majoritaires et les experts les appliquent. Il ne s'agit pas de disqualifier a priori les experts pour faire de l'humain s'emparant des techniques une chose bonne en soi. La réappropriation peut être collective. Il n'est pas question que les individus soient obligés de se réapproprier les techniques sous l'ordre des pouvoirs publics, en achetant des ampoules économiques par exemple. Les solutions techniques comme les ampoules économiques sont bonnes et nécessaires et les normes imposées par les états permettent de réguler le CMI incapable de le faire lui-même. Mais il faut aussi repenser l'éclairage dans son ensemble, et tenter de penser comment on peut réinventer l'éclairage collectivement. Plus facile à dire qu'à faire, certes. Mais des designers, architectes, citoyens et sociologues peuvent travailler, main dans la main, pour

.....
14 STENGERS I., op.cit.

penser comment accommoder la lumière différente que produisent les ampoules écologiques, par exemple dans le cadre de session de « design participatif ».

Le réchauffement climatique doit par exemple faire l'objet d'une réappropriation collective qui requiert là aussi des solutions sociales et mentales. Tout étant possible, il faut également refuser de se laisser piéger dans les « *alternatives infernales* »¹⁵ toutes faites du type : si vous voulez de l'emploi, il faut nous laisser polluer car c'est impossible de faire autrement. Dans le cas du réchauffement climatique, c'est bien à la nature comme agencement machinique que nous avons affaire. La complexité du problème et la profondeur des changements nécessaires donnent le vertige. Face à une machine, il convient de se demander « *par où la prendre ?* », et non pas d'espérer retrouver un état meilleur qui lui aurait préexisté, une essence précédente qui aurait été meilleure, par exemple en rêvant d'un monde naturel vierge de toute intervention humaine.

Un texte qui met au travail

Les propositions de Guattari sont à la fois pragmatiques (efficaces) et éthiques. Il s'agit de propositions sur la nature des trois écologies. Celle-ci n'est pas une essence révélée mais une proposition de pratique qui permet de s'en sortir, d'être plus efficace. Ce sont des propositions éthiques au sens du « *bon et du mauvais* »¹⁶, dans une tradition héritée de Spinoza et Nietzsche, même si il ne cite que rarement des philosophes et ne prend pas la peine de s'inscrire dans une histoire de la philosophie.

Est-ce un texte essentialiste ? Est-ce que la politique est basée sur une essence ou une nature de l'homme ? Non, car il ne s'agit pas de se baser sur ce que serait fondamentalement l'humain dans son

¹⁵ STENGERS I. et PIGNARRE P., *La sorcellerie capitaliste, Pratiques de désenchantement*, La Découverte, 2007

¹⁶ DELEUZE G., *Spinoza : Philosophie pratique*, éd. de Minuit, 1981

essence auquel correspondrait une bonne politique, mais de donner des outils pragmatiques, des points de focalisation sur lesquels ceux qui luttent en écologie oublient de s'arrêter. L'humain de Guattari est très fabriqué mais il y a une nature du désir qui requiert qu'on s'adresse bien à lui, qu'on ne lui fasse pas faire n'importe quoi. Voir comment fonctionne le désir, ce qui marche sur lui, en lui, pour lui, pour pouvoir lier cette force et la libérer, vers son ouverture. Guattari fabrique des propositions conceptuelles pragmatiques, qui doivent être bien construites, soutenir les épreuves qu'il se donne, et qui donnent des prises pour l'action politique.

L'ouvrage peut être lu comme une proposition éthique, visant à mettre à jour des régimes de fonctionnement qui devraient, si pas être respectés au moins pris en compte lors de l'étude et l'analyse de cas particuliers. Il ne s'agit pas d'une méthode générale qui permettrait de tout résoudre, mais plutôt d'un régime d'attention qu'il s'agit de mettre en place dans la confrontation avec tout problème écologique. Fabrication d'une éthique à situer, une éthique variable, dépendante des cas. Il s'agit d'éviter les petits cas fabriqués de toutes pièces chers à la philosophie analytique et qui sont le plus souvent improbables, délocalisés, désincarnés. Guattari parle pour son temps aussi¹⁷ mais nous pouvons toujours en hériter aujourd'hui. Si lui et Deleuze n'avaient encore rien vu¹⁸ par rapport aux destructions possibles de notre monde, nous en sommes héritiers, si nous savons à notre tour que le pire est encore possible, que nous n'avons nous-mêmes encore rien vu.

Il peut sembler étrange qu'il soit nécessaire de répéter que les problèmes écologiques doivent être pris au sérieux selon plusieurs dimensions, et pas uniquement sur le mode de la préservation ou de la défense de la nature. Mais Guattari intervient dans un monde ou une époque (dont nous héritons) où les tâches sont bien séparées : le politique s'occupe des lois, les psys des fous, les techniciens de la

¹⁷ Guattari F., *Les années d'hiver 1980-1985*, Bernard BARRAULT, 1986. Réédition Les Prairies ordinaires, 2009

¹⁸ DELEUZE G. et GUATTARI F., *L'Anti-Edipe*, éd. de Minuit, 1973, p. 285.

nature, les syndicats des droits des travailleurs. Guattari n'est pas loin de crier : « *cessez ce découpage, il s'agit de nos vies dans leur globalité, il y a une relation permanente entre tout ceci, une hétérogénéité permanente qui sera ratée dans nos constructions* ». Il est en lutte et s'adresse à ceux qui sont en recherche d'outils pour pouvoir travailler à une vie meilleure, et à qui on a ravi ces armes.

L'ennemi, que Guattari nomme CMI est une logique de l'univocité de la valeur qui s'est intégrée jusque dans nos âmes, nos habitudes de pensée, nos cœurs, mais aussi nos institutions, nos syndicats, nos outils de lutte comme ceux d'oppression. Ce CMI, lui, joue sur tous les tableaux, mental, social, naturel, il ne fait pas la différence et n'a pas décidé d'une cible bien claire. Le CMI lui, sait comment faire agir les humains. Ou plutôt, il ne sait pas, puisque c'est une logique qui ne sait rien mais qui fait car elle n'est pas pensante mais agissante. Là où l'appel est lancé, il s'agit d'un monde ou la psyché est prise en compte, mais pas par ceux qui luttent. La psyché n'est pas l'affaire des psys, elle est pétrie par des médias, des informations, des logiques, des objets qui circulent. Le moi est poreux, il se gorge des images, des sons, des processus que Guattari appelle de subjectivation : ces processus multiples et multiformes qui font de nous des sujets. Ces processus ont lieu, de facto, et ceux qui savent les utiliser, ce sont aussi les médias, par exemple dans la publicité. L'industrie, lorsqu'elle fabrique des objets joue sur ces logiques de désir et de fantasme. C'est ce « faire »-là qu'il est question de récupérer dans la lutte.

Pour se réapproprier ces questions, il est nécessaire de recréer des mythes, se resservir du pouvoir de l'imaginaire et du fantasme. Cinéma, récits, musique rock, jeux vidéos, eux aussi nous subjectivent, travaillent nos subjectivités. Rendre de l'épaisseur à la réalité, à l'expérience, passera par une complexification constante des problématiques environnementales qui devront intégrer la question de la subjectivation. Mais il n'est pas question pour tous de tout faire, de tout critiquer, de se battre partout et c'est sans doute pour

cela que le texte de Guattari peut apparaître comme étant encore à mettre au travail, avec peu d'exemples pratiques de réappropriation, car ces outils sont encore et toujours à reprendre, il s'agit d'un livre de recettes, de recettes d'attention. « *Voyez tout ce qui est en jeu* » semble nous dire Guattari, pour ne pas nous méprendre, ne pas nous laisser capturer.

Écodesign

Nous voudrions mettre ce texte au travail sur une problématique actuelle, qui se joue au niveau des institutions européennes et qui à première vue est une question technique, qui n'a de rapport avec le social et le mental que de manière très marginale : la question de l'implémentation d'une directive sur l'écodesign. À travers cet exemple, nous montrerons en quoi l'écosophie permet de mettre à jour des problématiques qui sont laissées de côté. Nous atteindrons également ses limites concrètes, qui sont principalement dues au fait que l'écosophie demande des changements tels qu'il est difficile de demander à des institutions telles que la Commission Européenne de s'en occuper. En effet, « *une immense reconstruction des rouages sociaux est nécessaire pour faire face aux dégâts du CMI*¹⁹ ». Néanmoins, cette limite-là est un appel : où donc traiter ces questions ? Comment faire pour ne pas laisser les réponses produites par la Commission empêcher une réappropriation collective des questions ?

De quoi s'agit-il ? L'écodesign est l'intégration de critères ou de problèmes environnementaux dans le design des appareils consommateurs d'énergie. Il peut s'agir d'appareils de la vie quotidienne comme de machines utilisées dans l'industrie, les hôpitaux, l'école, etc. Partout où l'environnement réussit à poser un nouveau problème, il réussit à exister comme une nouvelle contrainte, un objet supplémentaire à prendre en compte dans le design. Il réussit à

.....
¹⁹ GUATTARI F., *Les trois écologies*, p. 57

intervenir dans un réseau de manière différente, la question de la consommation vient enfin à l'existence, sur un mode technique et juridique. C'est le cas des ampoules devenues « économiques », mais aujourd'hui bien d'autres objets ont été repensés spécifiquement par rapport à la question du réchauffement climatique.

L'écodesign pourrait être un concept abstrait qui serait bien louable en soi mais qui, jamais appliqué, ne serait que digression textuelle. Nous parlerons alors de la directive écodesign²⁰ (2005/32/EC, intitulée "Setting of ecodesign requirements for energy-using products") qui est un texte juridique proposé par la DG transport et entreprise (dg TrEn) et la DG énergie en 2000 et adopté par la commission en 2005. Ce texte a dû être transposé en droit national de chaque état membre pour août 2007. L'objectif est de poser un cadre juridique permettant de prendre des mesures visant à la réduction de la consommation d'énergie des appareils qui le nécessitent. La directive elle-même ne prend aucune mesure en matière de réduction de la consommation. Ce sont les arrêtés d'application, encore en cours de fabrication aujourd'hui, qui doivent proposer les objectifs de réduction par type d'appareil (télévision, lave-vaisselle, etc.). Ces arrêtés sont applicables d'office et ne doivent donc pas être transposés en droit national par les états membres, contrairement à la directive elle-même.

Le texte de la directive commence par quarante-deux points de justification de son existence sous forme d'attendus. Un état des lieux est ainsi dressé, qui sert à la fois de base argumentative, de position d'objectifs. Il s'agit d'un état des lieux de ce qui est considéré comme fait, car le texte dresse une liste des problèmes du monde auquel il s'adresse, et qui sont considérés comme acquis : risque d'entrave à la libre circulation des biens et à la concurrence et réchauffement climatique principalement. L'objectif est double : permettre tout d'abord la libre circulation des marchandises et réduire la consommation des appareils utilisateurs d'énergie. Le texte est également

²⁰ Disponible sur les sites web des différentes DG, notamment ici : <http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sustainable-business/sustainable-product-policy/ecodesign/>

positionné par rapport à d'autres textes plus larges, formant un cadre dans lequel la directive vient s'inscrire, comme le livre vert sur la politique intégrée de produits, le livre vert sur l'efficacité énergétique, mais aussi d'accords internationaux, comme le protocole de Kyoto. Il procède donc à un positionnement stratégique, en justifiant son origine non pas seulement par des problématiques (réchauffement climatique), mais par des situations internationales qui reconnaissent déjà ces problématiques, leur donnent de l'importance et forcent déjà à l'action.

La rédaction d'une mesure d'exécution doit être motivée par une série d'informations et par un travail d'expertise concernant le cycle de vie des objets à mettre sur le marché. Ces analyses de cycle de vie comprennent des données sur les matériaux utilisés lors de la production des appareils mais également des données sur les comportements des utilisateurs lors de la phase d'usage du produit et de sa fin de vie (recyclage éventuel, déchets produits).

De plus, ces mesures d'exécutions doivent être soumises à une consultation appropriée auprès des parties intéressées. Il est notamment obligatoire d'organiser un forum consultatif pour chaque mesure d'exécution, où chacun doit pouvoir s'exprimer de manière équilibrée. Puisqu'il s'agit d'un forum uniquement consultatif, aucune décision n'y est prise, aucun consensus ne doit être atteint (contrairement à la procédure en vigueur pour l'élaboration d'une norme²¹). Il ne s'agit que d'entendre les avis de toutes les parties intéressées. Les paramètres dont la commission peut tenir compte lors de l'élaboration de mesure d'exécutions sont nombreux mais ils ne sont pas tous obligatoires. Elle se doit de déterminer les paramètres « pertinents », ce qui laisse ici encore la place à une discussion propre à chaque catégorie de produits. La liste des caractéristiques dont il est possible de tenir compte ouvre véritablement des possibilités d'éco-conception, et pas seulement sur le plan de la performance

²¹ LASCOUMES P. et LAGALES P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004

énergétique. Il est par exemple possible de prendre en compte l'utilisation de matériaux recyclés ou dangereux pour la santé, la facilité de réutilisation, le type de consommables nécessaires à un entretien et une utilisation normaux, des garanties de durées de vie, du bruit produit tout au long de la vie de l'appareil, des différents types de rejets dans l'eau, le sol et l'air, etc.

La proposition de Guattari nous demande donc de mettre à jour comment ce qui semble être un dossier des plus techniques est véritablement un enjeu qui dépasse de loin la simple consommation d'énergie. Les objets qui composent notre vie quotidienne ne sont ainsi pas de simples choses qui s'ajoutent à nos vies, mais ce sont bien des choses agissantes qui font partie de nos subjectivités individuelles ou de groupes et les décisions qui y ont trait sont de véritables enjeux pour la définition de nos vies. Les appareils mis en place pour en discuter au sein de l'Union forment un mode d'énonciation collective qu'il faut penser sur la capacité de mise en relation et d'ouverture des acteurs impliqués.

Ainsi, lors de toute la phase de préparation des mesures d'exécutions, les groupes le plus fortement impliqués furent des experts académiques choisis pour leurs liens avec les industries, celles-ci étant les seules à même de fournir les données concernant les cycles de vie des appareils. Les organisations environnementales sont bien entendu invitées à participer aux discussions mais la discussion se fait toujours à partir des données fournies et mises en forme par les experts. Le jeu est donc défavorable aux organisations, les questions étant déjà limitées par les données transmises et leur mise en forme. L'agencement produit ne permet pas une véritable remise en chantier de la définition du rôle des objets, ni de réflexion collective sur la formation des demandes, des désirs, ceux-ci étant toujours considérés comme révélés par les actes d'achat des consommateurs, suivant la logique de la demande qui précède l'offre. La réflexion sur ce que sont ces appareils, sur la manière dont ils interviennent dans

nos vies et sur ce qu'ils impliquent, mais aussi sur leur raison même d'exister socialement, est donc totalement laissée de côté.

Prenons l'exemple de la catégorie de produits qui concerne les lave-linge : l'unité de performance énergétique qui a été fixée et servira de base à l'étiquetage des appareils est le kilo de linge lavé. On calcule sous des conditions standards (remplissage du tambour, température de l'eau, etc.) la quantité d'énergie nécessaire à laver un kilogramme de linge lui-même standard. Cette échelle, demandant pour son instauration une inventivité technique sans faille et une traduction incessante d'un lave-linge à un autre, servira pour classer les lave-linge, en interdire certains, en promouvoir d'autres. Les enjeux tournant autour de cette catégorie de produits se retrouvent donc réduits à cette instance de test. Cela peut mener à des aberrations. Par exemple lorsqu'une grosse machine consommant moins, sera labélisée verte, même en sachant que les ménages font de plus en plus de petites lessives, auquel cas la machine consommera beaucoup plus qu'une plus petite. L'échelle est donc un compromis hautement critiquable par l'utilisation d'une seule valeur énergétique pour tout ce qui concerne le lavage du linge. La définition du « comportement de l'utilisateur » est simplifiée : nombre de lavages par an, à une certaine température. La directive exclut toute discussion sur une prise en compte plus générale du fait de laver du linge. L'agencement d'énonciation ne vise pas à une reprise collective de la question du lavage mais plutôt à accompagner un état de fait en le « verdissant », compromis majoritairement mené par les producteurs et distributeurs d'appareils.

L'écologie mentale n'entre nulle part en compte. Bien que le lavage du linge soit un foyer de subjectivation des couples comme des individus, que les modalités qui entourent ces simples actes de la vie quotidiennes soient génératrices de toute une identité, il n'est ici nullement question d'interroger la contingence de nos modes de vie actuels. La création d'images, passant par le rôle du foyer,

du couple, de l'individu reste à refaire. Ce que la directive fabrique, ou recycle encore une fois, c'est un individu rationnel qui prend les bonnes décisions, informé par les labels qui lui seront proposés, sachant qu'il est toujours possible de « consommer vert », même si c'est une consommation qui ne cesse d'augmenter. Il faudra donc aller chercher par exemple chez les féministes, pour qui le rôle du lavage de linge est aussi enjeu de pouvoir et de subjectivation, mais aussi chez ceux qui inventent, expérimentent, ceux qui refusent la croissance et prônent des solutions plus collectives, comme des lavoirs collectifs par exemple.

La télévision subira le même traitement : l'unité de mesure choisie après de longues discussions techniques sera le cm^2 d'écran. La taille d'un écran étant considérée comme un choix individuel de l'utilisateur, pas question de réglementer la consommation globale d'un écran, ce qui aurait de facto limité leur taille. Pas de réflexion donc sur les tailles d'écrans, des grosses télévisions qui consomment beaucoup globalement mais peu au cm^2 seront considérées comme plus efficaces que des petites qui à l'inverse ne consommeraient que peu globalement, mais plus au cm^2 . A nouveau, on entretient ainsi l'imaginaire de consommation possible avec de gros objets qui ne poseraient pas de problème à l'environnement ; on cultive même l'illusion que ces objets sont bénéfiques. Pas question bien entendu de se poser la question des usages de la télévision. Le désir et le choix divin de l'utilisateur est proposé comme évident, non-construit, interchangeable et donné.

La traduction du cm^2 d'écran se pose comme nouvelle norme de valeur marchande, uniformisation de l'unité pour simplifier le calcul économique pour les entreprises. Au-delà, on pourrait dire que cette directive tente précisément d'introduire d'autres valeurs, en interdisant ou en obligeant certains types d'appareils et en l'occurrence qu'elle tente de placer une valeur non marchande au sein du système. C'est sans doute en partie vrai mais

on a droit à une distribution stricte de ce qui peut ou ne peut se faire entre l'industrie et les pouvoirs publics, où la balance penche très certainement du côté de l'industrie. Les « valeurs » qui seraient ainsi ajoutées sont très strictement contrôlées, minimisées dans leur portée. Et d'autres modes de valorisation ne seront pas mis en place en tant que tels. Le fait que de petites télévisions ne seront pas plus économiques au point de vue des labels par exemple, ne changera rien au système dominant de la valeur marchande, ne viendra en rien bouleverser le territoire de l'économie verte qui sera mis en place : on peut consommer, toujours plus vert, toujours plus.

Cela participe également à l'imagerie collective de la nécessité d'avoir de grands écrans : télévision comme foyer de subjectivation, centré sur la forme et la beauté, normalité de la télévision, de ses usages multiples. Guattari portait beaucoup d'espoir dans une ère post-média, où l'information serait partagée, produite, où l'on pourrait penser ses modes de circulation entre les groupes, les personnes et les choses. Ces expériences-là restent donc à mener, comme Guattari le fit lui-même avec le minitel « 3615ALTER » ou encore « radio tomate ».

Ici, par rapport à l'écologie de la nature, il y a bien une mutation machinique, transformation des objets du monde et pensée de leur action sur les autres, pensée de la machine, nature comme assemblage : c'est l'assemblage qu'il s'agit de modifier. Par rapport à l'écologie environnementale, cela peut paraître évident. C'est même l'idée que les produits consommateurs d'énergie influencent notre environnement qui est la justification de la directive. Que ces objets soient techniques et qu'ils influencent notre milieu va de soi. Mais il s'agit d'aller plus loin, de regarder à quel point une directive telle que celle-ci met en jeu une vision du monde qui prend un parti ontologique au sujet des êtres qui sont possibles ou impossibles, qui décident de l'existence ou non des êtres à venir. Le type d'ontologie

(ou même les types d'ontologies) qui est mis en action au sein de la directive va sélectionner le monde qui comptera.

Cela peut se faire tout d'abord sur le type de polluant par exemple : la traduction de toutes les pollutions à travers une échelle unique comme le CO₂ sélectionne la pollution qui sera déterminante. Dans le cas des ampoules, le contenu en mercure sera secondaire par rapport à la consommation en CO₂ ; induisant l'obligation d'installer des ampoules fluorescentes au lieu des ampoules à incandescence.

Ensuite, on peut lire la directive et les discussions qui auront précédé et y voir les types de mondes ou d'ontologies qui seront mobilisés pour justifier en fonction des cas les choix qui seront effectués²². Ces ontologies seront des mélanges très hétérogènes de réglementations, d'objets, de comportements, de mental et de nature. À ce titre, la directive mélange déjà les trois écologies, sans attendre que les mouvements environnementaux ou associatifs ne prennent en main ces questions. Dans une ontologie rationnelle, il s'agira de penser à partir des individus qui choisiront les objets sur base des informations prodiguées par des labels énergétiques par exemple. Ontologie de la transparence de l'information, du choix pur des utilisateurs, compris comme individus solitaires, n'ayant comme territoire mental qu'un calcul d'intérêt.

On peut rendre justice aux instigateurs de la directive en écrivant que ces discussions écosophiques ne sont pas l'objet d'un tel texte de loi et que ce type d'instance ne peut pas, de par sa nature et les contraintes qui lui sont imposées, aller dans ces directions. On en est alors réduit à la critique du choix des grilles, comme nous l'avons fait. On peut aussi espérer qu'*a minima* la directive ne rende pas impossible l'expérimentation en interdisant la production d'autres types de machines techniques ou sociales. Le caractère social, men-

²² WALLENBORN G. et PRIGNOT N., *Designing Uses of Energy-Using Products Through Participatory Scenarios*, Proceedings of Sustainable Innovation 08, Future products, technologies and industries, 27 & 28 October 2008, Malmö University, pp. 213-218

tal, des objets se retrouve expérimenté ailleurs, dans les séminaires de design, dans les expériences collectives à reprendre qui ont lieu au sein du mouvement des objecteurs de croissance en recherche d'une ligne de fuite par rapport à la consommation et à ces figures de l'utilisateur. Prenons en compte toute la machine qui se met en branle pour changer les luminaires en Europe à travers la directive écodesign : on est loin d'une simple question privée du goût de l'utilisateur, ou du consommateur.

Un texte de Wilhite & al²³. sur la différence entre le Japon et la Norvège pense par exemple la lumière comme un territoire collectif subjectif. Il n'est pas lieu de penser que c'est là un phénomène manifestant l'essence du Japonais ou du Norvégien, ni un problème purement social, mais de comprendre que là se joue de manière inextricable à la fois du collectif, de l'individu, du technique et de l'histoire. Le problème ne se réduit donc pas à sa dimension technique (étude de la quantité de lumière visible fournie à un œil par exemple). L'écologie se fait sur des terrains déjà chargés, habités par une histoire. Elle n'arrive pas dans une zone neutre où il suffirait de proposer autre chose et d'attendre un comportement plus rationnel de la part « d'utilisateurs » désincarnés. Changer de lampes alors qu'une tradition de l'éclairage et de l'espace est bien ancrée, cela change-t-il le monde ? Oui et non, comme toujours. Mais l'action sera-t-elle plus efficace, plus belle, plus libératrice si elle se pense avec le milieu, si elle part d'un milieu donné en sachant où elle intervient ? À cela, il nous semble qu'on peut répondre que oui, même si on est loin de redéfinitions de ce qui semblerait plus fort ou fondamental, comme la sexualité ou le rapport au travail. La lutte est partout. Jusqu'au quotidien. Même si elle est loin de s'y arrêter.

La perspective de Guattari permet de poser des questions qui sont généralement laissées de côté dans le traitement des problématiques environnementales. À travers cet exemple de l'écodesign, nous pen-

²³ WILHITE H., NAKAGAMI H., MASUDA T., YAMAGA Y. et HANEDA H. *A cross-cultural analysis of household energy-use behaviour in Japan and Norway*, in: Energy Policy 24 (9), 1996

sons avoir montré que la pensée écosophique ne se limite pas à une « bonne idée » de plus, mais qu'elle permet effectivement de mettre à jour des enjeux encore à repenser. Doit-on se plaindre de directives telles que celle de l'écodesign ? On pourra tour à tour se réjouir de la prise en compte des nouvelles questions environnementales dans des institutions telles que l'Union, ou se plaindre du traitement de ces questions qui reste parfois techniquement bancal et parcellaire. Mais l'appel de Guattari à penser les modes d'énonciation collectif doit être repris. Si les questions ne sont pas traitées, il nous reste à le faire, là où nous le pouvons. Si on peut penser que l'« écodesign » tel que mis en place par l'UE ne suffira pas à changer nos modes de vie, il nous reste à nous réapproprier les questions, à tenter l'aventure de l'expérimentation collective.

Conclusion

Nous sommes territorialisés, plaqués sur un territoire. Le lieu où nous sommes est le résultat de longs processus naturels, psychiques, collectifs, existentiels. C'est à partir de ce territoire, peu engageant, détruit, sérialisé que nous avons à penser. Mais cette situation n'est ni normale ni naturelle et d'autres sont possibles. Pour pouvoir bouger, repeupler nos territoires, les faire coexister dans leurs différences et leurs variations, en les laissant s'exprimer, nous ne devons pas lâcher prise, ne pas oublier qu'il faut se préoccuper, dans la lutte, des différents modes sur lesquels nous pouvons vivre ces territoires. Guattari en pointe trois, avec un langage complexe, et il ne cesse par l'écriture même de les plier et replier sans cesse sur eux-mêmes, tout en les couplant avec la question des modes de valorisation. Ce n'est pas simple, et sans doute exigera-t-on de voir d'autres domaines se rajouter, insister autrement, repeupler et persister sur un mode tel qu'on devra également les prendre en compte.

*Les trois écologies propose de mettre en place une éthique pragmatique permettant de les repeupler. Parfois seuls mais le plus souvent en faisant confiance à la capacité des groupes de penser leur mode de production, de pouvoir réfléchir à nouveaux frais les agencements et les dispositifs qui leur permettront de tenir ensemble. Cette machine de guerre ne fixera pas des solutions aux problèmes mais demandera un relais et un travail collectif. Comme Guattari le conclut dans le dernier chapitre de *Chaosmose*²⁴, intitulé « L'objet écosophique » : « Toutes les disciplines auront à conjoindre leur créativité pour conjurer les épreuves de barbarie, d'implosion mentale, [...] qui se profilent à l'horizon, et pour les transformer en richesse et en jouissance imprévisibles, dont les promesses, au demeurant, sont tout aussi tangibles ».*

.....
24 Dernier ouvrage paru de son vivant : GUATTARI F., *Chaosmose*, Galilée, 1992

HOMME ET NATURE : SURMONTER LES PEURS, DÉPASSER LE RESPECT, RETROUVER L'APPARTENANCE

→THÉRÈSE SNOY

Députée fédérale Ecolo et administratrice d'Etopia.

therese.snoy@ecolo.be

Toute politique de la nature doit commencer par rappeler que notre rapport à la nature est d'abord de nature culturelle, voire esthétique, non pas au sens d'une nature seulement « belle » à contempler en excursion le week end, mais d'une nature multiforme à côtoyer quotidiennement dans une forme de connivence que les peuples dits « premiers » peuvent nous enseigner.

Depuis de nombreux siècles, l'homme occidental vit dans un rapport d'exploitation et de domination de la nature. Nos références philosophiques cartésiennes nous ont même appris à nous considérer comme extérieurs à la nature. Homme-sujet, nature-objet nous sommes partis dans une course visant à exploiter toutes les ressources naturelles, en négligeant les processus dont elles sont issues. Vous,

nous... participons par nos actes quotidiens à une société qui utilise la nature de façon fonctionnelle, qui l'exploite sans conscience des limites de cette exploitation et en détruit les éléments non utiles à première vue, ou dits « nuisibles ».

Les conséquences de ce rapport d'exploitation sont écrasantes :

- d'un point de vue quantitatif, la quantité de ressources non renouvelables s'épuise, alors que la population mondiale continue à croître. La récente crise alimentaire a montré que les ressources de la biomasse pour l'alimentation, l'élevage, pour la production d'énergie atteignaient leurs limites. De façon générale, le calcul de « l'empreinte écologique » nous apprend que nous dépassons les capacités de charge de la planète et mangeons le capital des générations futures ;
- d'un point de vue qualitatif: le patrimoine de biodiversité s'effrite de plus en plus ; l'objectif de la convention sur la biodiversité qui prévoyait qu'on stopperait de moitié la dégradation de celle-ci en 2010 semble hors de portée. Les différentes pollutions engendrées par la consommation humaine et l'utilisation de produits « tueurs » qui l'accompagne, ont un impact sur la santé humaine qui est de plus en plus déterminant à court et à long terme ;
- de plus, le partage des ressources que nous offre la nature est fondamentalement inéquitable. 20 % des citoyens du monde consomment 80 % des ressources, ce qui ne peut que mener à des conflits.

Et ces arguments ne recouvrent que la part rationnelle de ce rapport à la nature. Dans son livre *La peur de la nature*, François Terrasson¹ explique comment notre soi-disant rationalité cache une peur ancestrale des formes de vie que nous ne contrôlons pas et des énergies négatives qui pourraient en émerger pour déranger l'ordre social. Nous réprimons donc la vie sauvage qui est en nous, par une volonté de dominer, de maîtriser, très bien exprimée par ces parcs et jardins tondues et rasés de près, où la moindre « mauvaise herbe » sera trucidée au nom de la propreté.

¹ François TERRASSON, « *La Peur de la nature* », Sang de la Terre (Paris), 1988

Pourtant, nous ressentons tous au plus profond de nous les atteintes portées par notre civilisation à un patrimoine à la fois planétaire et intime, sacré et charnel, individuel et collectif. Chacun vit dans ses tripes un jour ou l'autre l'émotion amoureuse et esthétique du contact avec l'animal, la fleur, l'arbre, la montagne ou l'océan. Qu'on soit savant, ingénieur, dirigeant d'entreprise ou politique, la compassion pour le vivant, la sensibilité aux sites naturels, la perception du caractère sacré de la vie nous atteignent; et en ce sens, la civilisation industrielle nous laisse tous blessés, orphelins de quelque rêve ou souvenir.

Enfin, ceux qui ont gardé un rapport différent à la Nature, les peuples dits « premiers » sont en danger de disparition. Les cris d'alarme de certains témoins des cultures indigènes comme Jean Malaurie² pour les Inuits du grand Nord ou d'Eric Julien³ pour les Indiens Kogis de Colombie, dénoncent le non respect de leurs espaces et modes de vie. Leurs modes de vie constituent en effet un capital immatériel de l'humanité, un capital de savoirs et de traditions menacé de disparition et qui pourrait pourtant s'avérer bien utile pour s'adapter à des conditions climatiques difficiles. Le constat est posé, la question est ici de voir comment modifier ce rapport à la nature pour retrouver, ou créer enfin, mais de toute urgence, une relation harmonieuse permettant à la communauté humaine de survivre d'abord et de façon heureuse en plus.

D'une approche scientifique à une approche culturelle.

La séparation de l'homme et du monde naturel a été heureusement remise en cause par l'écologie scientifique. Comme le dit Bernard Feltz, « *L'écologie scientifique modifie donc profondément le rapport à la nature porté par les développements de la science occidentale. La participation de l'espèce humaine comme simple*

² Jean MALAURIE, « *Les derniers rois de Thulé* » Plon, Collection Terre Humaine, 1996.

³ Eric JULIEN, « *Kogis, Le réveil d'une civilisation précolombienne* », Albin Michel, coll Clés/Essais, 2004

élément de l'éco-système, la prise en compte du caractère fini des divers stocks dont dépend l'activité humaine, la dépendance fondamentale de l'humain vis-à-vis de la nature induisent un rapport nouveau qui prend en compte la finitude des stocks, par conséquent la fragilité des relations entre les diverses espèces »⁴. Sur la base de ce concept d'interdépendance, se sont construits les consensus scientifiques sur la nécessité de la « conservation de la nature » et plus tard sur la « biodiversité ». L'écologie percole peu à peu dans les disciplines et les enseignements scientifiques. Elle est intégrée dans les traités internationaux, issus de la conférence de Rio. Cependant elle ne semble pas gagner assez de terrain pour empêcher la dégradation planétaire.

Si on prend l'exemple de l'agriculture biologique, basée justement sur une fine compréhension du fonctionnement d'un écosystème agricole, on doit bien constater sa marginalité face au rouleau compresseur de l'agriculture chimique et biotechnologique, déconnectée du milieu récepteur. La convention sur la biodiversité n'atteint pas ses objectifs. Que pèse la survie du panda ou de l'orang outang face au profit immédiat attendu de la transformation des forêts en plantations industrielles ? Et pourtant « *dans une espèce en voie de disparition est en jeu le produit unique d'une histoire spécifique : il faut des centaines de millions d'années pour produire une espèce de mammifères supérieur* »⁵ Le système économique est aveugle et peine à prendre en compte ces facteurs de long terme.

Il nous faut donc activer les ressorts les plus puissants de nos énergies qui sont dans la dimension culturelle, où s'expriment les pulsions enfouies de notre « naturalité ». Les efforts en matière d'éducation à la nature et de pédagogie de l'environnement dans nos pays européens ont été considérables et, il faut le dire, couronnés d'un certain succès. Les jeunes enfants d'aujourd'hui ont pour la plupart été incités

4 Bernard FELTZ, Intervention aux Rencontres écologiques d'Été de Borzée, 2004.

5 Bernard FELTZ, « *La science et le vivant: introduction à la philosophie des sciences de la vie* », De Boeck Université, collection Science Ethique Société.

à respecter la nature, à découvrir le monde animal ou végétal, à ne pas polluer, et à économiser les ressources en eau et en énergie. Le message moral « *Respectez la nature* » est largement diffusé dans les médias. Les grands reporters survolant en hélicoptère les paysages les plus extraordinaires de la planète ont sensibilisé le téléspectateur.

De plus, les loisirs liés à la nature prennent une grande extension. Nous cherchons aussi dans le rapport avec la nature une dimension esthétique et symbolique, que Feltz décrit à nouveau très bien : « *Le nouveau rapport à la nature observé dans notre culture ces trente dernières années comporte une dimension esthétique manifeste; la nature est (re)découverte comme belle... Le rapport implicite à la nature est moins le rapport fonctionnel à l'écosystème que la sensibilisation à la beauté de ce monde et aux dangers qui guettent ces espèces en voie de disparition, beauté qui demande par conséquent à être protégée. Mais dans cette posture, nous restons, nous humains, face à un autre monde, beau et à respecter, mais extérieur à ce qui fait notre quotidien de labeur et de rationalité. C'est la nature qu'on va admirer en week-end et en vacances, mais absente de nos comportements et raisonnements quotidiens, dictés par d'autres logiques* »⁶.

Du respect à l'appartenance

Comme le dit Jean Malaurie dans *Terre Mère* de Juillet 2007, « *Il faut que la conscience de tous devienne une conscience écologique, c'est-à-dire enracinée dans ce qui nous donne la vie... Il faut respecter la nature; mieux il faut intégrer cette nature, accéder à l'esprit de l'homme nature...non plus pour dire un nostalgique regret, mais le souci crucial de notre proche futur* »⁷. S'agit-il dès lors de partir au désert ou dans le grand nord seul en traîneau ? Pas nécessairement ! Cette appartenance peut être ressentie sur un balcon bruxellois, en admirant la clématite grimant sur la façade et les insectes venus

6 Bernard FELTZ, op.cit.

7 J. MALAURIE, « *Terre Mère* », CNRS Editions, 2007

y butiner. La culture maraîchère, mettre les mains en terre pour planter, une marche lente dans un jardin fleuri, l'écoute du merle annonçant l'aube, voici autant de façons possibles pour atteindre une potentielle complicité avec le monde végétal et animal, avec une nature qui n'est jamais loin, même dans ses formes les plus libres et sauvages.

Partir loin n'est donc pas une condition nécessaire mais il y a sans doute une démarche intérieure qui s'impose tant collectivement que personnellement. Terrasson nous dit « *Pour changer quelque chose en matière d'environnement, il faudra changer quelque chose dans les bases psychologiques qui sous-tendent la culture* ». Charlotte Luyckx, doctorante en Philosophie à l'UCL, écrivait dans une carte blanche du Soir en 2007 (10-08-2007) sur le même sujet « *Le premier pas vers la "reliance" est de l'ordre de la prise de conscience de ce qui, en nous, est bancal et déconnecté. Le deuxième nous engage dans une lutte : affronter nos peurs, notre dégoût ou notre indifférence envers la nature ; le troisième est contemplatif : il nous mène à percevoir la nature et l'environnement comme source d'inspiration et de jouissance esthétique, levier spirituel, lieu de vie* ».

Pour faire ces pas, il faut sans doute s'extraire de la vie trépidante, tournée vers la vitesse et la compétition. De plus en plus d'initiatives fleurissent en matière de pratiques de vie, simples et saines, plus lentes aussi et vers la méditation ou d'autres voies de calme intérieur. Mais c'est encore un choix très minoritaire.

Notre santé mentale collective est en piteux état. Les statistiques de consommation d'antidépresseurs et de médicaments contre l'anxiété crèvent les plafonds. Les assuétudes se font multiples et nous déconnectent de notre corps, de la nature et de nos besoins profonds. Cette crise de société, assortie d'une crise de santé publique a peut-être quelque chose de salutaire car les thérapies par le contact avec la nature, par la contemplation, sont de plus

en plus recommandées ; qui sait jusqu'où nous devons traverser les crises, pour arriver à la « conversion » nécessaire vers une autre façon d'être au monde ?

L'expérience des peuples dits « premiers »

Quand il parle des Inuits, Jean Malaurie s'émerveille de leur bonheur, de leur capacité à vivre heureux dans une des contrées les plus inhospitalières du monde. « *Ils se sentaient innocents, en intime relation avec le Dieu caché de la terre et du cosmos. J'avais découvert un monde d'une innocence édénique.* »⁸ Il me semble essentiel et urgent de nous mettre à l'écoute de ces voix dites « indigènes » issus des forêts amazoniennes, des plateaux andins, des savanes africaines, des déserts du froid et du chaud, qui ont dû plier devant les forces naturelles, jouer avec les éléments, et développer pour leur survie une intelligence aigüe des écosystèmes.

Bien sûr, on peut se tourner vers l'histoire, vers ceux que nos colonisations ont détruits; mais il y a encore ceux qui se battent aujourd'hui pour sauver leurs territoires, comme les Kogis de Colombie. C'est sans doute à leur écoute, en intégrant la logique relationnelle qu'ils développent avec la nature, que nous pourrions apporter des réponses aux maux d'aujourd'hui, et donner aux générations futures la chance de poursuivre l'aventure humaine dans la légèreté de l'être. « *Les peuples racines sont en réserve. Ils ne sont pas en arrière de l'Histoire, non ils sont en réserve pour être nos éclaireurs et nous protéger de nos folies en nous rappelant les lois éternelles.* » (J.Malaurie)

.....
8 Jean MALAURIE, « *Les derniers rois de Thulé* » Plon, Collection Terre Humaine, 1996

POLÉMIQUES ET RELATIONS HOMME/NATURE AUTOUR DU BLOCKBUSTER «AVATAR»

→ALAIN ADRIAENS

chercheur-associé à Etopia, mars 2010

aadriaens@misc.irisnet.be

Avant-propos

Beaucoup de livres sérieux et très bien écrits convergent aujourd'hui vers un même constat : notre société productiviste et consumériste découle d'une vision anthropologique unique (aux effets néfastes jugent la plupart) née en Occident il y a cinq siècles. Excepté quelques intellos, peu de nos contemporains prennent connaissance des fondements et conséquences de cette mise en cause essentielle. Alors, puisque la dernière superproduction hollywoodienne de James Cameron, « Avatar », aborde et développe avec habileté une telle approche des fondements de notre civilisation, il n'est pas inutile de voir ce qu'en dit un film qui sera vu par des centaines de millions de nos contemporains¹. Une analyse de ce qu'induisent subrepticement les images d'« Avatar » est d'autant plus utile que, le cinéma étant le média culturel le plus consommé de nos jours, ce film qui a suscité pas mal de polémiques aura probablement plus d'impact sur l'évolution de la mentalité collective que des centaines d'ouvrages et articles académiques.

¹ En ce début mars 2010, plus de 100 millions de spectateurs aux Etats-Unis, 15 millions en France, plus d'un million en Belgique. De par le monde plus de 200 millions de spectateurs. Et ce n'est pas fini...

On peut détester

Je me permettrai de débiter cette approche du film le plus cher mais aussi le plus rentable de l'histoire du cinéma² par le résumé au vitriol qu'en fait un journaliste et scénariste australien, John Pilger : « Une humanité non-américaine (ou non-occidentale) n'est pas censée faire un bon score au box-office, qu'elle soit morte ou vivante. Ils ne sont que "l'autre" qui sont autorisés, dans le meilleur des cas, à être "sauvés" par nous. Dans le film *Avatar*, une fresque violente et film à succès de James Cameron, de nobles sauvages en 3-D appelés Na'vi ont besoin d'un bon soldat américain, le sergent Jake Sully, pour les sauver. Ce qui prouve qu'ils sont bons. Coupez. ». Il faut dire que John Pilger³ est un contempteur acerbe du cinéma hollywoodien qu'il considère comme une machine de propagande pro-américaine. J'ose à peine vous répéter ce qu'il en dit⁴ dans un article « La duperie des Oscar » publié sur le site « Le Grand Soir »⁵. Soyons donc un peu moins manichéens : «*Avatar*» est de fait une œuvre de science-fiction comportant beaucoup trop de scènes très violentes, au scénario plus que prévisible mais l'analyse qu'en fait Pilger est peut-être un peu biaisée par son séjour comme correspondant de guerre au Viêt-Nam.

Pour apprécier ce film, il faut supporter le science-fiction et apprécier les effets spéciaux (qui atteignent dans ce film un sommet de perfection). A cet égard, le port de lunettes spéciales pour une vision 3D me paraissait un gadget un peu ridicule jusqu'à ce que je tente

2 Coûts de production : 300 millions de dollars ; coûts de promotion : 200 millions de \$; recettes fin février 2010 : 1.900 millions de \$; recettes finales espérées : 3.000 millions de \$.

3 http://fr.wikipedia.org/wiki/John_Pilger

4 « Les nominations aux Oscars cette année constituent un défilé de propagande, de stéréotypes et de malhonnêteté pure et simple. Le thème dominant est aussi vieux que Hollywood : le droit divin de l'Amérique d'invalider d'autres sociétés, de voler leur histoire et d'occuper nos mémoires. Quand est-ce que les metteurs en scène et les scénaristes se comporteront-ils enfin comme des artistes et non comme des prostituées au service d'une vision globale dévouée au contrôle et à la destruction ? J'ai grandi avec le mythe cinématographique du Far West, ce qui n'était pas bien méchant si vous aviez la chance de ne pas être un Amérindien. La formule n'a pas changé. Par des distorsions nombrilistes, l'agresseur colonialiste américain est présenté comme un être doté d'une noblesse destinée à couvrir les massacres, des Philippines jusqu'en Irak. Hollywood réussit de manière brillante à faire disparaître toute trace de vérité sur les agressions de l'Amérique. Il ne s'agit plus de guerres, mais de l'exportation d'une « culture » meurtrière, accro aux armes à feu. Et lorsque la version de psychopathes présentés comme des héros ne prend plus, le bain de sang se transforme en une « tragédie américaine » accompagnée d'une bande-son à vous arracher les larmes. »

5 <http://www.legrandsoir.info/La-duperie-des-Oscars.html>

de chasser les insectes qui tournaient autour de moi dans la salle du cinéma avant de me rendre compte qu'ils faisaient partie de la jungle de Pandora, la planète sur laquelle se déroule l'action d'«*Avatar*».

On peut ne pas aimer

J'avoue être fan de SF et les 2h45' que dure «*Avatar*» sont passées sans que je m'en rende compte. Mais tout le monde n'est pas de mon avis et je répercuterai donc l'avis du critique averti qu'est Hugues Dayez : « Fresque avec son image en relief et ses 300 millions de dollars de budget, *Avatar* est le film le plus cher de l'Histoire du cinéma. Passé le premier effet de surprise devant le gigantisme de l'entreprise, c'est l'ennui qui domine. Car les créatures générées en images de synthèse ne génèrent pas la moindre parcelle d'émotion. Et parce que le scénario de Cameron accumule les pires clichés dramatiques. L'histoire d'amour entre Jake et Neytiri fait penser à celle de John Smith et de Pocahontas, et le combat entre les colonisateurs humains et les pauvres Na'vis opprimés ressemble à un mauvais western opposant de méchants cow-boys et de bons indiens. Et sur le plan esthétique, Cameron n'invente pas grand-chose : ses Na'vis bleuâtres avec des oreilles en pointe semblent sortis d'une vieille BD de Mézières ou de Bilal, et les bestioles qui peuplent Pandora auraient presque pu figurer dans « Jurassic Park ». Enfin, l'épouvantable musique de James Horner, solennelle à souhait, achève de rendre cet « *Avatar* » bien indigeste... Epuisé à la sortie de la projection, on ne peut s'empêcher de penser : « tout ça pour ça ! »⁶

On pouvait s'attendre à ce que le cinéophile qu'est Dayez préfère les films « intelligents » à petit budget et n'apprécie guère ce style de superproduction. Mais il confirme aussi qu'on doit énergiquement contester la lecture de Pilger qui y voit de la propagande pro-américaine. Ici, les bons sont les « Indiens » et les « cow-boys » sont les méchants. La caricature de Blackwater⁷ qu'est l'armée d'invasion

6 <http://www.rtbf.be/info/societe/cinema/avatar-pocahontas-de-lespace-oscar-degoulinant-170245>

7 La société privée qui compte autant de combattants en Irak que l'armée officielle des États-Unis.

états-unienne sur Pandora est plutôt réjouissante pour tous les anti-impérialistes du monde. Mais là n'est pas le sujet de ce que j'oserai appeler l'approche philosophique qui sous-tend « *Avatar* ».

On peut tenter de voir derrière le spectacle

Reprenons par exemple les propos d'un critique du site de critique cinéma français « Excessif.com » : « *Avec Avatar, Cameron nous jette brutalement au pied du mur (...). Une morale d'une violence rarement vue dans un blockbuster hollywoodien, (nous pousse à) adopter le regard de ces êtres supérieurs observant les pauvres Terriens propager le chaos. À la moitié du film, quand Jake Sully commence à virer de bord, le personnage (...) rejette son enveloppe humaine à mesure que sa propre race le dégoûte, pour mieux se projeter dans le monde de son avatar. On savait déjà que Cameron était un créateur de mondes fasciné par la destruction. Cette fois, il nous a bâti un Eden tout en dégommant à bout portant la civilisation humaine. Et à l'instar de Jake Sully, beaucoup risquent de ne pas revenir de Pandora. C'est probablement là, qu'il faut chercher la vraie révolution d'« Avatar ».* Si j'ai retenu cette critique parmi beaucoup d'autres, c'est parce qu'elle résume en quelques lignes les trois sujets « philosophiques » que je souhaite aborder ici : les prothèses supra-humaines, la relation Homme/Nature et la conversion.

Les plus qu'humains

Le point central du film de Cameron est de mettre en scène ce fameux avatar⁸, un hybride biológico-électronique entre humain et Na'vi (esprit humain et corps de Na'vi). Cet artefact est une invention permettant bien des scénarios créatifs. Elle a déjà servi

⁸ Avatar : (n. m.), Dans la religion hindoue, Chacune des incarnations de Vishnou. Par extension, il signifie familièrement le changement ou la transformation d'un objet ou d'un individu qui en a déjà subi plusieurs. *Que d'avatars dans la vie politique de cet homme d'Etat!* En informatique, un avatar est la représentation graphique d'un internaute, que ce soit sous forme 2D, (sur les forums et dans les logiciels de messagerie) ou sous forme 3D (dans les jeux vidéo, par exemple).

dans d'autres œuvres de fiction et resservira assurément encore. Il est intéressant d'examiner l'effet d'une telle hybridation sur la psychologie d'un individu. Il faut dire que le sergent Jake Sully a tout intérêt à se « réincarner » dans un Na'vi : handicapé (paralysie des deux jambes suite à une blessure de guerre lorsqu'il combattait comme Marine), il habite (lorsqu'il ne dort pas) un splendide corps de géant athlétique de plus de trois mètres aux capacités physiques étonnantes. Sa redécouverte de la marche lors de sa réincarnation est un épisode (théoriquement) émouvant mais significatif.

Dans une récente note de lecture sur le livre de Christian Arnsperger, « *Ethique de l'existence post-capitaliste, pour un militantisme existentiel* »⁹, je reprenais sa théorie de l'évolution des hommes avec des organes bioniques et la création de cyber humains¹⁰. On a ici deux illustrations de ce que pourraient être ces humains dotés de prothèses technologiques. D'abord Jake Sully, vivant par procuration dans le corps d'un non-humain (cependant d'apparence et de physiologie fort proches). Mais aussi, et cela a été moins commenté, les guerriers terriens installés dans des robots qui reproduisent leurs moindres gestes, démultipliant leurs forces et leur capacités physiques (cette technologie existe déjà et est évidemment développée par les militaires avant les applications pacifiques). L'inévitable duel final entre le bon (Jake dans sa version Na'vi) et la brute (l'abject colonel US) se déroule d'ailleurs entre ces deux « avatars »...

Ce que montre le film est aussi la difficulté du retour à l'état de simple humain lorsqu'on abandonne la défroque qui multipliait vos pouvoirs. On a ici une nouvelle illustration d'un débat philosophique déjà ancien : les avancées scientifiques, d'abord imaginées pour soulager les souffrances humaines, permettent aussi de transformer la « nature humaine ». Si ces modifications de nos capacités

⁹ Sur le site d'Étopia

¹⁰ (...) divers états hiérarchisés en un axe vertical. Un individu, une culture, un système pourraient progresser ou régresser suivant cet axe. Ainsi, pour le corps les niveaux d'organisation seraient « atomes → procaryotes → eucaryotes → organismes neuronaux → moelle épinière → système cérébral reptilien → système limbique → néocortex → néocortex complet → organes bioniques → cyber humains ».

naturelles d'*homo sapiens* sont désirables dans un premier abord, ne nous déshumanisent-elles pas et ne nous entraînent-elles pas sur des voies qui ne sont pas celles de l'évolution naturelle de l'Homme depuis quelques millions d'années ? Des individus dopés aux amphétamines gommant leur fatigue, chargés d'EPO de cinquième génération accroissant leurs capacités pulmonaire et musculaire, toujours dynamiques, optimistes et sereins grâce au Super-Prozac® de demain, seraient-ils encore de véritables humains ? On verra dans « *Avatar* » que pour Jake Sully, les voyages aller-retour sont souvent douloureux et qu'il n'en sortira pas indemne.

Animisme et Gaïa

Ce que la plupart des commentateurs ont bien vu, par contre, est la confrontation entre notre civilisation technologique et capitaliste (les actes « moralement contestables » des Terriens sont justifiés par le fait qu'ils viennent extraire une ressource naturelle très rare, très utile et donc très rentable) et la civilisation animiste des Na'vis. On peut raisonnablement penser que les conseillers à l'élaboration des images et des détails du scénario d'« *Avatar* » sont de fins connaisseurs des théories de Philippe Descola (voir l'article de Bernard De Backer dans cette revue)¹¹. Les Na'vis vivent en symbiose parfaite avec tous les être vivants et non-vivants de leur Planète. Non seulement ils s'excusent (comme les Indiens pré-colombiens d'Amérique du Nord) lorsqu'ils doivent tuer un animal mais ils ont des relations très particulières avec les animaux qu'ils « domestiquent » (terme occidental impropre, fruit de notre culture dominatrice : eux disent plutôt qu'ils s'adoptent mutuellement - après des affrontements pas très tendres). Afin de rendre immédiatement compréhensibles ces notions plutôt théoriques sur les rapports homme/animal, le scénario doit utiliser des trucs visuels. Ainsi, les Na'vis sont en communication avec leur montures terrestres (au sens de liées au sol) et ailées grâce à l'entrelacement des fibrilles qui se trouvent au bout de leurs

11 Bernard DE BACKER, *La Nature à l'épreuve de l'anthropologie*, pp.XXX

tresses et d'organes semblables diversement situés chez les vivants de Pandora. Cette communication biologique visible se fait aussi avec les plantes, elles-mêmes en communication via leurs racines, en un réseau global qui forme l'esprit de Pandora. Les scientifiques de l'expédition terrienne étudient avec émerveillement ce *net* biologique mais, il fallait s'en douter, cela n'intéresse absolument pas leurs supérieurs militaires.

On constate que l'on a, mise en scène, une concrétisation visuelle (on est au cinéma) et biologique de l'hypothèse Gaïa¹². Imaginée pour la Terre par James Lovelock¹³ et popularisée par Fritjof Capra¹⁴ ou Isaac Asimov.¹⁵ Cette théorie connaît de nos jours un regain d'intérêt dans une version actualisée car elle est au centre d'une question très médiatique : « *La Terre sera-t-elle capable, grâce à ses facultés d'auto-régulation et d'effets feed-back, de préserver la vie (dans ses formes supérieures) en des écosystèmes agressés par les retombées néfastes des activités d'une espèce vivante proliférante, l'homo sapiens ?* ». Il est amusant de constater, qu'aujourd'hui, ce sont les industriels et les défenseurs d'une croissance économique sans limite qui ont le plus envie de croire à une théorie issue de ce qu'il y a de plus mystique dans l'écologie profonde... Contrairement à ce que dit Pilger, ce ne sera d'ailleurs pas Jake Sully qui fera la différence dans le combat entre Terriens (naturalistes au sens de Descola) et Pandoriens (animistes au sens de Descola) mais la Planète elle-même qui sauvera ses membres vivants (et Jake par la même occasion).

12 L'hypothèse Gaïa, appelée également hypothèse biogéochimique est une hypothèse controversée d'écologie profonde initialement avancée par l'écologiste anglais James Lovelock en 1970, mais également évoquée par d'autres scientifiques avant lui, selon laquelle la Terre serait « un système physiologique dynamique qui inclut la biosphère et maintient notre planète depuis plus de trois milliards d'années, en harmonie avec la vie ». L'ensemble des êtres vivants sur Terre serait ainsi comme un vaste organisme (appelé Gaïa, d'après le nom de la déesse de la mythologie grecque personnifiant la Terre), réalisant l'autorégulation de ses composants pour favoriser la vie. Un exemple cité par Lovelock à l'appui de son hypothèse est la composition de l'atmosphère qui aurait été régulée au cours du temps de manière à permettre le développement et le maintien de la vie.

13 James LOVELOCK, Les âges de Gaïa, Robert Laffont, 1990, *La Terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa*, Flammarion, coll. « Champs », 1999.

14 Fritjof CAPRA, *La Toile de la vie : Une nouvelle interprétation scientifique des systèmes vivants* (1997), Le Rocher, 2003.

15 Isaac ASIMOV, *Fondation foudroyée*, Denoël, 1983, *Terre et Fondation*, Denoël, 1987.

Conversion

Un dernier thème philosophique qui sous-tend ce film est celui de la conversion. Envoyé comme espion au sein de la communauté des Pandoriens, notre Marine effectue sa mission avec fidélité mais, peu à peu, réalise que les valeurs des ses hôtes sont supérieures à celles de son groupe d'origine. Finalement, il « trahit » (à la fois par amour et par conviction). Il n'est d'ailleurs pas le seul et tous ceux qui font ce pas doivent « mourir » à ce qui était leur état antérieur, que cela se traduise par une mort physique définitive ou des épreuves très douloureuses. On retrouve là le thème de l'« œuvre au noir » de la tradition maçonnique avec sa mort symbolique. Il faut d'ailleurs noter que la conversion n'est possible que pour ceux qui ont le courage d'aller à la rencontre de la différence et de s'astreindre à la quête de la connaissance de l'autre. Par moment, Jake Sully, l'espion ethnologique, fait penser à Charles de Foucauld, l'envoyé de l'armée française chez les Touaregs, qui finira par succomber à la mystique régnant au cœur du plus beau désert du monde, le Sahara.

Cette vision de la conversion entre également en résonnance avec le livre de Christian Arnsperger *Ethique de l'existence post-capitaliste* dans lequel il montre que nous sommes tellement engoncés dans l'idéologie qu'a fabriquée depuis trois ou quatre siècles le capitalisme, qu'il faudra une longue pratique des « exercices existentiels » pour s'en extraire et s'en libérer.

On peut succomber au charme

Les succès commerciaux et financiers du pari de James Cameron sont évidents. Mais les thèses qu'il développe sont-elles acceptées par les spectateurs ? Ne peut-on craindre que les grosses ficelles et les trucs éculés qu'il a utilisés pour accrocher le spectateur occidental moyen aient en fin de compte oblitéré les messages subliminaux

décrits ci-dessus ? A force de pratiquer le bon vieux adage « *On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre* », le film n'a-t-il pas englué les spectateurs dans le miel de la superproduction traditionnelle, d'une superbe esthétique d'une nature préservée, de la mythologie New Age, du scénario combinant l'action et le romantisme à l'eau de rose ?

Difficile de sonder les cœurs et les reins de ces millions de spectateurs, mais il semble que beaucoup ne sortent pas totalement indemnes de cette fable écologico-philosophique. De multiples sites de fans se sont créés et ils débordent de témoignages étonnants. Ainsi, le site Avatar Forums¹⁶ a reçu quelque 1.000 commentaires, émanant d'internautes qui se retrouvent complètement déprimés après avoir vu le film et qui racontent que leur vie leur semble désormais bien fade. Certains d'entre eux vont même jusqu'à écrire : « *Après avoir vu Avatar hier, je me suis réveillé ce matin avec la sensation de vivre dans un monde sans couleurs. Tout me semble tellement vain. Je ne trouve plus la motivation de faire quoi que ce soit. Je vis dans un monde qui se meurt* ». Sur un autre site, un fan déclare : « *J'ai même envisagé le suicide en songeant que, peut-être, je renaîtrais sur un monde semblable à celui de Pandora* », tandis que sur Naviblue, le site officiel du film, un fan a enjoint les autres internautes à recréer avec lui une vraie tribu Na'vi.

Bien sûr, ces « conversions » et émotions ne sont pas le gage d'une véritable compréhension de ce qui provoque ces sentiments et ces envies. Mais de toute évidence, ce film permet à de nombreux jeunes, notamment, d'exprimer leur malaise dans une société morbide et d'imaginer la possibilité d'autres façons de vivre. Ce ne sont évidemment pas des prises de conscience bien profondes mais, pour une fois qu'Hollywood consacre ses millions de dollars à autre chose que la glorification du héros solitaire (ici on a plutôt affaire à un héros solidaire) qui par sa violence défait les méchants et retourne s'adonner aux joies de sa famille nucléaire, ne gâchons pas notre

.....
¹⁶ <http://www.avatar-forums.com/forum.php>.

plaisir. Et mettons en évidence cette phrase de Guattari reprise dans un autre article¹⁷ de cette revue : « ... *nos univers mentaux sont pétris de mythes, etc. et c'est du côté des mouvements écologistes qu'on l'a oublié et qu'on se contente de laisser le pouvoir lié à ce savoir aux publicistes ou à Hollywood qui en font des séries, sans place pour une production nouvelle.* »

Serge Latouche nous incite à « *décoloniser l'imaginaire* »¹⁸. C'est ce qu'aide probablement à faire ce film, ni plus ni moins. Et en tout cas, les Terriens n'ont pas réussi à coloniser Pandora avec leur sale idéologie productiviste et à y détruire la profusion de vie qui y prospère. C'est déjà ça de gagné...

17 Nicolas PRIGNOT, *Retour sur les trois écologies de Félix Guattari*, p157.

18 Serge LATOUCHE, *Décoloniser l'imaginaire - La pensée créative contre l'économie de l'absurde*, 2003, Ed. L'Aventurine, collection L'après-développement.

LA NATURE À L'ÉPREUVE DE L'ANTHROPOLOGIE

UNE LECTURE DE PHILIPPE DESCOLA

→BERNARD DE BACKER

Chercheur-associé à Etopia
de.backer.bernard@apefasbl.org

La nature n'existe pas comme une sphère de réalités autonomes pour tous les peuples, et ce doit être la tâche de l'anthropologie que de comprendre pourquoi et comment tant de gens rangent dans l'humanité bien des êtres que nous appelons naturels, mais aussi pourquoi et comment il nous a paru nécessaire à nous d'exclure ces entités de notre destinée commune.

P. Descola, Leçon inaugurale au Collège de France, mars 2001

La possibilité même d'un ouvrage comme Par-delà nature et culture¹ est, comme le souligne son auteur, révélatrice des interrogations qui commencent à lézarder certaines évidences structurant notre vision du monde. Depuis un ou deux siècles, l'Occident moderne rattache les humains aux non-humains par des continuités matérielles et les en sépare par l'aptitude culturelle, l'opposition de la nature à la culture constituant le soubassement de notre ontologie. Si l'ouvrage de Descola vise à nous en démontrer la relativité - le naturalisme des modernes n'étant qu'une des manières possibles d'identifier et de classer les existants -, cela ne signifie pas pour autant que nous en soyons sortis ni qu'il le faille. Au demeurant, avant

¹ Philippe Descola, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 2005.

d'aborder cette question, il est peut-être utile de comprendre dans quoi nous sommes entrés et à partir de quels fondements nous produisons une « philosophie de la nature », inconnue sous d'autres latitudes ontologiques.

Dans le prologue de son très beau récit ethnographique² placé sous les auspices d'une citation de Rousseau - « *Les particuliers ont beau aller et venir, il semble que la philosophie ne voyage point* » - Philippe Descola retrace le fil de sa vocation alors qu'il languit dans la bourgade équatorienne de Puyo, à la lisière de la forêt amazonienne. Au départ de sa décision d'abandonner ses camarades normaliens, il souligne l'insatisfaction ressentie devant « *l'exégèse philosophique et la soumission exclusive au travail de la théorie pure* » et le désir concomitant de « *s'enfoncer dans les ténèbres de l'empirisme* », afin de « *rendre raison aux faits de sociétés* ». L'occasion lui sera bientôt donnée de plonger au cœur de ces ténèbres, un avion des Forces aériennes équatoriennes l'emportant vers un poste militaire, situé à quelques jours de marche des premières terres Jivaros.

Manger des âmes

Il y travaillera plusieurs années auprès des Achuar, tribu du groupe Jivaro établie en haute Amazonie, et s'immergera dans un univers de représentations et de pratiques aux antipodes de notre vision moderne de la nature³. Ses hôtes, en effet, attribuent une intériorité semblable à celle des humains à la plupart des créatures qui peuplent la forêt amazonienne. Si les corps et, plus largement, les supports physiques des existants de ce monde (animaux, végétaux) sont pour eux hétérogènes, ils sont par contre dotés d'une intériorité similaire

² *Les lances du crépuscule*. Relations Jivaros, haute Amazonie, Plon, Terre humaine, 1993.

³ L'auteur remercie les Achuar en tout premier lieu dans sa postface de *Par-delà nature et culture* : « *Les Indiens Achuar (...) m'ont fourni l'impulsion initiale qui m'a conduit à mettre en doute les certitudes que j'entretenais auparavant (...) C'est en fréquentant les Achuar que mes interrogations prirent corps et c'est à eux que va ma gratitude pour cet éveil* ». Il rend également hommage à ceux qui ont « *bouleversé ses évidences* » dans sa leçon inaugurale au Collège de France.

à celle des humains, ces derniers constituant « *le gabarit de référence* ». Dans la jungle où vivent les Achuar, autour des essarts où ils ont construit leur maison, côtoient leurs animaux apprivoisés et élèvent leurs légumes comme des enfants, il n'y a pas de « *nature* » mais un monde bruisant de présences familières, avec lesquelles les humains entretiennent des rapports sociaux.

Comme le lui confie un Achuar : « *Les singes laineux, les toucans, les singes hurleurs, tous ceux que nous tuons pour manger, ce sont des personnes comme nous. (...) Nous devons respecter ceux que nous tuons dans la forêt car ils sont pour nous comme des parents par alliance. Ils vivent entre eux avec leur propre parentèle ; ils ne font pas les choses au hasard ; ils se parlent entre eux ; ils écoutent ce que nous disons ; ils s'épousent comme il convient.* » Quant au manioc, à l'instar de diverses plantes cultivées par les femmes autour des maisons, il est doté d'une âme et mène « *une vie de famille tout à fait orthodoxe* ». Situation qui n'est pas sans poser des défis singuliers, inconnus à nos yeux car, comme le résume un chamane à l'anthropologue : « *Le plus grand péril de l'existence vient du fait que la nourriture des hommes est toute entière faite d'âmes* ». La consommation des vivants non-humains constitue dès lors une forme de cannibalisme (« *tous ceux que nous tuons pour manger, ce sont des personnes comme nous* ») aussi redoutable que ce que nous désignons sous ce terme. L'anthropophagie ne devrait en toute logique être qu'une variante de la consommation des animaux et des végétaux.

Quittant les données collectées sur son terrain ethnographique, Descola constate qu'une cosmologie similaire, voire nettement plus extensive dans son attribution d'une intériorité aux existants non-humains, est présente dans de nombreuses parties du monde. Ceci non seulement dans les régions forestières des basses terres de l'Amérique du Sud mais également dans les régions subarctiques de l'Amérique du Nord et de Sibérie orientale. S'agirait-il de la diffusion d'un modèle cosmologique au sein de peuples partageant une origine

géographique identique ? La présence d'une vision semblable dans la forêt tropicale d'Asie du Sud-Est, en Calédonie et dans d'autres régions du monde contredit l'hypothèse diffusionniste.

Cette cosmologie, pour laquelle l'anthropologue utilise le nom d'*animisme* en lui donnant une définition structurale précise, s'oppose de manière symétrique à celle des modernes occidentaux, qu'il qualifiera de *naturalisme*. En effet, alors que les modernes conçoivent une continuité physique entre les existants et une discontinuité des intériorités - les humains étant présumés les seuls pourvus de cette capacité -, ceux qui partagent la cosmologie des Achuar perçoivent une continuité des intériorités et une discontinuité des substrats physiques.

Universalisme relatif

L'opposition très contrastée entre animisme et naturalisme, longuement analysée dans les premiers chapitres de son livre, conduira Descola à rendre compte de l'immense variété des modes d'identification et de relations qui s'établissent entre existants, par le repérage de « schèmes intégrateurs » qui en constituent les soubassements intériorisés. Foisonnement dont le corpus ethnographique, mobilisé avec une érudition impressionnante, vient tout autant souligner la diversité qu'étayer patiemment son regroupement dans une typologie à quatre cases, constituant le cœur de l'ouvrage. En somme, pour demeurer dans la métaphore végétale, l'anthropologue réduit la jungle luxuriante des cosmologies humaines à un jardin japonais qui, dans un espace miniature et simplifié, réunit les principales figures de la représentation du monde. Son ambition ne sera pas moins que de refonder l'anthropologie sur une base moniste car, dès son origine, celle-ci a fait reposer son objet sur le dualisme nature-culture, trouvant sa source dans une cosmologie qui est loin d'être universelle. Le naturalisme n'est, en effet, qu'un cas particulier dans « *la grammaire des ontologies* ».

La structure logique du jardin descolien, sur le versant de l'identification des êtres qui peuplent l'environnement des hommes, est fondée dans un premier temps sur deux propriétés qui seraient universellement perçues et distinguées par les humains : l'*intériorité* et la *physicalité*. Ce dualisme universel, selon Descola, est le socle à partir duquel vont être pensés différents modes de continuité et de discontinuité entre les hommes et les autres existants. En d'autres mots, les cosmologies spécifient des objets du monde en leur imputant ou en leur déniaient une intériorité et une physicalité analogue à celle que nous attribuons à nous-mêmes. Arrêtons-nous un instant sur ces éléments dont la combinaison produira la matrice des ontologies.

Par intériorité, Descola entend une gamme de propriétés « *reconnues par tous les humains* » et correspondant à ce que nous appelons l'âme, la conscience ou l'esprit : intentionnalité, réflexivité, affects, aptitude à signifier ou à rêver. Il s'agit de caractéristiques internes à l'être, éventuellement séparables de son enveloppe corporelle, et qui ne sont décelables que par leurs effets. La physicalité, écrit Descola, est « *la forme extérieure* », la substance, les processus physiologiques, voire le tempérament ou la façon d'agir dans le monde. Ce n'est donc pas la simple matérialité des corps organiques (animaux, plantes) ou abiotiques (objets, esprits), mais, précise Descola dans un énoncé qui peut sembler paradoxal, « *l'ensemble des expressions visibles et tangibles que prennent les dispositions propres à une entité quelconque lorsque celles-ci sont réputées résulter des caractéristiques morphologiques et physiologiques intrinsèques à cette entité* ». En d'autres mots, la physicalité est l'extériorité perceptible des caractéristiques matérielles intrinsèques d'un existant.

Le socle des cosmologies ou ontologies est dès lors construit sur la base de quatre universaux : la distinction des deux modalités de l'être (intériorité et physicalité), l'attribution de ces deux modalités par tous les humains à eux-mêmes⁴, la construc-

.....
⁴ C'est bien parce que tout humain se perçoit de manière universelle comme « *une unité mixte d'intériorité et de physicalité* » qu'il peut « *reconnaître ou dénier à autrui des caractères distinctifs dérivés des siens propres* ». L'homme constitue dès lors « *le gabarit de référence* ».

tion d'une « *grammaire du monde* » à partir de l'attribution ou non de ces modalités aux autres existants, la perception d'une continuité ou d'une discontinuité entre les êtres sur base de cette attribution. Ces schèmes d'identification ne concernent pas que la perception et la connaissance du cosmos ; ils déterminent également des modalités « d'usages du monde » et les pratiques qui en découlent, notamment à travers les modes de relations entre les êtres qui sont compatibles ou incompatibles avec ces représentations.

Les quatre formules ontologiques

La construction des ontologies se fera sur base de l'attribution, par les humains à leur environnement, d'une intériorité et d'une physicalité plus ou moins semblable à celle qu'ils se reconnaissent. Comme nous l'avons vu, l'*animisme* prête aux non-humains l'intériorité des humains mais les en différencie par le corps. À l'inverse, le *naturalisme* des Modernes nous rattache aux non-humains par une continuité matérielle et nous en distingue par l'intériorité.

Toutes les ontologies ne rentrent cependant pas dans ce cadre, certaines soulignant au contraire la continuité à la fois matérielle et morale entre des classes d'humains et de non-humains, dérivés tous deux d'un type commun (les « *Êtres du rêve* » chez les aborigènes australiens). Descola leur donnera le nom de *totémisme*, après avoir redéfini cette notion par rapport à son usage courant en anthropologie. Une autre ontologie, caractérisant nombre de grandes civilisations pré-modernes (Chine, civilisations précolombiennes, Inde, civilisations africaines, Europe pré-moderne), perçoit au contraire le cosmos comme peuplé d'entités qui se distinguent à la fois sur le plan de la physicalité et de l'intériorité. Le monde est dès lors constitué

d'une myriade d'êtres discontinus sur les deux plans, ce qui nécessite en retour une forte hiérarchisation des entités, une « grande chaîne de l'être » qui fasse tenir le monde ensemble. L'anthropologue nommera cette ontologie *analogisme*, car les éléments discontinus y sont souvent reliés par des réseaux de correspondances et d'analogies (macrocosme et microcosme en Chine, théorie des signatures en Europe médiévale).

Le tableau ci-dessous synthétise ces différentes ontologies.

| | | | |
|--|---|--|--|
| Ressemblance des intériorités Différence des physicalités | <i>Animisme</i> (relativisme naturel, universalisme culturel) | <i>Totémisme</i> (relativisme culturel plus relativisme naturel) | Ressemblance des intériorités Ressemblance des physicalités |
| Différence des intériorités Ressemblance des physicalités | <i>Naturalisme</i> (relativisme culturel, universalisme naturel) | <i>Analogisme</i> (universalisme naturel plus universalisme culturel) | Différence des intériorités Différence des physicalités |

Deux malentendus sont à éviter au regard de ce tableau. D'abord, les schèmes ontologiques ne correspondent pas à des « civilisations » ou à des « sociétés ». Ces dernières, caractérisées par des traits culturels⁵ relativement stables et le sentiment d'une identité partagée, peuvent se déployer sur plusieurs ontologies, voir connaître des sous-ensembles hétérogènes ou mixtes à une même période. L'Europe et la Chine, par exemple, ont connu une longue période de type analogique, à laquelle a succédé une cosmologie naturaliste. Inversement, des sociétés partageant une ontologie identique, comme les ethnies animistes d'Amazonie, se distinguent totalement sur d'autres points (la langue, le système de parenté, la mythologie, le mode de relations qui prévaut entre les existants). Les cosmologies sont des « archipels » composés de nombreuses îles et îlots.

⁵ Au sens où nous l'entendons dans notre cosmologie.

Par ailleurs, malgré les apparences, Descola souligne qu'il s'agit, dans sa typologie, de schèmes d'identification qui ne préjugent aucunement de leur succession temporelle. Son souci est de repérer des structures, pas de tracer une évolution. Il n'affirme dès lors nullement que les sociétés humaines suivent un parcours évolutif de l'animisme vers le naturalisme, en passant par le totémisme et l'analogisme. La question de la transformation des ontologies - auxquelles il attribue une très forte stabilité dans le temps, car « *l'ontologie est résistante* » - n'est pas traitée dans ce livre, sauf de manière incidente (et comme indice de la prévalence des structures) à travers le thème de la domestication des animaux.

Des identifications aux relations

Mais avant d'aborder la question plus spécifique des relations « homme-nature » dans ces ontologies, il convient de préciser les grands schèmes relationnels dégagés par Descola, car c'est leur combinaison au sein des ontologies qui va permettre des registres de pratiques, des « usages du monde » à l'encontre des existants non-humains, notamment. L'anthropologue se contentera de distinguer deux grandes familles de schèmes relationnels, selon que « *autrui y est considéré comme équivalent ou non à moi sur le plan ontologique* » et que « *les rapports noués avec lui sont réciproques ou non* ». L'échange, la prédation, le don sont des relations potentiellement réversibles entre des termes qui se ressemblent, alors que la production, la protection et la transmission sont fondées « *sur la connexité entre des termes non équivalents* ». Le producteur est logiquement antécédent à son produit, le protecteur surplombe le protégé, le transmetteur précède l'héritier.

Ces divers éléments sont réunis dans une figure qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur ces grands schèmes relationnels.

| Relation de similitude entre termes équivalents | | Relation de connexité entre termes non équivalents | |
|---|------------------|--|----------------------|
| Symétrie | <i>Échange</i> | <i>Production</i> | Connexité génétique |
| Asymétrie négative | <i>Prédation</i> | <i>Protection</i> | Connexité spatiale |
| Asymétrie positive | <i>Don</i> | <i>Transmission</i> | Connexité temporelle |

Si cette typologie « *n'a d'autre prétention que de regrouper quelques structures élémentaires constitutives de la variabilité des manières d'intervenir dans le monde* », son auteur n'en souligne pas moins que la plupart des autres modes de relation « *peuvent être ramenés soit à la complémentarité d'une des relations ici considérées, soit à l'une de ses dimensions* ». Il s'agit d'actions inhérentes à « *l'évolution phylogénétique des primates sociaux que tous les humains mettent en pratique* ». Descola examine ensuite les compatibilités et incompatibilités de ces schèmes relationnels avec les quatre ontologies dégagées plus haut.

La place de la « Nature »

Que devient la relation « homme-nature » dans ces diverses ontologies, chacune de ses modalités étant compatible ou non avec des types de relations spécifiques entre humains et non-humains ?

Les humains de sociétés animistes attribuent une intériorité aux existants que nous rangeons dans « la nature ». Il n'y a dès lors pas de « nature » pour eux mais bien une pluralité d'êtres matériellement distincts et « culturellement » semblables. Comme l'anthropologue l'écrivait dans *Les lances du crépuscule*, les Indiens ne sont pas « *proches de la nature* », car « *pour être proche de la nature, encore faut-il que la nature soit, exceptionnelle disposition dont seuls les modernes se*

sont trouvés capables... » Les relations avec les non-humains relèvent dès lors du même registre que celui structurant les relations des hommes entre eux, ceci selon d'innombrables modalités variant en fonction du type d'existant concerné et des caractéristiques du collectif humain impliqué.

Descola constate, par exemple, que la domestication⁶ des animaux est impossible dans les sociétés animistes, dans la mesure où elle implique un schème relationnel hiérarchisé entre des termes non équivalents, ce qui n'est pas compatible avec le type ontologique qui implique des relations de similitude entre termes « équistatutaires ». Les femmes Achuar ne « produisent » pas les plantes qu'elles cultivent mais ont avec elles un commerce de personne à personne, tout comme les hommes avec les animaux qu'ils chassent. La prédation, l'échange ou le don sont les seuls, selon le type de combinaison mise en œuvre par des groupes humains singuliers, à pouvoir organiser les relations entre humains et non-humains dans des « sociétés »⁷ animistes.

Du côté du totémisme, l'opposition nature-culture n'est pas plus opérante, des classes d'humains et de non-humains constituant un collectif hybride malgré la diversité des apparences. Les groupes totémiques sont en effet des collectifs où les humains et divers non-humains sont distribués conjointement, contrairement à l'animisme où ils sont distribués séparément. Il n'y a que des personnes-achuar dans la tribu achuar et que des personnes-pécari dans la tribu pécarie, alors que le groupe totémique du cacatoès réunit, outre les cacatoès, des hommes, des pélicans, des moustiques, des baleines... Par conséquent, non seulement les hommes du totémisme ne conçoivent pas un domaine naturel distinct de celui des hommes, mais ils se pensent comme une émanation conjointe, avec des non-humains,

6 Qu'il ne faut pas confondre avec l'appropriation, qui n'implique pas de relation de protection découlant de la dépendance des animaux domestiques se reproduisant en captivité.

7 Nous plaçons le terme entre guillemets car, d'un point de vue animiste, tous les existants forment des collectifs à l'image des humains et ont dès lors une vie sociale. En outre, des humains peuvent également faire partie d'autres collectifs. Un chamane peut avoir un jaguar comme père adoptif.

d'essences (les « Êtres du rêve ») qui se sont incarnées dans diverses classes d'existants membres du même groupe totémique.

L'analogisme, avec sa conception d'entités séparées et hiérarchisées sur le plan matériel et spirituel (y compris au sein des humains, notamment par des stratifications étanches comme les castes ou les « états ») dans « *la grande chaîne de l'être* », est compatible avec certaines relations de connexité entre termes non équivalents. La protection, par exemple, y constitue un mode de relation possible, ce qui permet le développement de l'agriculture et la domestication des animaux, ces derniers devenant tributaires des hommes pour leur alimentation et leur reproduction. De la même manière, certains humains (femmes, enfants, domestiques, esclaves) feront l'objet d'un « *traitement pastoral* » dont on trouve un puissant écho dans le christianisme. La relation à la nature n'y a cependant pas la même teneur ontologique que chez les Modernes, les existants non-humains pouvant être dotés d'une « *part d'âme* », comme en témoignent notamment les procès d'animaux au Moyen Âge⁸.

Quant au naturalisme des modernes, dont Descola affirme qu'il a « *inventé la nature* », rappelons qu'il n'attribue d'intériorité qu'aux seuls humains qui se distinguent entre eux par la variété des expressions culturelles de cette même intériorité. Tous les autres existants constituent par conséquent « la nature », avec laquelle les humains partagent une continuité matérielle mais à laquelle ils sont moralement supérieurs, étant les « *vice-rois de la Création* ».

Protection de la nature et diversité cosmologique

Comme le souligne Descola dans *Par-delà nature et culture*, c'est au XIX^{ème} siècle que la frontière entre l'espace sauvage et l'espace domestique connaît une vigueur nouvelle en Occident, plus ample

8 Voir, dans ce dossier, le texte de Nicolas Schroeder sur « *Nature* » et *Moyen Âge*.

que l'antique distinction romaine entre ager et silva. La nature vierge y fait l'objet d'une valorisation morale et esthétique qui débouchera notamment sur la création du premier parc naturel aux USA, celui de Yellowstone. Comme le rappelle l'anthropologue dans un texte récent, *A qui appartient la nature ?*, « Yellowstone est souvent présenté comme ayant été vide d'Indiens lors de sa fondation, la légende officielle voulant que ces derniers aient éprouvé une peur superstitieuse des nombreux geysers qui font la réputation du Parc. Or, non seulement il n'en est rien, ces geysers ayant souvent servi de cadre à des rituels saisonniers mais en outre un groupe d'environ 400 Tukadika, une branche des Shoshone du nord, résidait de façon permanente dans le périmètre du parc et en fut déporté manu militari dix ans après sa création vers la réserve de Wind River, épisode peu glorieux que les brochures du National Park Service se gardent bien de mentionner ».

Ce conflit inaugural entre aménageurs nationaux et populations locales se reproduira un peu partout dans le monde, tantôt entre des représentants de cosmologies différentes (Indiens et fonctionnaires fédéraux, Masai et promoteurs touristiques, Lacandons et écologistes), tantôt entre populations rurales et élites urbaines. De nombreuses zones riches en biodiversité se situant dans des régions où vivent des communautés humaines qui ne partagent pas l'ontologie naturaliste des écologistes et des institutions internationales, les conflits d'usage des espaces se doublent bien souvent d'une « querelle cosmologique ». Ce que formule Descola en une phrase lapidaire : « Vous viviez jadis en symbiose avec la nature, dit-on aux Indiens d'Amazonie, mais maintenant que vous avez des tronçonneuses, il faut que l'on vous enseigne à ne plus toucher à vos forêts devenues patrimoine mondial du fait de leur taux élevé de biodiversité ».

Le défi consiste dès lors à construire un « universalisme relatif » et une éthique qui débouchent sur des règles d'usage du monde auxquelles « chacun pourrait souscrire sans faire violence aux valeurs dans lesquelles il a été élevé ». En d'autres mots, des espaces pourraient faire

l'objet, par exemple, d'une préservation de type animiste, c'est-à-dire en « légitimant la protection d'un environnement particulier par le fait que les espèces sauvages y sont traitées par les populations locales comme des personnes » - souvent chassées, mais en respectant des précautions rituelles. Ceci n'empêcherait nullement d'y joindre « des justifications de type naturaliste portées par des acteurs lointains », du moment qu'elles n'aillent pas trop à l'encontre de la logique des acteurs proches. La protection de « la nature » s'y doublerait dès lors d'une implication des populations non-naturalistes, par le respect et la mobilisation de leur cosmologie.

Bibliographie de Philippe Descola

La Fabrique des images. Visions du monde et formes de la représentation, Musée du quai Branly, 2010

A qui appartient la nature ?, Texte paru dans « La vie des idées », 21 janvier 2008

Par-delà nature et culture, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2005

Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute-Amazonie, Plon Terre humaine, 1993

La Nature domestique : symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar, publié par la Fondation Singer-Polignac, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1986

Documents en ligne et podcast

Collège de France, Anthropologie de la nature (leçon inaugurale, résumés des cours de 2000 à 2008, le tout téléchargeable)

Ecole des Hautes Etudes en science sociales, laboratoire d'anthropologie sociale (thèmes de recherche, liste complète de publications)

France culture, « A voix nue », du 14 au 18 décembre 2009

France culture, « Sagesses profanes », 3 janvier 2006

Discussion

Regards croisés d'un anthropologue et d'un sociologue sur Par-delà nature et culture de Philippe Descola, Revue française de sociologie, 48-4, 2007 : François Heran, *Vers une sociologie des relations avec la nature*, Richard Pottier, *Dépasser le naturalisme : pour un nouvel humanisme*.

VARIA

L'EXIL DE MERIEM OU LE VOYAGE DANS LE TEMPS

→TAMIMOUNT ESSAIDI

Echevine de l'intégration sociale à Schaerbeek,
chercheuse-associée à Etopia

tessaiddi@schaerbeek.irisnet.be

*« Il ne peut y avoir de science sans conscience,
d'anthropologie sans autobiographie. »¹*

Des enfants issus de l'immigration sont fragilisés par l'histoire de l'exil vécu par leurs parents. Quand ils se brisent, c'est selon les lignes de leur structure. La maladie mentale est perçue par certaines familles exilées comme une punition pour une trahison commise antérieurement. Elle est reçue comme une fatalité et une honte à ne pas dévoiler à l'extérieur. C'est presque insidieusement que le mal s'inscrit dans l'histoire familiale, sans que les enfants en aient connaissance.

Introduction

Le travail de mémoire que je me propose de faire me touche tout particulièrement. Et cela d'abord en tant que femme belge, d'origine marocaine et berbère. Ensuite, en tant que professionnelle du travail social et femme politique qui gère les compétences d'intégration sociale et de prévention dans la commune de Schaerbeek, la deuxième

¹ Mike singleton, *Amateur de chiens à Dakar, plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia-Bruylandt/L'Harmattan, 1998, p. 16

commune de la région bruxelloise en terme de population. Schaerbeek a connu les premières vagues d'immigration marocaine dans les années 60. Très multiculturelle aujourd'hui, ma commune est surtout habitée par une forte communauté d'origine marocaine et une autre, turque, très implantée. Dans les années 80 et 90, la commune a vécu une gestion publique très xénophobe dont elle garde les traces aujourd'hui. En tant qu'échevine, j'ai choisi ces compétences, pour leur complexité. Mon désir de penser et d'élaborer des politiques sociales efficaces, m'ont conduit tout naturellement à ce travail de mémoire auprès des familles immigrées de ma commune.

Ma question de recherche, à savoir les liens entre la fragilisation des enfants de l'exil et la maladie mentale, me taraude littéralement depuis des années. D'abord parce que j'ai grandi dans cette commune, ensuite parce que j'ai évolué dans un entourage où cette problématique était présente.

Dans mon travail social, cette question est restée très présente. En effet dans mon département, je suis de nombreux dossiers de jeunes, enfants de l'exil², qui ont eu des passages à l'acte et des troubles du comportement.

Leurs familles viennent me voir. Elles me racontent leurs histoires personnelles. Beaucoup vivent des souffrances sociales liées aux troubles de la transmission de l'histoire pré-migratoire. Les migrants ont reçu mandat de s'exiler par leurs familles restées au pays, ce « mandat-contrat » comportait une mission essentielle : prendre soin de ceux restés au pays. Faillir à cette mission, c'était prendre le risque de trahir sa famille, son village... et d'être frappé

.....
² La notion d'exil renvoie ici au sentiment d'être étranger, sans lieu, mis à l'écart de la société, avec une prise en compte des incidences du déplacement sur plusieurs générations (Benslama). Elle désigne l'expérience du voyage mais aussi le fait d'être socialisé dans un pays d'accueil, tout en étant construit et désigné comme un étranger (Lapeyronnie). Fethi BENSLAMA, « Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? », *L'évolution psychiatrique/Elsevier*, 2004. Didier LAPEYRONNIE, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Lafort, 2008. Marie Rose MORO, *Enfants d'ici, venus d'ailleurs*, Éditions La Découverte, 2002, p.23, 24. Ural MANÇO, « sens et appartenance », Agenda interculturel du CBAI, Bruxelles, 2009, p.11

à vie d'une culpabilité inexpiable. Cette culpabilité est un fardeau qui continue à être porté par les enfants issus de l'immigration, mais de manière transformée. En effet, dans une même fratrie, chaque enfant réagira à sa manière, interprétera subjectivement l'histoire trouble de ses parents.

Certains jeunes transformeront ces vulnérabilités, en force, et cette force les arrachera d'une place inconfortable, vers la construction d'une autre place plus forte, plus visible qu'ils habiteront avec conviction. Par contre, d'autres jeunes auront beaucoup de mal à se construire une place épanouissante, ils prendront des chemins où leur identité sera mise à mal, ils se réfugieront dans des assuétudes, ils plongeront dans un repli identitaire importé de pays en souffrance. Je pense, par exemple, à certains jeunes qui s'habillent à la façon «afghane». D'autres se construiront de nouveaux mondes invisibles dans les ténèbres de leur inconscient. Chemin faisant, certains jeunes se briseront selon les lignes de leur structure tels des vases de cristal.

La question du poids de la responsabilité

Toute absence a un prix. Ceux qui ont été désignés par mandat de partir, de s'exiler, doivent promettre allégeance à leurs familles, à leur village... Les familles en difficultés socio-économiques ne peuvent pas toujours respecter cette promesse, remplir leurs missions. Le non respect du mandat se transforme alors en rupture ou en trahison qu'il faudra réparer. Les enfants sont des réparateurs potentiels, d'une histoire de la trahison qu'ils ne connaissent pas.

Le mandat-contrat est transmis de génération en génération, la lignée doit « prendre soin » de ceux restés au village... La protection de la famille restée au pays prend la forme de l'honneur familial à protéger. On a promis une allégeance indéfectible aux personnes faisant partie de la famille. Et au moment de l'exil, cette promesse

de protection prend une place symbolique forte. Cette place est tellement forte qu'il ne reste plus grand-chose pour les autres... Ces autres sont notamment les enfants nés avant l'immigration et après l'immigration de leurs parents. Dans les valises de l'exil se trouve la grande promesse sacrée.

L'honneur de la famille est engagé, l'honneur est de tradition ancestrale. Si l'on devait rompre le sacré, il faudrait s'attendre à des formes de damnation par les ancêtres.

Les familles d'aujourd'hui sont dépositaires des paroles d'hier. Un grand nombre de migrants sont arrivés en Europe avec un contrat moral signé «famille, je vous dois, famille, je vous devrais...».

L'exil exacerbe la responsabilité vis-à-vis des siens. Pourtant s'exiler, c'est parfois fuir une histoire familiale douloureuse. Le sentiment de culpabilité est lourd, franchir les frontières de l'hypothétique «liberté» se transforme en charge à porter.

Certaines familles que j'ai rencontrées parlaient d'un sentiment de culpabilité et d'échec : elles n'ont pas pu combler les manques de leurs familles là-bas, elles n'ont pas toujours réussi avec certains de leurs enfants ici.

Les contextes complexes dans lesquels évoluent parents et enfants, les rencontres en terre d'exil, les mélanges interculturels transforment les familles et font émerger de nouvelles conceptions. Les affects en jeu dans les familles immigrées, les attachements conçus au fur à mesure du temps ont progressivement mené les familles vers un détachement forcé de la famille restée au pays. Cela ne se fait pas sans mal. Combien d'enfants immigrés, passerelles fragiles entre le passé et l'avenir, ont payé de leur personne, écrasés par le poids de la culpabilité de leurs parents ? Certains sont allés vers des chemins d'errance qui les ont conduits vers des désordres psychologiques durables.

Le contexte d'un récit particulier

Pour incarner ces processus complexes, j'ai finalement choisi de vous raconter un extrait de la vie de Meriem. J'ai rendu visite à Meriem pendant des semaines, ces semaines se sont transformées en mois. Tout au long de mes rencontres, Meriem m'a fait voyager entre ici, sa terre d'accueil et là-bas, sa terre de naissance.

Nos rencontres se déroulaient principalement dans son appartement situé à la frontière du haut de Schaerbeek. C'est un appartement chaleureux avec deux grandes pièces en enfilade, où la lumière pénètre avec aisance au travers de trois grandes fenêtres qui encerclent ce lieu de vie.

Entre les deux pièces, un fauteuil confortable trône près de la télévision. Ce fauteuil appartient au défunt mari de Meriem. Pourtant, j'ai souvent eu l'impression que ce fauteuil était occupé, le lieu est marqué par une certaine forme de présence, notamment à cause de la canne du défunt, à côté du siège. Il y a aussi une petite table sur laquelle, il avait l'habitude de déposer sa tasse de café. L'on ressent une grande dignité, la décoration est sobre, les murs sont peints en couleur grain de sable. L'unique photo des petits enfants est accrochée au milieu du mur, un peu plus loin, l'on voit une horloge en forme de mosquée. Tout à coup, un appel à la prière se déclenche ; ces appels règlent la vie de Meriem. Meriem est triste de n'avoir pas pu partir à la Mecque avec son défunt mari, mais elle rêve toujours d'y aller.

Quand son mari était en bonne santé, c'était elle qui était malade. Meriem a eu une greffe du rein voici deux ans et son mari est tombé ensuite gravement malade. Il s'en est allé en laissant un vide profond. Meriem ne tarit pas d'éloges sur sa moitié :

Meriem :

- « *Il m'a toujours soutenu, il a été mon guide, malgré l'adversité, l'exil, la mort de nos enfants, il a porté ce fardeau avec dignité* ».

Meriem est âgée aujourd'hui de 65 ans. C'est un petit bout de femme, elle semble frêle, son visage est fin, marqué par les événements qui l'ont traversée. Il y a dix ans, Meriem a eu un accident cérébral. Une hémiplégie l'handicape, mais ne l'empêche pas de vaquer à ses occupations quotidiennes, de faire son pain ou sa cuisine etc...

Je lui pose la question du suivi médical ; lui prodigue-t-on encore des soins ?

Meriem me répond :

- « *La kiné, c'est la pâte que je pétris tous les jours, la gymnastique, ce sont les escaliers que je monte deux à trois fois par jour !* »

Meriem vit dans un duplex au rez-de-chaussée d'un immeuble de quatre étages, le sous-sol de l'immeuble fait partie du duplex qui comporte trois chambres au sous-sol. Les chambres sont vides, elles étaient occupées par les filles et le seul garçon de la famille. Aujourd'hui, ils vivent ailleurs. Ses filles passent régulièrement la voir avec les petits-enfants.

Meriem transmet ses récits de vie à ses enfants et petits enfants. Les petits-enfants de Meriem viennent régulièrement prendre des nouvelles de leur grand-mère, une grande complicité existe entre eux.

L'appartement de Meriem est grand pour une seule personne, néanmoins, Meriem ne souhaite pas déménager, tous ses souvenirs se trouvent dans cette maison, pour ses petits-enfants, ce lieu est chargé d'histoires et de souvenirs de leur grand-père.

Ils ne veulent en aucun cas que leur grand-mère quitte cet endroit même si le loyer est élevé pour sa petite pension !

La solidarité n'est pas un vain mot dans la famille, tous s'y mettent pour aider Meriem dans ses frais.

Une réalité de plus en plus fréquente dans notre société est le vieillissement³ de la première génération issue de l'immigration.

Aujourd'hui peu de structures offrent un accueil adéquat pour cette catégorie de personnes. Un certain nombre d'entre elles vivent mal le fait d'être devenues une charge pour leurs familles, d'autres l'acceptent car cela fait partie des traditions de s'occuper des vieux.

La diminution des revenus des personnes âgées, la perte de mobilité, les problèmes de santé etc... Toutes ces difficultés ont eu comme conséquence une prise en charge peu préparée par les enfants de la première génération.

Dans la culture maghrébine l'on met rarement ses parents dans des structures type « home » : cela ne se fait pas ! La prise en charge des vieux parents se fait souvent par les enfants au détriment des enfants eux-mêmes. Leurs vies professionnelles et familiales sont perturbées, à quoi s'ajoute la culpabilité et la honte de ne pas pouvoir s'occuper de ses vieux.

Meriem est originaire du nord du Maroc. Elle est arrivée en Belgique en 1966, accompagnée de ses deux filles, Fatma et Khadija, âgées respectivement de deux ans et demi et d'un an et demi.

Son époux Ahmed était arrivé deux ans plus tôt, en 1964. Il avait trouvé du travail dans le secteur de la construction. Aussitôt, il avait fait venir son épouse et ses deux filles, la famille du « premier cercle », comme la qualifie Meriem, tandis que sa belle-famille qu'elle nomme du « deuxième cercle » était restée au pays (belle-mère, belles-sœurs, beaux-frères). Ahmed leur avait fait la promesse ferme de prendre soin d'eux comme il l'avait toujours fait. Pour Meriem, partir c'était s'échapper vers une nouvelle vie qui commençait dans un nouveau pays et qui promettait de l'espoir. Aujourd'hui, ses valises sont pleines de souvenirs heureux et malheureux.

³ Agenda interculturel n°259, janvier 2008, du neuf avec les vieux, vieillissement : l'immigration comme solution, Bruxelles 13 à 15.

Trahir la coutume : choisir son amour

Les mariages au Maroc étaient organisés par les familles, les filles du village étaient promises en priorité aux garçons du village. La plupart des mariages étaient scellés par les chefs de familles alors que les futurs mariés étaient encore enfants.

L'une des raisons principales était le maintien de la paix dans le douar (hameau) entre les grandes familles, cela voulait dire le maintien des terres dans les familles.

Meriem m'explique qu'il était mal vu qu'une jeune fille du village reste sans mari, c'était une forme de déshonneur familial. Pour éviter ce déshonneur, les jeunes-hommes du village étaient priés d'épouser d'abord les filles de leur tchar (village).

Meriem ne faisait pas partie du même douar (hameau) que son époux Ahmed. Pour Ahmed, l'on avait décidé que ce serait Aïcha, sa cousine germaine qu'il épouserait. Ahmed, ne l'entendait pas de cette oreille, il ne voulait pas épouser sa cousine Aïcha. Il avait posé son regard sur une autre jeune fille d'un autre douar, la jeune fille en question, c'est Meriem

Ahmed avait convaincu sa mère de lui demander Meriem en mariage, Ahmed avait vingt-trois ans quand il épousa Meriem, elle venait d'avoir quinze ans. Ahmed venait de rompre une règle sacrée. Il avait épousé Meriem, une étrangère au village. Sa cousine germaine Aïcha venait d'être humiliée.

Meriem a été élevée par les deux femmes les plus importantes de sa vie, sa mère et sa tante. Quant à son père, Meriem ne l'a pas connu, il était décédé quand elle était toute petite. La mère de Meriem avait eu neuf enfants mais seulement deux avaient survécu : Meriem et son frère aîné Mohamad. Malgré l'absence irremplaçable d'un père dans la vie d'un enfant, Meriem avait été choyée par ces deux

femmes dévouées, elles avaient occupé toutes les places de l'autorité nécessaire pour la construction de sa personnalité. On disait d'elles qu'elles avaient un caractère bien trempé.

La configuration familiale de Meriem détonnait sur celle de la famille classique patriarcale, où l'espace public était occupé essentiellement par des hommes.

La famille de Meriem, était de descendance «Chérifienne» c'était une famille avec des traditions mystiques, une famille de fquihis, une famille d'imams qui voyageaient de village en village; une famille de missionnaires dont le but principal était de transmettre le message du Prophète Mahomet.

l'intemporalité de la malédiction

Meriem est arrivée au village en 1958. Très vite, elle a été enceinte, sa première grossesse date de 1959. L'enfant était un garçon, il est mort à la naissance. L'année suivante, Meriem a été à nouveau enceinte d'un garçon, il a vécu un an et demi; il est décédé en 1961.

Je sens de la tristesse et de l'amertume dans la voix de Meriem :

- *« Quand, je suis arrivée au village de mon mari, je sentais qu'aux yeux de certains, je n'étais pas la bienvenue, j'étais l'étrangère, je me faisais rabrouer régulièrement par ma belle-mère, elle m'humiliait constamment, je devais mordre sur ma chique, faire face aux remarques méchantes, mais je n'avais pas peur, je ne me laissais pas faire, il m'est arrivé de me faire respecter avec les poings quand c'était nécessaire ».*
« Mon premier enfant est mort à la naissance; Dieu me l'a repris très vite, j'étais triste, c'était comme ça ! Il fallait accepter sa destinée. A la naissance de mon deuxième petit garçon, Karim, j'ai été tout le temps malade.
Je n'ai pas pu m'en occuper correctement ».

« Ni ma belle mère, ni ma belle sœur ne se sont préoccupées de ce qui pouvait nous arriver. Elles ne semblaient pas être concernées par ce qui pouvait nous tomber dessus, nous étions en hiver, tu sais dans le Rif, en hiver, il fait très froid, il neigeait beaucoup et Karim était tout le temps dehors, personne, non personne ne venait le chercher pour le protéger du froid et moi, j'étais si faible, tout le temps alitée, mon mari travaillait beaucoup pour faire vivre toute la famille »

Insidieusement la maladie s'installe

C'est à partir du décès de ses deux garçons que Meriem a commencé à ressentir le regard des autres changer. ⁴Le mauvais œil : «le ayn » semblait l'avoir atteint, ce sentiment a été renforcé par sa belle mère qui lui reprochait de ne pas être discrète et de ne pas être capable de mettre au monde des garçons viables.

La maman de Meriem mourut quelques temps après, Meriem entra doucement dans une solitude pesante, sa belle-mère avait décrété sa loi martiale : «l'isolement» de Meriem. La belle-mère avait plusieurs sœurs, Meriem était proche de l'une d'entre elles, Rahma, celle-ci avait de l'affection pour Meriem. Malgré sa force de caractère apparente et son statut de femme mariée, Meriem était une petite fille devenu orpheline, elle avait besoin d'une protection maternelle.

La tante de Meriem, Yamna habitait un autre douar à une cinquantaine de kilomètres de là. Il était difficile pour Yamna de venir quotidiennement, elle venait chaque semaine pour rendre visite à son unique nièce. Yamna n'était pas la bienvenue, la belle-famille de Meriem se chargeait de le lui dire.

.....
⁴ Ali Aouattah, Ethnopsychiatrie Maghrébine, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 86 et 87

Meriem raconte la naissance de sa première fille, Fatma, née presque deux ans après le décès de Karim. L'année suivante, elle était enceinte, Khadija, née un an et demi après Fatma. Ces deux petites filles ont été reçues comme une bénédiction par Meriem. Meriem commence à panser ses blessures, ses petites filles ne la quittent jamais, elles rayonnent au village. Les mauvaises langues parlent, Meriem peut porter des filles sans problème mais pour les garçons, c'est tout différent, ils meurent à la naissance.

C'est un signe, la malédiction est présente, la source du mal, on le sait, c'est lui, le grand-père paternel, il est mort et pourtant son ombre est présente mais peu en parlent. Gare, le Caïd n'aime pas qu'on lui rappelle le nom de son ennemi. Mais qu'a-t-il bien pu lui faire ?

Meriem de rajouter :

« Mon beau père avait été tué durant la guerre d'Espagne, le Caïd en a profité pour confisquer ses terres. On disait du mort que c'était un traître, qu'il avait une part de responsabilité dans les conflits larvés entre villageois. Ces guerres tribales avaient eu des conséquences ravageuses, la haine était distillée dans les maisons, cela a duré des années. Ma belle mère me disait : le protectorat espagnol avait besoin de maintenir des hommes dans le village pour contrôler la contestation grandissante des hommes contre l'occupation espagnole.

Le Caïd voulait la place du maître, il l'a obtenue de manière « peu honorable ». Mon beau-père avait été en total désaccord avec le Caïd. On avait dénoncé mon beau-père aux autorités espagnoles, la seule façon de sauver sa peau, c'était de partir pour la guerre, il est mort quelque part sur un pont à Madrid.

Ma belle mère me disait : « S'il était revenu vivant, il se serait vengé du Caïd », le traître pour ma belle-mère, c'était le Caïd, il lui a tout pris, ses terres et ceux de son mari. Ses enfants étaient orphelins. Le Caïd était responsable des drames qui ont touché ma belle-mère.

Elle était devenue veuve, ses enfants sont devenus les pestiférés du village. Si elle ne voulait pas être chassée du village, ma belle mère n'avait d'autres choix que d'accepter les conditions de vie infligées par le Caïd. Les brimades et les humiliations ont été son quotidien durant des années ».

Et Meriem de rajouter :

- *« La « bonne conscience » du village était sauve, l'on pouvait dire aux orphelins, vous n'avez plus rien ou pas grand-chose, car votre père est responsable de votre situation. Au village, ils ont tous un lien de parenté, et quand tu avais un conflit avec quelqu'un parmi eux, et que tu étais étrangère, c'était avec tout le village que tu étais en conflit, beaucoup de disputes portaient sur l'eau, les terres et ces injustes répartitions ».*

On constate que les belles-filles qui arrivent au sein de leurs belles-familles deviennent propriétaires d'histoires familiales parsemées de trahisons et de «non-dit». Ces fardeaux font partie de leurs héritages.

Meriem m'a appris, finalement qu'après des années d'une gestion arbitraire, le Caïd a été destitué par les autorités espagnoles et cela à la suite de nombreuses plaintes de villageois contestant sa gestion partielle.

La dette ad vitam aeternam

Ahmed faisait tout ce qu'il pouvait pour obtenir un passeport, pour partir travailler en Europe.⁵ La plupart de ses cousins avaient réussi à obtenir leur passeport, pas lui. Le Caïd lui mettait des bâtons dans les roues, il ne devait pas partir, le Caïd ne voulait pas. Les autres hommes du village avaient obtenu leur passeport

.....
⁵ Abdelmalek Sayad, La double absence, Paris, Seuil, 1999, p.37

dans leur ville-chef-lieu, Al Hoceima, ville qui se trouve à une soixantaine de kilomètres du village d'Ahmed. Pour Ahmed, c'était mission impossible, s'il voulait obtenir son sésame vert, il devait partir vers Tétouan, ville-côtière qui se trouve à 450 kilomètres de là. Le prix à payer pour ce passeport était très élevé, les bakchichs étaient légions, il y avait un prix à payer à chaque fois qu'un fonctionnaire se penchait sur le sésame vert. Après des mois de tractations avec ces hommes qui gravitaient autour et dans la mairie de Tétouan, enfin, la chance parut sous les traits de certains responsables espagnols. L'administration reconnaissait un certain droit à Ahmed parce que son père était mort sous drapeau de Franco ! Ahmed finit par obtenir son ticket de sortie. Son passeport vert en poche, il décida de quitter le Maroc au plus vite ! Il promit à son épouse de lui envoyer de l'argent pour l'éducation des filles. Quand il quitta le port de Tanger, il avait en poche 1000 pesetas, et un sac pour tout bagage.

La haine a la peau dure

Meriem qui était restée au pays subissait les affres de sa belle mère, Khadouj, celle-ci, lui mena la vie dure. Les menaces pleuvaient quotidiennement.

Meriem se souvient des paroles de sa belle-mère :

« Tu verras, quand mon fils reviendra, il te répudiera, nous lui trouverons une autre femme, plus docile que toi ! »

Et Meriem de me dire :

« Ils l'ont fait. Ils lui ont trouvé une autre femme, ma belle-mère me prenait presque tout l'argent que mon mari m'envoyait. Elle me disait, c'est trop pour toi ! Elle criait : « Tes filles n'ont pas besoin de autant ! ». Ma belle-sœur avait deux garçons. Aux yeux de ma belle mère, ils avaient plus d'importance que mes filles ».

Meriem avait décidé d'écrire à son mari par le biais de personnes étrangères à la famille. Meriem descendait une fois par semaine en ville. Elle alla trouver l'épicier qui connaissait bien la maman de Meriem. L'épicier a facilité la correspondance de Meriem en lui proposant son épicerie comme lieu de poste pour son courrier. La réception du courrier ainsi que l'argent qu'Ahmed envoyait à sa femme étaient traités dans la discrétion du lieu.

Grâce à ce système, Ahmed fut informé de la difficile situation dans laquelle se trouvait son épouse.

En même temps, Ahmed recevait les plaintes de la part de son grand frère Mohamed, leur mère se plaignait du comportement frivole, de la mauvaise gestion financière de sa bru.

C'était le début de l'automne 1965 à Bruxelles, Ahmed travaillait sans relâche, son objectif était de rentrer au plus vite au pays pour ramener sa femme et ses filles.

Mais cet objectif ne put être atteint à cause d'une pneumonie. La maladie s'est aggravée, il est resté alité pendant plusieurs mois à l'hôpital.

Au village, la situation ne s'améliorait pas pour Meriem, la violence verbale arrivait à son paroxysme.

Je regarde l'heure, déjà si tard ! Depuis mon arrivée, presque quatre heures se sont écoulées ! Je promets à Meriem de revenir le lendemain après-midi, elle me fait remarquer qu'il est plus que temps pour elle aussi de faire la prière du « ASR » (fin d'après-midi), il y a déjà un moment que l'horloge en forme de mosquée a fait l'appel à la prière, je me lève et après les salutations d'usage, je m'en vais la tête remplie du vécu de Meriem.

Le lendemain vers 13h, je suis devant la porte de Meriem, je sonne, après quelques instants, elle m'ouvre, je constate un visage fatigué. Ses traits sont creusés, je lui demande si elle a besoin que j'aie fait des courses, elle me répond par la négative. Meriem s'installe dans le fauteuil et poursuit son récit sur la suite des événements au village, son visage s'apaise, il s'éclaire... Le récit démarre.

Meriem raconte :

- *« Ahmed a envoyé un télégraphe, en septembre 1966, pour nous annoncer qu'il allait arriver, toute la famille était excitée, tous impatients de le revoir. J'ai annoncé la nouvelle à nos filles, Fatma se souvenait un peu de son père mais Khadija ne se rappelait plus très bien de son visage. Quand il est parti pour la Belgique, elle avait à peine quelques mois ».*

Dans le douar, le retour des hommes partis à l'étranger s'annonçait de maison en maison, l'agitation qui régnait ressemblait à celle des grands jours, chaque maison était en fête. Pourtant, Meriem était anxieuse, sa belle-mère a annoncé qu'elle irait accueillir son fils dans la ville-côtière de Tétouan. Le grand frère d'Ahmed y résidait, il était fonctionnaire à la poste. Mohamed proposa d'accueillir son frère chez lui, pour lui permettre de se reposer un jour ou deux, avant de faire le voyage vers le douar qui se trouvait à 450km de Tétouan.

Le règne précaire du matriarcat

La mère d'Ahmed, Khadouj, et son fils Mohamed ont organisé un festin royal à Tétouan pour accueillir dignement le retour du fils. La machination de Khadouj était en route, son plan était clair, changer de belle-fille. Pour qu'Ahmed accepte sa nouvelle destinée, sa mère, Khadouj souhaitait le préparer dans un lieu tenu secret où sa belle fille ne viendrait pas perturber le conciliabule.

Khadouj était la cheffe de famille, ses ordres devaient être respectés et acceptés, sa parole ne pouvait en aucun cas être remise en question par aucun de ses enfants et encore moins par ses belles-filles. Or, Meriem était indépendante, ce qui mettait en danger le règne de Khadouj.

Ahmed, lui, les bras chargés de cadeaux arriva à Tétouan, impatient de voir sa femme, sa mère, ses enfants et ses frères et sœurs mais la surprise qui l'attendait était de taille. Seulement, sa mère et son frère étaient présents pour l'accueillir, sa femme et ses enfants n'étaient pas là !

Au moment du souper, sa mère commença sa litanie de plaintes, la liste des mauvais comportements de sa belle fille fut énoncée.

Les propos qui suivent m'ont été rapportés par Meriem. Elle les tenait de l'épouse d'Ahmed, à qui il s'était confié.

Khadouj, la mère d'Ahmed

- « *Ta femme à changé, elle ne me respecte plus, elle a goûté à l'argent ! Jamais tu ne feras quoi que ce soit avec cette femme ! Si tu veux réussir, il faut que tu la répudies ! L'argent que tu lui envoies, elle le donne à sa tante, elle dépense tout. L'argent que tu m'envoies ne me suffit pas ! La pension de veuve que l'Espagne me verse est totalement insuffisante, je dois m'occuper de ta sœur et de ses fils, son mari ne travaille pas, tu dois me donner plus d'argent. Tes filles ne consomment pas grand-chose, de toute façon, elles n'en ont pas besoin. Je dois éduquer et scolariser les fils de ta sœur, il me faut plus de moyens. Ta femme refuse de me donner l'argent quand je le lui demande, elle me dit que c'est l'argent de ses filles !* »

Ahmed, lui répond :

- « *Mère, j'ai fait le nécessaire pour répartir les moyens que je vous ai alloués, ton argent tu le reçois chez toi et l'argent que j'envoie à Meriem est envoyé chez l'épicier. Si elle a fait des*

excès, je me fâcherai avec elle, mais pourquoi n'est-elle pas là ? Je veux voir ma famille, mes filles ne doivent manquer de rien, je veux aussi les éduquer et les scolariser, j'ai toujours travaillé pour toute la famille et je continuerai, il faut laisser Meriem tranquille, je t'en prie ! »

Mohamed, le frère d'Ahmed est l'ainé, il est le seul à avoir pu bénéficier d'une scolarité :

- « *Mon frère, ta femme est indomptable, elle n'en fait qu'à sa tête. Tu dois avoir une épouse qui écoute les consignes, qui nous écoute, cette épouse-là ne te convient plus !* »

Khadouj,

- « *Si tu es mon fils, tu dois la répudier, il faut qu'elle parte, qu'elle retourne dans son village. Pour tes filles, ce n'est pas un problème, elles seront éduquées par ta sœur et moi. Si tu es mon fils, tu dois accepter ma décision. D'ailleurs, ton frère et moi avons fait le choix d'une autre jeune femme pour toi, elle est ici !* »

A ce moment-là, le frère d'Ahmed fait rentrer dans la pièce une jeune femme, on venait de présenter à Ahmed sa future nouvelle épouse. On lui dit qu'elle sera une bonne épouse, docile, qui respectera les règles de la famille.

Ahmed :

- « *Mère, j'ai déjà une épouse et deux filles ! Je ne veux pas d'une autre, toutes ces disputes doivent être solutionnées, je te répète que je ne veux pas d'une autre femme ! Je veux voir mes filles et je ne permettrai à personne de s'occuper de mes filles, elles ont une mère !* »

J'ai les yeux écarquillés, je demande à Meriem de me raconter ce qui s'est passé par la suite. Meriem raconte, raconte, je ne vois plus le temps passer...

Ahmed était fâché et déçu par sa mère, elle voulait le séparer de son épouse, enlever les enfants à Meriem. Celle-ci, en se rappelant cet épisode, eut un geste de la main comme pour chasser l'insupportable image de la séparation. Sa mère manquait de cœur, mais c'était sa mère, il ne pouvait pas la renier et cela ne se faisait pas, me dit encore Meriem. Elle a été une jeune veuve, elle a dû s'occuper de quatre enfants dans l'hostilité du village.

Après avoir donné des liasses de Dirham à sa mère, Ahmed a quitté le souper précipitamment, il a pris le car dans la nuit, il est arrivé au village très tôt dans la matinée. Là, il a tout raconté à son épouse. Meriem était en colère car ils avaient menti, elle avait mit de l'argent de côté, elle avait acheté, avec cet argent, une vache, des poules. Elle ne manquait de rien au contraire, c'était elle, qui prêtait parfois à certains villageois, de l'argent, des œufs, du lait etc....En fait, sa belle-mère voulait qu'elle soit à sa disposition, ainsi qu'à la disposition de sa fille qui avait épousé un fainéant, d'après Meriem.

Meriem se rend compte aujourd'hui, qu'elle a été une rebelle. Elle avait été élevée par deux femmes indépendantes, elle a payé cher sa liberté d'expression.

Une seule évidence lui apparut au grand jour : si elle voulait vivre libre, elle devait partir...

La belle-mère de Meriem est revenue au village, dans la soirée, les bras chargés de cadeaux pour sa fille et ses petits-fils. Elle était accompagnée de son fils Mohamed et de sa belle fille, une citadine austère qui d'après Meriem ne l'aimait pas.

Les disputes ont éclaté, chacun y allait de sa menace, la belle-mère maudissait Meriem. C'était devenu inéluctable, Meriem devait partir...

Après plusieurs semaines d'aller-retour dans la wilaya (la préfecture), enfin, le passeport de Meriem était prêt. A la hâte, les bagages ont été empaquetés, Meriem n'avait pas beaucoup d'affaires à emporter.

Meriem avait épargné soigneusement pendant des mois l'argent que lui envoyait son époux, cet argent devait parer aux imprévus. Sa belle-mère et son beau-frère étaient au courant, leur objectif était de récupérer cet argent mais, pour le récupérer, il fallait invoquer un motif sérieux. Le motif fut trouvé par son beau-frère, celui-ci devait s'occuper de réserver les billets, il était chargé d'acheter quelques provisions pour que les enfants puissent trouver de quoi se restaurer en chemin. Le cœur serré, Meriem lui avait remis toute son épargne soit deux mille dirhams (deux cents euros). Meriem n'a reçu aucune explication sur la manière dont cet argent a été dépensé. Par contre, elle sait que ses filles n'ont reçu aucune provision pour la route. Elle apprendra plus tard par son époux que lui aussi avait épargné de l'argent chez son frère, et ce pendant des mois, il n'en n'a jamais vu la couleur.

Le jour du départ est arrivé, Meriem promena son regard sur le paysage qui s'offrait à elle, comme pour se rappeler de ces lieux avec précision. Elle se souvenait des bons moments passés. Malgré les mésententes, les bons moments se sont imposés à elle, notamment avec les filles du village, la complicité et la solidarité qui s'étaient construites entre elles au fur à mesure.

Un des moments préférés par Meriem, c'est celui où elles allaient chercher de l'eau au puits ou encore la saison des cueillettes dans les vergers. Ces moments sont imprimés à jamais dans son esprit.

La nouvelle du départ de Meriem s'est propagée de maison en maison, un des moments difficile à vivre fut quand les filles du village sont venues dire au-revoir à Meriem, beaucoup de larmes ont coulé ce jour-là...

Meriem avait réussi à se faire accepter et apprécier par le village, grâce à sa personnalité, elle avait fait souvent preuve de solidarité envers les plus fragiles du village.

Elle quittait un endroit qu'elle avait appris à aimer pour une terre inconnue. Nous étions en novembre, « c'est l'hiver en Europe, on raconte qu'il fait encore plus froid qu'ici. » La tante d'Ahmed, Rahma en larme était venue faire ses adieux à cette jeune femme qu'elle avait toujours considérée comme sa fille, elle avait essayé de la protéger du mieux qu'elle pouvait.

L'ultime moment, que Meriem n'oubliera jamais, est celui où sa belle sœur Fatoma, la sœur d'Ahmed, lui dit :

- « *Va t'en, que la mer qui t'emportes ne te ramène jamais !* »

Avant de partir Meriem a répondu :

- « *N'aie crainte, la mer qui m'emporte me ramènera jusqu'ici, Dieu est notre protecteur, que tes paroles t'empoisonnent* ».

Vivre le déracinement

Le voyage dans le train fut difficile, les filles ont vomi tout le temps. Les paysages défilaient devant les yeux de Meriem, qui découvrait l'Europe. D'abord, il a fallu faire la traversée de la méditerranée dans un bateau, c'était la première fois que Meriem voyageait dans un bateau, l'odeur du mazout l'avait écœuré, elle ne pouvait s'empêcher de vomir. Toute la famille est arrivée sur le quai pour prendre le train à Algésiras, le prochain changement se fera à Paris.

Un brouhaha incessant traversait les wagons, ceux-ci étaient remplis de voyageurs en partance vers une nouvelle vie, les femmes souvent accompagnées de deux ou trois enfants âgés de quelques mois à cinq ans, s'installaient et commençaient à papoter entre-elles.

Qui étaient ces femmes ? D'où venaient-elles ? Que fuyaient-elles ? Où allaient-elles ? Certaines croiseront le chemin Meriem, pour d'autres, seul le souvenir restera, celui d'une rencontre dans ce train.

Meriem trouvait les paysages magnifiques, beaucoup d'arbres et de montagnes bordaient le chemin de leur exil.

A l'arrivée, Meriem et les filles n'étaient plus très fraîches. La rencontre avec Bruxelles s'est déroulée à la descente de la gare du Midi. Il faisait froid et noir, Ahmed avait prévenu ses cousins de son arrivée, ils étaient à la gare, ils ont pris les bagages, une voiture attendait la famille, ils n'ont pas roulé longtemps. Ahmed a annoncé à son épouse qu'il avait loué un tout petit appartement meublé, cela devait suffire dans un premier temps.

Une fois la famille installée dans le meublé, un sentiment mélangé de soulagement et de tristesse envahit Meriem. Elle a quitté sa terre pour un pays inconnu, derrière elle, elle a laissé sa tante Aïcha et son frère aîné Mohamad, son unique famille est loin maintenant. Avant son départ, son frère lui a prodigué des conseils. Il voulait la rassurer, il lui a dit que c'était la meilleure chose qui pouvait lui arriver, partir d'ici, il se sentait incapable de la protéger contre sa belle famille.

Je vois la tristesse envahir le visage fin de Meriem, d'une voix nouée, Meriem continue de raconter, les mots sortent difficilement de sa bouche.

Mohamad était un homme fier et digne, Meriem se rappelait, qu'il était sorti précipitamment de la pièce, il ne voulait pas que sa sœur le voie verser des larmes. Meriem ne savait pas s'il viendrait pour les accompagner jusqu'au port de Tanger.

Finalement, il est venu, il a embrassé ses nièces, il a pris ses nièces dans ses bras et il a dit à sa sœur :

- « Meriem, tes filles veilleront sur toi, ton époux est un homme brave et honnête ».

Meriem a eu l'impression qu'une partie d'elle-même a été arrachée à tout jamais.

La mise en place d'un système de solidarité

Tout était nouveau pour Meriem, la température était très froide, il neigeait pendant de longues périodes, elle avait l'impression que la neige ne s'arrêtait pas.

Le soleil se couchait très tôt, et puis, cette nourriture, elle avait du mal à manger de la viande. Elle préparait souvent aux filles du riz au lait, il a fallu un certain temps d'adaptation.

Les jours, les semaines passent, tout doucement les familles se regroupent dans les mêmes maisons, les mêmes quartiers.

La plupart des hommes travaillaient dans le bâtiment, à l'usine. Les familles connaissaient de longues périodes de chômage technique surtout en hiver. Les rentrées financières étaient irrégulières. L'exil rend créatif, c'est alors que les hommes ont installé un système de solidarité entre les familles.

Ce système d'achat groupé permettait d'acheter en grande quantité la nourriture, la distribution se faisait collectivement, sans discriminer les familles qui n'avaient pas encore de rentrées financières régulières.

En contre-partie, toutes les femmes mettaient la main à la pâte. Les soupers se confectionnaient collectivement. Régulièrement, les familles prenaient ensemble le repas principal. En fait, on reproduisait le système de vie en communauté qu'on avait laissé au pays. Même

l'éducation des enfants était de la responsabilité de tous. La vie en communauté, la proximité des lieux d'habitation et le lien entre les familles facilitaient cette approche.

C'était un système basé sur le don contre don. De cette manière, l'ensemble de la communauté se préservait des manques. Dans un premier temps, tous s'y mettaient pour maintenir ce mode de vie. La préservation de l'identité de la communauté était un enjeu sacré. L'appartenance au groupe appelé « la communauté » donnait un sentiment de sécurité aux individus qui en faisaient partie.

Le processus de transformation du lien qui relie les individus à la communauté se met alors en route, ce processus se modifiera au fur à mesure du temps. L'histoire douloureuse des exilés sera transmise notamment aux travers des récits oraux par les exilés dit de la première génération.

Cette mémoire collective deviendra un terrain de recherche fertile. Ces mémoires d'immigrés montrent les différences, voire les contradictions, entre le lieu d'accueil et le lieu de naissance : Comment faire sien le monde de l'autre ? Passer d'un système communautaire importé à un système re-modélisé accepté par la société d'accueil, un modèle créateur de sens et d'avenir à leurs yeux et à celui de leurs enfants.

Meriem raconte :

- « Nos maris achetaient de la farine, de l'huile, du sucre, de la semoule en grande quantité. Mes voisines et moi faisons du pain et des «lghrifas » ce sont des crêpes marocaine en grande quantité que nous partageons, nous faisons la même chose pour la viande. Les hommes allaient à la ferme ou au marché du Midi, ils achetaient des poules, des moutons, qu'ils sacrifiaient, nous les partageons. Quand un des hommes de notre groupe ne travaillait pas, notre système permettait à sa famille de bénéficier de l'aide de tous, quand

il travaillait, il participait à l'économie solidaire. Cela nous a permis de vivre décemment les premiers temps en Belgique. Lorsque une des femmes avait eu une naissance ou bien était malade, ce sont les autres femmes qui organisaient tout : le baptême, s'occuper de la maman. Il arrivait souvent, quand l'un d'entre-nous avait reçu une demande de la famille au pays d'envoyer de l'argent au pays et qu'il ne travaillait pas, les hommes du groupe prêtaient cet argent, c'était tout à fait normal ».

Et Meriem de reprendre avec un peu de nostalgie dans le regard :

- *« A cette époque-là, nous étions vraiment solidaires, nous traversions les mêmes difficultés économiques, nous venions d'un même pays, nous nous sentions très proches les uns des autres. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé. Nous avons connu des souffrances de toutes sortes, l'éclatement des familles, la séparation, la mort prématurée de nos enfants. Tout cela a provoqué beaucoup de changements dans la relation entre les familles ».*

Au travers de ce récit, on constate la construction de réseaux de solidarité entre familles pour se prémunir de la pauvreté, ces réseaux interfamiliaux et intrafamiliaux ont permis à un bon nombre de familles de pouvoir vivre le déracinement sans trop de chaos...

Le mythe du retour

Les familles avaient le sentiment, qu'elles étaient venues travailler pour une période ⁶courte, c'est naturellement que la certitude du retour vers le pays s'imprégna dans les esprits.

Dans un premier temps, seuls les hommes sont venus pour travailler, mais rapidement, la solitude s'est imposée à eux, la majorité des hommes ont alors décidé de ramener femmes et enfants pour une durée limitée.

.....
⁶ Abdelmalek Sayad, La double absence, Paris, Seuil, 1999, p.75

Les conversations tournaient autour des projets à mener au pays, tous semblaient croire, qu'ils étaient-là pour quelques années seulement, le temps de mettre des économies de côté. Ces économies leur permettraient de s'installer dans de meilleures conditions dans leur pays d'origine.

On peut noter un élément particulier qui venait confirmer l'hypothétique retour...C'était la manière de se meubler, le mobilier était rudimentaire, les logements comportaient peu de mobilier. Ils achetaient le strict minimum, tables, chaises et lits à l'image d'un simple dortoir. Meriem refusait d'avoir de grandes armoires ou simplement une penderie car elle était persuadée, qu'ils ne resteraient pas assez longtemps dans ce pays.

Meriem mettait les vêtements de toute la famille dans des valises, elle plaçait les vêtements peu utilisés dans des baluchons, ces baluchons seraient prêts à être embarqués à tout moment.

Nous savons aujourd'hui que ce retour vers le pays est dénommé «mythe». Cela n'a pas été sans conséquences notamment pour les enfants qui grandissaient avec le sentiment de n'être que provisoirement là. Comment pouvaient-ils prendre une place qui n'existait pas vraiment ?

Naissance douloureuse

Je pose la question à Meriem : « Peux-tu me raconter la naissance de tes autres enfants ? »

Le regard de Meriem s'assombrit. En 1967, Meriem a été enceinte d'un petit garçon, qui se prénomma Karim. L'enfant avait reçu le même prénom que son frère décédé quelques années plutôt. L'en-

fant a vécu quelques semaines à la clinique, il est décédé suite à des problèmes respiratoires.

Meriem me parle de ses cauchemars. Depuis plusieurs années, elle fait le même cauchemar :

« *Des hommes inconnus arrivent dans ma maison pour chercher mon enfant. Je suis mais ils sont derrière moi, l'horreur c'est qu'ils finissent toujours par me rattraper, ils kidnappent mon enfant* ».

Meriem est impuissante, ce rêve viendra la hanter pendant des années... Meriem a souvent pensé que l'enfant qu'on lui avait présenté comme le sien ne l'était pas, qu'il avait peut-être été échangé. Le deuil n'a jamais vraiment été fait. C'était le troisième garçon que Meriem perdait.

La croyance en la malédiction est tenace. Meriem me dit que dans le Coran, on parle du mauvais œil. « *Le mauvais œil existe, c'est cité dans le livre saint* ».

Il y aurait une citation qui dit :

« *Parmi les morts, dans le cimetière, la moitié des défunts ont été victimes du mauvais œil, ou de la sorcellerie* ».

Meriem sera prisonnière de cette prophétie. Meriem a eu au total onze grossesses, sur onze grossesses, cinq enfants décéderont dont quatre garçons.

L'exil devient aussi intérieur...

Le mal en héritage

L'événement dramatique, qui déclenchera chez Meriem des troubles psychologiques sera la mort tragique d'un autre de ses fils, Lotfi. Lotfi était âgé de vingt-six ans au moment de sa disparition,

dans les années nonante. Vers l'âge de l'adolescence, Lotfi a été atteint du mauvais œil, d'après Meriem, il a commencé à avoir des périodes de crises. La famille a fait appel à un imam pour le guérir. Mais en vain, la médecine classique n'a rien su faire. L'imam avait conseillé à la famille de marier Lotfi avant qu'il ne soit trop tard...

Il était question d'un envoûtement par une femme Djinn. La Djinn s'en prenait à Lotfi, elle s'était liée à lui. On parla de possession. L'esprit de Lotfi était pris en otage par la femme Djinn, d'où les absences et les délires psychiques réguliers de Lotfi.

Pour contrecarrer le projet de la Djinn et soigner Lotfi, la solution proposée par l'imam et soutenue par la famille fut de marier Lotfi avec une jeune fille saine, vivante et musulmane.

C'est ainsi qu'au moment de l'été 94, au Maroc, des tractations entre la famille de Lotfi et celle de Naïma ont donné lieu à un accord sur le futur mariage de Lotfi et Naïma.

La famille de Naïma est de condition modeste. Elle vit dans un village près de Tanger au Maroc. Comme beaucoup de Marocains vivant au Maroc, l'Europe représente l'Eldorado, le rêve de réussir son ascension sociale, le rêve de vivre dans un pays où les libertés sont un droit constitutionnel !

Le mariage est un bon moyen pour beaucoup de jeunes de là-bas de se donner des possibilités d'accéder à une vie meilleure et, pour un certain nombre de jeunes d'ici, se marier là-bas, c'est se donner les moyens de se construire ici une vie de famille «modèle».

Certains clichés ont la peau dure : forcément les filles et les garçons de là-bas auraient plus de moralité, ils seraient plus « purs » que ceux d'ici... Les familles issues de l'immigration se sentent rassurées par ces alliances. Elles leur procurent un sentiment d'avoir protégé leurs

enfants contre une perte de leur identité arabo-musulmane. Les belles-filles importées transmettront des valeurs traditionnelles sûres à leurs descendances tandis que les beaux-fils auraient cette rage de s'en sortir c'est-à-dire d'accepter de travailler dans des conditions difficiles si nécessaire. Un sentiment que l'on retrouve chez une partie des familles migrantes, c'est que les jeunes d'ici ont perdu cette volonté de s'en sortir, ils ne ressemblent pas à leurs parents ou grands-parents qui sont arrivés en Europe avec la rage de s'en sortir.

Certains jeunes nés ici, sont fragiles, ils « tiennent les murs », ils attendent que quelque chose se produise. Mais quoi ?

Une phrase énoncée par certaines femmes :

« On dirait que tous ces jeunes de nos quartiers ont la même mère et le même père, ils ont le même physique et la même dégaine ».

Les mariages entre jeunes d'ici et de là-bas sont aussi une occasion pour certains jeunes en grande fragilité psychologique de concevoir une famille.

Les familles et les jeunes en provenance du Maroc acceptent plus facilement certaines conditions du mariage, cette union est à leurs yeux la solution pour partir vers une vie meilleure.

La période des grandes vacances est un moment phare de tractations et de célébration des mariages.⁷ Il fait beau, il fait chaud, tout paraît joli et acceptable, il arrive souvent qu'au retour de vacances une prise de conscience se fasse chez certains jeunes et là, ce sont les conflits familiaux qui démarrent...

Pour Lotfi, c'est peut-être ce qui est arrivé, malgré sa maladie, il a sans doute pris conscience, de son incapacité à assumer le mariage arrangé pour lui.

.....
⁷ Ertugrul Tas, *Kismet ! Regards croisés sur mariages migrations*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.134 et 135.

Un an plus tard, un soir de novembre, il a quitté la maison familiale et il n'est plus jamais rentré...

Processus thérapeutique

On constate que certains jeunes issus de l'immigration maghrébine ont des trajectoires de vie perturbées par des troubles du comportement. Souvent, la grille de lecture privilégiée pour la famille sera, dans un premier temps, de l'ordre de la croyance : on parle de malédiction, de prise de possession du corps du malade par un esprit malin. Alors commence une longue « procession » vers des guérisseurs de l'âme.

Les termes comme « schizophrénie » ou « psychose » ne font pas partie des registres culturels des familles. Pour les familles maghrébines, les Occidentaux ne comprennent pas les attaques de l'esprit frappeur, ils ne voient pas l'invisible.

Une famille touchée par le mal est une famille qui s'isole et s'installe dans le mutisme. Ces familles ont peur d'être exclues par les autres de la communauté parce qu'elles seraient poursuivies (metbouhin) par le mal.

C'est dans un silence où la honte est reine que le mal se propage à l'intérieur des familles. Le quotidien des familles est perturbé, la communication se transforme en vagues chuchotements. On installe des sillons de silences, chacun doit jurer de porter le secret qui sera à peine partagé dans l'intimité du cercle familial.

Chacun adopte une apparence particulière, certains font mine d'accepter l'inacceptable.

La descente aux enfers est lente et vertigineuse. On se replie vers des remparts, ces remparts sont constitués de croyances puissantes, où la raison vacille puis s'effrite comme un mur de sable qui s'écroule pour laisser place à l'expression de la folie.

Cette folie déclenche des transformations profondes chez les personnes atteintes, chacun essaye de trouver sa place d'abord au sein de sa famille, ensuite à l'extérieur...

La comédie du paraître devient magistrale, certains membres fuient, d'autres jouent docilement leur rôle conscient ou inconscient.

Le prix à payer est élevé pour garder un secret dont l'origine est méconnue par la descendance et est enfouie dans un passé douloureux.

En général, les familles d'origine marocaine ont d'abord recours aux thérapies traditionnelles, cela va de la consultation chez le fquih en passant par d'autres consultations chez des personnes reconnues pour posséder la «baraka» un pouvoir de guérison. Si le mal dont souffre le malade est d'origine maléfique, que ce mal est envoyé par une autre personne, il y a là de la sorcellerie «shoor», c'est alors vers la chouaffa (voyante) que l'on va atterrir. La chouaffa prépare des concoctions soit à boire ou à porter sur soi, elles doivent protéger le malade, bloquer la sorcellerie et la renvoyer vers l'expéditeur et chasser le mauvais œil. Ses allers-retours peuvent durer pendant des mois et des mois, ce n'est qu'au bout d'un certain moment qu'enfin la décision est prise par le malade d'aller consulter un médecin.

La confrontation entre la croyance traditionnelle et la médecine occidentale est parfois déroutante pour les malades et leurs familles.

Une personne atteinte d'un désordre mental n'est pas considérée comme « folle » mais plutôt touchée par un fait « surnaturel »⁸. Le traitement du malade devra combiner plusieurs suivis, celui du guérisseur, celui du médecin, sans oublier le contexte familial et communautaire.

L'approche devrait être multidisciplinaire. J'ai eu l'occasion d'accompagner certains cas où le traitement médicamenteux pouvait être efficace à condition qu'il y ait une bonne concertation entre les familles et les médecins, dans la famille, j'inclus le fquih, le guérisseur etc...

Les suivis peuvent être lourds et longs, le chemin de la guérison est parsemé d'embûches. Au fur à mesure que l'on avance, nous découvrons de nouveaux signes qui balisent un peu plus le chemin de la guérison mais certains décrochent en cours de route.

.....
8 Ali Aouattah, Ethnopsychiatrie Maghrébine, Paris, L'Harmattan, 1993, p.94, 36, 105, 107.

Pascale Jamouille, Fragments d'Intime, Paris, La Découverte, 2009, p.129 à 141.

Lexique

Franco : général et homme politique espagnol (1892-1975) – chef d'état de 1939 à sa mort.

La chouwaffa : la voyante

Le Djinn : personnage maléfique qui habite les vivants

Le hadj : le pèlerinage à la Mecque

Le douar : un hameau

Le tchar : une partie du hameau

Le fqih : l'imam

Le caïd : chef du village

La guerre d'Espagne : guerre civile en Espagne en 1939

L'ayn : le mauvais œil

La prière du Asr : la prière de l'après-midi (c'est la troisième prière sur cinq)

La wilaya : la préfecture

L'lghrifa : crêpe marocaine

Le Sheitan : Satan

Metbouhin : se sentir persécuté

Bibliographie

ABDELMALEK Sayad, *La double absence, Des représentations de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

AOUATTAH Ali, *Ethnopsychiatrie Maghrébine, Représentations et thérapies traditionnelles de la maladie mentale au Maroc*, Paris, L'Harmattan, 1993.

ERTUGRUL Tas, *Kismet !, Belgique/Turquie : regards croisés sur mariages et migrations*, Paris, L'Harmattan, 2008.

JAMOULLE Pascale, *Fragments d'intime*, Paris, La Découverte, 2009.

MANÇO Ural, « *Sens et appartenance* » dans *Agenda Interculturel* n°272, Bruxelles, avril 2009.

MORO Marie-Rose, *Enfants d'ici venus d'ailleurs*, Paris, La Découverte, 2002.

DES POLITIQUES COHÉRENTES POUR SOUTENIR LES JARDINS SCOLAIRES

→CAROLINE LHOIR

Chercheuse-associée à Etopia

caroline.lhoir@gmail.com

*« J'ai toujours cru en l'idée que celui ou celle
qui sème les utopies, récolte les réalités. »*

Carlo Petrini (Président de Slow Food)

Les programmes de jardins scolaires dans les écoles primaires des pays développés permettent d'améliorer l'éducation tout en assurant une meilleure alimentation. La pédagogie active qui y est déployée donne de meilleurs résultats dans les disciplines associées tout en améliorant l'alimentation. Il importe cependant de développer des politiques claires et cohérentes pour pallier le manque de moyens techniques, de financement et de formation.

Partout dans le monde, des écoles primaires ont recours, dans leurs pratiques pédagogiques, à des jardins potagers cultivés par des jardiniers en herbe. Les mérites de ces jardins scolaires semblent reconnus tant par les professionnels de l'apprentissage que par les programmes d'alimentation et d'environnement. Pourtant, des difficultés subsistent pour assurer leur pérennité.

Après avoir défini en quoi consistent ces jardins scolaires, leur histoire et leur utilité, nous relèverons quelques exemples d'initiatives réussies et essayerons de comprendre pourquoi l'élaboration d'un projet de potager scolaire peut se transformer en un véritable parcours du combattant. Nous tenterons enfin de proposer des pistes de solutions à ces problèmes.

« Jardin » vient du mot allemand « Garten », qui signifie « enclos ». C'est un espace extérieur, lieu de culture ou d'entretien des plantes, généralement clos ou délimité qui peut être privé ou public. S'il est cultivé à des fins utilitaires comme la production de légumes ou de fruits, on parlera alors de « jardin potager » ou encore de « verger ».

Nous nous pencherons exclusivement sur les jardins scolaires, parcelles situées à proximité des écoles, ou attenantes à celles-ci, et gérées par la communauté scolaire (enseignants, éducateurs, enfants, parents et bénévoles). Même si des jardins scolaires existent aux quatre coins du monde, nous limiterons le traitement des politiques à développer en la matière aux écoles des pays « développés », dites de l'hémisphère Nord.

Quelques repères historiques

Les jardins scolaires ne datent pas d'hier. A la fin du XVIII^{ème} siècle déjà, on voit apparaître des théories assurant un lien entre le développement humain et la conscience environnementale. Jean-Jacques Rousseau et Johann Pestalozzi estiment que le contact direct avec la nature est un facteur de sain développement de l'enfant. Pestalozzi fonde d'ailleurs une entreprise agricole à vocation éducative. En 1911, Ferdinand Buisson, dans son *Nouveau Dictionnaire de pédagogie*, vante les mérites du jardin scolaire comme « *élément d'instruction pour renforcer les indications fournies aux élèves dans les leçons relatives à l'agriculture* ». (Buisson, 1911) Néanmoins, c'est avec l'émergence

des pédagogies actives que le jardin scolaire prend tout son sens. Decroly, le premier, introduira le potager dans le contexte scolaire, comme outil d'apprentissage, comme laboratoire vivant engageant l'enfant-jardinier comme acteur de ses apprentissages. Freinet prônera lui aussi le jardin scolaire comme milieu riche en observations concrètes sur le vivant, et lieu d'enracinement de l'enseignement scientifique dans l'activité technique.

Plus récemment, en 1975, une circulaire du Ministre de l'Éducation du Portugal reconnaissait officiellement des activités qui étaient jusqu'alors menées de façon plus ou moins spontanées comme le jardin potager, l'élevage et la collaboration dans des tâches productives d'intérêt communautaire (Melo, 1980).

Des jardins scolaires. Oui, mais pourquoi ?

« Sociologiquement, l'école est l'un des principaux creusets où s'acquièrent et s'inculquent les connaissances, les comportements, les attitudes, les valeurs et les savoir-faire de la vie quotidienne comme le sens des responsabilités, l'estime de soi, le goût du travail en équipe, l'aptitude à décider et à prévoir ». (FAO, 2004)

Les jardins scolaires ont une double finalité : pédagogique et économique (axée sur la sécurité alimentaire). Leurs objectifs varieront en fonction du contexte social. En d'autres termes, ce sont les préoccupations des initiateurs qui conduiront à la création de jardins scolaires obéissant à des priorités différentes. Là où, dans l'hémisphère Nord, les jardins scolaires ambitionnent surtout d'être des outils à vocation pédagogique, ils rechercheront la production vivrière et la sécurité alimentaire dans les pays du Sud ; les micro-projets de potagers scolaires soutenus par la FAO dans plus de 40 pays en voie de développement en sont un exemple.

Ces trente dernières années ont vu se développer de nombreuses études sur les programmes de jardins scolaires. En 2004, la Food and Agriculture Organization of the United Nations et l'International Institute for Educational Planning de l'Unesco, ont mené conjointement une étude d'envergure : *Revisiting garden-based learning in basic education*. Ils y mettent en évidence, sans prétendre à l'exhaustivité, une série d'atouts des jardins scolaires à l'école primaire comme l'amélioration de la pertinence et de la qualité des apprentissages, l'ancrage des savoirs dans l'expérimentation du potager, non seulement pour la biologie et les sciences, mais aussi les mathématiques, la lecture, l'écriture et l'expression orale. (Chauliac, 1996) Les jardins permettent aussi d'aborder le développement durable, l'écologie et l'éducation à l'environnement. Ils développent le sens de la coopération, le respect des choses et des autres, la curiosité, l'art de cuisiner des produits frais et locaux, et de partager un repas. Ils forment à la gestion de projet et à la prise de décision. Par ailleurs, les programmes basés sur les jardins scolaires montrent un réel impact en matière de nutrition, de lutte contre l'obésité et de consommation de fruits et légumes (Lautenschlager, 2007).

Des potagers fructueux !

Au niveau local, des initiatives de jardins scolaires efficaces existent et leur réussite est souvent due à la grande motivation de leurs initiateurs ainsi qu'à l'aide apportée par des associations partenaires ou des bénévoles. En Belgique, des enfants s'essayent au jardinage respectueux de l'environnement à l'école de la Retraite du Sacré-Cœur où l'on élève des coccinelles et installe des pièges à limaces à la bière, alors que les enfants de Pepinster travaillent au potager avec les personnes âgées de la maison de repos voisine. Le jardin potager de l'école Hamaide à Uccle voit défiler des générations de jeunes jardiniers, pendant que les enfants de l'école d'enseignement spécialisé « Peu d'Eau » fabriquent leur compost et goûtent les repas à base des produits frais et locaux qu'ils ont cultivés.

Dans un souci de sensibilisation et de formation, l'Institut De Fré, école supérieure pédagogique de Bruxelles, a créé en 1999 un Jardin didactique qui permet chaque année à de futurs enseignants de s'essayer aux plantations avec leurs classes dans le cadre d'ateliers de formation professionnelle. Cette réserve éducative a été labellisée par la Fondation Nicolas Hulot et Natagora.

Dans la foulée, l'école communale de Thiaumont, école-pilote près d'Arlon, s'est inspirée du jardin en carrés de l'Institut De Fré pour en faire, depuis deux ans, un véritable projet d'école. Ici, toute l'équipe éducative est impliquée dans le processus, emmenant dans l'aventure les enfants de 2 ans et demi à 12 ans ! Cette année, le potager s'est transformé en jardin médiéval, les jeunes mains vertes soignant herbes aromatiques, plantes médicinales, navets ou autres radis.

A une autre échelle, les conviviaux Slow Food¹, contribuent depuis 2001 au développement des *School Gardens (Orti in Condotta)* qui se multiplient dans le monde entier. En 2007, les potagers actifs étaient au nombre de 110 en Italie et de 54 dans le reste du monde (Burdese, 2007).

Et pourtant... le bât blesse !

Toutefois, dans la pratique, des barrières existent encore et rendent difficile la mise en route et surtout la pérennisation d'un jardin scolaire. Il ressort de l'enquête menée par Graham (Department of Nutrition, University of California) et Beall (California Department of Education) auprès de directeurs d'écoles californiennes que le manque de temps à y consacrer, le fait que les programmes n'y accordent pas beaucoup d'importance et le manque d'intérêt, de connaissance, d'expérience et de formation des enseignants en matière de jardinage, sont des

¹ A propos du mouvement Slow Food, on lira le dossier y consacré de la revue *Étopia* n°3, en particulier l'article de Roberto Burdese, *Slow Food : un mouvement d'éco-gastronomes*, également disponible en ligne www.etopia.be/spip.php?article866

obstacles majeurs dans des écoles où un jardin est pourtant présent. Là où aucun jardin n'est pas encore installé, les barrières s'expriment en termes de financement, de contraintes « temps » et de manque d'outils et de matériel de jardinage. (Graham, 2005)

A la lumière de ces éléments, il importe que la mise en place de programmes nationaux de jardins scolaires, aux objectifs clairement définis, réalistes et spécifiquement adaptés au contexte, s'appuie sur une volonté politique et des politiques nationales cohérentes. Celles-ci doivent reconnaître le rôle pédagogique des jardins scolaires, par exemple par une adaptation des programmes. Elles doivent également assurer la formation des futurs enseignants, cuisiniers des cantines scolaires et bénévoles communautaires et prévoir l'élaboration d'un matériel spécifique de formation ainsi que la collaboration avec les associations existantes. Enfin, de telles politiques requièrent une assistance technique et surtout des moyens budgétaires.

Conclusion

L'école est le lieu idéal de sensibilisation. Elle est un acteur, un partenaire de choix pour l'initiation et la formation des enfants notamment en matière d'éducation à l'environnement et à l'alimentation.

Dans ce cadre, les jardins scolaires et la pédagogie active qui les sous-tend peuvent répondre aux besoins de l'école, tant sur le plan de la qualité des apprentissages proprement dits, que sur celui des valeurs et des comportements qu'ils véhiculent.

Forts des études menées en matière de jardins scolaires, et de l'expérience acquise dans ce domaine à l'échelle mondiale, nous pouvons plaider en faveur de politiques nationales claires et cohérentes pour permettre aux programmes de jardins scolaires non seulement de voir le jour, mais aussi de vivre et de durer.

Et en pratique ?

Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure passionnante du potager avec vos élèves ? Il existe de nombreux ouvrages et de sites internet regorgeant de conseils pratiques, pistes didactiques, exploitations interdisciplinaires et récits d'écoles. Parmi d'autres...

Bibliographie

Créer une réserve éducative...un laboratoire en pleine nature. BORREMANS Yves, WWF Belgique, 1995. 44 p. Dossier pédagogique précisant les objectifs éducatifs et des conseils pour réaliser une réserve éducative dans ou à proximité d'un établissement scolaire, pour aider les enfants à découvrir et percevoir leur environnement naturel ou semi-naturel (mare, haie champêtre et pré de fauche) et ses menaces. Détails de l'avant-projet à la réalisation de la réserve : choix du terrain, dimensions, coût, plan d'aménagement, travaux, abris pour la faune, compostage...

Des idées d'aménagement pour la classe en plein air : creuser, planter, fabriquer, peindre ! Evergreen (Canada), 2002. Recueil d'idées et de témoignages pour aménager des jardins et y mener des activités. En quatre parties : les techniques de jardinage, les éléments naturels du jardin, les éléments bâtis, les éléments artistiques (les peintures murales et les mosaïques, la peinture d'asphalte). Téléchargeable sur : www.evergreen.ca

Le jardin des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques. Ecole et Nature, 2003. 133 p. ISBN 2-910062-00-7. Recueil de fiches pratiques pour construire un projet de jardin pédagogique. Repères méthodologiques : Comment monter un projet de jardin participatif ? Repères écologiques : Comment réaliser un jardin respectueux de l'environnement ? Repères pédagogiques : Comment valoriser le potentiel éducatif du jardin ?

Réussir le développement d'un jardin éducatif. ARIENA, 2005. 16 p. Brochure reprenant de façon synthétique nombre d'informations contenues sur le site de l'ARIENA sur les jardins pour le montage de jardins éducatifs : étapes du montage du projet, financement, liens avec les programmes scolaires, techniques de jardinage, pédagogie, exemples en Alsace. Voir le site où la brochure est également téléchargeable : <http://www.ariena.org/jardin.html>

Jardinons à l'école, GNIS. Réalisé par le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants, le site web Jardinons à l'école déborde de conseils pratiques, de fiches didactiques, de pistes de projets interdisciplinaires et de documentation. A découvrir sur : <http://www.jardinons-alecole.org/>

Personne ressource. Agnès Muller, institutrice de 5ème et 6ème primaire à l'école communale de Thiaumont, et personne de contact dans le cadre du projet « jardin carrément différent », aura plaisir à répondre à vos questions : agnes.muller@skynet.be

Références

- BUISSON F., 1911, *Nouveau Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, Hachette, Paris
- BURDESE R., 2007, *Slow Food : un mouvement d'éco-gastronomes*, Etopia, revue d'écologie politique, vol. 3, pp. 97-111
- Chauliac M., Barros T., Masse-Raimbault A.-M. et Yopez R., 1996, *Jardins scolaires et éducation alimentaire en milieu andin*, Food, Nutrition and Agriculture, Vol. 16
- Desmond D., Grieshop J. et Subramaniam A., 2004, *Revisiting garden-based learning in basic education*, Food and Agriculture Organization of the United Nations and International Institute for Educational Planning (sur le site : <http://www.fao.org>), 25.10.08
- FAO, 2004, *Note d'introduction sur les jardins scolaires*, Rome
- GRAHAM H., 2005, *Use of School Gardens in Academic Instruction*, Journal of Nutrition Education and Behavior, vol. 37, 147-151
- HILGERS KR, HAYNES C., OLSON J., 2008, *Assessing a garden-based curriculum for elementary youth in Iowa: Parental perceptions of change*, Horttechnology, 18:1, pp. 18-23
- LAUTENSCHLAGER L. et SMITH C., 2007, *Beliefs, knowledge, and values held by inner-city youth about gardening, nutrition, and cooking*, Agriculture and Human Values, 24:2, pp. 245-258
- LAUTENSCHLAGER L. et SMITH C., 2007, *Understanding gardening and dietary habits among youth garden program participants using the Theory of Planned Behavior*, Appetite, 1 : 1, pp. 122-130
- LEGRAND L., 1993, *Célestin Freinet*, Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée, 23 : 1-2, pp. 407-423
- MELO A., 1980, *Ecole et communauté au Portugal*, International Review of Education, 26:3, pp. 325-334
- OZER E., 2007, *The Effects of School Gardens on Students and Schools: Conceptualization and Considerations for Maximizing Healthy Development*, Health Education & Behavior, 34:6, p. 846-863
- Skelly S. & Bradley J., 2000, *The importance of school gardens as perceived by Florida elementary school teachers*, Horttechnology, 10:1, pp. 229-231

LE FÉMINISME, COMBAT D'AUJOURD'HUI

→ IRÈNE KAUFER

Chercheuse-associée à Etopia

irenekaufer@hotmail.com

L'égalité entre femmes et hommes est une de ces « valeurs » que personne, aujourd'hui, dans notre monde occidental, n'ose vraiment remettre en cause ; pas même l'extrême-droite, qui va jusqu'à la brandir pour montrer ce qui différencie précisément « notre » monde et ces « autres » qui seraient incapables de s'y adapter. Devant une telle unanimité, comment expliquer la persistance des inégalités et le manque d'écoute et parfois la condescendance que rencontrent les féministes lorsque, précisément, elles pointent ces inégalités et proposent des pistes de réflexion et d'action ?

Une précision, pour commencer : il n'existe pas « un féminisme » mais « des féminismes », qui diffèrent entre eux sur bien des points d'analyse ou de situation : féminisme institutionnel ou radical, anti-capitaliste ou « bon chic bon genre », « universaliste » ou « essentialiste », selon qu'il pense ou non qu'il existe une « nature » spécifique des femmes, en guerre avec les hommes ou cherchant des alliés parmi eux... Une chose les réunit : la revendication d'une égalité entre les sexes, même si cette égalité n'a pas pour toutes la même signification.

Le mythe de l'« égalité déjà là »

L'égalité entre femmes et hommes est une de ces questions « transversales » qui croise toutes les autres discriminations, qu'elles soient liées à l'origine, au handicap, à l'âge, à l'orientation sexuelle... et qui touche à l'ensemble des questions politiques et sociales, que ce soit l'emploi, la pauvreté, le logement, l'aménagement du territoire, les violences, la culture... Dans les analyses et les programmes politiques, la question « femmes » figure soit dans un chapitre à part – et elle est mise de côté, loin derrière les questions « sérieuses », se limitant souvent à un catalogue de bonnes intentions sans moyens humains et matériels pour les mettre en œuvre ; soit dans un « consensus mou » : on admet qu'elle traverse l'ensemble des problématiques, que chaque chapitre doit être regardé avec des « lunettes de genre » (ce qu'on appelle le « mainstreaming »), mais alors, à force d'être « partout », elle est noyée dans des généralités et on ne la retrouve plus nulle part. Pour donner un exemple concret, jusqu'en 2009, la Communauté française prévoyait un chapitre particulier sur l'égalité homme/femme dans la formation des futurs enseignants. Cette sensibilisation était assurée par l'Université des femmes, dont la compétence était certaine. Depuis 2009, ce point est considéré comme « transversal », devant être intégré à l'ensemble de la formation... sans que l'on puisse savoir qui en parlera et avec quelles compétences. Or, à l'inverse d'autres domaines qui peuvent aussi être considérés comme « transversaux » (que ce soit le racisme, le social.. ou l'écologie), l'égalité hommes/femmes est trop souvent passée par pertes et profits au prétexte, justement, qu'elle serait déjà réalisée, du moins chez nous, à l'exception de quelques poches de résistance. Il est d'autant plus nécessaire d'assurer une présence, non seulement de femmes mais surtout de féministes aux différents niveaux de décision, pour que cette problématique ne disparaisse pas de l'agenda politique.

Une autre raison qui rend la voix des féministes inaudible, c'est ce que Christine Delphy¹ appelle « le mythe-de-l'-égalité-déjà-là ». A savoir l'idée que les inégalités entre hommes et femmes existent bien ailleurs, ou ont existé autrefois, mais plus ici et maintenant, où il ne resterait que quelques résidus qui disparaîtraient d'eux-mêmes avec le renouvellement des générations... Exemple récent, la nouvelle loi assouplissant le divorce, derrière ses aspects progressistes, a le tout grand défaut de faire « comme si » l'égalité dans le couple était déjà réalisée. L'une des mesures de cette loi, qui a pour louable objectif de simplifier la procédure de divorce, limite dans le temps le versement de la pension alimentaire à l'épouse : ce serait normal entre adultes... si les femmes et les hommes avaient des salaires équivalents et si, parmi les premières, beaucoup n'avaient pas sacrifié leur carrière sur l'autel de la famille. D'où des injustices qui éclatent après séparation et un risque accru de précarité pour les femmes.

Or, on peut constater que dans la vie publique comme dans la vie privée, les inégalités, non seulement n'ont pas disparu mais ont parfois tendance à se reconstituer en contournant les mesures égalitaires. Ainsi, alors que les législations belge comme européenne interdisent toute discrimination salariale, il reste un écart de 15 à 25% (selon que l'on prend en compte ou non divers facteurs) en défaveur des femmes, et cet écart a cessé de se réduire². « A travail égal, salaire égal », certes ; mais les compétences des femmes sont sous-évaluées, y compris dans les grilles de qualifications qui se veulent les plus « scientifiques » ; la charge du ménage et des enfants continue à peser sur elles, ce qui sert à justifier leur renvoi vers le temps partiel – parfois ouvertement imposé, parfois prétendument « choisi »... du fait du manque de prise en charge des tâches ménagères et de soins par les hommes et par la collectivité. Travail à temps partiel signifiant aussi salaire partiel, droits partiels et plus tard, pension partielle.

¹ Christine DELPHY, auteure de *L'Ennemi principal*, éditions Syllepse, 1998, et plus récemment *Classer, dominer, Qui sont les « autres » ?*, La Fabrique, 2008

² Voir le rapport sur l'écart salarial 2008 sur le site de l'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, à l'adresse <http://iefh.belgium.be/ShowDocc07a.html>

Des inégalités « incompréhensibles »

Au niveau politique, l'équilibre entre hommes et femmes paraît plus assuré. Mais trop souvent, le système de « tirette » sur les listes électorales (un homme, une femme, un homme, une femme... ou plus rarement l'inverse !) paraît épuiser le débat sur l'égalité. C'est un progrès, visibilisant les femmes et donnant à celles qui le souhaitent la possibilité de revendiquer des places éligibles. Mais cela ne suffit pas pour lever les obstacles qui empêchent les femmes de se porter plus nombreuses comme candidates aux postes de responsabilités. Et cela ne dit rien de la prise en charge des analyses et des revendications féministes, beaucoup de femmes élues se faisant un devoir d'apparaître comme suffisamment « généralistes » pour ne pas porter, justement, l'étiquette « féministe ». Ce n'est qu'à partir d'une « masse critique » de femmes, que certaines estiment à un tiers des assemblées, que les choses peuvent commencer à changer. Des hommes peuvent naturellement aussi porter des revendications féministes – qui ne concernent pas que les femmes ! - mais il est très rare que l'impulsion vienne d'eux.

Or, sans ces analyses reprenant la dimension de genre, une série de problématiques ne peuvent trouver de réponse allant dans le sens d'une plus grande justice sociale. Par exemple, certaines inégalités demeurent « incompréhensibles » tant qu'on ne prend pas en compte le travail gratuit des femmes, qu'il soit ménager ou parental, ou de soins aux personnes malades ou dépendantes... ainsi que ses conséquences sur la non-reconnaissance sociale des compétences liées à ce travail, y compris quand il s'accomplit dans la sphère professionnelle.

Quelques exemples concrets éclaireront cette réalité.

Prenons le phénomène des « travailleurs pauvres », cette nouvelle catégorie de la misère sociale qui est en train d'exploser. On ne peut espérer améliorer leur situation si l'on oublie qu'une écrasante

majorité de ces « travailleurs pauvres » sont des travailleuses, et que parmi elles, beaucoup font partie de ce groupe qu'on nomme, avec cette même « fausse neutralité », les « familles monoparentales », c'est-à-dire à plus de 80% des femmes seules avec des enfants. Il ne s'agit pas d'une sorte de « compétition de la misère » mais de la nécessité de prendre en compte la situation des femmes sur le marché du travail (écarts de salaires, temps partiels, « plafond de verre » et « plancher collant » qui maintiennent les femmes dans des métiers et des postes mal rémunérés...) ainsi que dans la sphère privée (travail gratuit). Cette analyse implique des choix politiques. Ainsi le Québec, qui a développé un système de garde d'enfants couvrant près de 90% des besoins (contre moins de 30% chez nous), associé à une politique volontariste de formation du personnel éducatif, a fait passer le nombre de mères vivant sous le seuil de pauvreté de 60 à 30% en dix ans³.

Autre exemple, la sécurité. Voilà bien un sujet dans l'air du temps... dans lequel la dimension de genre, aussi bien en ce qui concerne les délinquant-e-s que les victimes, semble s'imposer. Pourtant, aujourd'hui encore, trop d'études ou de réflexions ignorent totalement cette dimension⁴. Il ne s'agit pas de dire que les femmes courent « plus » de risques que les hommes, mais qu'elles courent des risques différents, avec des conséquences différentes. Et que la prévention doit, elle aussi, prendre des voies différentes.

En effet, les hommes sont plutôt victimes d'agressions soudaines, dans l'espace public, et de la part d'inconnus ou de connaissances lointaines. Les femmes ont davantage tout à craindre de proches, dans l'espace privé et de manière répétée. Leur réaction n'est pas non plus identique : les hommes réagissent plutôt par la confrontation tandis que les femmes, elles, préfèrent la fuite quand elle est possible, ou la désescalade (essayer de calmer l'autre). Aucune de ces attitudes

³ AXELLE, octobre 2008

⁴ Voir par exemple le document « Sécurité » des Etats Généraux de Bruxelles, qui ne mentionne pas une seule fois le terme « femme » http://www.brusselsstudies.be/PDF/FR_70_EGB2.pdf

n'est « bonne » ou « mauvaise » en soi, tout dépend de la situation, du type d'agression... Mais surtout, le « sentiment d'insécurité » tellement présent (et entretenu, notamment par les médias) chez les femmes les pousse à des conduites d'évitement de l'espace public, les privant d'une série d'activités culturelles, sociales et de participation citoyenne. Une politique qui se veut efficace et égalitaire ne peut l'ignorer. D'où l'importance de soutenir politiquement des programmes de prévention féministes⁵...

Une dimension souvent ignorée

Pour ce qui concerne l'espace public, justement, son aménagement peut jouer un rôle important dans le bien-être que peuvent y ressentir les différentes populations, hommes et femmes, jeunes et adultes, enfants et personnes âgées, Belges et immigrés. Si les dimensions « interculturelle » et « intergénérationnelle » commencent à être prises en compte, là encore, la dimension de genre est trop souvent négligée.

Le cas très concret de travaux publics peut illustrer cette nécessité. Dans le cadre d'un contrat de quartier, l'ensemble de la population est invitée à se prononcer sur l'aménagement d'une place et de quelques rues. Des réunions sont organisées, ouvertes à tous les habitants. Mais tous ne sont pas également représentés.

On peut adopter deux attitudes : se dire que les réunions sont ouvertes à tous et que l'absence de certaines catégories de la population constitue une forme de choix, au risque d'ignorer leur avis et de les précariser encore davantage en ne tenant pas compte de leurs désirs et leurs contraintes. Ou prendre en compte le fait que certaines populations n'ont pas la même possibilité de participation

⁵ Par exemple en ce qui concerne les seules violences conjugales, 140 plaintes sont déposées chaque jour en Belgique, chiffre d'autant plus impressionnant si l'on sait que la majorité des femmes victimes ne portent pas plainte, ou pas tout de suite. Voir <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/486178/une-femme-sur-huit-victime-de-violence-conjugale-en-belgique.html>

citoyenne. Mais dans ce cas, on pensera plus évidemment aux problèmes d'âge, de handicap, de mauvaise maîtrise de la langue, qu'au rapport particulier des femmes à l'espace public. Et notamment à ce « sentiment d'insécurité » qui les pousse à éviter certains quartiers et/ou certaines heures de la journée, ou encore l'interdiction familiale de participer à des réunions mixtes...

On peut multiplier les exemples : que ce soit dans le domaine du logement (où l'on connaît les difficultés d'accès des populations d'origine immigrée, mais moins celles des mères seules avec des enfants), de la santé (pas de prise en compte des soins non rémunérés assurés par les femmes), des services publics (dont le démantèlement touche les femmes triplement : parce qu'elles en sont majoritairement employées et usagères et parce que ce sont elles qui doivent assumer les tâches de soins ou d'éducation lorsque celles-ci ne sont plus assurées collectivement).

Tous ces exemples montrent à quel point des politiques en apparence « neutres » touchent différemment les hommes et les femmes et que, si l'on veut promouvoir l'égalité – ou parfois, plus modestement, éviter de creuser les inégalités... - une analyse de genre est indispensable. Des dispositifs comme l'interruption de carrière, la prépension ou encore le congé de paternité (durée, obligation...) mériteraient également d'être passés au crible d'une lecture féministe. Des exemples internationaux montrent que seuls des congés explicitement réservés au père permettent d'éviter que les « congés parentaux » de toutes sortes ne creusent encore davantage la précarité professionnelle des femmes.

Un nouvel élan

Et pourtant, malgré les bonnes intentions proclamées, cette dimension de genre est souvent ignorée. Comment l'expliquer ?

Il y a certes le fait que beaucoup de postes de responsabilités sont encore occupés par les hommes. Il suffit de regarder des images de grandes réunions internationales – et plus encore lorsqu'on parle d'économie, de finances...- ou parfois plus simplement les plateaux des débats télévisés pour s'en rendre compte. Oui, les femmes sont beaucoup plus présentes qu'avant dans la politique – encore faut-il voir les responsabilités et les budgets dont elles disposent - mais est-ce encore là que se prennent les vraies décisions ? Cherchez la femme à la Banque mondiale, au FMI, dans les conseils d'administration des grandes multinationales...

Cependant, quand un message n'est pas entendu, on ne peut se contenter de s'en prendre à la surdité du récepteur. L'émetteur y est sans doute aussi pour quelque chose.

Le cas du Québec cité plus haut est significatif à cet égard : les décideurs n'y sont pas plus « ouverts » que chez nous, mais on y trouve un mouvement féministe fort et actif. De même, dans les pays nordiques, la place des femmes dans les postes de responsabilités est bien ancrée. La Norvège a même imposé un minimum de 40% de femmes dans les conseils d'administration de ses grandes sociétés, qui ne s'en portent pas plus mal, bien au contraire.

Chez nous, la présence des femmes aux postes importants reste fragile et les féministes sont éparpillées et parfois divisées. Des querelles entre points de vue qui paraissent radicalement inconciliables n'aident pas à rendre les messages féministes plus audibles. On a entendu, ces dernières années, des sensibilités diverses se déchirer sur des thèmes comme la prostitution ou l'interdiction du voile, ou même le débat sur la parité. Ces conflits ont été surtout très violents en France, mais on sait que quand Paris s'enrhume, Bruxelles éternue. Le problème n'étant pas l'existence de positions divergentes, ce qui fait après tout l'essence même d'une démocratie et prouve simplement qu'il existe différents courants au sein du féminisme. Malheureusement, au lieu

de travailler sur leurs points de convergence, ces différents courants, qui ne se recoupent d'ailleurs pas toujours selon les thèmes abordés, délaissent le débat pour l'excommunication et l'insulte. Ce qui vise à déconsidérer le message de l'autre... et qui contribue à déconsidérer le féminisme en général. De plus, les médias se chargent de mettre en avant ces conflits comme des « crêpages de chignon », alors que les éléments sur lesquels veulent progresser ensemble les féministes sont généralement tus.

Une autre question est celle du lien avec la réalité sociale. Ce qui a fait la richesse du féminisme des années 70, c'est ce lien entre théorie et pratique, réflexion et présence sur le terrain, là où vivent les femmes - y compris non féministes. Aujourd'hui, les recherches sur des questions de genre ont incontestablement trouvé une place dans le monde universitaire, même si elles sont parfois menacées ; mais trop souvent, malgré le travail de fond de certaines grandes organisations (Vie Féminine, FPS...), le lien avec la vie réelle de la majorité des femmes, surtout celles des milieux populaires, semble rompu. Plus dérangeant encore, on peut se demander si les conquêtes féministes – bien réelles si l'on repense à la situation des femmes il y a encore trente ans – n'ont pas surtout profité à une « élite », creusant ainsi davantage les inégalités entre femmes.

Enfin, en ces temps de crise financière mais aussi « des valeurs » et de questionnement de nos modes de vie, de consommation... il est plus que jamais nécessaire de s'interroger sur le « modèle masculin » au travail, dans la famille, dans la société en général : à suivre ou à transformer ensemble, en valorisant davantage des activités traditionnellement dévolues aux femmes ? Car il ne s'agit pas seulement de vaisselle mais aussi de soins à autrui, ce que les anglo-saxonnes appellent le « care »...

Sans oublier aussi qu'un nouvel élan vient d'ailleurs, d'Amérique latine⁶, d'Afrique ou même, peut-être, de ces femmes qui se revendiquent d'un « féminisme musulman », à l'heure où nos bonnes Occidentales sont tellement frileuses à se proclamer féministes...

Pour prendre contact avec des groupes féministes : il existe des grands mouvements comme Vie Féminine ou les Femmes prévoyantes socialistes, mais aussi des petits groupes d'action ou encore, des collectifs travaillant sur un thème précis. On les rencontre surtout dans des manifestations, des actions... Une coordination réunit beaucoup de ces groupes pour préparer la Marche mondiale des Femmes en 2010. Des coordinations locales actives existent aussi, à Bruxelles et à Liège.

Quelques livres :

Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir, (1949) en Folio, texte fondateur... mais certainement pas une bible !

Dictionnaire critique du féminisme, Presse Universitaire de France, 2000 (réédité complété depuis) : une bonne façon de découvrir les différents thèmes classés alphabétiquement et accompagnés chacun d'une bibliographie pour aller plus loin

Le siècle des féminismes, ouvrage collectif, Editions de l'Atelier, 2004 : en six parties et 25 chapitres, une revue des analyses, des combats et des acquis, y compris en dehors du monde occidental

Christine Delphy, L'Ennemi principal, éditions Syllepse, 1998, et plus récemment Classer, dominer, Qui sont les «autres» ?, La Fabrique, 2008

Parcours féministe, entretiens d'Irène Kaufert avec la philosophe et féministe Françoise Collin, co-fondatrice dans les années 70 des « Cahiers du Grif », première revue féministe européenne

6 Voir par exemple Jules FALQUET, *De gré ou de force, les femmes dans la mondialisation*, La Dispute, 2008

GREEN NEW DEAL ET RÉPONSE EUROPÉENNE À LA CRISE : VERS UNE GOUVERNANCE MACROÉCONOMIQUE AMBITIEUSE DE L'UE

→FRANCISCO PADILLA

Economiste et philosophe. Conseiller
du Groupe des Verts au Parlement
européen, administrateur d'Etopia

La conjonction de la crise économique globale avec la prise de conscience de l'ampleur du changement climatique nous enjoins de passer d'une logique traditionnelle de relance en période de récession à une logique de redéploiement massif où les moteurs de la création d'emplois devront être les activités économiques à faible teneur en carbone. Ce redéploiement passera nécessairement par la mise en place d'une gouvernance macroéconomique européenne ambitieuse capable de renverser la tendance lourde des trente dernières années de libéralisation financière. La politique macro-économique commune devra être à la fois une politique curative de sortie de crise (lutte contre la précarité et lutte contre le changement climatique) et une politique préventive de lutte contre l'endettement insoutenable (privé et public) et contre la déflation des coûts salariaux qui alimentent l'instabilité financière systémique. En amont des réformes actuelles en matière de normes financières prudentielles, cette politique à mettre en œuvre au niveau de l'UE peut et doit avoir une portée proprement régulatrice si l'on entend s'attaquer aux causes structurelles de la crise actuelle.

Introduction

A l'automne 2009, deux ans après l'effondrement des marchés financiers internationaux, la plupart des médias et voix officielles s'acharnaient à décoder dans les dernières statistiques économiques les signes d'une reprise -ou du moins du fait que « le pire est derrière nous ». A cet égard, la croissance exubérante des cotations des actifs financiers intervenue dans les principales places boursières mondiales dans les mois qui ont suivi la panique déclenchée par l'explosion de la bulle des *subprimes* a été particulièrement symptomatique. Par delà l'interprétation qu'il faut donner à ces signaux des marchés, la plupart des analystes s'accordent cependant pour affirmer que le degré d'incertitude reste considérable, comme l'a bien montré l'impact de la crise grecque sur l'euro. Il n'est en effet pas possible à ce stade d'écarter l'hypothèse d'une rechute, une fois passés les effets immédiats des plans de relance, ou encore, d'un scénario à la japonaise caractérisé par une longue période de stagnation ayant suivi l'éclatement des bulles spéculatives locales au début des années 90.

On a beaucoup insisté sur le fait que certaines institutions financières seraient « trop grandes pour faire faillite ». Le corollaire du caractère systémique de la crise actuelle est qu'aucune pièce de l'édifice, aussi modeste ne soit-elle, n'est négligeable. Le degré d'interconnexion de l'économie globale est tel que l'effondrement d'un segment du marché immobilier américain jugé comme étant « relativement modeste » avant l'effondrement des marchés a amorcé le déclenchement de la pire crise économique internationale depuis la Grande Dépression qui a suivi le krach boursier de 1929. En tout état de cause et quelle que soit la trajectoire de l'économie mondiale dans les mois et années qui viennent, les effets de la crise financière se feront ressentir pendant des longues années. Elles débouchent déjà sur une socialisation des coûts de grande ampleur. Ces effets auront vraisemblablement un impact

tout aussi dévastateur que disproportionné sur les catégories les plus précaires de la population¹.

La conjonction de la crise économique globale avec la prise de conscience de l'ampleur du changement climatique permet de mettre en exergue deux grands objectifs politiques qu'il s'agit de viser simultanément. D'une part, il est nécessaire de réduire de manière drastique l'empreinte écologique globale et plus particulièrement l'empreinte des pays industrialisés, et d'autre part, il est temps de lutter contre la précarité sociale générée ou accentuée par la crise. Ces deux exigences ne sauraient faire l'objet de réponses différées ni séparées car la situation se dégrade de manière simultanée et vertigineuse sur les deux plans. En effet, d'une part, des nouvelles études scientifiques mettent en évidence le fait que le changement climatique est plus important que ce que l'on croyait il y a quelques mois seulement². D'autre part, des millions d'emplois ont été et sont en train d'être détruits partout dans le monde, et cette tendance devrait se poursuivre en dépit d'une éventuelle reprise³. Si l'on veut répondre à cette double exigence, il est donc nécessaire de passer d'une logique traditionnelle de relance en période de récession à une logique de redéploiement massif où les moteurs de la création d'emplois devront être les activités économiques à faible teneur

1 «Pour les 1,5 milliard de salariés dans le monde, des temps difficiles sont à venir», a déclaré récemment le Directeur Général de l'OIT Juan Somavia. «Une croissance économique faible, voire négative, combinée à des prix alimentaires et énergétiques hautement volatiles, va amputer les salaires réels de nombreux travailleurs, en particulier les bas salaires et les ménages les plus pauvres. Les classes moyennes seront également sérieusement affectées». Voir également la note de bas de page n°3.

2 A l'instar d'un rapport récent des Nations Unies, Chris Field expert du GIECC a révélé que des études postérieures au dernier rapport de l'institution mettent en évidence que l'accumulation de gaz à effet de serre s'accélère plus rapidement que ce qui avait été prédit par les scénarios les plus pessimistes du rapport du GIECC début 2007.

3 Les rapports prospectifs récents de l'OIT dressent un panorama peu prometteur pour les années à venir. L'expérience des crises précédentes démontre que l'impact sur le chômage est décalé par rapport à la reprise elle-même ; les dernières prévisions confirment à ce titre le maintien d'un chômage élevé jusqu'en 2011 inclus. L'Organisation internationale du travail (OIT) prévoit une augmentation du nombre de chômeurs de près de 51 millions d'ici la fin de l'année à travers le monde. Le chômage dans les pays de l'OCDE devrait globalement doubler au cours des dix-huit prochains mois et continuer d'augmenter, avec des taux à deux chiffres sur une grande partie de l'année 2011. Plus de 200 millions de travailleurs pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté – surtout dans les pays en développement et dans les pays émergents, où les filets de sécurité sociale sont rares ou inexistant – , ce qui ferait monter le nombre total de travailleurs pauvres dans le monde à 1,4 milliard. Voir le rapport : Bureau Internationale du Travail. (2009) : Rapport annuel du Bureau international du travail (BIT) sur les Tendances mondiales de l'emploi. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_101465/index.htm (accès : 15/03/2009).

en carbone. C'est ce que préconise notamment le Programme des Nations Unies sur l'Environnement dans un rapport divulgué fin février 2009 qui appelle de tous ses vœux un « green deal global »⁴.

L'hypothèse que nous voulons défendre dans cet article est que ce redéploiement est indissociable d'une réponse macroéconomique européenne et *in fine* d'une réponse mondiale aux déséquilibres financiers et commerciaux (global imbalances) qui prévalent au niveau international et qui ont été exacerbés par ces trente dernières années de libéralisation financière. Les politiques de redéploiement doivent donc être simultanément des politiques *curatives* de sortie de crise (lutte contre la précarité et lutte contre le changement climatique) et des politiques *préventives* de correction des *global imbalances*. A défaut d'une telle réponse, les courroies de transmission de l'instabilité financière systémique continueront à créer les conditions pour la formation de bulles et l'éclatement des nouvelles crises internationales.

A ce stade, les réformes annoncées sont cependant en deçà des intentions affichées par les déclarations finales des trois sommets du G20, et en aval, des Conseils Européens. Les deux premiers sommets du G20 ont largement passé sous silence l'enjeu fondamental de la mise en place de politiques coordonnées de ré-réglementation visant à corriger les déséquilibres globaux. Le sommet de Pittsburgh a certes abordé cet enjeu et instauré un mécanisme d'évaluation par les pairs, mais les divergences manifestes entre les participants constituent à l'heure actuelle un obstacle majeur pour la mise en place de mesures correctives.

Après avoir mis en évidence certains angles morts du diagnostic sous-jacent aux déclarations du G20 et des leaders européens, ainsi que quelques mécanismes à la base de la crise, cette analyse veut insister sur le fait que la réponse internationale et européenne manque largement l'objectif fondamental de la mise en place de politiques de ré-réglementation visant à corriger les *global imbalances* (déséquilibres

globaux). Dans un troisième temps, et à la lumière de l'analyse critique préalable, il sera question de dégager les contours d'un chantier à ouvrir sur le plan de la gouvernance macroéconomique européenne. Ce chantier constitue un jalon pour fournir une réponse proactive de l'UE visant d'une part, à contribuer à la correction des *global imbalances* (déséquilibres globaux) et d'autre part, à faire face aux défis sociaux et économiques posés par le redéploiement vers une économie faible en carbone.

Par delà les règles prudentielles : faire face au désordre financier international et corriger les déséquilibres globaux

De nombreuses voix critiques se sont fait entendre dès l'automne 2008 afin d'insister sur l'insuffisance des engagements européens et internationaux pour répondre à la crise. Ces critiques estimaient que ces insuffisances étaient tant qualitatives que quantitatives. Elles portaient autant sur le niveau et la portée des nouvelles contraintes (entités, actifs financiers et processus concernées par les nouvelles modalités de contrôle, exigences en matière de capitaux propres et de diversification des portefeuilles, etc.) que sur la nature et la structure même de ces contraintes (prérogatives des régulateurs et superviseurs, modalités de financement des agences de notation parmi d'autres).

Par delà ces *insuffisances*, nous allons nous concentrer sur un enjeu qui a été largement passé sous silence par les discours officiels : celui de la correction des déséquilibres financiers globaux. Comme nous le verrons par la suite, cet enjeu est indissociable d'un diagnostic sur la crise qui repose moins sur une lecture en termes de *dysfonctionnements des institutions* que sur un diagnostic qui met l'accent sur l'inefficacité des mécanismes de marché pour réguler la finance.

.....
⁴ Rapport disponible à la page <http://www.unep.org/GC/GC25/>

Les réformes qui se mettent en place sont fondées sur un diagnostic du système financier qui met l'accent sur toute une série de dysfonctionnements des institutions : par exemple, l'opacité de la titrisation et des produits structurés, les déficiences des agences de notation, la pro-cyclicité des normes comptables, l'aléa moral créé par les schémas de rémunération, etc. Comme le montre l'économiste André Orléan, l'analyse dominante au niveau international et européen voit la crise comme le résultat des déficiences extrinsèques au marché. « Si [le marché] a mal fonctionné, cela ne tient nullement à des déficiences qui lui seraient intrinsèques, mais au fait qu'on lui a livré des produits mal dessinés, trop opaques. En conséquence, selon le G20, tout doit être transformé à l'exception de la concurrence financière, dont « l'intégrité » doit être préservée. Elle demeure, dans le projet du G20, comme le mécanisme central qui organise l'allocation du capital à l'échelle planétaire. »⁵

L'analyse en termes de dysfonctionnement des institutions repose sur l'hypothèse que les erreurs passées seront évitées dans le futur moyennant un surcroît de transparence et de contrôle prudentiel. Cependant, comme la crise financière au sein de l'eurozone au printemps 2010 le montre, moins de deux ans après la panique des marchés financiers survenue à l'automne 2008, « il n'y a aucune raison de penser que les agences de notation ne referont pas les mêmes erreurs demain du fait même de la difficulté de leur métier : la valorisation de tout actif financier suppose une certaine représentation de ce que sera l'évolution économique future. Or en cette matière nos connaissances sont insuffisantes. Comme le soulignait John Maynard Keynes, le futur est radicalement incertain. »⁶ En d'autres mots : « [la] carence de la finance mathématique à mesurer les risques, en temps de grande instabilité n'est ni accidentelle ni remédiable [...] Cette

5 ORLÉAN, A. (2009) : Entretien concédé à la revue Alternatives Économiques n°283 du mois de septembre 2009., pp. 83-85.

6 Ibid. p. 85

impossibilité tient au fait que les densités de probabilité qui entrent comme hypothèses dans les modèles dits de *Value-at-Risk* sont immanentes aux interactions des agents... et sont par conséquent radicalement indéterminées *ex ante*. »⁷

La finance a un caractère autoréférentiel qui fait que les changements de stratégies des analystes affectent les propriétés des actifs observés. Comme le met en évidence Jón Daniélsson⁸, spécialiste de la théorie financière à la *London School of Economics*, même en dehors des périodes de grande instabilité le modèle de *Value-at-risk* présente des faiblesses analytiques majeures car même pour des placements simples les résultats sont très sensibles aux hypothèses retenues. Cette difficulté inhérente à la valorisation des actifs financiers limite fortement la possibilité d'introduire une surveillance prudentielle efficace permettant d'identifier de manière prospective les bulles en formation. Ce sera le cas du moins aussi longtemps que l'on restera dans le cadre d'une finance globalisée caractérisée par un haut degré intrinsèque d'asymétries informationnelles, d'interconnexion des acteurs et des processus, et donc d'instabilité⁹.

L'engagement renouvelé du G20 et des autorités de l'UE de *préserver l'intégrité de la concurrence financière et à continuer à œuvrer en vue de la libéralisation du commerce international* met donc bien en évidence le fait que le cadre de pensée qui continue à orienter les

7 LORDON, F. (2009) : Quatre principes et neuf propositions pour en finir avec les crises financières. Article publié dans la revue Manières de Voir n°102 dans le dossier Le Krach du Libéralisme.

8 DANIELSSON, J. (2008) : Blame The models. Disponible en ligne à l'adresse : <http://risk.lse.ac.uk/tr/files/JD-33.pdf> (accédé 03/10/09).

9 Comme le met en évidence l'anthropologue Pierre-Benoit Joly dans un texte publié dans le journal Libération du 8 Octobre 2008. « Il n'est pas si sûr que l'on prend au sérieux la métaphore des « titres toxiques » qui s'impose au cœur de la crise actuelle. Les innovations financières –dont on s'est longtemps félicité!- ont produit un réseau dense d'interdépendances. Comme pour les prions à l'époque [de la vache folle] il est donc très difficile d'identifier quelle sera l'étendue des dégâts provoqués par les créances douteuses. La complexité des produits financiers, à laquelle s'ajoutent des fortes asymétries d'information, rend illusoire la nécessaire traçabilité des flux ; l'efficacité des mesures de réduction des risques s'en trouve limitée ». Pour André Orléan, le seul moyen de mettre en place une surveillance prudentielle efficace serait l'imposition de règles extrêmement rigides qui imposeraient une limitation des crédits distribués dans l'économie mondiale à 10% du volume actuel.

décideurs est bien celui des dysfonctionnements des institutions comme étant de nature extrinsèque à la concurrence de marché.

A l'instar des éléments épistémologiques avancés ci-dessus, l'analyse empirique des processus de libéralisation des marchés financiers nous permet difficilement de croire aux vertus auto-correctrices de la concurrence. La Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement a publié un rapport en mai 2009¹⁰ qui fournit une analyse fouillée et rigoureuse des données empiriques en la matière. Le rapport montre notamment que les effets combinés des processus de libéralisation financière, l'absence de mécanisme effectif et symétrique de coordination monétaire et macroéconomique multilatéraux ainsi que l'accélération de la circulation du capital ont débouché sur une forte instabilité du système monétaire et financier international. L'histoire économique des trente cinq dernières années est caractérisée par des déficits ou des surplus très substantiels des comptes courants ainsi que par une forte volatilité des cours des devises, des actifs financiers et des matières premières provoquée notamment par l'ampleur des flux spéculatifs. Le rapport met également en évidence les asymétries structurelles qui caractérisent le système financier et monétaire international. Ces facteurs combinés se trouvent à la racine de l'ensemble des crises financières qui ont rythmé l'évolution de l'économie mondiale depuis la fin du système de Bretton Woods en 1973.

Comme le met en évidence Jacques Sapir¹¹, la crise financière asiatique de 1997 et 1998 a constitué un tournant important dans ce processus d'ensemble. Les économies asiatiques qui avaient fortement libéralisé leurs secteurs financiers ont dû faire face à des reflux très importants des mouvements capitaux. Ces fuites

10 UNCTAD (2009) : The Global Economic Crisis : Systemic Failures and Multilateral Remedies. Rapport disponible à l'adresse : www.unctad.org (accède 01/06/09).

11 SAPIR, J. (2008) : L'économie politique internationale de la crise et la question du "nouveau Bretton Woods" : leçons pour des temps de crise. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.france.attac.org/spip.php?article9286> (accédé le 03/09/09)

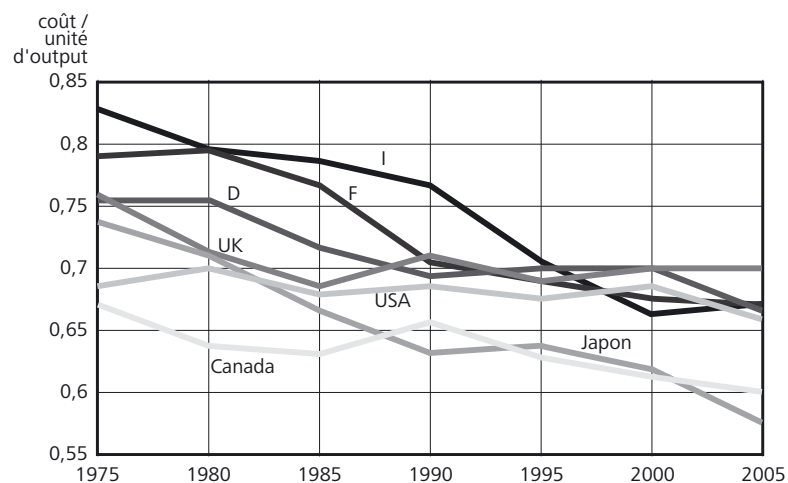
ont obligé ces pays à se doter de stocks très significatifs de réserves internationales afin de se prémunir contre l'instabilité du système financier international et les attaques spéculatives. Cette accumulation a été rendue possible par le développement de politiques prédatrices sur le commerce international basées d'une part, sur des sous-évaluations compétitives de leurs monnaies et d'autre part, sur la remontée des filières technologiques.

Une telle stratégie a permis aux pays asiatiques de sortir rapidement de la crise financière de la fin des années 90 en accumulant des excédents commerciaux et de balance courante très significatifs vis-à-vis des partenaires commerciaux européens et américains, mais elle a entraîné en contrepartie des impacts internes et externes importants. Sur le plan interne, et comme le met en exergue Dani Rodrik dans son article *The Social Cost of Foreign Exchange Reserves*, la politique d'accumulation de réserves internationales débouche sur des coûts significatifs pour les économies émergentes qui pourraient être évités si le système financier était moins dysfonctionnel¹². En externe, « ces politiques, à travers le cadre du libre-échange généralisé que les participants du sommet du G-20 entendent justement maintenir, ont induit un puissant effet de déflation des coûts salariaux dans les pays développés. Cet effet s'est propagé par la menace des délocalisations conduisant les salariés à accepter des conditions sociales et salariales toujours plus précaires au nom de la préservation de l'emploi. Cette déflation des coûts salariaux a d'ailleurs été fortement aggravée par l'irruption des logiques financières au sein des entreprises du secteur réel de l'économie, à travers des procédures comme le rachat d'entreprises par endettement à effet de levier (le *leveraged buy-out* ou *LBO*).»¹³

12 Assuming reasonable spreads between the yield on reserve assets and the cost of foreign borrowing, the income loss to these countries amounts to close to 1% of GDP.

13 SAPIR, J. (2008) : Op. cit., p. 5.

Coût du travail par unité de production



Source des données du graphique OCDE

Comme le graphique ci-dessus l'indique, dans toutes les économies du G7, les coûts de travail par unité de production (et donc la part des salaires dans la valeur ajoutée) ont significativement reculé depuis la fin des trente glorieuses. Les données de l'OCDE montrent qu'il en va de même pour l'ensemble des pays industrialisés. Le graphique met notamment en évidence que cette réduction a connu une accélération importante depuis la crise financière asiatique dans les trois économies avancées les plus importantes : les USA, le Japon et l'Allemagne.

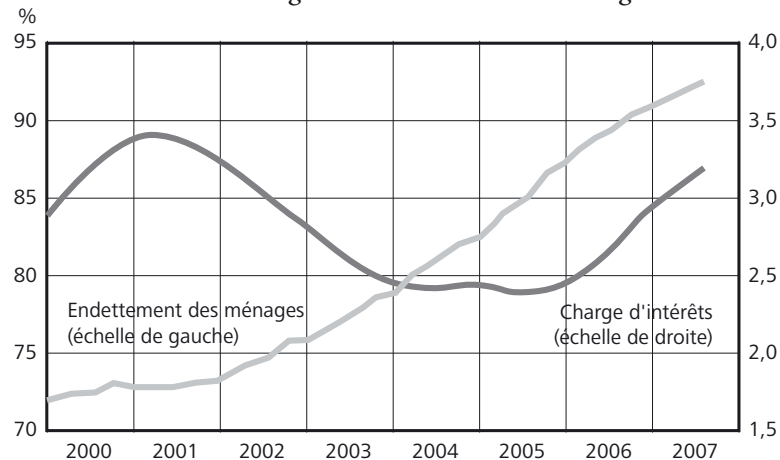
Le rapport de l'OIT *World of Work Report 2008 : Income Inequalities in the Age of Financial Globalization* souligne que les variables d'ajustement par excellence, aussi bien dans la plupart des pays en développement que dans les pays développés, ont été les coûts salariaux, et plus particulièrement les coûts salariaux

des déciles salariaux inférieurs¹⁴. L'évolution de la distribution des revenus durant les trente dernières années de globalisation financière a donc été marquée par une double aggravation des inégalités : accroissement d'un côté, de la part du capital dans la valeur ajoutée de la plupart des économies mondiales et accroissement, de l'autre, des inégalités entre salariés au bénéfice des cadres supérieurs et au détriment des bas salaires. La déflation des coûts salariaux dans les pays riches¹⁵ s'est accompagnée dans le même intervalle d'une véritable explosion de l'endettement des ménages aussi bien aux USA que dans l'UE. Aux USA l'endettement des ménages est rapidement passé de 93% du PIB en 2000 à environ 140% en 2007. De l'autre côté de l'Atlantique, le recul de la dette publique dans la zone euro s'est accompagné d'une forte augmentation de l'endettement privé (nous y reviendrons). Dans la zone euro, l'endettement des ménages est passé de l'ordre de 72 % de leur revenu disponible brut en 2000 à près de 92 % en 2007.

¹⁴ En s'appuyant sur les derniers chiffres de croissance du FMI, le BIT prévoit que la croissance mondiale des salaires réels atteindra au mieux 1,1 pour cent en 2009, comparé à 1,7 pour cent en 2008, mais les salaires devraient décliner dans un grand nombre de pays, y compris dans les principales économies. De manière générale, la croissance des salaires dans les pays industrialisés devrait baisser, de 0,8 pour cent en 2008 à -0,5 pour cent en 2009. Le rapport du BIT montre que cette sombre perspective se profile après une décennie pendant laquelle les salaires n'ont pas progressé au même rythme que la croissance économique. Bureau International du Travail (2009) : *Global Wage Report 2008/09: Minimum wages and collective bargaining: Towards policy coherence*. Disponible en ligne à l'adresse : http://www.ilo.org/global/What_we_do/Publications/lang-en/docName--WCMS_100786/index.htm (accédé le 12/09/09)

¹⁵ Pour une analyse détaillée des processus de déflation salariale je renvoie ici pour les USA aux travaux de Bivens, J. (2007) : *Globalization, American Wages and Inequality*. EPI Working Paper, septembre 6, 2007. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.libertyparkusafd.org/lp/Hamilton/Globalization%5CGlobalization,%20American%20Wages%20and%20Inequality.pdf> (accédé le 28/07/09). Pour l'UE je renvoie à Flassbeck, H. (2009) : *Wage Divergences in Euroland: Explosive in the Making*, publications McMillan.

Endettement des ménages dans la zone euro et charges d'intérêt



Source : BCE rapport annuel 2007

Impact du crédit hypothécaire sur la croissance américaine

| | Taux de croissance réel du PIB | Home Equity Extraction en % des dépenses réelles de consommation | Contribution du HEE à la croissance en points de PIB | Taux de croissance du PIB recalculé sans le HEE | Taux de croissance recalculé sur la base de la moyenne du HEE 1990-1999 | Gains de croissance attribuable à la hausse du HEE |
|------|--------------------------------|--|--|---|---|--|
| 2002 | 1,6% | 1,6% | 1,1% | 0,5% | 0,80% | 0,80% |
| 2003 | 2,5% | 1,9% | 1,3% | 1,2% | 1,51% | 1,00% |
| 2004 | 3,6% | 1,8% | 1,2% | 2,4% | 2,71% | 0,93% |
| 2005 | 3,1% | 2,4% | 1,6% | 1,5% | 1,74% | 1,33% |
| 2006 | 2,9% | 3,3% | 2,2% | 0,7% | 0,94% | 1,93% |
| 2007 | 2,2% | 3,3% | 2,2% | 0,0% | 0,27% | 1,93% |

Source : US Bureau of Economic Analysis et données de Fanny Mae.

Comme le montrent ci-dessous les données de l'US Bureau of Economic Analysis, reprises par Jacques Sapir, l'endettement hypothécaire est devenu aux USA un moyen de financement de la consommation et la source principale de la hausse de la croissance à partir de 2002. «[...] La bulle spéculative immobilière qui gonfle à partir de 2002 permet aux ménages de constamment réamorcer leurs hypothèques pour obtenir des nouveaux crédits. Ce mécanisme que l'on appelle le *home equity extraction* va jouer un rôle déterminant dans la croissance américaine entre 2002 et 2007 »¹⁶.

À l'instar du dernier rapport annuel de la CNUCED de septembre 2009, ces données permettent d'affirmer que « l'expansion du crédit aux USA et dans d'autres pays développés a servi à financer l'acquisition de biens immobiliers, à alimenter l'inflation des prix des actifs et à doper la consommation privée financée par l'endettement plutôt que de financer les investissements des capacités productives.»¹⁷

La configuration actuelle du système monétaire et financier international a aggravé les risques systémiques liés à la forte croissance de l'endettement aux USA. Puisque le dollar constitue la monnaie de réserve internationale par excellence, les autorités américaines ne sont pas soumises aux mêmes obligations que la plupart des autres pays de procéder aux ajustements macroéconomiques et des taux de change nécessaires pour éviter un déficit persistant et très significatif du compte courant (de l'ordre de 5% du PIB américain

¹⁶ SAPIR, J. (2008) : L'économie politique internationale de la crise et la question du "nouveau Bretton Woods" : leçons pour des temps de crise. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.france.attac.org/spip.php?article9286> (accédé le 03/09/09), p 8

¹⁷ CNUCED (2009) : Rapport sur le Commerce et le Développement 2009, aperçu général, p. 4. Disponible en ligne à l'adresse http://www.unctad.org/fr/docs/tdr2009overview_fr.pdf (accédé le 15/10/09).

pendant plusieurs années avant l'éclatement de la crise). En effet, la demande en dollars répond aux besoins fonctionnels du système de paiements et de réserves international. Les USA ont ainsi drainé à la veille de la crise jusqu'à 75% de l'épargne mondiale. D'autres pays qui ont eu dans le passé des profils analogues combinant à la fois déficits publics et privés, endettement extérieur et déficits de balance courante en aggravation constante, ont vite fait l'expérience du tarissement des financements extérieurs et n'ont eu d'autre choix que de réduire fortement leur demande interne et leurs niveaux d'importations en contrepartie de l'aide des institutions financières internationales¹⁸. Comme le souligne à juste titre la CNUCED, le FMI joue un rôle fonctionnel majeur dans cette dynamique asymétrique « en imposant des politiques restrictives aux pays déficitaires dans ses conditions de prêt (à l'exception des USA), plutôt que d'inciter les pays excédentaires à adopter une politique plus expansionniste. »¹⁹

Le deuxième facteur – qui est lié au premier – a trait à la demande d'actifs sûrs américains de la part des économies qui, à l'instar de la Chine, ont des excédents de balance courante significatifs vis-à-vis des USA. Les réserves internationales accumulées par les banques centrales de ces pays ont été massivement investies dans les bonds du trésor américain. Comme le mettent en évidence les économistes du MIT Ricardo Caballero et Arvind Krishnamurthy²⁰ cela aboutit à une situation d'exacerbation croisée des risques.

Dans les pays en développement, le risque est amplifié par le caractère spéculatif des investissements originaires des pays riches attirés par des gains rapides en capital. Aux USA en revanche, le risque est exacerbé par le fait qu'une partie très significative des actifs

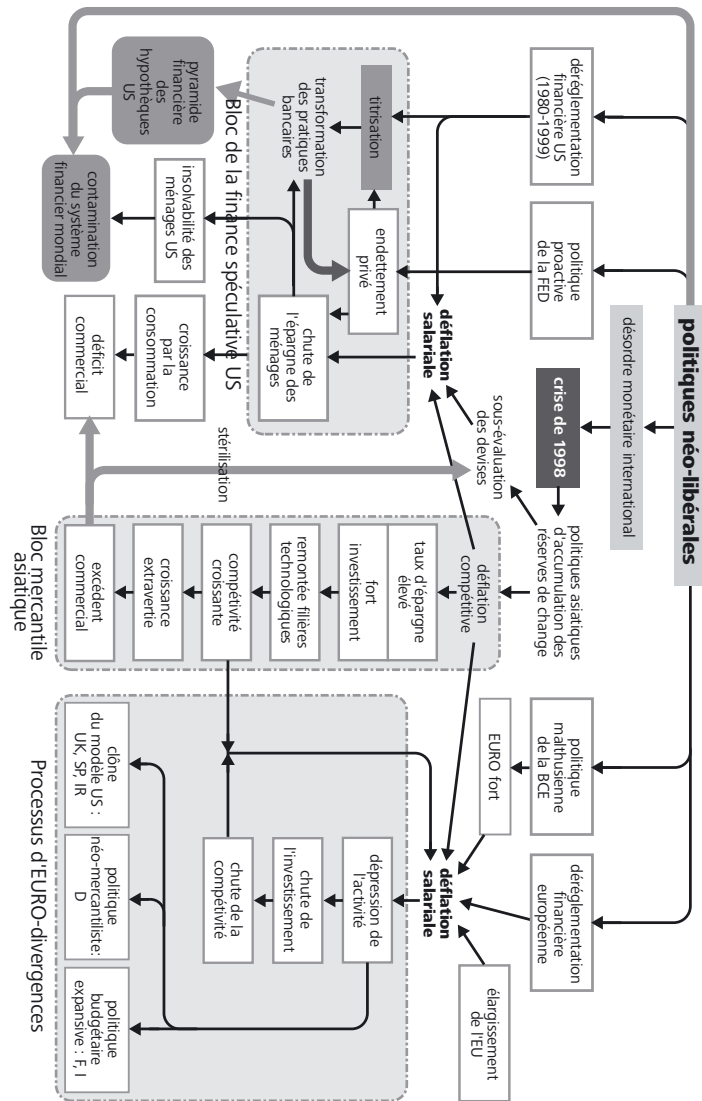
les plus sûrs se trouvent entre les mains des banques centrales et des investisseurs institutionnels des pays excédentaires. Cela a créé une concentration des risques dans le secteur financier américain qui s'accroît au gré de l'aggravation des déficits de balance courante et qui débouche sur une offre croissante de crédits à des conditions permissives adressés à des emprunteurs ayant des profils de plus en plus risqués. De fait, en 2005 et 2006, plus de 20% des nouveaux prêts aux USA ont été des crédits *subprime*. Il est à cet égard significatif de constater que les pertes des banques asiatiques suite à la dépréciation des actifs titrisés liés aux *subprimes* ont été très modestes en comparaison avec les pertes des banques américaines et européennes.

.....
¹⁸ Les exemples récents de l'Islande, de l'Hongrie, de la Lettonie et de la Roumanie se rajoutent aux nombreux autres pays d'Amérique Latine, d'Asie et d'Afrique qui ont connu des situations analogues durant les années 80 et 90.

¹⁹ CNUCED (2009), Rapport sur le Commerce et le Développement 2009, aperçu général, Op. cit., p. 20.

²⁰ CABALLERO, R. et KRISHNAMURTHY, A. (2009) : Global Imbalances and Financial Fragility, NBER Working Paper janvier 2009.

Enchaînements économiques de l'international au national



Graphique repris de l'article de Jacques Sapir : L'économie politique internationale de la crise

En guise de transition avec la dernière partie de l'article il s'avère utile de mettre en exergue un argumentaire basé sur les développements avancés ci-dessus.

Au lieu d'atténuer l'instabilité et les déséquilibres globaux du système financier mondial, les processus de libéralisation progressive des secteurs financiers intervenus depuis trente ans, les ont au contraire exacerbés. Rien, -et en tout cas certainement pas les innovations financières ni l'évolution de l'économie mondiale depuis la crise asiatique- ne nous permet de croire qu'il en ira autrement, du moins tant que l'on préserve l'intégrité de la concurrence financière.

Par delà les règles prudentielles dont le resserrement constitue une nécessité, il est dès lors indispensable de mettre en place aux différents niveaux d'intervention des politiques publiques coordonnées de réréglementation visant notamment à corriger les déséquilibres financiers globaux. Comme l'affirme la CNUCED, tant que le poids de la contrainte s'exercera essentiellement sur les pays déficitaires faibles et « tant qu'aucune règle convenue au niveau multilatéral n'obligera les pays à se soutenir les uns les autres sur le plan économique par le biais d'une gestion coordonnée de la demande et d'une intervention symétrique sur le marché des changes, le système penchera vers la déflation »²¹. Le dernier G20 de Pittsburgh a assumé implicitement pour la première fois que les déséquilibres globaux ne sont pas auto-correcteurs et demandent par conséquent la mise en œuvre de mesures coordonnées. Cependant, les divergences entre les membres connaissant des surplus et ceux enregistrant des déficits soutenus ont constitué un obstacle majeur pour la mise en place de politiques correctrices coordonnées et objectivables. Au-delà du carcan idéologique du diagnostic dominant sur les causes de la crise (dysfonctionnement des marchés extrinsèque à la logique de concurrence), il faut voir derrière ces divergences le poids de l'inertie des modèles de développement adoptés jusqu'ici. Les réformes requises

21 CNUCED (2009) : rapport annuel sur le commerce et le développement 2009, aperçu général, op. cit., p. 20.

pour mettre en place un modèle plus équilibré et soutenable ne sauraient certainement pas être indolores pour les groupes économiques dominants.

L'Union Européenne ne peut pas corriger à elle seule les déséquilibres globaux, mais son poids économique constitue un atout de taille pour amorcer un processus en ce sens, moyennant certes l'adoption d'un ensemble de politiques communes ambitieuses et cohérentes. A la lumière des enjeux soulevés dans l'introduction, la dernière partie de cet article visera à dégager les contours d'un chantier théorique portant sur la définition d'un ensemble cohérent de politiques macroéconomiques européennes susceptibles de faciliter la poursuite d'un double objectif :

- Agir sur deux courroies de transmission de l'instabilité financière systémique : l'endettement insoutenable et la déflation des coûts salariaux.
- Faciliter la transition écologique et le redéploiement vers une économie faible en carbone.

Lutter contre l'endettement insoutenable, la déflation des coûts salariaux et faciliter la transition écologique : vers une réforme et un élargissement ambitieux du Pacte de Stabilité et de Croissance

Alors que le Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC) a tenté d'imposer sans succès une discipline fiscale aux pays membres de l'UE, aucun mécanisme d'alerte, et a fortiori de correction, n'a été adressé aux pays membres qui ont connu des déficits importants des balances courantes et donc une augmentation de l'endettement consolidé public et privé. A ce stade, les tentatives d'imposer une discipline coordonnée visant à limiter l'endettement excessif de l'économie concernent donc essentiellement les pouvoirs publics alors que les agents économique privés ont eu, comme nous le verrons ci-dessous, une large latitude pour aggraver considérablement l'endettement global de certains États membres.

En conjonction avec le graphique 1 qui montre la tendance européenne récente à l'augmentation de l'endettement des ménages en proportion de leur revenu disponible, le tableau ci-dessous et les statistiques du rapport annuel de la Banque Centrale Européenne et d'Eurostat mettent en évidence quatre autres tendances significatives à l'œuvre au sein de l'UE :

- il existe un hiatus manifeste entre la vigilance exercée à l'égard de l'évolution de la dette publique et le laxisme envers les dettes privées ;
- l'augmentation de la dette privée a plus que compensé la réduction de la dette publique durant les années qui ont précédé la crise ;
- certains pays comme l'Irlande et l'Espagne connaissaient à la veille de la crise des niveaux relativement faibles d'endettement public (bien inférieurs aux seuils fixés par le PSC), mais des niveaux d'endettement globaux supérieurs à la moyenne ;
- pour de nombreux États membres, les dettes privées ont d'autant plus augmenté que la dette publique régressait plus fortement que la moyenne.

Dettes des agents en 2007 (en % du PIB)

| | Dettes publiques (A) | Dettes privées* (B) | Total (C) | Dettes publiques / Total (en %) A / C |
|-----------|----------------------|---------------------|-----------|---------------------------------------|
| Belgique | 84,9 | 118 | 202,9 | 41,8 |
| Allemagne | 65 | 125 | 190 | 34,2 |
| Irlande | 25,1 | 218 | 243,1 | 10,3 |
| Grèce | 93,4 | 101 | 194,4 | 48,0 |
| Espagne | 36,2 | 200 | 236,2 | 15,3 |
| Italie | 105 | 108 | 213 | 49,3 |
| France | 64,2 | 140 | 204,2 | 31,4 |
| Pays-Bas | 46,8 | 205 | 251,8 | 18,6 |
| Autriche | 59,9 | 135 | 194,9 | 30,7 |
| Portugal | 64,4 | 200 | 264,4 | 24,3 |
| Finlande | 35,3 | 118 | 153,3 | 23,0 |
| Moyenne | 61,8 | 151,6 | 213,4 | 28,9 |

Source : BCE et Eurostat

Comme le montre un rapport consacré à la question de l'endettement au sein de l'UE du Sénat français, « au total, la concentration exclusive sur le contrôle des dettes publiques, dans un contexte de surveillance insuffisante des dettes privées, de déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires et de dérégulation financière a jeté les bases d'un ensemble de déséquilibres économiques mais aussi financiers. (...) En somme, le PSC, en absolutisant l'objectif de réduction des dettes publiques, ignore les conditions dans lesquelles une telle orientation est viable, tant économiquement que financièrement. »²²

Dans cette optique, les économistes Daniela Schwarzer et Sebastien Dullien affirment à juste titre que « la crise économique actuelle a mis à jour deux grandes faiblesses de l'Union monétaire européenne, inhérentes à sa conception. La première a trait à la viabilité à long terme des finances publiques d'une série d'Etats membres de la zone euro. La seconde, à la mauvaise coordination de la politique macro-économique, source de rivalités internationales entre ces membres et danger pour l'existence même de l'euro. (...) Les mécanismes de surveillance fiscale de l'Union européenne n'ont pas permis de prévoir cette évolution, parce qu'ils n'intègrent pas une variable essentielle : celle de la dynamique de l'endettement du secteur privé²³. Avec ce que coûte une crise bancaire sur le plan économique, les gouvernements ont tendance, quand survient une crise, à absorber les dettes du secteur financier, comme l'ont fait récemment le Royaume-Uni et l'Irlande, et, au cours des crises financières des années quatre-vingt-dix, l'Amérique latine et l'Asie. Il en va probablement de même quand les secteurs-clés du privé sont au bord de la faillite. Un pays dont les finances publiques sont saines peut ainsi tomber dans la débâcle du jour au lendemain. »²⁴

22 Sénat de la République française (2008) : Rapport d'information : la coordination des politiques économiques en Europe (Tome II) : surmonter le désordre économique en Europe. Disponible à l'adresse : <http://www.senat.fr/rap/r08-342/r08-34231.html> (accédé le 12/07/09).

23 Le professeur d'économie à l'Université de Louvain Paul de Grauwe aboutit aux mêmes conclusions dans une colonne récente intitulée : Dette l'explosion est-elle gérable ? publiée sur le site web de Telos à l'adresse : http://www.telos-eu.com/fr/article/dette_lexplosion_est_elle_gerable

24 SCHWARZER, D. et DULLIAN, S. (2009) : Un pacte de stabilité extérieur pour l'Europe, Project Syndicate, septembre 2009. Disponible à la page : http://www.project-syndicate.org/print_commentary/dullien2/French

Les crises financières à répétition nous apprennent qu'une telle asymétrie aboutit *in fine* à des résultats opposés à ceux escomptés. Comme tend à le confirmer la croissance spectaculaire de l'endettement public dans l'UE depuis le déclenchement de la crise à la fin de l'année 2007, l'endettement privé, lorsqu'il devient insoutenable, est souvent transféré directement ou indirectement à la collectivité afin d'éviter la faillite de l'ensemble du système. Si l'on tire les conséquences politiques de cette asymétrie, il semble dès lors nécessaire de prévoir des mécanismes européens coordonnés d'alerte et de correction pour remédier à l'endettement privé excessif des économies nationales avant même que des crises systémiques imposent des solutions bien plus lourdes pour la collectivité. Le rapport annuel 2009 de la zone euro de la Commission Européenne²⁵ le reconnaît explicitement. D'après ce rapport, « la crise met en lumière le besoin urgent de coordination et de surveillance macroéconomiques plus larges et plus profondes dans la zone euro (...) la crise a également mis en lumière la vulnérabilité de certains États membres qui ont accumulé des déséquilibres macroéconomiques. Les conditions macroéconomiques favorables qui ont facilité l'expansion du crédit dans le monde entier ont également permis à certains États membres de la zone euro de financer une croissance économique rapide mais de plus en plus déséquilibrée, dans la mesure où les flux de capitaux entrants n'étaient pas toujours utilisés aux fins les plus productives. À l'inverse, les pays affichant un excédent de leurs opérations courantes ont vu leur croissance chuter dès que la demande mondiale a faibli, dès lors que la demande intérieure n'a jamais véritablement pris le relais. L'assainissement inachevé des comptes publics, les mesures non finalisées de supervision financière et la manière dont les États membres coordonnent leurs politiques économiques à l'intérieur de l'UEM ont encore amplifié ces faiblesses et ont pesé sur la capacité de la zone euro à réagir à la crise ».

25 Commission Européenne (2009) : Rapport annuel de la zone Euro. Disponible à l'adresse http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article15859_en.htm (accédé le 10/10/09)

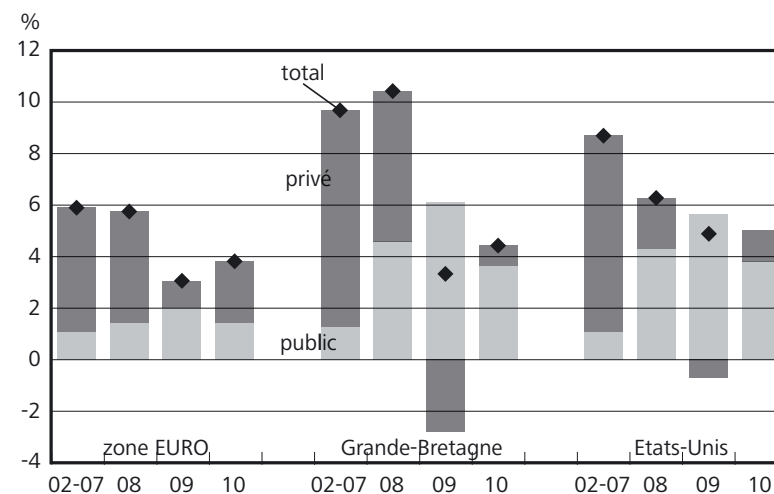
L'approfondissement de la coordination et de la surveillance macroéconomique appelé de tous ses vœux par la Commission après le constat de l'échec des politiques passées requiert à nos yeux une réforme et un élargissement ambitieux du Pacte de Stabilité et de Croissance actuel vers un Pacte de Stabilité et de Croissance Soutenable. Un tel objectif ouvre un chantier théorique d'envergure. Nous nous limiterons ici à échafauder de manière forcément schématique et incomplète quelques uns des éléments de ce chantier.

La réforme et l'élargissement du PSC devrait tout d'abord passer par une révision des objectifs, indicateurs et des instruments du pacte. Cela s'avère d'autant plus opportun que la très brusque détérioration intervenue au niveau des finances publiques dans l'ensemble des États membres a créé un décalage aussi fort que jamais entre les objectifs affichés par le PSC en matière de flux et de stocks de dette publique et la réalité des chiffres. De fait, à la fin de l'année 2009, 20 États membres sur 27 font état d'indicateurs de déficit public supérieurs au seuil de 3% énoncé par le PSC.

Nous ne sommes pas en mesure ici de rentrer dans des considérations qui nous demanderaient des développements bien plus longs, mais nous pouvons cependant affirmer à la mi-2010 que quelle que soit la trajectoire de l'économie mondiale pour les mois et années qui viennent, il n'est guère possible ni souhaitable de réduire de manière drastique les déficits publics à court et à moyen terme. L'ampleur des pertes du secteur financier européen à elles seules (660 milliards d'euros de pertes dont 400 à acter dans les bilans d'ici fin 2010 d'après le FMI, mais probablement davantage) ont et vont continuer à peser lourdement sur les bilans des institutions financières. Et ce, malgré les aides sans précédent accordés par les États et les injections de liquidités des Banques Centrales qui constituent *de facto* une allocation inégalée de subsides publics au secteur financier. Tant que les institutions financières privées seront occupées à assainir leurs bilans, la dynamique du crédit et donc des dépenses

privées se trouvera déprimée et ne sera pas en mesure de générer les niveaux d'activité et d'emploi qui ont précédé la crise. De ce fait, les dépenses publiques ont dû prendre le relais d'une dépense privée en forte diminution. Sans l'accroissement actuel du déficit public, la dégradation de l'activité aurait donc été bien plus importante (voir graphique ci-dessous). De manière corollaire, si les stratégies de sortie et donc de réduction des déficits sont mises en œuvre de manière précipitée, cela ne manquerait pas de faire replonger l'économie européenne dans le rouge. Dans cette perspective, la question est sans doute moins de savoir comment réduire rapidement les déficits à court terme et à moyen terme que de déterminer l'allocation des ressources publiques à court et à moyen terme de manière à générer une trajectoire d'endettement soutenable à long terme.

*Croissance de la dette des secteurs non-financiers.
Historique et projection de besoin de crédit.*



Les objectifs du Pacte élargi de Stabilité et de Croissance Soutenable

En complément de l'objectif de soutenabilité de la dette publique, le pacte devrait aussi adopter celui de la soutenabilité de la dette globale des États membres, et par conséquent, de la dette privée. Dans la mesure où la persévérance des déficits de balance courante se solde par des augmentations de la dette nette des États membres, il y a donc lieu d'instaurer un mécanisme commun d'alerte visant à suivre attentivement l'évolution de l'indicateur de balance courante qui traduit l'évolution de l'endettement total (public et privé) d'une économie. L'évaluation conjointe de la balance courante, de la balance fiscale et des taux de croissance permet d'avoir un aperçu consolidé sur l'évolution relative de l'endettement privé. D'autres indicateurs d'endettement pourraient également compléter ce système d'alerte tel que l'indicateur de l'endettement des ménages en proportion de leur revenu disponible.

Comme le mettent en exergue Daniela Schwarzer et Sebastien Dullien : « Mathématiquement, la dynamique de l'endettement démontre qu'aucun pays de la zone euro ne peut se permettre le déséquilibre de sa balance courante, qu'il s'agisse d'un déficit ou d'un excédent, au-delà du seuil de 3% du PIB. Des exceptions pourraient être accordées à des pays qui ont de gros afflux d'investissements directs dans de nouvelles infrastructures. Cette règle devrait s'appliquer à la fois aux pays endettés et aux pays créditeurs. Après tout, il faut être deux pour créer un déséquilibre de paiement, et les pays en déficit ne devraient pas être les seuls à porter le poids de l'ajustement. »²⁶ Cela est d'autant plus vrai que le commerce extérieur de la plupart des États membres et en particulier des pays de l'eurozone est fortement corrélé et dépendant de celui des autres États membres.

.....
²⁶ SCHWARZER, D. et DULLIAN, S. (2009), op. cit., p.2

Moyennant une concertation préalable, des exceptions devraient être accordées aux pays amenés à réorienter et à augmenter une série de dépenses en fonction des objectifs de développement durable. Ces pays pourraient ainsi bénéficier, sous certaines conditions de durée et d'évaluation, d'une marge de manœuvre budgétaire plus importante, voire d'une interprétation plus souple des règles communautaires en matière d'aides d'État. Cela pourrait passer concrètement, par exemple, par un mécanisme exemptant du calcul du solde budgétaire les investissements ou les dépenses de R&D ciblées ayant un impact majeur en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou ayant un impact significatif en termes d'éco-efficience sur base d'un ensemble d'indicateurs communs. Les travaux de la commission co-présidée par Joseph Stiglitz et Amartya Sen sur les indicateurs alternatifs fournissent à cet égard des pistes intéressantes en matière d'indicateurs de soutenabilité des politiques publiques et des activités économiques²⁷. Dans la même optique, la communication du 20 août 2009 de la Commission européenne « *GDP and beyond : measuring progress in a changing world* » établit une feuille de route qui devrait aboutir pour 2011 à l'adoption d'une batterie d'indicateurs de soutenabilité.

Ces exceptions accordées aux dépenses publiques orientées vers la transition vers une économie faible en carbone et efficiente en ressources pourraient faire l'objet d'un mécanisme de financement spécifique associant la Banque Centrale Européenne, le Banque Européenne des Investissements et les collectivités territoriales. Comme le met en exergue Alain Lipietz²⁸, un tel mécanisme impliquerait une réorientation de la politique monétaire où l'objectif de stabilité de prix serait complété par un objectif de facilitation de la transition écologique. La Banque Centrale Européenne se réserve le droit de refinancer les crédits et d'injecter des liquidités dans l'économie

.....
²⁷ C'est notamment le cas de l'indicateur du Produit National Net (PNN). Voir site web de la commission à l'adresse : <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/fr/index.htm>

²⁸ Voir notamment son article : Lipietz, A. (2009) : Les collectivités locales et la Banque Européenne d'investissements au service de la conversion verte, Revue Etopia n°5 Europe : Le tournant vert. Disponible à l'adresse : http://www.etopia.be/IMG/pdf/r5_03_lipietz_01.pdf

par le biais notamment du taux de refinancement. Elle dispose potentiellement de ce fait d'un moyen de rendre ses refinancements sélectifs en imposant des taux différenciés ou dédoublés en fonction des profils des intermédiaires financiers²⁹. La Banque Européenne d'investissements pourrait jouer à cet égard un rôle pivot. Elle émettrait des titres qui pourraient être partiellement financés par l'épargne publique et qui bénéficieraient d'un effet levier et d'un refinancement prioritaire de la Banque Centrale à des taux faibles ou nuls. Les ressources obtenues par l'émission et le refinancement de ces titres seraient ensuite investies par des collectivités territoriales (régions, communes, associations de communes) dans des programmes de reconversion massive vers des activités économiques faibles en carbone, notamment l'efficacité énergétique et l'isolation des bâtiments, les transports en commun, et la production d'énergie renouvelable. Comme l'explique Alain Lipietz : « La Banque Européenne d'Investissements pèse déjà deux fois et demi la Banque Mondiale et elle ne demande pas mieux que de peser quatre ou cinq fois plus. Pour cela, elle doit obtenir la priorité dans le refinancement auprès de la Banque Centrale. Celle-ci vient bien de refinancer des dettes de plus en plus pourries pour éviter les faillites. Pourquoi à l'avenir ne pourrait-elle pas refinancer les prêts consacrés aux objectifs politiques de l'Union européenne, comme son indépendance énergétique ou la lutte contre le changement climatique ? »³⁰.

Ce mécanisme de financement de la transition écologique pourrait également être assorti d'un système de quotas d'émissions échangeables et évolutif destiné exclusivement aux entités territoriales publiques et qui consoliderait la structure des incitants économiques à leur disposition pour s'engager dans le financement des activités de conversion. « C'était un peu l'idée des Agenda 21 décentralisés. On pourrait envisager que le système européen des quotas transférables

29 Une telle politique de taux dédoublés et différenciés faciliterait par ailleurs la segmentation et la spécialisation des métiers bancaires préconisée par des économistes tels qu'Orléan, Lordon ou Durand. Dans la mesure où, conformément aux hypothèses de travail que nous avons adopté dans le cadre de cet article, les bulles sont consubstantielles à la finance, une telle politique permettrait de limiter leur portée.

30 LIPIETZ, A., op. cit., p. 5.

s'applique aussi aux agglomérations. Un tel système serait à la fois collectif et décentralisé, en laissant aux collectivités la plus totale liberté sur la manière de les respecter. De la même manière que le marché des quotas encourage les entreprises qui veulent aller plus loin et découragent celles qui ne font aucun effort, une collectivité qui s'endetterait auprès de la BEI pourrait voir ses remboursements partiellement réduits si elle va plus vite que les autres dans la lutte contre le changement ».³¹

Les instruments du Pacte de Stabilité et de Croissance Soutenable

Dans la mesure où les règles de ce pacte élargi devraient s'appliquer aussi bien aux pays très excédentaires qu'aux pays très déficitaires, le pacte devrait établir une surveillance régulière de la manière dont les pays ont mis en place des politiques visant à corriger ces déficits et surplus importants pouvant aboutir à des sanctions³². Les rapports annuels de la Commission européenne sur la mise en œuvre du pacte reformé pourraient éventuellement énumérer une liste non exhaustive et non limitative d'instruments de politique économique à la disposition des États membres et des régulateurs nationaux comprenant non seulement des mesures macroéconomiques, mais également des mesures prudentielles. Plus concrètement, si l'on prend un cas spécifique comme celui de l'Espagne qui accumulait à la veille de la crise des déficits courants importants alors que le pays respectait strictement les critères du Pacte actuel, les mécanismes d'alerte du pacte reformé auraient adressé des recommandations spécifiques visant à corriger ce déficit important de balance courante. Le programme annuel de stabilité de l'Espagne aurait pu dans ces circonstances présenter des mesures en matière de fiscalité ou

31 Ibid., p. 6.

32 Il est vrai qu'à l'instar du pacte actuel, cela ne règle pas la question de la faible portée dissuasive des procédures pouvant aboutir à une sanction. Il ne faut en effet pas oublier qu'à ce jour aucun pays n'a été sanctionné. Pour renforcer la portée dissuasive du pacte il faudrait probablement renforcer le poids de la contrainte pour aboutir éventuellement à une procédure de sanction plus expéditive et moins discrétionnaire. Le pari qui est ici fait est que la souplesse accordée par un éventuel pacte élargi combiné à une distribution plus équitable de la charge correctrice devrait faciliter la discipline, aussi bien collective que par l'exemple.

même en matière de capitaux propres des institutions financières susceptibles d'infléchir l'endettement hypothécaire croissant par le recours au crédit externe³³. A l'autre bout de la chaîne, des pays très excédentaires comme l'Allemagne seraient amenés à présenter un programme annuel de stabilité visant à réduire les excédents de compte courant en augmentant la demande interne par le biais de la politique salariale ou d'une impulsion fiscale par exemple.

Un principe directeur sous-jacent à l'élargissement du pacte devrait être celui d'éviter la course à la compétitivité entre États membres qui se solde *in fine* par des raidissements des déficits et de surplus des balances courantes. Dans cette mesure, ce système de corrections coordonnées ne devrait donc pas concerner exclusivement la politique budgétaire des États membres faisant partie de la zone euro et des États concernés par les critères de convergence, mais exigerait également une coordination de la politique salariale et de la fiscalité³⁴.

Comme le souligne le rapport *The Global Economic Crisis : Systemic Failures and Multilateral Remedies* de la CNUCED sur base des travaux de Flassbeck et Spiecker, les données empiriques montrent qu'à moyen et à long-terme, les taux d'inflation sont notamment déterminés par le montant de salaire moyen payé pour générer une unité de production. Cela veut dire que si un pays membre d'un système monétaire commun décide unilatéralement d'adopter une norme de modération salariale inférieure à ses taux de croissance, alors que les autres ne le font pas ou les font à une échelle différente, il y aura des divergences de moyen et long terme non négligeables au niveau des taux d'inflation. C'est notamment le cas de l'Allemagne dont le modèle du tout à l'export est basé sur une déflation des coûts salariaux unilatérale plus importante que celles des pays partenaires

33 La possibilité de rajouter l'approvisionnement dynamique aux instruments de politique économique passe par une coordination plus forte entre régulateurs et superviseurs du système financier et les autorités budgétaires. C'est un élément qui doit rentrer en ligne de mire dans la mise en place d'une nouvelle architecture de surveillance financière de l'UE.

34 L'adoption d'un instrument légal portant sur une assiette fiscale consolidée au niveau de l'UE et l'établissement d'un taux d'imposition plancher commun constituerait un outil de choix pour ce faire.

de la zone euro. La divergence persistante des différentiels de taux d'inflation au sein de la zone euro dix ans après sa création tend à illustrer ce processus³⁵. Dès lors, dans la mesure où une union monétaire ne garantit pas la convergence *ex post* des taux d'inflation, il est alors nécessaire d'adopter une norme commune liant croissance des salaires réels avec la croissance de la productivité. Cela s'avère en tout cas nécessaire si l'on entend garantir une convergence forte des taux d'inflation à moyen et à long terme et donc la stabilisation des taux de change réels, et simultanément, éviter la déflation salariale. Une telle norme devrait faire partie intégrante du Pacte de Stabilité et Croissance élargi et faire l'objet de mécanismes d'alerte et de procédures ad hoc garantissant convergence à moyen terme et souplesse en fonction des contextes spécifiques.

Cette norme liant (éventuellement sur des moyennes glissantes pluriannuelles) les taux de croissance réels des salaires à la croissance de la productivité aurait non seulement le mérite de mettre un terme à la pression salariale, mais de ce fait même, permettrait d'infléchir l'endettement croissant des ménages, ce qui à son tour se répercuterait favorablement sur les taux d'endettement globaux des États membres. En outre, puisqu'une telle norme aura un effet de stabilisation de la répartition de la valeur ajoutée, elle permettrait de faire converger l'évolution de l'inflation sous-jacente de moyen et long terme.

Dans la mesure où les États membres de l'UE hors zone euro seraient également concernés par des critères élargis comprenant la même norme, cela devrait notamment faciliter la convergence des taux de change réels³⁶ entre les monnaies de ces pays et la zone euro. Un tel processus de convergence réaliserait une des conditions fondamentales identifiées par la CNUCED pour la mise en place

35 ANGELONI, Let EHRMANN, m. (2007) : "Euro Area Inflation Differentials", *The B.E. Journal of Macroeconomics*, Vol. 7: Issue 1/2007, Article 24, p.31. Disponible à l'adresse : <http://www.bepress.com/bejm/vol7/iss1/art24>,

36 Le taux de change réel correspond au taux auquel un individu peut échanger un bien d'un pays contre un bien d'un autre pays. Dès lors si le taux de change nominal reste stable, mais qu'il y a un différentiel d'inflation il y a une variation du taux de change réel.

progressive, et dans un premier temps à un niveau macro-régional, d'un nouveau régime monétaire multilatéral susceptible de corriger les déséquilibres globaux :

*(...) with the failure of floating and of unilateral fixing a multilateral exchange rate framework is needed that pursues rather constant real exchange rates among its members. All participating countries should agree that competition shall take place at the micro level only and not between nations. (...) Fundamental and long lasting trade imbalances are prevented since all participating countries maintain their level of competitiveness*³⁷.

Dans cette optique, la correction macroéconomique coordonnée des déficits et des surplus exigée par le Pacte de Stabilité et de Croissance Durable constituerait une étape intermédiaire dans la mise en place d'une discipline multilatérale visant à corriger les déséquilibres globaux et à internaliser les externalités négatives générées par l'instabilité du système financier international³⁸.

De manière complémentaire à la mise en place d'un tel processus de convergence au niveau multilatéral, l'UE devrait avoir recours à des dispositifs d'accès qualifié au marché unique (*qualified market access*) afin de lutter contre le dumping social et environnemental à l'échelle internationale³⁹.

37 CNUCED (2009) : The Global Economic Crisis: Systemic Failures and Multilateral Remedies, op. cit., pp. 49 et 50. Pour un aperçu exhaustif du nouveau régime monétaire multilatéral proposé par la CNUCED je renvoie notamment au chapitre IV du rapport : Exchange Rate Regimes and Monetary Cooperation, pp. 41 à 54.

38 A cet égard, le nouveau régime monétaire multilatéral d'intervention coordonnée proposé par la CNUCED réactualise des propositions faites par Keynes il y a soixante ans au moment des négociations des accords de Bretton Woods.

39 "European enterprises tend to «emigrate» or «outsource» the dirty parts of their production to countries where the production is cheaper, where the rights of labour unions are very restricted, where environmental and animal welfare standards are lower. The possibilities to influence the social and environmental standards in third countries are very limited, but the EU-policies can have an impact when imported products cross EU borders. The EU should impose an import fee on those products whose production does not fulfil EU environmental, social or animal welfare standards or is in contradiction with food security in the originating country. The fees gathered must be spent on projects to develop better production facilities and practices in the originating countries ('Qualified Market Access' as suggested by the Greens and adopted by the EP in various resolutions).", extrait du texte, Greens-EFA group in the European Parliament (2009) : Green Global Europe, co-operating in the world to become the most sustainable economy. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.greens-efa.org> (accédé le 10/09/09)

Une contrepartie incontournable de cette gouvernance macroéconomique ambitieuse de l'UE serait une révision tout aussi ambitieuse du programme de réformes structurelles de l'UE. Il y aurait lieu dans ce cadre de fédérer (ou du moins d'articuler de manière étroite) la stratégie de lancement d'un nouveau cycle de réformes économiques structurelles à partir de 2011 dans le cadre de la stratégie 2020 et la Stratégie communautaire de Développement Durable.

Sans avoir une prétention d'exhaustivité, cette stratégie intégrée devrait inclure de manière explicite :

- l'ensemble des objectifs contraignants relatifs à la diminution de notre empreinte écologique qui auront été adoptés dans l'intervalle ainsi que les objectifs communautaires et internationaux en matière de préservation des biens publics mondiaux (eau, sols, biodiversité, ressources halieutiques, etc, ...)
- des indicateurs de bien-être et de qualité de vie mieux à même de refléter les exigences d'un développement durable que l'indicateur classique PIB/habitant. La feuille de route établie par la Commission et les travaux de la commission Stiglitz/Sen ouvrent une fenêtre opportunité intéressante à cet égard ;
- des cibles communautaires contraignantes dans le domaine des marchés publics verts et un ensemble d'instruments fiscaux communs visant à inciter les activités éco-efficaces et à pénaliser les activités polluantes. Dans cette perspective, il est indispensable de veiller à ce que les négociations de deux directives sur les marchés publics verts et sur la fiscalité verte prévues pour 2010 et 2011 se soldent par l'adoption de dispositifs instaurant des mécanismes progressifs et redistributifs et par l'harmonisation vers le haut des législations nationales ;
- l'adoption de cibles spécifiques en matière de Recherche & Développement et d'emploi dans les secteurs verts dans le cadre d'une méthode de coordination économique renforcée ;

- la canalisation des moyens financiers dans le domaine de l'innovation « verte » doit être accompagnée de la mise en place de nouveaux modèles d'affaires dans le domaine des droits intellectuels visant à concilier accès et innovation. La promotion des modèles « open source » et des standards ouverts devrait dans ce cadre faire également l'objet de cibles spécifiques.

Remarques finales

La conjonction de la crise économique globale avec la prise de conscience de l'ampleur du changement climatique constitue une injonction majeure pour passer d'une logique traditionnelle de relance en période de récession à une logique de redéploiement massif où les moteurs de la création d'emplois devront être les activités économiques à faible teneur en carbone.

De notre point de vue, la crise économique n'est pas purement exogène à l'UE comme certains le prétendent. C'est avant tout la crise d'un modèle de développement fondé sur une « économie à crédit » et sur la déflation des coûts salariaux. Les propositions ébauchées dans cet article impliquent en ce sens une refondation urgente du modèle de développement européen basée à l'heure actuelle sur une stratégie de compétition différenciée entre l'UE et ses partenaires extérieurs d'une part, et entre les États membres de l'UE de l'autre. Le status quo n'est pas un choix. Soit l'UE prend la voie d'un renforcement substantiel de la coordination et l'intégration des politiques économiques des États membres à court terme, soit elle prend par défaut le chemin d'un déclin rapide et inexorable. La crise de l'eurozone au printemps 2010 et sa gestion catastrophique qui a mis l'UE au bord du gouffre montrent à suffisance que les scénarios catastrophe sont bien plus proches que ce que l'on aurait pu imaginer il y a quelques semaines seulement.

Nous avons préconisé dans cet article que le renforcement substantiel de la coordination et de l'intégration des politiques économiques au sein de l'UE passe à la fois par une politique *curative* de sortie de crise (lutte contre la précarité et lutte contre le changement climatique). Et par une politique *préventive* de lutte contre l'endettement insoutenable (privé et public), et contre la déflation des coûts salariaux. A défaut, l'endettement insoutenable et la déflation des coûts salariaux continueront à alimenter l'instabilité financière systémique et à constituer des courroies de transmission des déséquilibres globaux. En amont des réformes actuelles en matière de normes financières prudentielles, cet article a mis en exergue que la politique macroéconomique commune à mettre en œuvre au niveau européen peut et doit avoir une portée proprement régulatrice si l'on entend s'attaquer aux causes structurelles de la crise actuelle. C'est le double enjeu de la refondation proposée du Pacte de Stabilité et de Croissance vers un Pacte de Stabilité et de Croissance Durable en tant que volet macroéconomique du « green new deal européen ».

